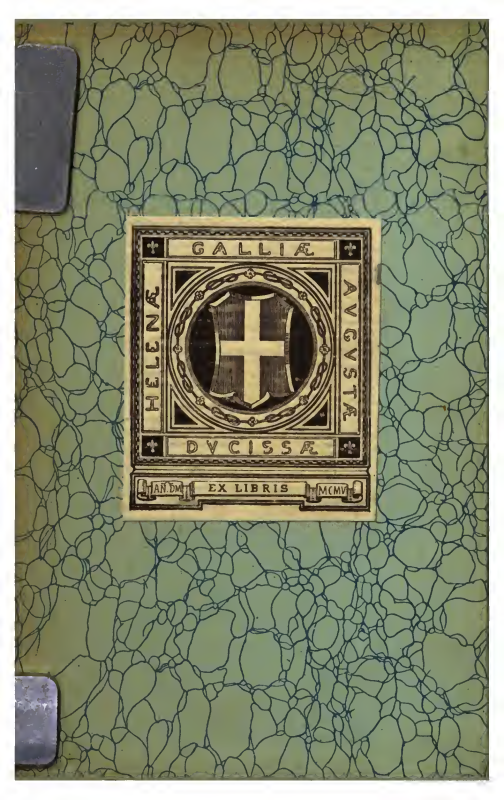
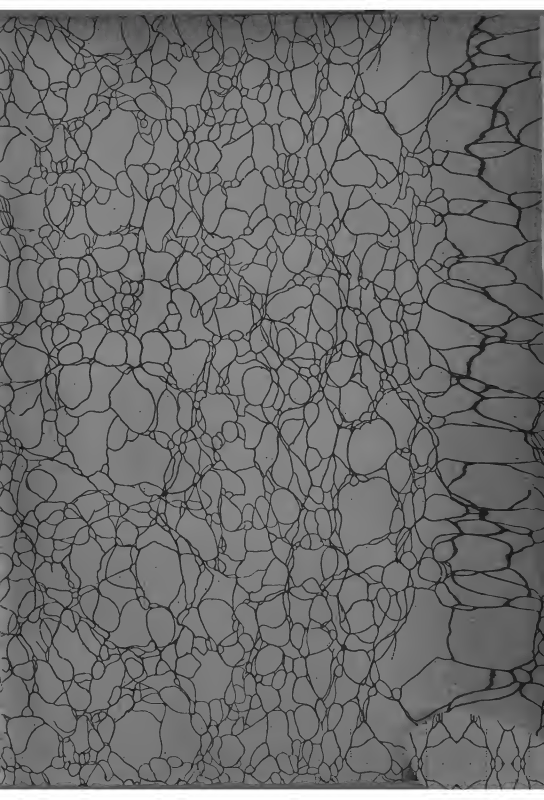



GALLIÆ
HELENÆ
AVGVSTÆ
DVCISSÆ
AÑ. DM
EX LIBRIS
MCMV











LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

TOME XI

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

par

M. U. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

TOME ONZIEME



PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

[illegible]







LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

1322. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 1er septembre 1694.


DIEU ma belle gouvernante, adieu, madame la Comtesse, adieu, divine Pauline, adieu, monsieur le chevalier et tous les charmants habitants du palais d'Apollidon [1]; je pars de ce pas pour Tonnerre et pour Anci-le-Franc, et je m'abandonne, avec soumission, à mon étoile errante, qui ne me guide point trop mal. Madame de Louvois, contre l'avis des sottes gens

1. Palais de féerie dans le roman des *Amadis*.

qui s'opposoient à son voyage, en lui disant qu'une femme aussi riche et aussi heureuse qu'elle ne doit jamais passer Meudon, a pris courage et part, sans écouter davantage tous les flatteurs de sa cour; cependant, si elle alloit tomber malade, jugez de l'embarras et des repentirs qui nous suffoqueroient; mais il faut espérer que Dieu nous conservera tous en vie et en santé. Toujours est-il vrai, qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt.

L'évangile du jour est la mort du maréchal d'Humières, qui mourut hier à Versailles [1]; l'on a attendu si tard à lui dire qu'il alloit mourir, de peur de l'effrayer, qu'il a fallu recourir à M. l'évêque de Troyes, pour tourner à bien ses derniers moments, dans lesquels il a reçu ses sacrements. Voilà un beau sujet de faire des réflexions. Le public donne déjà tous les grands postes qu'il occupoit; je ne sais si le roi sera de même goût; je souhaite du moins que le public ne se trompe pas, lorsqu'il donne l'artillerie au maréchal de Villeroi [2]. La

1. Louis de Crévant, marquis d'Humières, maréchal de France, mourut à Versailles assez brusquement, dit Saint-Simon.

2. La charge de grand-maître de l'artillerie de France fut donnée, le lendemain, au duc du Maine.

maréchale et la duchesse suivirent hier le roi à Marly; cela me paroît d'un bon augure. La maison d'Humières, au surplus, est ruinée de fond en comble; il n'y eut jamais une telle déroute : la maréchale n'aura point de pain, au pied de la lettre; autre sujet encore de réflexion sur la mauvaise conduite. La maréchale [1], qui vint hier débarquer chez sa fille d'Isenghien [2], se retire, aujourd'hui, chez les Filles de la Croix, dans le faubourg Saint-Antoine, sous les auspices de l'abbé d'Effiat, qui pourra lui servir de caution envers les religieuses.

Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle a envoyé à son *marquis* (Carette, son médecin) une tabatière d'or, pesant deux cents écus et coûtant dix louis de façon, sous prétexte qu'elle avoit du tabac meilleur que le sien. Le *marquis* n'a pas daigné seulement l'en remercier, et a publié qu'elle lui avoit fait un présent, où il y avoit plus d'invention que de magnificence; il prétend lui avoir donné pour deux cent cinquante pistoles de bouteilles (de son élixir): jamais il n'y eut un homme plus extravagant et Madame de Coulanges est bien heureuse

1. Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre.
2. Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, femme de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien.

d'en être défaite. Je la quitte avec quelque repos, par le bon état où je la laisse. Adieu, mon aimable gouvernante, je m'en vais être plus près de vous de quarante-cinq lieues, et dans le voisinage de Bourbilly, si je ne me trompe; je trouverai peut-être les bois de Chantal sur mon chemin, et ils me feront plaisir, quand je les entendrai nommer. Je vous embrasse, ma belle Madame, avec une tendresse infinie. Écrivez-moi toujours, quand cela vous conviendra ; j'ai prié madame de Coulanges de m'envoyer toutes vos lettres; ainsi, ne nous séparez point : cela seroit inutile, puisque les siennes me viendront, après qu'elle les aura lues.



1323. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES[1].

A Grignan, le 9 septembre 1694.

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin ; il n'y en a point de perdues ; ce seroit grand dommage : elles ont toutes leur mérite particulier et font la joie de toute notre so-

1. M. de Coulanges étoit alors à Anci-le-Franc, chez madame de Louvois.

ciété. Ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne : *Au château royal de Grignan.* Cette adresse frappe, donne tout au moins le plaisir de croire que dans le nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château, qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place et c'est un de ses plus beaux titres. Il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montoit dans la seconde cour, à la honte des *Adhémars*, est entièrement renversé et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer; je ne dis point grand, ni magnifique, parce que ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau et l'on y peut manger fort à son aise; on y monte par un grand perron; les armes de Grignan sont sur la porte : vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats, dont vous ne connoissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très-délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci; ce ne sont pourtant que les mêmes

choses qu'on mange partout, des perdreaux, cela est commun; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous, comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine, et criant : ah! quel fumet! sentez un peu. Nous supprimons tous ces étonnements; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets; il n'y a point à choisir. J'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce : elle n'y manque jamais; et des tourterelles, toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange : si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris : il ne s'en trouve point ici; les figues blanches et sucrées; les muscats comme des grains d'ambre, que l'on peut croquer et qui vous feroient fort bien tourner la tête, si vous en mangiez sans mesure, parce que c'est comme si l'on buvoit, à petits traits, du plus exquis vin de Saint-Laurent. Mon cher cousin, quelle vie! vous la connoissez sous de moindres degrés de soleil; elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de détail je me suis jetée; c'est le hasard qui conduit nos plumes; je vous rends ceux

que vous m'avez mandés et que j'aime tant. Cette liberté est assez commode : on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

Je loue fort le courage de madame de Louvois d'avoir quitté Paris, contre l'avis de tous ceux qui lui vouloient faire peur du mauvais air; hé, où est-il, ce mauvais air? qui leur a dit qu'il n'est point à Paris? nous le trouvons quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. Parlez-moi bien de vos grandeurs de Tonnerre et d'Anci-le-Franc; j'ai vu ce beau château et une reine de Sicile sur une porte, dont M. de Noyon vient directement[1]. Je vous trouve trop heureux; au sortir des dignités de M. le duc de Chaulnes, vous entrez dans l'abondance et les richesses de madame de Louvois; suivez cette étoile si bienfaisante, tant qu'elle vous conduira. Je le mandois, l'autre jour, à madame de Coulanges; elle m'a parlé de Carette: ah, quel fou!

Comment pourrons-nous passer de tout ceci, mon cher cousin, au maréchal d'Humières, le plus aimable, le plus aimé de tous les courtisans? Il a dit à M. le curé de Versailles : *Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va mourir dans quatre heures*, et qui n'a

1. Trait dirigé contre la vanité de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon.

jamais pensé ni à son salut, ni à ses affaires. Il disoit bien vrai, et cette vérité est digne de beaucoup de réflexions. Mais je quitte ce sérieux pour vous demander, sur un autre ton sérieux, si je ne puis pas assurer ici madame de Louvois de mes très-humbles services; elle est si honnête, qu'elle donne toujours envie de lui faire exercer cette qualité. Mandez-moi qui est de votre troupe et me payez avec la monnoie dont vous vous servez présentement. Je suis aise que vous soyez plus près de nous, sans que cela me donne plus d'espérance; mais c'est toujours quelque chose. M. de Grignan est revenu à Marseille; c'est signe que nous l'aurons bientôt. La flotte qui est vers Barcelonne, fait mine de prendre bientôt le parti que la saison lui conseille. Tout ce qui est ici vous aime et vous embrasse, chacun au *prorata* de ce qui lui convient, et moi plus que tous. M. de Carcassonne est charmé de vos lettres.





1324. — DE M. DE COULANGES
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Tonnerre, le 3 octobre 1694.

CELA est honteux, cela est horrible, cela est infâme, que depuis que je suis dans votre voisinage je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie; cependant, Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre, Anci-le-Franc et Grignan, Grignan et Anci-le-Franc, tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les États de madame de Louvois; en vérité, ce sont des États, au pied de la lettre, et c'en sont des plaisants, en comparaison de ceux de Mantoue, de Parme et de Modène. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Anci-le-Franc; dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre; nous tenons partout cour plénière, et partout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connoître la grandeur de nos États; et quand la curiosité nous porte à demander le nom de

ce premier village, à qui est-il? on nous répond : c'est à *Madame ;* à qui est celui qui est le plus éloigné? c'est à *Madame ;* mais là-bas, là-bas, un autre que je vois? c'est à *Madame;* et ces forêts? elles sont à *Madame*. Voilà une plaine d'une grande longueur, elle est à *Madame;* mais j'apèrçois un beau château; c'est Nicei, qui est à *Madame*, une terre considérable, qui appartenoit aux anciens comtes de ce nom. Quel est cet autre château sur un haut? c'est Pacy, qui est à *Madame* et lui est venu par la maison de Mandelot, dont étoit sa bisaïeule; en un mot, Madame, tout est à *Madame* en ce pays; je n'ai jamais vu tant de possessions, ni un tel arrondissement. Au surplus, *Madame* ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *Madame*, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination! Tous les peuples des villages courent au-devant d'elle, avec la flûte et le tambour; qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes; pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château. Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *Madame*, car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays; et dans les villages,

et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame!* qu'il ne faut pas oublier. Mais, cependant, au milieu d'un tel triomphe, il faut dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile, elle est honnête et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante. Pour moi, j'y ai mes coudées franches; mais aussi fais-je dans sa cour un principal personnage. Au surplus, *Madame* se porte ici beaucoup mieux qu'à Paris; elle y respire un bon air; et il n'en faut pas de meilleure preuve, qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude : aussi fait-elle état de passer ici la Toussaint et de ne s'en retourner que comme les grandes personnes. Elle est ravie de n'avoir qu'à se tranquilliser; et je lui vois faire, avec un tel zèle, son noviciat de campagne et même de province, qu'il est comme assuré qu'elle fera profession et qu'il ne se passera guère d'automne, quand la cour sera à Fontainebleau, qu'elle ne vienne se reposer ici et jouir innocemment de tous les plaisirs champêtres. Nous n'avons pas encore eu un moment à nous ennuyer.

Pour moi, je me porte si bien, ma bonne humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique s'est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je ne m'avise ici, pour me réjouir premièrement et puis pour

trouve bien prêchant; car charité bien ordonnée doit toujours commencer par soi-même. Il faut bien vous faire part de nos chansons et de nos [illegible]: en voilà. Vous aurez bien la bonté de les présenter à la charmante Pauline et d'en faire *chorus* avec elle: c'est par là que je vous veux récompenser de l'agréable description que vous me faites. Il y a même des traits de votre débauche de Rochecourbière; je n'en ai jamais vu une telle, et j'ai bien mis cette lettre entre les parfaites que je conserve dans mon trésor. Nous n'aurons pas si grande compagnie de Fontainebleau, comme nous l'avions espéré: les maréchale et duchesse de Villeroi sont tombées malades à Paris et nous ont fait peur; mais, à l'heure qu'il est, nous sommes tous rassurés. Le mauvais air, les morts et les maladies y continuent; mais le principal pour moi, c'est que madame de Coulanges me paroît hors d'affaire: elle va et vient comme une autre; et pour peu qu'elle s'applique à faire une vie sainte, il y a toute apparence que le médecin ne rentrera de longtemps chez elle: Dieu le veuille, et nous conserve tous.

On me mande de Paris, que votre mariage[1] est tout à fait résolu; que M. de Saint-Amand[2]

1. C'est-à-dire le mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand.

2. M. de Saint-Amand, fermier général.

achète des habits pour sa fille, plus magnifiques les uns que les autres; que vous avez eu à Grignan cette petite fille, que vous avez trouvée encore plus riche en perfections qu'elle ne l'est en biens; et qu'avant de l'amener à Paris, vous la garderez trois ans à Grignan, pour la rendre un prodige. Et qui me mande tout cela? Ce n'est point madame de Coulanges; et voilà par conséquent quelle est la voix du peuple : s'il dit bien, ou s'il dit mal, je m'en rapporte à vous. J'ai été ravi du mariage de la petite d'Ormesson avec M. d'Aguesseau [1]; je n'en ai jamais vu de mieux assorti, ni de plus désirable. M. le premier président a dit tout ce qui s'en pouvoit dire, et que c'étoit l'alliance du mérite et de la vertu. J'ai fait tous vos complimens à nos *reines de Sicile;* la grandeur de la maison de Clermont est bien étalée dans tous les coins et les recoins d'Anci-le-Franc; et je suis toujours à admirer qu'on puisse, sans mourir, voir sortir de sa maison tant de belles et magnifiques possessions. M. de Louvois, avec toute sa faveur, mérite qu'on rende à sa mémoire la justice qu'il a eue de n'entrer dans aucune terre qu'on ne lui ait, pour ainsi dire,

1. Anne-Françoise Lefèvre d'Ormesson, épousa, le 4 octobre 1694, Henri-François d'Aguesseau, alors avocat-général au parlement de Paris, depuis chancelier, et dont le nom honorera toujours la magistrature françoise.

jetée à la tête; il n'y a aucun seigneur, grand ni petit, qui puisse lui reprocher la moindre contrainte, et cela peut passer pour un chef-d'œuvre, dans le poste où il étoit[1].

Adieu, ma très-aimable Madame; croyez toujours que je ne suis pas indigne de toute l'amitié dont vous m'honorez, par toute la bonne et très-sincère tendresse que j'ai pour vous. Trouvez bon que je me promène dans ce royal château de Grignan, et qu'allant d'appartement en appartement, je rende tous mes honneurs et mes devoirs à ceux qui les occupent; il n'est pas nécessaire de vous les nommer, vous comprenez mes intentions à merveilles. Je n'ai seulement qu'à ne pas oublier la chambre de la bonne Martillac; en vérité, je voudrois bien encore me retrouver avec vous, tous tant que vous êtes, et je n'en veux point désespérer, pour ne pas mourir de chagrin. Madame de Louvois a fort agréablement reçu tous vos compliments, et m'a chargé de vous les rendre avec usure et de vous supplier d'en distribuer encore de sa part à la belle Comtesse, à la charmante Pauline et à tout ce qui s'appelle Grignan.

Je crois que vous ne manquez pas de vous

1. Il ne viendroit aujourd'hui à l'idée de personne, Dieu merci, de louer un ministre et un favori de n'avoir pas forcé les gens à lui vendre leurs terres.

bien récrier sur tous les gens qui meurent à Paris; vous avez été apparemment affligée de la mort de madame de Poissy par rapport à M. de Lamoignon[1]. On nous mande de Fontainebleau, que le pauvre petit capitaine Saint-Hérem a fait une chute à la chasse, et qu'il a la cuisse cassée trois doigts au-dessous de la hanche; voilà qui est bien mortel pour un homme de son âge, et j'en suis tout à fait fâché. Vous avez fait de belles réflexions, de l'humeur que je vous connois, sur la mort de M. de Fieubet[2]; mais adieu.



1325. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 14 octobre 1694.

Votre lettre, mon cher cousin, ne pouvoit être trop longtemps attendue; elle nous a tous charmés : nous l'avons lue et relue, nous avons chanté et rechanté vos chansons; et quand M. de

1. Madame de Poissy étoit fille de M. de Lamoignon.
2. « M. de Fieubet est mort ce matin dans sa maison de Villefrit, proche Paris. Il y a déjà plus de trois ans qu'il avoit quitté le monde et s'étoit retiré aux Camaldules de Gros-Bois.» (*Journal de Dangeau*, 10 septembre 1694.)

Grignan arriva hier de Marseille, où il avoit eu encore quelques affaires, ce fut la première chose que nous lui lûmes, que la lettre et les chansons de Coulanges. Elles trouvèrent leur place après la première surprise qu'il nous donna; il étoit tombé à Sorgues[1], sur un degré, et s'étoit tellement cassé le nez et un peu la tête, et avoit de si grands emplâtres, que jamais *la Rapinière*, ni *le Destin*[2] n'en portèrent de plus remarquables; mais étant persuadés et bien assurés que ce ne seroit rien du tout, nous reprîmes tous notre première joie à vos dépens; jamais un commencement de discours n'a captivé plus agréablement les auditeurs. Le château d'*Anci-le-Franc, celui de Grignan; Tonnerre, Grignan; Grignan et Tonnerre;* cette égalité, cette balance doit plaire également aux vivants et aux morts; après cela, vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, la grandeur, la magnificence, l'étendue de toutes ces possessions, et puis, vous vous écriez : Comment est-il possible que les seigneurs de tels royaumes aient pu se résoudre à s'en défaire? Hélas! vous le dites dans vos chansons, c'est que, depuis très-longtemps, l'hôpital étoit attaché à cette maison seigneuriale de Ton-

1. Petite ville du Comtat Venaissin.
2. Personnages du *Roman Comique* de Scarron.

nerre; en voilà la seule et véritable raison : raison où il n'y a pas un mot à répondre; raison qui ferme la bouche; raison, enfin, qui fait sortir le loup du bois et qui fait que tout est à madame de Louvois, et qu'on est encore trop heureux d'avoir trouvé un ministre assez riche pour acheter ces espèces de souverainetés, que vous mettez, avec raison, bien au-dessus de Parme et de Modène. Pour moi, je comprends le bonheur de ces peuples, tout accablés de leur pauvreté et de celle de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de grande qualité, petite-fille de Gilles[1] et des Mandelot, toute pleine de mérite, de vertus et de trésors, pour répandre à propos dans tous leurs besoins. Quelle douceur! quelle protection et quelle disposition pour crier de tout leur cœur : *Vive Madame!* C'est la mode du pays de faire des présents, et ces présents leur seront bien rendus. On ne peut rien de plus joli que toutes vos imaginations : ces apparitions, ces mascarades[2], ce héros enfermé et conservé dans une armoire avec ses descendants. Mon cousin, vous vous

1. Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, dame de Pacy, veuve du marquis de Louvois, étoit arrière-petite-fille de Gilles de Souvré, maréchal de France, mort en 1626, et de Marguerite de Mandelot, dame de Pacy, qui avoit épousé le marquis de Villeroi, le 26 février 1588.

2. Toutes ces scènes sont tirées du roman d'*Amadis*.

êtes passé vous-même et c'est beaucoup dire; mais cette petite chapelle de commodité à la ruelle de votre lit, que vous avez sans doute fait mesurer et qui a soixante-trois toises de longueur, donne bien à penser à notre chapitre (de Grignan), qui croyoit être un des plus beaux de France. Savez-vous bien que cette chapelle est donc comme l'église Notre-Dame de Paris?

Ma fille me prie de vous faire mille amitiés et de vous assurer qu'elle est ravie de vous retrouver, avec toute votre belle humeur et votre veine poétique. Elle vous conjure, comme moi, de remercier madame de Louvois de l'honneur de son souvenir. Pauline m'a aidée à faire *chorus* de vos aimables couplets; elle vous aime de tout son cœur; et le moyen, mon aimable, de ne vous aimer pas? Si vous étiez assez juste pour aimer qui vous aime, je serois la mieux partagée. Toute notre troupe vous rend au double toutes vos amitiés; votre nom et vos louanges retentissent partout dans ce château; et pourquoi ne reviendriez-vous pas, tant qu'il y aura des papes à faire et des cardinaux qui vous aimeront?





1326. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Anci-le-Franc, le 29 octobre 1694.

Nous voici encore dans notre magnifique château. Madame de Louvois s'est trouvée un goût pour la royauté et pour la solitude, choses fort contraires, qu'elle ne connoissoit point ; en un mot, le goût des grands seigneurs du bon vieux temps, qui se trouvoient fort bien chez eux et dont l'ambition se trouvoit bornée à demeurer maîtres des grandes possessions que leurs pères leur avoient laissées ; ils alloient, par respect, visiter leur souverain ; mais leur cour faite et ce devoir rendu, ils n'étoient pas fâchés de se trouver souverains eux-mêmes et de revenir représenter à leur tour. Madame de Louvois, contente, et avec raison très-contente de son état, s'est donc si bien trouvée d'une liberté, dont elle n'avoit jamais joui et dont il est impossible qu'elle jouisse à Paris, ni même à Meudon, qu'insensiblement elle a attrapé la Toussaint et que je la vois comme résolue de ne partir de son royaume que le 15 du mois prochain : pour moi, je me suis rangé volontiers sous ses lois ; et plus je connois sa domi-

nation tout aimable et tout honnête, plus je suis content de vivre partout où il lui plaira. N'avouerez-vous pas, après cela, que mes secondes noces sont très-heureuses et que vous n'avez jamais entendu parler d'un mari plus soumis que je le suis, ni d'un meilleur ménage que le nôtre? Quand madame de Louvois est à Tonnerre, c'est le bruit, c'est le tumulte, ce sont tous les attributs de la royauté ; quand elle est ici, ce n'est point madame de Grignan dans son château, exposée à un nombre infini de voisins, exposée aux hommages de tous les Provençaux ; mais c'est madame de Sévigné dans ses Rochers, qui lit, qui se promène beaucoup, qui écrit à Paris, qui reçoit beaucoup de lettres, qui entreprend de son pied des promenades champêtres et de long cours, et qui fait enfin une vie de campagne, toute pleine de liberté et d'agrément ; et une vie que madame de Louvois goûte de telle sorte, qu'elle ne songe pas qu'il y ait au monde un Fontainebleau, ni un Versailles.

Nous arrivons de Tonnerre, où nous avons été recevoir madame de Courtenvaux[1], qui, cavalièrement et honnêtement, est partie de Fontainebleau en poste pour venir se ranger auprès de madame sa belle-mère ; nous avons

1. Marie-Anne-Catherine d'Estrées.

tous été fort aises de la voir, et nous ne cessons de l'interroger sur les événements du pays d'où elle vient; cela nous fait une compagnie sans contrainte et un amusement nouveau. Nous n'avons pas manqué, à son arrivée ici, de lui présenter l'aimable Amadis, qui est bien l'homme de la meilleure compagnie qu'on puisse entretenir, et qui est, assurément, d'une grande ressource contre l'ennui. Nous allons, sagement et raisonnablement, passer ici les fêtes et puis nous ferons une Saint-Hubert, à peu près comme celle que nous fîmes, il y a trois ans, dans ce royal château de Grignan; avec cette différence pourtant, que, si la bête nous échappe, elle ne tombera pas de si haut[1]. Madame de Courtenvaux vient de recevoir toutes sortes d'honneurs à Tonnerre; il y a eu même un bal magnifique et des mascarades; en sorte qu'elle n'est pas fâchée, non plus que nous, d'être ici en repos, loin du monde et du bruit; car nous n'avons pas même de voisins qui nous puissent tourner à importunité.

Voilà, Madame, quel est notre état; selon toutes personnes raisonnables, beaucoup plus digne d'envie que de pitié. Je suis ravi que ma dernière lettre ait fait le voyage si heureusement, sans passer par Paris; c'est ce qui me

1. Le château de Grignan est situé sur une hauteur.

donne courage de vous écrire encore celle-ci par la même route. Mon amour-propre m'a obligé de faire voir la vôtre à madame de Louvois, qui en a été ravie et qui a pris plaisir à la lire plus d'une fois; car, parmi toutes ses bonnes qualités, elle a encore celle de goûter les bonnes choses, et en lisant certaines lettres, de leur donner tous les tons qui leur conviennent. Mais où prenez-vous, madame la Marquise, que si l'on eût marié l'héritier de toutes ces possessions-ci[1] d'une certaine manière, il pourroit les posséder encore? Hélas! ne l'est-il pas? n'aura-t-il pas des millions de sa femme[2]? Mais c'est qu'il s'est trop pressé de vendre et il n'est pas, à l'heure qu'il est, à s'en repentir; mais c'est qu'il étoit temps qu'Anne de Souvré (madame de Louvois) parût sur cet horizon et que cela étoit réglé de toute éternité. Il faut avouer aussi que les peuples de ces cantons sont heureux de ce changement, car elle n'a d'application qu'à les soulager et qu'à donner des marques de sa charité à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais qu'est-ce, Madame, qu'un bruit que madame de Coulanges me mande qui s'est ré-

1. François-Joseph comte de Clermont et de Tonnerre.

2. Marie d'Hannyvel de Mannevillette, fille du secrétaire des commandements de Monsieur.

pandu dans Paris et dont elle doit s'éclaircir avec vous, que votre mariage est rompu? J'en serois d'autant plus surpris, que vous m'en avez parlé dans votre dernière lettre comme d'une chose faite et dont vous sembliez tous très-contents. Pour moi, j'en serois fâché à l'heure qu'il est; car, voyant le changement qui est arrivé dans ces terres, je suis du sentiment qu'il vaut mieux, n'importe à quel prix, conserver ce qui nous vient de nos pères, que de le mettre au hasard, fondé sur un petit point d'honneur, qui, avec le temps, renverse toutes les bonnes maisons; ainsi, ma très-aimable gouvernante, je suis impatient de savoir la vérité de ce bruit, comme prenant plus d'intérêt que personne à tout ce qui regarde la maison de Grignan. Je vous conjure de la vouloir toujours bien assurer de tous mes respects et de toute ma vénération; et pour vous, ma très-aimable, d'être bien persuadée qu'en m'honorant de vos bonnes grâces et même de votre tendresse, vous favorisez la personne du monde qui vous estime et qui vous aime davantage.

Madame de Louvois a reçu, avec plaisir, toutes les louanges que vous lui donnez et tous les compliments que vous lui faites. Elle m'ordonne de vous en bien remercier et de répandre aussi dans votre château beaucoup de

compliments de sa part; elle veut que j'envoie à la sage et raisonnable Pauline trois couplets que j'ai ajoutés à l'aventure de *Gradafilée*, en supprimant le couplet que j'avois fait aux duchesses ses filles, ce qui rend l'ouvrage beaucoup plus complet. Si vous ne connoissez point l'*Amadis*, c'est du grec que je vous envoie.

LES VINGT-QUATRE TOMES DE L'AMADIS

TROUVÉS A ANCI-LE-FRANC.

Sur l'air des Folies d'Espagne.

Encore hier, aventure nouvelle,
Gradafilée avec un air bénin
Nous apparut, et n'avoit avec elle
Pour écuyer que Busando le nain.

Elle venoit pour avertir *Madame*
Qu'en ce château, le plus beau du pays,
Un vieux Clermont, Dieu veuille avoir son âme!
Avoit caché le bon homme Amadis.

Nous le cherchons et ne le pouvons croire;
Mais la géante, instruite du trésor,
Nous le fait voir dans le fond d'une armoire,
Où pour le moins depuis cent ans il dort.

Au bruit qu'on fait, le héros se réveille,
Bâille d'abord, frotte ensuite ses yeux,
Se lève et dit, en secouant l'oreille :
Pourquoi venir me troubler en ces lieux ?

Mais regardant du château la maîtresse,
Troublé, confus, il demande pardon;

Voyant Louvois, il croit voir Grimanesse
Dans le fameux palais d'Apollidon.

Plein de respect, il se rend à *Madame*,
Et finissant tous les enchantements,
Nous découvrons Oriane, sa femme,
Esplandian et tous ses descendants. .

Madame de Louvois demande à Coulanges où il en est d'Amadis. Sa réponse, sur l'air de *Marianne étoit coquette.*

Pour nouvelle, et qui n'est point fausse,
D'Amadis Oriane est grosse
Et Mabile en a le secret,
Qui répond à qui le demande,
Qu'elle a toujours cru sur ce fait
Qu'à tel saint viendroit telle offrande.

De Danemark la demoiselle,
Autant que Mabile fidèle,
Peu scrupuleuse par bonheur,
Attend, dit-on, que l'enfant sorte,
Pour l'emporter à Mirefleur
Et l'exposer à quelque porte.

Réponse à une pareille question un autre jour.

Sur le même air.

Amadis, par les soins d'Urgande,
Avec sa race belle et grande,
Dans l'île ferme dort enfin,
Comme aussi le nain et Carmelle,
Maître Élisabeth, Gandalin
Et la danoise damoiselle.

Maintenant un épais nuage
Nous cache palais et village,
Enveloppe bêtes et gens;
Mais Urgande nous fait promesse
Qu'on les reverra dans le temps
Que viendra Lizvard de Grèce.



1327. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 29 octobre 1694.

On me dit, hier, que votre mariage étoit refait, c'est-à-dire qu'on avoit envoyé des conditions à madame de Grignan, qu'elle auroit tort de ne pas accepter; et comme je suppose qu'elle ne peut avoir tort, je conclus que vous vous mariez [1], et je m'en réjouis avec vous, ma chère amie.

Le roi est à Choisy pour jusqu'à samedi; tout le monde revient en foule; l'armée de Flandre est séparée. Nous n'aurons madame de Louvois et M. de Coulanges que le 8 du mois qui vient; ils ont M. de Souvré et madame de Courtenvaux pour augmentation de bonne compagnie. La maréchale de Villeroi est par-

1. Il s'agit toujours du mariage du marquis de Grignan, avec mademoiselle de Saint-Amand.

tie pour passer tout son hiver à Versailles avec sa belle-fille ; nous avons cru être fort fâchées de nous séparer. Au reste, Madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer ; c'est un portrait de madame de Maintenon, fait par Mignard ; elle est habillée en sainte Françoise romaine[1]. Mignard l'a embellie ; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse ; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire : des yeux animés, une grâce parfaite, point d'atours, et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait aussi un fort beau du roi[2] ; je vous envoie un madrigal que mademoiselle Bernard fit impromptu en voyant ces deux portraits ; il a eu beaucoup de succès ici : vous jugerez si nous avons raison. Mademoiselle de Villarceaux est morte de la petite-vérole, sans confession et sans avoir eu le temps de déshériter ses cousines[3]. Madame d'Épinoi, la prin-

1. Dame romaine, institutrice de la congrégation des Oblates, auxquelles Baillet donne aussi le nom de Collatines.

2. Ce portrait de Louis XIV a été gravé par Jean Roullet.

3. Mademoiselle de Villarceaux, morte au mois d'octobre 1694 laissoit 40 ou 50 000 écus. Ses cousines étoient mesdames de Marey et de Grancey.

cesse[1], est accouchée d'un fils ; et depuis ce grand jour on ne cesse de tirer et de boire à la place Royale. Adieu, ma chère amie.



1328. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, le 16 novembre 1694.

Je ne sais, Madame, où cette lettre que je vous adresse, trouvera présentement mon cousin ; la voilà toute pleine de bagatelles bien indignes des relations qu'il nous fait tous les jours de son voyage. Je ne sais si vous vous souvenez de votre dernière lettre, et avec quel agrément et quelle politesse vous vous excusez d'avoir montré une des miennes ; et comme vous m'assurez que, puisque le monde n'en a point vu, c'est signe que je n'ai point écrit ; et tout ce que vous me dites sur cela, je voudrois en être digne, mon amie ; et je vous plains de ne point recevoir de vos lettres : voilà tout ce que je puis vous dire. Je crois que rien ne peut plus empêcher que nous ne fassions notre mariage ; tout enfin est réglé : il

1. Élisabeth de Lorraine Lillebonne, mariée à Louis de Melun, prince d'Épinoi, le 7 octobre 1691.

me paroît que tous les acteurs nécessaires à cette cérémonie s'assembleront de tous côtés entre-ci et quinze jours. M. de Grignan a eu des étourdissements qui nous ont fait peur, à cause de l'horrible chute qu'il a faite : ce fut un miracle qu'il n'eût pas la tête cassée. Et le vingt-unième jour, il eut les vapeurs que je vous dis; mais on nous assure que ce n'est rien : il vous fait mille et mille compliments; il disoit, l'autre jour, qu'il vouloit vous écrire; je lui ai promis de vous le mander.

Adieu, ma très-aimable amie; quand je ne vous nomme point Pauline, c'est ma faute, car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge; elle vous conjure de ne la pas oublier.



1329. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 17 novembre 1694.

Me voici bien arrivé et bien rendu dans mon aimable appartement, d'où je vous écris, mon adorable gouvernante, pour vous faire tous mes compliments sur le mariage de M. le marquis de Grignan, qu'on dit être non-seu-

lement résolu et réglé, mais peut-être fait et parfait présentement : vous croyez bien que je souhaite que vous en soyez tous bien contents ; et mes souhaits sont assurément des plus sincères, puisque personne ne s'intéresse plus que je ne le fais à tout ce qui regarde la bonne et illustre et ancienne maison des Adhémar, entée sur Castellane ; Dieu leur conserve *ad multos annos* [1] leurs beaux et magnifiques châteaux ; et que, sur toute chose, ils n'y fondent jamais d'hôpital, car tôt ou tard l'hôpital porte guignon. Je n'ai point erré, quand je vous ai mandé que l'église de celui de Tonnerre étoit de soixante-trois toises de long : on la dit de la longueur de Notre-Dame de Paris ; mais elle n'est pas desservie comme celle de Grignan ; on n'y voit point ce chapitre vénérable, qui m'a donné de l'émotion, toutes les fois que je l'ai vu, et tant de respect pour ses fondateurs. J'arrivai ici samedi au soir. Madame la maréchale de Villeroi est venue pour voir madame de Louvois, et je m'en vais demain avec elle à Versailles et peut-être de là à Pontoise, pour me redonner à tous mes illustres amis. Je ne sais quand je reviendrai ; et c'est ce qui fait que je vous écris aujourd'hui, et pour vous, et pour tout

1. Pendant un grand nombre d'années.

ce qui est marié et ce qui ne l'est pas dans le royal château que vous habitez. Mais comme il est impossible de faire son thème en tant de façons, je vous remets, ma très-belle, tous mes compliments pour les distribuer, et je vous supplie de n'épargner aucuns termes pour bien faire connoître tous les sentiments de mon cœur et de mon âme. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges : je l'ai retrouvée avec ses maux d'estomac et ses justes craintes de ne point rattraper son premier état; elle continue les remèdes de Carette. Dieu veuille qu'elle s'en trouve mieux qu'elle n'a fait jusques ici; mais, selon toutes les apparences, elle ne pourra pas se dispenser d'aller à Bourbon ce printemps. Je suis très en peine d'elle, et son état trouble bien la perfection du mien, car je me porte à merveille et de corps et d'esprit; mais gare la goutte, qui me prit, si vilainement, le 20 décembre de l'année passée. Adieu, ma très-belle; je suis mille fois plus à vous qu'à moi-même. La maréchale de Villeroi vous prie de trouver bon que tous ses compliments pour vous et pour tout ce qui s'appelle Grignan passent par mon canal; elle n'est pas *écriveuse* de son naturel; mais elle sait penser et parler, comme si elle écrivoit. Vous devez être assurément très-contente de la manière dont elle parle de tout ce

qui vous regarde, et de la chaleur avec laquelle elle relève les sottises et les dits du vulgaire[1].



1330. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 novembre 1694.

Il y a quinze jours, mon amie, que je ne vous ai écrit ; je vous en avertis, de peur que vous ne vous en aperceviez pas. Je n'avois point reçu de vos lettres, et cela me faisoit craindre que vous ne voulussiez plus les miennes. Êtes-vous à la noce? y serez-vous bientôt? Je veux savoir ce qui vous regarde tous, parce que j'y prends un véritable intérêt. Toute la troupe de Tonnerre est revenue dans une parfaite santé. M. de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour : il paroît dans le monde un livre imprimé de ses chansons, et, à la tête de ce livre, un éloge admirable de sa personne : on dit qu'il est né pour les choses solides et pour les frivoles; on montre les preuves des dernières. Il est très-touché de cette aventure, que j'ai encore aggravée par ne la pouvoir

1. Sur la mésalliance du marquis de Grignan qui épousoit mademoiselle de Saint-Amand.

prendre sérieusement: à tout cela je réponds : *Chansons, chansons*. Il est allé à Versailles et de là à Saint-Martin; il faut espérer qu'il se consolera d'avoir fait ce livre par en faire un second, avant que sa jeunesse se passe. Vous voulez que je vous dise des nouvelles de ma santé: mon amie, elle n'est, en vérité, point bonne. Carette me donne tout ce qu'il veut et j'avale ses remèdes, sans confiance et sans succès; mais je crois que ce seroit encore pis de changer tous les jours de médecin: il faut prendre patience et être bien persuadée qu'on ne meurt que quand il plaît à Dieu.

Voilà des vers que l'abbé Têtu m'a prié de vous envoyer; ils sont de sa façon. Le bruit court que le marquis de Mouy aura la maison du Pipaut; on dit qu'il fait habiller un de ses laquais en cerf et qu'il le court toutes les nuits, avec un cor: que vous semble de cet équipage de chasse? M. de Harlay n'est point encore de retour de ses négociations: tout le monde désire la paix et l'espère peu. Voilà encore des vers de mademoiselle Bernard: malgré toute cette poésie, la pauvre fille n'a pas de jupe; mais il n'importe, elle a du rouge et des mouches. Adieu, ma belle amie; ne m'oubliez pas, je vous en conjure.





1331. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 26 novembre 1694.

J'ai envoyé à Versailles la lettre que vous m'avez adressée pour M. de Coulanges; il y est établi depuis son retour : j'ai été bien tentée d'ouvrir cette lettre; mais la discrétion l'a emporté sur l'envie que j'ai toujours de voir ce que vous écrivez: tout devient or entre vos mains. Je suis très-obligée à M. de Grignan de se souvenir encore de moi : sa chute me met tout à fait en peine; et je vous prie, ma belle, de me bien mander de ses nouvelles, parce que j'y prends un très-sincère intérêt.

Les vers que j'ai envoyés à la cour ont été fort bien reçus: la personne à qui ces vers s'adressoient m'a écrit la plus aimable lettre du monde; vous en jugerez par son effet, puisque, sans ma mauvaise santé, qui me rend si difficile à changer de lieu, je serois partie sur-le-champ pour Versailles. J'avale sans fin des gouttes de Carette; et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font point de mal : il y a peu de remèdes dont on en puisse dire autant. Au reste, j'allai voir hier la ma-

réchale d'Humières; elle demeure dans une vilaine maison au faubourg Saint-Germain, où il n'y a place que dans la cour pour mettre son dais. La duchesse d'Humières, de son côté, occupe une autre maisonnette dans l'Ile. Si la maréchale avoit un peu de courage, en attendant mieux, elle auroit bien donné la préférence à un couvent.

M. Du Maine vient coucher, aujourd'hui, à l'Arsenal[1]; il y doit donner à souper à toutes les dames qui l'habitent: la jeune madame de La Troche y brillera, car elle est la beauté de ce lieu. Madame de Boisfranc a la petite vérole; le fils de M. le premier président l'a aussi; enfin, tout en est rempli. Je vous ai mandé l'affliction de M. de Coulanges au sujet de ses chansons, qui ont été même assez mal choisies à l'impression. On a mis son éloge à la tête du livre; comme il ne pouvoit plus lui arriver que ce malheur, il y a été aussi sensible que ce capitaine, qui, après avoir vu mourir son fils et perdu la bataille de sang-froid, pleura seulement la mort de son esclave[2]. Madame de Montespan est de retour ici; elle a donné un lit de quarante mille écus à M. Du Maine, et

1. Il venoit d'être nommé grand maître de l'artillerie de France.

2. Psammenite, roi d'Egypte. Voyez ce fait raconté par Montaigne, livre I, chapitre II.

trois autres encore très-magnifiques. Elle donne ses perles à madame la Duchesse (de Bourbon). Adieu, ma chère amie; dites bien des choses pour moi à toute votre belle et bonne compagnie, et surtout ménagez-moi bien les bonnes grâces de la charmante Pauline.



1332. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 10 décembre 1694.

Je viens de passer encore quinze jours sans vous écrire; mais je garde mes excuses pour quand je vous écris, car mes lettres ne peuvent être que tristes et ennuyeuses : je perds tous mes amis et amies. La mort du maréchal de Bellefonds[1] m'a donné une véritable douleur : je suis la dernière visite qu'il a faite; je le vis en parfaite santé, et six jours après il étoit mort. On dit que c'est d'un abcès dans le genou, et que si on le lui avoit percé, on lui auroit sauvé la vie; mais vous n'êtes pas la dupe de ces sortes de repentirs : il faut partir quand l'heure est venue. Sa famille est dans une désolation digne

1. Le 5 décembre 1694.

de pitié ; pour moi, je sens très-vivement cette perte : ajoutez à cette mort celle de mademoiselle de Lestranges[1], qui étoit mon amie depuis vingt-cinq ans, et vous ne serez pas surprise de la noirceur de mes pensées. Ma santé est assez mauvaise ; Carette exerce son art très-inutilement sur ma personne. Il me donna, il y a quelques jours, une médecine qui me fit de très-grands maux ; mais il dit, comme à don Carlos, *tout est pour mon bien*[2]. J'ai des journées assez bonnes, et puis des retours de coliques plus violents que jamais ; je suis résolue à ne plus faire de remèdes et à vivre avec ce mal, tant qu'il plaira à Dieu : le pis qu'il en puisse arriver, arrive si tôt, même avec une bonne santé, que l'événement ne vaut pas qu'on s'en tourmente ; il n'y a que les douleurs qui sont redoutables.

Vous voyez, mon amie, par le récit de tous mes ennuis, quelle est ma confiance en votre amitié. Je sens, cependant, le plaisir de vous savoir tous dans la joie. M. l'abbé de Marsillac me dit, hier, des biens infinis de M. et de madame de Saint-Amand, et de ma-

1. Mademoiselle de Lestranges étoit de la maison de Saint-Nectaire. Elle vivoit depuis longtemps dans la retraite et dans la dévotion.

2. C'est ce que disoit à ce jeune prince, en se mettant en devoir de l'étrangler, le bourreau que lui envoyoit son père Philippe II.

dame la marquise de Grignan leur fille : il les a vus à Vincennes. Il dit que ce sont les plus honnêtes gens qu'il est possible et qu'ils vous ont élevé un chef-d'œuvre; enfin, il passa bien du temps à me chanter leurs louanges et je vous assure qu'il ne m'ennuya pas, car je prends un très-sincère intérêt à tout ce qui a rapport à vous et à ce qui vous touche. Je vous demande en grâce de faire bien des compliments de ma part à M. et madame de Grignan : je suis trop triste et trop malade pour écrire à tout autre que vous; vous vous passeriez peut-être bien de cette préférence. M. de Coulanges est toujours à la cour. M. de Noyon y fait une figure principale; il est le seul présentement qui y soit et la cour a toujours besoin d'un pareil amusement. Il sera reçu lundi à l'Académie[1]; le roi a dit qu'il s'attendoit à être seul ce jour-là.

1. François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon, de l'Académie françoise. Ce fut l'abbé de Caumartin qui lui répondit comme directeur; il eut le malheur, ou plutôt le plaisir de voir que chaque phrase de l'éloge magnifique qu'il en faisoit, paroissoit une épigramme. Le discours de cet abbé est curieux; le persiflage s'y montre, en effet, très-clairement : l'encens ne pouvoit tromper que l'idole. On peut en juger par ceci : Après avoir dit que c'étoit le roi qui avoit voulu que M. de Noyon fût nommé, il ajoute : « Il sait ce que vous valez; il vous connoît à fond; il aime à vous entretenir, et lorsqu'il vous a parlé, une joie

L'abbé Têtu se trouva ici, lorsque je reçus votre dernière lettre ; il fut fort touché du bon accueil que vous avez fait à ses stances[1] ; il vous envoie une dissertation sur Montaigne. Je ne veux pas oublier, mon amie, que l'on m'obligea, il y a quelques jours, en très-bonne compagnie, à dire tout ce que je savois de la charmante Pauline ; mon cœur avoit tant de part dans le portrait que j'en fis, qu'en vérité, je crois qu'il lui ressembloit ; au moins, dit-on, qu'une telle personne devoit être cherchée au bout du monde par tout ce qu'il y avoit de meilleur. Je crois que nous aurons M. et madame de Chaulnes à la fin de ce mois. Le maréchal de Choiseul a exécuté vos ordres ; c'est une vérité, je ne le vois plus : il dit qu'on l'a averti qu'il se rendoit ridicule par aller souvent chez des femmes ; je lui ai laissé croire qu'on ne le trompoit pas, et, enfin, j'en suis quitte pour une visite la semaine. Il a fait des merveilles pour le pauvre maréchal de Bellefonds ; il n'y a que lui qui parle au roi pour toute cette famille. Adieu, ma très-chère ; em-

se répand sur son visage, dont tout le monde s'aperçoit.... » Malgré l'espèce de notoriété des ridicules de l'évêque de Noyon, d'Alembert a essayé de prouver qu'on les avoit chargés.

1. L'abbé Têtu avoit fait des stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture et des Pères.

brassez toujours la belle Pauline pour l'amour de moi : voyez comme j'abuse de vous, de vous demander des choses si difficiles.



1333. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA COMTESSE DE GUITAUD[1].

Grignan,.... décembre 1694.

Je vous ai écrit la dernière, ma chère Madame, je vous demandois même une suite de vos bontés pour mes affaires, qui sont quasi devenues les vôtres ; mais il ne faut pas compter juste avec vous. Vous avez une règle de ne point perdre le temps et de retrancher toutes les paroles inutiles, qui coupe la gorge à vos pauvres amies, qui seroient ravies de vous entendre quelquefois. Il faut, cependant, vous faire justice : c'est que, sans le dire, vous faites sûrement ce que l'on vous demande; mais vous ôtez le plaisir de le savoir par vous-même et de vous en remercier. Par exemple, Madame, je vous écrivis cet été, je vous disois que j'avois quitté toutes les misères de Paris, pour venir

1. Cette lettre, qui faisoit autrefois partie des archives du château d'Époisse, ne s'y trouve plus. Nous la réimprimons d'après l'édition de 1814.

respirer un peu plus doucement avec ma fille; je vous suppliois, en même temps, d'ordonner à M. Boucard de vous donner une entière connoissance des réparations que mon fermier a faites à Bourbilly, et de faire de vous, Madame, et de votre bonté, comme si j'étois dans le pays, hormis que vous avez mille fois plus de mérite et que vous êtes cent fois plus habile. Je ne rabattrai rien de ce calcul. Je mandois, en même temps, à Boucard, que je ne passerois rien à mon fermier de tout le mémoire qui montoit à neuf cents francs, que vous n'eussiez pris la peine de le faire examiner et de l'arrêter: voilà ce que je souhaitois et j'en suis encore là; car du terme de Saint-Jean passé, je n'ai touché que huit cents livres. Ces diminutions font de grands mécomptes. J'espérois même que notre bon curé, M. Tribolet, feroit un petit tour sur les lieux. Enfin, ma chère Madame, ayant su que vous n'êtes point encore à Paris et que l'on doute même si vous y reviendrez, je vous écris cette lettre par Lyon, droit à Semur, pour vous dire que je vous demande encore toutes ces bontés et de vouloir bien me répondre, avec cette charité qui fait le fondement de toutes mes importunités, et puis je prendrai la confiance de vous parler un peu de ce qui se passe ici.

Il y a près d'un an que l'on parle d'un mariage pour le marquis de Grignan; c'est la fille

d'un fermier général, nommé Saint-Amand. Vous ne doutez pas qu'il ne soit fort riche : il avoit une commission à Marseille pour les vivres ; sa fille aînée a dix-huit ans, jolie, aimable, sage, bien élevée, raisonnable au dernier point. Il donne quatre cent mille francs comptant à cette personne, beaucoup plus dans l'avenir : il n'a qu'une autre fille. On a cru qu'un tel parti seroit bon pour soutenir les grandeurs de la maison, qui n'est pas sans dettes, principalement celle de madame de Vibrai, fille du premier mariage, qui presse fort. M. de Pontchartrain est entré dans cette affaire avec beaucoup d'amitié, M. le lieutenant civil aussi ; ils ont fait le contrat à Paris, où le père étoit allé ; il l'a signé et le lieutenant civil, qui avoit une bonne procuration. Le père et le contrat sont ici ; sa femme et sa fille s'y sont rendues de Montpellier ; et, enfin, Madame, après avoir vu et admiré pour plus de cinquante mille francs de linge, d'habits, de dentelles et pierreries, qu'il donne encore fort honnêtement, après huit ou dix jours de séjour ici pour faire connoissance, le marquis et cette fille seront mariés dimanche 2[e] jour de l'année 95. Voilà, Madame, comme nous passons cet hiver, sans être sortis de notre château, où l'on a seulement les deux prélats et M. de Montmort, qui a commencé toute cette affaire.

Je vais vous faire perdre un quart d'heure de votre temps, Madame, pour lire cette longue lettre, et vous apprendre de quelle manière il a plu à la Providence de disposer de l'établissement de cette maison et de notre séjour en ce pays. Si vous me faites l'honneur de répondre, adressez votre lettre à Paris, à l'hôtel de Carnavalet. Boucard me les envoie par Lyon, mais il est plus sûr de faire comme je dis.

Adieu, Madame, ma chère Madame, l'objet de mon estime et de mon envie. Ma fille me prie de vous assurer de ses très-humbles services et de vous dire qu'elle espère que bientôt vous aurez une pareille occupation.



1334. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le dernier jour de l'an 1694.

Me voici enfin dans la grande ville, où je n'ai pas fait un grand séjour depuis quatre mois; car vous saurez, Madame, que depuis mon retour de Tonnerre, j'ai partagé, six semaines durant, mes faveurs entre Versailles et Saint-Martin, où j'ai mené assurément une vie fort agréable.

Mais, enfin, me voici : il faut un peu se rendre à ses *femmes* et à ses amis de Paris, et ne pas abandonner tout à fait ses parents et ses anciennes connoissances. Tout le monde me dit que je me porte si bien, que j'ai le teint si frais et que je suis si jeune, que, *par saint Jean, je le crois*. Enfin, voilà le 20 décembre passé et je suis sur mes pieds comme un autre. C'est dommage que la saison soit aussi avancée ; car si j'avois pu prévoir une santé aussi parfaite, quand j'étois à Anci-le-Franc, *ma foi, ma foi jurée*, j'aurois pris la diligence de Lyon, en passant chemin, et à l'heure qu'il est, je chanterois : *Hymen Io, ô hyménée*[1]. N'est-il pas vrai, tous mes adorables Grignan, que vous m'auriez bien reçu dans votre magnifique château et que vous m'auriez admis à votre noce ? A quoi en êtes-vous ? est-ce fait ? la victime est-elle immolée ? et le sacrificateur a-t-il bien fait son devoir ? Faut-il vous faire à tous des compliments en forme et séparément ? Je crois, en vérité, que vous ne le voulez pas et que madame de Sévigné voudra bien, quand vous serez tous assemblés, vous faire la lecture de cette mauvaise lettre, pour distribuer, selon

1. Vers d'une chanson de Coulanges : voyez le Recueil imprimé p. 6. C'est aussi une allusion au mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand.

les rangs, toutes les assurances de mes respects, de mes obéissances, de mes services et de mon très-sincère attachement pour toute l'illustre maison des Adhémar entée sur Castellane, dont je souhaite la prospérité *ès siècles des siècles.*

Monsieur le Marquis, il ne faut point lanterner, il nous faut promptement un bel enfant de votre façon, et par là élever tous vos parents et leur donner la qualité de *grands;* pour moi, je ne désespère point du tout de voir les enfants de vos enfants; et si ce bonheur m'arrive, je me flatte que vous voudrez bien me présenter à eux, comme ayant l'honneur d'être neveu de leur quatrième aïeule.

Mais, Monsieur le Comte, comment vous portez-vous? vos étourdissements continuent-ils? Je suis, en vérité, très en peine de vous, sans croire qu'il vous puisse mésarriver d'une chute que vous avez faite, il y a déjà si longtemps; conservez-vous bien, au nom de Dieu, et que cela vous serve à ne pas négliger, dans les occasions, la main de quelqu'un pour vous soutenir; quant à moi, je suis toujours sur le poing de mon écuyer et je m'en trouve fort bien.

Mais, mon aimable chevalier, faut-il que je vous voie toujours avec la goutte? J'en suis, en vérité, au désespoir. Je n'ai rien à dire à la

goutte; mais pour à mes épaules et à mes bras, j'ai fait l'expérience d'un remède nouveau, dont je me trouve à merveille. Il faut, sans autre cérémonie, faire mettre, en plusieurs doubles, un linge sur la partie affligée et se faire repasser comme du linge, avec le fer à repasser. Je fus, dernièrement, attaqué à Versailles, je criois l'épaule : on mit, en même temps, les fers au feu, et les femmes de chambre de madame de Saint-Géran me repassèrent, que rien n'y manqua : oncques depuis je n'ai crié l'épaule; et voilà comme j'en userai à l'avenir pour tout ce qui s'appellera rhumatisme. Il est, au surplus, de la prudence que le fer ne soit pas trop chaud.

Pour vous, Madame la Comtesse, je suis assuré que vous êtes plus belle que jamais : je vous fais tous mes compliments et tous mes remerciements de la bonne et aimable lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire; vous ne devez jamais douter que je n'approuve tout ce que vous approuvez, et que je ne sois fort content de voir entrer dans votre maison une belle-fille, dont j'entends dire tant de merveilles. Il n'y a pas deux avis sur son aimable figure et sur ses manières nobles et polies, qui font honneur à son éducation. J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous voir tous ensemble; mais encore

faut-il que je fasse ma révérence à ces illustres prélats et à M. de La Garde, et que je leur fasse aussi mon petit compliment.

Pour vous, charmante Pauline, il faut vous souhaiter un mari, et un mari digne de vous; dès que je fais ce souhait, vous voyez bien que je ne veux point vous être de quelque chose de plus d'un côté; non, en vérité, j'aimerois mieux avoir perdu mon petit doigt, je vous l'ai déjà dit.

Je reviens maintenant à vous, adorable gouvernante, pour vous remercier de la lecture que vous venez de faire, et pour vous assurer que je vous honore et que je vous aime toujours plus que ma vie. Maintenant que je suis à Paris et que j'y serai quelque temps, j'espère que nous aurons plus de commerce ensemble; car, en vérité, il n'y a pas moyen d'écrire au pays d'où je viens. J'ai mis dans ma hotte toute la *maisonnée* d'Armagnac, qui m'occupe encore beaucoup; c'est tout vous dire, qu'on me donna, dernièrement, à conduire à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroi, de La Feuillade et mademoiselle d'Armagnac, et que j'étois avec elles en cinquième sur le premier banc de la loge, et, pour comble de bonheur, que c'étoit *Cinna* qu'on joua, dont je fus plus charmé que jamais.

Que de détails et de jolis détails j'aurois à

vous conter! Mais ce sera pour une autre fois, ma lettre est assez longue.

Nos Chaulnes sont en chemin et arrivent incessamment; c'est encore une raison qui m'a ramené ici, que leur retour. Aimez toujours votre petit cousin, ma très-aimable gouvernante, et croyez-moi plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire. Je ne finirai point sans saluer M. le doyen à la tête de son vénérable chapitre, sans caresser mademoiselle de Martillac, ni sans escamoter un *croustillantes*[1], qui retentisse aux quatre coins du château; il faut encore que j'ajoute ici un remerciement d'un plaisir que vous nous faites sans le savoir. Le chevalier de Sanzei, fort joli et filleul de madame de Grignan, est ici; et ne sachant où le gîter, l'abbé Bigorre nous a bien voulu ouvrir la chambre du marquis de Grignan, que nous avons meublée et où nous l'avons établi pour le peu de temps qu'il a à être ici. Nous avons cru que vous le trouveriez bon; il n'y fera pas grande ordure, comme vous pouvez croire, par le soin que nous prendrons de ses journées. Adieu, ma très-adorable; quand une fois je vous écris, je ne puis finir. La maréchale de Villeroi n'est pas *écriveuse;* ainsi, il

1. Petite croûte qu'on s'amuse à ronger en buvotant; celles d'Aix avoient une grande réputation et produisoient beaucoup de bruit lorsqu'on les mangeoit.

faut, tous tant que vous êtes, que vous soyez aussi contents de tous les compliments qu'elle m'a ordonné de vous faire de sa part, sans ménager aucuns termes, que si elle vous avoit écrit à tous en particulier; elle est pour vous envers tous et contre tous, et parle très-dignement de vous et de tout ce que vous faites.



1335. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 janvier 1695.

Je vous remercie, mon amie, de m'avoir appris la conclusion de votre roman; car tout ce que vous me mandez est romanesque. L'héroïne est charmante; le héros, nous le connoissons; ce qui me paroît, c'est que vous ne faites point de légers repas, comme faisoient tous ces princes et princesses. Je suis ravie que M. de Grignan se porte bien; cette circonstance n'a pas été inutile pour l'agrément de la fête. J'appris hier votre mariage à madame de Chaulnes, qui est arrivée en très-bonne santé et qui n'en dit pas moins : *Jésus Dieu! ils sont donc mariés*, que si elle n'en avoit jamais entendu parler. Elle avoit couché

à Versailles; elle y avoit vu madame de Chevreuse et toutes ses amies. On ne peut être plus remplie qu'elle l'est de tout ce qu'on lui a conté de la mort de M. de Luxembourg[1] : si vous étiez ici, mon amie, elle vous diroit bien : *Gouvernante, il est mort bien chrétiennement; Monsieur a presque toujours été dans sa chambre.* Ce qui est de vrai, c'est que le P. Bourdaloue a dit qu'il n'avoit pas vécu comme M. de Luxembourg, mais qu'il voudroit mourir comme lui.

Madame de Maintenon se porte bien; elle a été assez mal; elle sort maintenant tous les jours pour aller à Saint-Cyr. J'eus hier une des *Andromaques*[2] de ce temps. La maréchale d'Humières donna ses rendez-vous dans ma chambre à M. Tréville et à l'abbé Têtu; elle nous apprit qu'elle ne voyoit plus la duchesse d'Humières; qui l'eût cru, que les intérêts pussent faire une telle désunion?

Le bruit court ici que la princesse d'Orange[3] est morte; mais cette nouvelle auroit besoin

1. Le maréchal de Luxembourg mourut à Versailles le 4 janvier 1695, âgé de 67 ans.

2. Une des veuves.

3. Marie Stuart, fille de Jacques II, ex-roi d'Angleterre, et femme de Guillaume III, roi d'Angleterre, lequel n'étoit appelé alors à la cour que du nom de prince d'Orange.

d'une plus grande confirmation. La capitation[1] est enfin passée et réglée. J'ai toujours oublié de vous faire les compliments de l'abbé Têtu, et à toute la maison de Grignan. Adieu, ma très-aimable : je vous embrasse, je vous aime et vous désire toujours. M. de Coulanges n'habite plus que la cour; on ne dira pas qu'il est mené par l'intérêt : quelque pays qu'il habite, c'est toujours son plaisir qui le gourverne, et il est heureux ; en faut-il davantage?



1336. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Comptez, Madame, qu'on ne songe point ici qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde. Vous ne me faites pitié, où vous êtes, que par les réflexions que vous vous amusez à faire sur des morts, dont ici on ne se souvient plus du tout. Les meilleurs amis de M. de Luxembourg s'assemblent encore souvent; le prétexte est de le pleurer, et ils boivent, ils

1. Cet impôt fut établi en 1695, et ne devoit être perçu que jusqu'à la paix. Il fut alors remplacé par la contribution personnelle.

mangent, rient, se trouvent de bonne compagnie; *et de Caron pas un mot.* C'est ainsi qu'est fait le monde, ce monde que nous voulons toujours aimer. On parle à peine encore de la princesse d'Orange[1], qui n'avoit que trente-trois ans, qui étoit belle, qui étoit reine, qui gouvernoit et qui est morte en trois jours. Mais une grande nouvelle, c'est que le prince d'Orange est malade, très-assurément; la maladie de la reine sa femme étoit contagieuse; il ne l'a point quittée et Dieu veuille qu'elle ne l'ait pas quitté pour longtemps!

Il se passa, hier, une belle et magnifique scène à l'hôtel de Chaulnes; MONSIEUR y passa presque toute la journée, avec ses bontés et ses agréments ordinaires pour la maîtresse de la maison. L'appartement de cette duchesse est dans le point de la perfection; depuis le salon jusques au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas galonnés d'or que vous connoissez; on a fait, dans la chambre du lit, une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire; il y avoit de gros feux partout et des bougies en si grande quantité, qu'elles auroient obscurci le soleil, s'ils s'étoient trouvés ensemble. Madame de

1. Morte le 7 janvier 1695.

Chaulnes est allée, ce matin, rendre la visite à MONSIEUR, et ensuite à Versailles pour quelques jours; c'est ce qui l'a empêchée de vous écrire. Il n'y a de plaisirs qu'à Grignan, mon amie; mais ce qui est triste, c'est qu'il n'y en a point pour nous à Paris, quand vous êtes à Grignan. Je révère et estime tout ce qui habite ce beau château. M. le marquis de Grignan m'a écrit la plus jolie lettre qu'il est possible : elle a été trouvée telle par les connoisseurs. Rendez-moi de bons offices auprès de madame sa femme; mais, mon amie, rendez-m'en de bons auprès de vous, je vous en supplie. On parle ici tous les jours de l'aimable Pauline, et toutes ses amies s'en souviennent si tendrement, qu'elle est une ingrate si elle ne s'en soucie plus; mais pourvu qu'elle ne m'oublie pas, je lui pardonne tout le reste. La petite duchesse de Sully, qui est à mon gré la vieille, vient de m'envoyer prier de vous faire à tous mille compliments de sa part. Aimez-moi toujours, je vous en conjure, ma chère amie.





1337. — DE M. DE COULANGES
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Mon Dieu, les bonnes lettres que les vôtres, ma très-aimable gouvernante, et que les détails me font plaisir! J'ai vu toutes vos noces, comme si j'y avois assisté ; j'ai vu ce beau château illuminé, toute la compagnie qui le remplissoit, les belles hardes et tous les ajustements de la mariée ; ces trois tables somptueusement servies dans la galerie ; tous les appartements richement meublés et éclairés ; j'ai même entendu la musique ; en un mot, par vos détails aimables, je n'ai rien perdu et ils m'ont tiré de la peine où j'étois de voir les tables servies dans la galerie en ce temps-ci : j'en trouvois la séance bien froide ; mais les deux cheminées dont vous me parlez m'ont réchauffé l'imagination ; et je me suis trouvé à ce festin nuptial, sans autre incommodité que d'y avoir trop mangé, car jamais je ne fis meilleure chère[1]. Vous vous êtes, en vérité, acquittée des détails à merveille ; mais

1. Par cette analyse, on a, en quelque sorte, la lettre de madame de Sévigné, lettre qui est malheureusement perdue.

qui m'apprendra si véritablement nous avons une marquise de Grignan et si nous pouvons espérer des neveux dignes de nos ancêtres? Qu'on m'assure au moins que la première nuit des noces du marquis ne ressembla point à la première nuit des noces de monsieur son père, et je me le tiendrai pour dit.

Pour moi, je fais toujours la même vie, ma très-aimable marquise, tantôt à Versailles et tantôt à Paris, et toujours en bonne compagnie. Je partage à Paris mes nuits entre mes deux *femmes;* car j'en passe bien autant au quartier de Richelieu [1] que dans la rue des Tournelles [2]; bien m'en a pris par les temps horribles que nous avons eus, car il n'y alloit pas moins que de la vie à courir les rues, et principalement la nuit.

Nous avons enfin ici les bons Chaulnes, tout comme vous les avez jamais vus et toujours aussi disposés à faire bonne chère à leurs amis; ils sont arrangés à merveille dans leur hôtel; et la duchesse, toujours si opposée aux changements qu'on y veut faire, est toujours ravie, quand elle arrive de Bretagne, de les trouver faits et est toute la première à les approuver. MONSIEUR, que vous savez qui est

1. C'est-à-dire à l'hôtel de Louvois.
2. Madame de Coulanges habitoit rue des Tournelles.

passionné pour elle, la vint voir hier et lui fit une visite, la plus aimable qu'on puisse faire. Madame de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme vous pouvez croire. Pour moi, je ne me trouvai point à l'hôtel de Chaulnes quand MONSIEUR y vint, parce que je dînois au faubourg Saint-Germain; mais j'y arrivai assez tôt pour trouver encore des feux d'un très-bon air dans toutes les cheminées et toutes les marques d'une riche maison, où l'on sait vivre à la grande : MONSIEUR fut voir encore madame de Rohan, qui est en couche, et la princesse d'Épinoi la douairière, qui a été malade.

La mort de la princesse d'Orange fait toujours faire beaucoup de raisonnements; mais, hier encore, il y avoit des parieurs qui soutenoient qu'elle n'étoit point morte; quoi qu'il en soit, il est résolu par le roi son père, qu'il ne recevra point de visites et qu'on n'en portera point le deuil. Mademoiselle d'Hocquincourt épouse le marquis de Feuquières et madame de Bracciane[1] donne de petits bals, qui finissent à dix heures du soir; on y voit toutes les héritières à marier, et c'est à ceux qui y prétendent à les aller faire danser. Voilà toutes nos nouvelles.

1. La duchesse de Bracciano fut depuis la fameuse princesse Des Ursins, qui gouverna l'Espagne sous Philippe V.

Je m'en vais de ce pas dîner à l'hôtel de Chaulnes; le mari et la femme s'en vont après dîner à Versailles; pour moi, je suis fort prié d'aller à Saint-Martin et je ne sais si je n'irai point dimanche, avec M. le duc de Montmorency, qui a fait espérer au cardinal qu'il m'y mèneroit; c'est toujours une très-bonne maison, en quelque saison que ce soit et quelque temps qu'il fasse. Adieu, ma très-adorable; je vous remercie d'avoir si bien distribué tous mes compliments : je vous supplie de continuer et d'être très-persuadée que personne au monde n'est plus à vous que j'y suis, ni avec un plus tendre attachement. Madame d'Armagnac m'a envoyé son portrait et ceux de ses deux filles[1]; vous croyez bien qu'il a fallu leur faire place; mais ne soyez point en peine pour votre portrait, il occupe toujours le même lieu et tient à mon cœur, ce qui est bien plus vous dire qu'à fer et à clou. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle commence à manger un peu plus qu'elle ne faisoit.

1. Madame la duchesse de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac.





1338. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, ce 3 février 1695.

Ah ! ne me parlez point de madame de Meckelbourg [1], je la renonce : comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on étoit accablé dans ces derniers temps ? Mais comment peut-on vouloir paroître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au delà du tombeau, comment veut-on lui paroître la plus avare personne du monde? Avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien, avare pour elle-même, puisqu'elle se laissoit quasi mourir de faim ; et en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paroître aux yeux du public l'avarice même? Ma chère Madame, je parlerois un an sur ce sujet ; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain, et c'est m'offenser personnelle-

1. Sœur du maréchal de Luxembourg. Elle mourut à l'âge de 70 ans, presque en même temps que son frère.

ment que d'en user comme vient de faire madame de Meckelbourg; nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs; je la renonce, qu'on ne m'en parle plus.

Parlons de notre hôtel de Chaulnes; c'est justement le contraire; ce sont des gens adorables et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; et quand ils n'avoient point les lingots de Saint-Malo, ils savoient fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés; les pauvres se sentent de leur magnificence: enfin, ce sont des gens qu'on ne sauroit trop aimer, et honorer et admirer. J'en suis tellement entêtée que je loue même madame de Chaulnes d'avoir appris l'amitié à Monsieur; c'est une science que les personnes de l'élévation de Monsieur n'ont pas le bonheur de connoître. Je suis fort aise qu'on ne m'oublie point dans cet hôtel; je vous conjure, mon aimable amie, de ne m'y point oublier vous-même; Pauline vous embrasse et ne sauroit plus se passer de vos douceurs. Nous sommes encore dans des visites de noces; des madame de Brancas, des madame de Buous, dames de conséquence, qu'on avoit priées de ne point venir, ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été

en péril de leur vie, pour venir faire un compliment; voilà comme on aime en ce pays; en fait-on de même à Paris? Cependant, je me contente à moins, et je vous jure que j'aurai une joie fort sensible de vous revoir.



1339. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 3 février 1695.

Madame de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris; nous sommes exposés à tous les vents; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable; c'est à qui nous insultera; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres; toutes nos rivières sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas; nos écritoires sont gelées; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts, qui sont transis; nous ne respirons que de la neige: nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter

l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers.

Vous avez très-bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce; tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez. Mais nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noces. Hélas! que vous êtes grossier ! J'ai été charmée de l'air et de la modestie de cette soirée; je l'ai mandé à madame de Coulanges. On mène la mariée dans son appartement, on porte sa toilette, son linge, ses cornettes; elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit. Nous ne savons qui va, ni qui vient dans cette chambre; chacun se va coucher. On se lève le lendemain; on ne va point chez les mariés. Ils se lèvent de leur côté, ils s'habillent; on ne leur fait point de sottes questions : êtes-vous mon gendre? êtes-vous ma belle-fille? Ils sont ce qu'ils sont; on ne propose aucune sorte de déjeuner; chacun fait et mange ce qu'il veut. Tout est dans le silence et dans la modestie; il n'y a point de mauvaise contenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries. Et voilà ce que je n'avois jamais vu, et ce que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde.

Le froid me glace et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous? à Saint-Martin, à Meudon, à Bâville[1]? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et *jeune* Coulanges? Je viens de dire pis que pendre de l'avarice à madame de Coulanges : les richesses que laisse madame de Meckelbourg me donnent une joie extrême de penser que je mourrai sans aucun argent comptant, mais aussi sans dettes; c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne.



1340. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 14 février 1695.

On voit bien que vous avez oublié le climat de Paris, mon amie, puisque vous croyez avoir plus froid que nous; jamais il n'y a eu un hiver comme celui-ci. Le soleil se fait voir depuis deux jours, mais il ne se laisse point sentir; c'est un privilége dont vous jouissez à Grignan, j'en suis assurée. Je comprends à merveille que madame de Grignan se fasse un plaisir de

1. Meudon appartenoit alors à madame de Louvois et Bâville à M. de Lamoignon.

ne point faire des visites, c'est un avantage que j'ai au milieu de Paris; mais aussi n'ai-je point de raison pour m'incommoder; point d'enfant, point de famille; grâce à Dieu, assez de dégoût pour ces fatigantes occupations; bien des années et une assez mauvaise santé; tout cela me fait demeurer au coin de mon feu avec un plaisir pour moi, que je préfère à d'autres, qui paroissent plus sensibles; mais une retraite que j'admire, c'est celle de mademoiselle de La Trousse : Dieu lui fait de grandes grâces, et son état est maintenant bien digne d'envie. Madame de Chaulnes veut toujours se reposer et court incessamment. Il y a chez elle des dîners magnifiques : le chevalier de Lorraine, M. de Marsan, M. le cardinal de Bouillon; cela se soutient de cette sorte tous les jours de la semaine. Madame de Pontchartrain est assez malade; la comtesse de Gramont est retournée à la cour en assez bonne santé. L'on ne se souvient plus ici de madame de Meckelbourg, si ce n'est pour parler de son avarice. On dit que M. de Montmorency va épouser madame de Seignelai; j'ai peine à croire ce mariage-là. M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin et de Versailles; mais c'est chez madame de Louvois qu'il est descendu : *à tout seigneur, tout honneur*. Je comprends fort bien que l'on s'accommode d'un

mari qui a plusieurs femmes; j'en souhaiterois encore une ou deux comme madame de Louvois à M. de Coulanges. Le maréchal de Villcroi prêta, hier, le serment et prit le bâton ensuite[1]; il fit attendre beaucoup le roi, parce qu'il s'ajustoit; il avoit un habit de velours bleu d'une magnificence extraordinaire, et sa bonne mine le paroit plus que son habit. Madame la duchesse Du Lude m'a fait promettre que je vous ferois mille compliments et mille amitiés bien tendres de sa part. Le roi a donné à madame de Soubise l'appartement que le maréchal d'Humières avoit à Versailles, et celui de madame de Soubise aux princesses d'Épinoy; celui de ces princesses à M. de Rasilly, et de la duchesse d'Humières, pas un mot. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse et vous aime beaucoup. J'ai peur que la charmante Pauline ne m'oublie à la fin; l'absence laisse tout craindre, même quand on est heureux. Continuez, je vous prie, de faire mes compliments dans le château de Grignan. Je suis fort obligée à M. le chevalier (de Grignan) de l'honneur de son souvenir; et je vous conjure de l'en remercier pour moi; je suis véritablement occupée de ses maux; son

1. Pour sa charge de capitaine des gardes; il avoit été fait maréchal de France en 1693.

ami, le P. de La Tour, prêche à Saint-Nicolas; et si je suis en état de pouvoir sortir, ce sera mon prédicateur pour ce carême. On vous a sans doute envoyé tous les sonnets qui ont été faits à la louange de la princesse de Conti.



1341. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ

A Paris, le 22 février 1695.

J'AI perdu mon petit secrétaire, mon amie, et je ne puis me résoudre à vous faire voir de ma mauvaise écriture. J'essaye un secrétaire nouveau[1]: mandez-moi si vous lisez bien son écriture. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, est le mariage de la belle Pauline; on dit que l'abbé de Simiane est parti pour se trouver aux noces; quand je dis que je n'en sais rien, personne ne me veut croire. La duchesse Du Lude dit qu'elle le sait par le chevalier de Grignan; pour moi, je pardonne tout le secret que vous m'en faites, pourvu que cela soit vrai; vous croirez par là que j'aime passionnément M. de Simiane.

1. C'étoit M. de Coulanges.

M. le duc de Chaulnes donne des dîners magnifiques; il en a donné un à madame de Louvois, comme il l'auroit donné à M. de Louvois, un autre au chevalier de Lorraine et à toute la maison de MONSIEUR; j'étois du premier, et pour le second, j'y envoyai M. de Coulanges; à mesure qu'il me vient des années, les siennes diminuent, de façon que je me trouve encore bien vieille pour être sa mère. Tous les courtisans sont devenus poëtes; l'on ne voit que des bouts-rimés, les uns aussi remplis de louanges que les autres de médisances. Dieu me garde de vous envoyer ces derniers : il en court un à la louange du cardinal de Bouillon, qui passe pour une chanson; qu'en dites-vous, mon amie! Que dites-vous aussi du *prince dauphin*[1]? je laisse à mon secrétaire le soin de vous mander cette histoire; car il se mêle quelquefois d'écrire de son style. On dit que c'est une affaire résolue que le mariage de mademoiselle de Croissi avec le comte de Tillières[2]. Madame de Maintenon est encore languissante; mais elle se porte beaucoup mieux.

1. Voir la fin de cette lettre écrite par M. de Coulanges.

2. Ce mariage ne se fit point. Mademoiselle de Croissi fut mariée, en 1696, au marquis de Bouzoles, et le comte de Tillières épousa, en 1699, mademoiselle Du Gué de Bagnols, nièce de madame de Coulanges.

Madame de Gramont paroît à la cour sous la figure d'une beauté nouvelle ; elle est parfaitement guérie.

M. l'abbé de Fénelon a paru surpris du présent que le roi lui a fait[1]; en le remerciant, il lui a représenté qu'il ne pouvoit regarder comme une récompense une grâce qui l'éloignoit de M. le duc de Bourgogne : le roi lui a dit qu'il ne prétendoit point qu'il fût obligé à une résidence entière; et, en même temps, ce digne archevêque a fait voir au roi que, par le concile de Trente, il n'étoit permis aux prélats que trois mois d'absence de leur diocèse, encore pour les affaires qui les pouvoient regarder. Le roi lui a représenté l'importance de l'éducation des princes, et a consenti qu'il demeurât neuf mois à Cambray et trois à la cour; il a rendu son unique abbaye. M. de Reims (M. Le Tellier) a dit que M. de Fénelon, pensant comme il faisoit, prenoit le bon parti; et que lui, pensant comme il fait, il fait bien aussi de garder les siennes.

Adieu, ma chère amie, votre absence m'est toujours insupportable, ne me laissez point oublier dans ce château de Grignan, c'est votre affaire, je vous en avertis. J'embrasse bien tendrement la charmante Pauline. Les fem-

1. De l'archevêché de Cambray.

mes courent après mademoiselle de L'Enclos, comme d'autres gens y couroient autrefois; le moyen de ne pas haïr la vieillesse, après un tel exemple? L'abbé et le chevalier de Sanzei partirent hier pour aller faire carême-prenant avec leur mère; ce dernier fera son possible pour aller faire la révérence à sa marraine[1], en s'en retournant à son vaisseau.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Premièrement, Madame, comment vous accommodez-vous de ce petit papier[2]? Ne vous trouble-t-il point quelquefois dans votre lecture? Pour moi, j'aime mieux les bonnes feuilles de papier de nos pères, où les détails se trouvent à l'aise. Il y eut hier huit jours que je revins de Saint-Martin et de Versailles, pour passer le reste des jours gras à Paris. Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement, qui augmente tous les jours, et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées; il n'y a plus, en vérité, que cette maison qui représente la maison d'un seigneur.

1. Madame de Sévigné étoit la marraine du chevalier de Sanzei.

2. Cette lettre et la précédente étoient écrites sur des feuilles détachées d'un très-petit format.

M. de Marsan et le duc de Villeroi furent du dîner du chevalier de Lorraine.

Comme je n'ai point entendu le cardinal de Bouillon sur le sujet du *prince dauphin*, je ne puis bien vous dire la vérité de ce fait; mais on prétend que MONSIEUR, pressé par le cardinal, avoit consenti à démembrer la principauté dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier, pour les prétentions que la maison de Bouillon pouvoit avoir sur la succession de MADEMOISELLE; en sorte qu'ils étoient par là les maîtres de toute l'Auvergne, car le cardinal en a le duché et M. de Bouillon le comté; et que, dans la suite, le duc d'Albret se seroit appelé le *prince dauphin;* comme on est persuadé qu'il n'y a rien de trop chaud pour ce cardinal, qui n'est occupé que de la grandeur de sa maison, que ne dit-on point de cette vision? Ce qui est vrai, c'est que MONSIEUR, ayant tout promis, fut parler au roi de ce démembrement et que le roi s'y opposa. On assure que le cardinal, encore affligé de ce refus, a écrit au chevalier de Lorraine, pour lui dire qu'il étoit surpris que MONSIEUR lui eût manqué de parole, et qu'il ne pouvoit plus désormais être du nombre de ses serviteurs. On ajoute que le chevalier de Lorraine a montré sa lettre à MONSIEUR, qui l'a gardée et qui a dit que, du moins, le cardinal devoit lui savoir

gré de ce qu'il ne la montroit point au roi. Quoi qu'il en soit, Madame, voilà qui est fort désagréable pour notre cardinal; car, comme il n'est pas universellement aimé et approuvé, tous ses ennemis ne perdent pas une si belle occasion de se déchaîner, et tous ses amis sont fâchés qu'une bonne fois pour toutes, il ne finisse point sur sa maison et qu'il ne s'accommode point au temps présent. Jugez, après cela, du succès du bout-rimé, dont madame de Coulanges vous a parlé. Il y a des temps infinis que je ne vous ai écrit : mais je sais toujours de vos nouvelles par madame de Coulanges, qui veut bien quelquefois me faire part de vos lettres. J'ai toujours oublié de vous faire dans les miennes les compliments de madame de Louvois, et à tout le château de Grignan ; elle me gronda très-sérieusement l'autre jour d'y avoir manqué.





1342. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, le 26 février 1695.

Je serois consolée du petit secrétaire[1] que vous avez perdu, si celui[2] que vous avez pris en sa place, étoit capable de s'attacher entièrement à votre service. Son écriture est fort belle, son style est bon ; mais de la façon que j'en ai ouï parler, il vous manquera à tout moment ; il est libertin, je sais même que souvent il couche à la ville ; après cela, mon amie, vous en userez comme vous voudrez. Je vous conseille de le prendre à l'essai ; quand vous le trouverez sous votre patte, servez-vous-en, *tant tenu, tant payé*. Voilà qui est fait, il n'y a plus que notre hôtel de Chaulnes qui conserve l'honneur de la seigneurie ; ils sont dans l'usage de jouir de leur bien ; ils font l'un et l'autre (le duc et la duchesse) ce qui ne se fait plus présentement ; ils sont dignes de toute sorte d'estime et d'amitié ; Dieu conserve leur santé, et

1. Le comte de Sanzei.
2. M. de Coulanges.

la pluie d'or de Saint-Malo, et la jeunesse de votre secrétaire! Je m'en vais un peu lui parler.

A M. DE COULANGES.

Premièrement, mon cher cousin, pour vous le dire à cœur ouvert, à cette heure que nous sommes en liberté, je n'aime point les petites feuilles volantes de madame de Coulanges; elles me font enrager, je m'y brouille à tout moment; je ne sais plus où j'en suis; ce sont les feuilles de la sibylle : elles s'envolent et l'on ne peut leur pardonner de retarder et d'interrompre ce que dit mon amie. Mais il ne faut pas lui en parler, car elle est attachée à ces petites feuilles. Je voudrois que vous pussiez aussi vous attacher à son service, c'est une bonne condition que d'être son secrétaire: je m'en trouverois fort bien. Votre écriture m'a fait un plaisir sensible.

Je sais toutes les merveilles de l'hôtel de Chaulnes, je suis fachée de n'en être pas témoin; si j'avois pu changer les arrangements qui font que je suis ici quand ils sont à la place Royale, je l'aurois fait avec plaisir. J'aime et j'honore M. le cardinal de Bouillon; vous le savez louer en vers et en prose: je voudrois que ce qu'il avoit imaginé

pour le lot de la succession de MADEMOISELLE eût pu réussir. On nous apprend ici les magnificences de votre duchesse de Villeroi; ses habits superbes pour les derniers jours de carnaval; elle est dans le juste point d'aimer toutes ces choses. N'avez-vous pas fait tous les compliments de ce château au maréchal et à la maréchale de Villeroi? Je vous en avois prié. Nous recevrons, avec une extrême reconnoissance, ceux de madame de Louvois; c'est une personne que j'honore en mon particulier; elle est honnête, elle est polie, c'est tout ce que je lui demande.

Vous avez eu des temps enragés et nous aussi : un froid extrême et de la neige en grand volume, comme vous savez; et puis de la gelée par-dessus; et puis de la neige encore et du verglas; et enfin, nous avons été cent fois pis qu'à Paris. Je finis, mon aimable; je n'ai point de jolis détails à mettre à leur aise sur ma feuille; je gagnerois beaucoup que le vent emportât cette lettre. C'est à vous à parler. Corbinelli me mande des merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez mademoiselle de L'Enclos; ainsi elle rassemble tout sur ses vieux jours, quoi que dise madame de Coulanges, et les hommes et les femmes; mais quand elle n'auroit présentement que les femmes, elle devroit

se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans le bel âge pour plaider[1].



1343. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le vendredi 4 mars 1695.

Il a bien paru à la dernière lettre que vous avez reçue de votre amie (madame de Coulanges), qu'elle n'avoit pas un secrétaire tout à fait à ses commandements. Tout ce que vous me mandez sur le libertinage de ce secrétaire, est incomparable et très-vrai. Je ne revins que mercredi matin de chez ma seconde *femme* (madame de Louvois), où j'avois couché deux nuits; et j'en revins pour assister au triomphe du mercredi à l'hôtel de Chaulnes. Le duc et la duchesse font gras les autres jours ; mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chère, qu'on ne peut assez vanter : leur maître d'hôtel est un homme admirable et qui contribue beaucoup à ce triomphe. Mais faut-il que la compagnie qui s'y trouve soit quelquefois aussi mêlée? Jugez-en, Madame, par

1. Voyez *les Plaideurs*, acte II, scène VI.

l'échantillon de mercredi dernier : les *divines*, toujours d'un fort bon commerce; mais madame de La Salle [1] et sa fille de Roussillon [2], madame de Saint-Germain, madame Du Bois de La Roche, qui rit plus haut que jamais, et le bon abbé d'Effiat, pour qui principalement la fête se faisoit. J'aurois juré d'abord que je me serois contenté de manger pour vivre seulement; mais la chère se trouva si bonne, si grande et si magnifique, que je l'assaisonnai de toute ma bonne humeur; je mangeai comme un diable, je bus comme un trou et je fis convenir madame de La Salle, sa fille madame de Saint-Germain [3], et madame Du Bois de La Roche, qu'il n'étoit rien tel qu'une bonne compagnie, d'un même pays, qui parloit la même langue et qui étoit fort aise de se voir rassemblée. Je dis qu'il falloit convenir encore que la moindre personne qui seroit survenue à notre dîner, nous auroit troublés infiniment; en sorte qu'elles opinèrent que les maîtres de la maison seroient exacts à ne donner entrée à l'heure de leur dîner qu'à de certaines gens,

1. Veuve de Louis Caillebot, seigneur de La Salle et de Montpinçon, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde.

2. Femme de Charles-Balthasar de Clermont-Chate, comte de Roussillon.

3. Femme de Louis Foucault, marquis de Saint-Germain-Beaupré, gouverneur de la Marche.

et que rien n'étoit si capable de mortifier une bonne compagnie, que de la mêler avec une mauvaise. Sur cela, madame de La Salle dit cent jolies choses, plus délicates et plus françoises les unes que les autres; madame de Saint-Germain y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et madame Du Bois de La Roche en rit plus haut que jamais. Les cuillers sales redoublèrent dans les plats en même temps, pour servir l'un et pour servir l'autre; et ayant par malheur souhaité une vive, madame de Saint-Germain m'en mit une toute des plus belles sur une assiette pour me l'envoyer; mais j'eus beau dire que je ne voulois point de sauce, la propre dame, en assurant que la sauce valoit encore mieux que le poisson, l'arrosa à diverses reprises, avec sa cuiller, qui sortoit toute fraîche de sa belle bouche. Madame de La Salle ne servit jamais qu'avec ses dix doigts; en un mot, je ne vis jamais plus de saleté; et notre bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres. Voilà, ma belle gouvernante, comme se passa cette fête. Je m'en vais de ce pas dîner encore avec la duchesse de Chaulnes, car le duc n'arrivera que ce soir de Versailles; mais demain, le triomphe est destiné au premier président de Bretagne, à son fils, à sa belle-fille, à madame Girardin, à

l'évêque de Vannes, à sa sœur madame de Creil, et autres : je suis encore retenu pour en faire les honneurs.

Mademoiselle de Bréval[1] fut mariée mercredi avec M. de Thianges; et comme M. de Thianges entendit quelques propositions d'aller à l'opéra, en attendant le souper, car le mariage se fit le matin et on dîna chez M. l'archevêque de Paris, il supplia de prendre quelque autre divertissement; en sorte que toute la noce fut amenée par M. Du Maine à l'Arsenal, dont on ferma les portes et où l'on joua au lansquenet jusqu'à ce que l'heure fût venue d'aller souper chez le premier président: les mariés y ont couché jusqu'à aujourd'hui, qu'ils doivent aller demeurer à l'hôtel de Nevers, où ils seront trois mois, c'est-à-dire en attendant qu'ils trouvent une maison qui leur convienne.

Madame de Montespan ouvrit hier sa porte[2], et, couchée dans son lit, elle reçut les compliments de tous ceux qui voulurent lui en aller faire. Voilà ce qui a fait la grande nouvelle de tous ces jours-ci. La duchesse de Villeroi est grosse et bien triste d'un état qui lui est fort

1. Geneviève-Françoise de Harlay, fille de Bonaventure-François de Harlay, marquis de Bréval et de Champvallon, et de Geneviève Fortia.

2. Elle vivoit dans une grande retraite, au couvent des filles de Saint-Joseph, quartier Montmartre.

nouveau, pendant que toute sa famille en est dans la dernière joie. Le comte de Sanzei arriva hier; il n'attend que les ordres de madame de Coulanges pour vous faire voir de son écriture; il ne sera tout au plus que quinze jours avec nous, car voilà le tambour qui va battre aux champs.

Vous avez su la mort de madame de Montglas[1] : en revanche, la comtesse de Fiesque se porte mieux que jamais; elle a été merveilleuse sur ce mariage de mademoiselle de Bréval, qu'elle a toujours aimée et regardée comme sa fille. Il n'est plus question de l'affaire du cardinal de Bouillon; je l'ai fort vu depuis quelque temps, et il me paroît tout aussi tranquille qu'il le peut être. L'hôtel de Chaulnes, avec tous ses triomphes, ne laisse pas aussi d'avoir quelquefois des chagrins, parce que le duc et la duchesse en veulent avoir : toutes ces troupes sur les côtes et tous ces officiers pour les commander les embarrassent, lorsqu'ils devroient s'accommoder au temps, passer ici tranquillement leur printemps et leur été entre Chaulnes, Versailles et Paris, et n'aller en Bretagne que pour les États; mais ils étouffent sans vouloir s'ouvrir à leurs amis, et veulent avancer leurs

1. Célèbre par sa passion pour le comte de Bussy.

jours à toute force. Le bon duc s'appesantit fort, et il y a raison pour cela; mais en ce monde qui est-ce qui se rend justice?

Voici insensiblement une assez longue lettre; elle est au moins sur les feuilles de nos pères, qui ne s'envoleront point comme celles de votre amie. Elle est partie, dès le matin, votre amie, pour le sermon du P. Gaillard à Saint-Roch, et de là elle doit aller dîner chez madame de Valentiné. Adieu, ma très-aimable Madame, aimez-moi toujours et comptez que je vous aime ni plus ni moins que moi-même. La marquise de La Trousse va se remettre dans le commerce; elle a prié madame de Coulanges de la présenter en certaines maisons; elle doit aussi vous écrire. Dites, je vous supplie, mille belles et bonnes choses pour moi à tous les habitants de votre royal château. J'ai bien de l'impatience d'apprendre de bonnes nouvelles de l'adorable Pauline: nous espérons que vous nous en donnerez, indépendamment de celles qui nous pourroient venir d'ailleurs. Nous méritons cette distinction par l'intérêt sincère que nous prenons à tout ce qui la regarde.





1344. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 25 mars 1695.

Les secrétaires me manquent au besoin ; mais quand c'est à vous que j'écris, ma chère amie, mes deux doigts sont toujours disposés à écrire, *ils ne vont plus que pour Climène*. Que dites-vous de ne plus savoir M. le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne[1] ? On ne parle que de ce grand événement : les gens modérés croient que ce duc et cette duchesse se doivent trouver heureux de ce changement ; les autres les croient désespérés ; pour moi, je dis tout ce que l'on veut et suis très-persuadée qu'il ne faut point juger de la manière de penser de nos amis par la nôtre. C'est cependant un tort que le monde a toujours et qu'il ne peut pas ne point avoir : il a plus tôt fait de juger par ses dispositions, que d'examiner celles des autres. M. de Chaulnes fait bonne mine ; la

1. Le gouvernement de Bretagne fut donné à M. le comte de Toulouse, fils naturel du roi et de madame de Montespan. M. le duc de Chaulnes eut le gouvernement de Guyenne.

duchesse se cache si bien que je ne l'ai point vue: il est vrai qu'il est assez aisé de m'échapper, car je fais naturellement peu de diligence et j'en fais moins que jamais, dans l'espérance d'avancer toujours dans cette parfaite indifférence, dont vous ne vous apercevrez jamais, ma très-aimable. Au reste, ma santé n'est point du tout bonne; il est plus question que jamais de me faire aller à Bourbon: il arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Quand je songe que dix ou douze ans de plus ou de moins font la différence de cette affaire-là, je ne trouve pas que cela vaille la peine de la traiter si solidement; peut-être penserai-je tout d'une autre façon, quand je me trouverai plus proche de la mort, il faut trancher le mot, ne fût-ce que pour s'y accoutumer.

J'attends de vous un compliment, qui sera bien sincère, sur l'aventure du feu[1]; cela a paru une occasion digne de m'attirer le monde entier; mais le monde est bien inutile, je l'ai évité avec assez de soin. Au reste, madame de Villars m'a fait promettre que je vous dirois des choses infinies de sa part, et surtout que j'apprendrois qu'elle ne pardonnera point à M. de Villars de n'avoir point parlé d'elle à

1. Le feu avoit été mis par une femme de chambre appelée Beauvais, dans l'appartement de madame de Coulanges.

madame de Grignan; cela pourroit bien aller à une séparation, si madame votre fille ne s'y oppose. Comme j'achève ma lettre, voilà un secrétaire qui m'arrive; il vous apprendra que je viens de recevoir M. de Chaules, qui m'a conté tout ce qui s'étoit passé entre le roi et lui; mais comme, en même temps, il m'a dit qu'il vous alloit écrire, je ne m'embarquerai point dans ce récit, que vous saurez encore mieux par lui-même; il me paroît tout plein de raison. Madame sa femme m'a envoyé prier qu'elle pût, aujourd'hui, passer la journée avec moi; je la plains, puisqu'elle est fâchée: pour moi, qui ne connois point le goût de la représentation, ou, pour mieux dire, qui ne connois que celui du repos quand on n'est plus jeune, je ne me trouverois pas à plaindre à la place de madame de Chaulnes. M. de Mesmes[1] épouse mademoiselle de Brou[2], à qui on donne trois cent cinquante mille francs en argent, et cinquante mille francs en habits et en pierreries; on dit aussi que M. de Poissy épouse mademoiselle de Bosmelet[3], qui aura un jour

1. Jean-Antoine de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris.

2. Fille de Feydeau de Brou, président au grand conseil.

3. M. de Poissy n'épousa point mademoiselle de Bosmelet; il se maria, en 1698, avec mademoiselle de Varangeville.

soixante mille livres de rente ; *et de ma pauvre nièce, pas un mot.* M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin, et il est allé aujourd'hui je ne sais où.

Le maréchal de Choiseul part dimanche ; il a le commandement de la Bretagne joint aux autres ; comme il a le commandement beau, je suis assez aise qu'il commande loin d'ici ; ce n'est pas que je ne sois une ingrate cette année, car je ne l'ai presque pas vu. Adieu, ma vraie amie, ne me laissez pas oublier à Grignan, et surtout de l'adorable Pauline.



1345. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 avril 1695.

Je ne vous ai point écrit depuis la bizarre aventure de notre feu, et il y a un temps infini : je vous en demande mille pardons, ma très-aimable Madame ; mais il faut excuser un homme qui n'est point à lui et qui a toujours l'esprit bandé, comme je disois autrefois à monsieur votre fils, qui me faisoit des reproches. Dès que j'eus pris part à la déconvenue de nos pauvres meubles, je m'en re-

tournai à Versailles et de là à Pontoise, d'où je ne suis revenu presque que pour m'en aller passer la quinzaine de Pâques à Bâville. Me voici présentement de retour de Bâville; mais on m'a signifié de me tenir prêt pour aller à Chaulnes vers le 24 ou le 25 du mois, pour y demeurer jusqu'à la Pentecôte. Je ne doute pas qu'en ce temps-là quelqu'un ne mette encore la main sur moi; et c'est ainsi que mes jours s'en vont insensiblement et que je profite d'un regain de jeunesse, qui fait que je m'accommode encore du monde et que le monde s'accommode encore de moi. Je ne sais plus ce qu'est devenue la goutte, je n'en ai point entendu parler depuis l'année passée; et mes forces, et ma santé, et ma bonne humeur sont revenues de telle sorte, que je suis prêt de croire qu'il y a une très-grosse erreur dans mon baptistère, et qu'il faut qu'on s'y soit trompé pour le moins de vingt ans; car, assurément, à soixante et un ans passés, on n'est point aussi jeune que je le suis. Vous êtes jeune aussi, ma très-aimable; je n'ai jamais vu une écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux; vos lettres me font un plaisir sensible; madame de Coulanges a soin de me garder aussi toutes celles que vous lui écrivez, et c'est pour moi une lecture dont je ne me puis lasser.

Vous avez su et vous avez vu avec une lunette d'approche, tout ce qui s'est passé à l'hôtel de Chaulnes; plus on va en avant, plus tous les zélés serviteurs et amis du duc et de la duchesse trouvent qu'ils sont trop heureux d'être sortis d'intrigue aussi noblement qu'ils ont fait. Enfin, les voilà les plus grands seigneurs de France, les mieux en leurs affaires et avec le plaisir d'entendre chanter leurs louanges de tous les côtés; car de celui de Bretagne, on apprend qu'ils y ont secouru bien des gens à leurs propres dépens, quand on a mis des règles plus étroites aux États, pour en arrêter les petites douceurs, qui faisoient subsister plusieurs pauvres gentilshommes et pauvres familles. En vérité, ce sont de bonnes gens que notre duc et notre duchesse; Dieu les conserve! Mais qu'ils se gardent bien, par inquiétude, de vouloir aller en Guyenne, car s'ils y vont jamais, ils sont perdus. On trouvera bon qu'ils n'y aillent point, et s'ils y vont une fois, on voudra qu'ils y soient toujours; et quelle dépense faudra-t-il qu'ils fassent et quels esprits auront-ils à gouverner!

Il n'y a pas ici de grandes nouvelles. M. l'archevêque de Reims croyoit avoir acheté l'hôtel Colbert; et M. de Beauvilliers, premier tuteur des enfants, et nanti des consentements de l'archevêque de Rouen et de madame de

Seignelai, croyoit l'avoir vendu; mais ces derniers ayant changé d'avis, ils ont manqué et à M. de Beauvilliers et à M. de Reims, qui ont eu une conduite sans reproche. Ce sont de ces choses qui font discourir et dont on parle selon que l'on est dans les intérêts des uns ou des autres. Je vis, hier, madame de Nevers, tout le matin, et puis je retournai chez elle le soir : c'est pour vous dire que je ne l'ai point abandonnée; mais il est constant qu'on la voit avec cela toujours moins qu'une autre, parce que sa vie et celle de son mari sont toujours des vies très-particulières et même extraordinaires.

Adieu, ma très-aimable gouvernante, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes, où cette belle duchesse doit venir après dîner. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges; la voilà dans les remèdes d'Helvétius[1] : Dieu veuille qu'il fasse mieux que ceux

1. C'étoit le grand-père de l'auteur de *l'Esprit*. Il vint de Hollande à Paris fort jeune, pour y pratiquer la médecine. Le hasard, et non son mérite (quoiqu'il en eût beaucoup), fit sa fortune. Il traita et guérit un marchand droguiste, qui le paya avec un paquet de la racine du Brésil appelée *ipécacuana*. Après quelques essais dans les hôpitaux, Helvétius lui reconnut la vertu de guérir le flux de sang. Le public apprit bientôt, par ses succès, que son spécifique étoit réellement souverain, et avant trente-deux ans les dyssenteries lui avoient valu cent mille écus. Le roi lui acheta son secret mille louis. Ses talents dès lors, mis en évidence, lui firent une grande réputa-

de Saint-Donnat et de Carette. Je n'aime point à la voir courir d'empirique en empirique ; elle me paroît une personne égarée, qui cherche le bon chemin et qui ne le peut trouver. Portez-vous toujours bien, ma très-belle; il est constant que je suis plus en repos de vous à Grignan, que si vous étiez ici, parce que je sais que vous ne manquez de rien où vous êtes et que vous y avez tout ce que vous aimez le mieux. Je vois M. de Sévigné tant que je puis ; il est toujours mon enfant.

L'incendiaire s'appeloit Beauvais, une femme de chambre que madame de Coulanges avoit depuis peu à la place de la *belle de nuit*. Cette femme de chambre lui déplut, dès le lendemain qu'elle fut entrée à son service, elle attira aussi la haine de toute la maison ; mais jamais votre amie n'eut la force de s'en défaire, parce qu'elle lui étoit donnée par une pénitente chérie du P. Gaillard.

tion, qu'égala celle de son fils, qui fut aussi un habile médecin. L'un et l'autre ont enrichi la médecine d'ouvrages estimés.





1346. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible; vos lettres sont agréables comme vous : on les lit avec un plaisir qui se répand partout; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis : Mon cousin est dans quelque palais enchanté; mon cousin n'est point à lui; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin, et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié; car le moyen que vous ne m'aimiez pas? C'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable : une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps. Il paroît que ce temps, qui fait tant de mal en passant sur la tête des autres, ne vous en fait aucun : vous ne connoissez plus rien à votre baptistère; vous

êtes persuadé qu'on a fait une très-grosse erreur à la date de l'année. Le chevalier de Grignan dit qu'on a mis sur le sien tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il a raison; c'est ainsi qu'il faut compter son âge. Pour moi, que rien n'avertit encore du nombre de mes années, je suis quelquefois surprise de ma santé; je suis guérie de mille petites incommodités que j'avois autrefois; non-seulement j'avance doucement comme une tortue, mais je suis prête à croire que je vais comme une écrevisse [1] : cependant, je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années, je vous conseillerai d'en faire autant.

Vous êtes à Chaulnes, mon cher cousin, c'est un lieu très-enchanté, dont M. et madame de Chaulnes vont prendre possession; vous allez retrouver les enfants de ces petits rossignols que vous avez si joliment chantés; ils doivent redoubler leurs chants en apprenant de vous le bonheur qu'ils auront de voir plus souvent les maîtres de ce beau séjour. J'ai suivi tous les sentiments de ces gouverneurs; je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été en sa place, et qui ne soit venu de la raison et de la générosité la plus parfaite. Ils ont senti les

1. Moins d'un an après madame de Sévigné n'existoit plus.

vives douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée de biens, depuis vingt-six ans, ils ont obéi, cependant, d'une manière très-noble. Ils ont eu besoin de leur courage pour vaincre la force de l'habitude, qui les avoit comme unis à cette Bretagne; présentement, ils ont d'autres pensées : ils entrent dans le goût de jouir tranquillement de leurs grandeurs. Je ne trouve rien que d'admirable dans toute cette conduite; je l'ai suivie et sentie avec l'intérêt et l'attention d'une personne qui les aime et qui les honore du fond du cœur. J'ai mandé à notre duchesse comme M. de Grignan est à Marseille, et dans cette province sans aucune sorte de dégoûts; au contraire, il paroît, par les ordres du maréchal de Tourville, qu'on l'a ménagé en tout; ce maréchal lui demandera des troupes quand il en aura besoin; et M. de Grignan, comme lieutenant général des armées, commandera les troupes de la marine sous ce maréchal : voilà de quoi il est question; on veut agir, quoi qu'il en coûte. Je plains bien mon fils de n'avoir plus la douceur de faire sa cour à nos anciens gouverneurs; il sent cette perte, comme il le doit. Je suis en peine de madame de Coulanges, je m'en vais lui écrire. Recevez les amitiés de tout ce qui est ici, et venez que je vous baise des deux côtés.



1347. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 13 mai 1695.

Je me porte beaucoup mieux; Helvétius ne m'a donné que d'un extrait d'absinthe, qui m'a rétabli, ce me semble, mon estomac; je vous assure, ma très-belle, que je suis bien éloignée d'avoir de l'indifférence pour ma santé et que je supporte mes maux fort impatiemment : ainsi, je ne veux point me parer auprès de vous d'un mérite que je n'ai point. Je crois que si j'eusse imaginé de passer à Grignan le temps d'entre les deux saisons des eaux, je les aurois crues nécessaires pour ma santé ; et je pense que si j'y étois une fois arrivée, j'aurois donné la préférence aux vins de Grignan sur les eaux de Bourbon. Je plains bien M. le chevalier de Grignan et je suis bien honteuse de me plaindre de mes petits maux, quand j'en vois souffrir de si grands et avec tant de patience. La pauvre madame de Kerman est bien mal; nous verrons la fin de sa vie avant celle de sa patience [1].

1. Elle ne mourut qu'en 1707.

Mon Dieu! que je me presse de vous faire des compliments de M. de Tréville [1] : il me gronde tous les jours de l'avoir oublié; il souhaite votre retour très-sincèrement. Il nous dit, avant-hier, les plus belles choses du monde sur le quiétisme, c'est-à-dire en nous l'expliquant; il n'y a jamais eu un esprit si lumineux que le sien. M. Duguet [2], qui n'est pas trop sot, comme vous savez, sur de tels sujets, étoit transporté de l'entendre. Parlons d'autres choses. Les princesses sont ici et se divertissent si parfaitement bien, qu'on assure qu'elles n'ont nulle impatience du retour de la cour; elles se couchent ordinairement vers onze heures, ou midi. Langlée donna, hier, un souper à M. et à madame de Chartres, madame la Princesse, madame la Duchesse, qui étoit la reine de la fête, madame de Montespan, une infinité d'autres dames, dont madame la maréchale et madame la duchesse de Villeroi étoient, M. le Duc et tous les princes qui sont ici, s'y trouvèrent. Mais une autre fête, ce fut celle que M. le Duc donna, il y a deux jours,

1. Tréville s'étoit acquis une grande réputation par sa vertu et ses lumières. Élu par l'Académie françoise, il ne fut pourtant jamais reçu dans son sein, le roi ayant refusé son approbation à ce choix, à cause des liaisons de Tréville avec les solitaires de Port-Royal.

2. Le célèbre abbé Duguet, auteur de l'*Institution d'un prince* et de beaucoup d'autres ouvrages.

dans sa petite maison de madame de La Sablière : tous les princes et princesses y étoient. Cette maison est devenue un petit palais de cristal : ne trouvez-vous pas que ce sont les lieux saints aux infidèles [1]? Madame de Montespan a acheté Petit-Bourg quarante mille écus; elle le donne après sa mort à M. d'Antin. M. de Sévigné nous quitte après-demain; il m'assure qu'il vous retrouvera cet hiver à Paris; cela me fera paroître l'été bien long, malgré la belle saison. M. de Chaulnes reviendra le 17 de ce mois, et notre duchesse ne reviendra qu'après les fêtes. M. de Coulanges me mande que plus il a de printemps, plus il sent le printemps : voilà un grand prodige; car, sans l'offenser, il a plus de printemps que madame de Brégi. Je vous prie, ma très-aimable, de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan et d'embrasser pour moi bien tendrement la tranquille Pauline : on dit que vous nous l'amènerez toute mariée; je sens déjà que je ne l'en aimerai pas moins.

L'oraison funèbre de M. de Luxembourg sera achevée d'imprimer dans deux jours; l'on dit qu'on a retranché quelques traits du portrait

1. Allusion à l'extrême dévotion de madame de La Sablière, à qui cette maison appartenoit auparavant.

du prince d'Orange [1]. Madame de Grignan [2] va avoir le plaisir de recevoir des lettres tendres de son mari et de lui en écrire; il est bien joli que tous ses sentiments se développent pour lui. Adieu, ma très-chère.



1348. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 28 mai 1695.

J'AI reçu vos deux lettres de Chaulnes, mon cher cousin; nous y avons trouvé des couplets dont nous sommes charmés; nous les avons chantés avec un plaisir extrême, et plus d'une personne vous le dira; car il ne faut pas que vous ignoriez le bon goût que nous conservons ici pour ce que vous faites. Vous allez en avant pour la gaieté et pour l'agrément de votre esprit, et en reculant contre le baptistère : c'est tout ce qui se peut souhaiter, et c'est ce qui

1. L'oraison funèbre du maréchal de Luxembourg fut prononcée par le P. La Rue. Les adoucissements qu'on l'obligea d'y faire, annonçoient déjà l'intention où étoit le cabinet de Versailles de conclure la paix, le plus tôt possible, avec le prince d'Orange.

2. Mademoiselle de Saint-Amand, nouvellement mariée au marquis de Grignan.

fonde bien naturellement l'envie qu'on a de vous avoir partout. Avec qui n'êtes-vous pas bon? avec qui ne vous accommodez-vous point? Et sur le tout, cette conduite de ne vous point jeter à la tête et de laisser place aux désirs de vous voir; c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays. Je reçois souvent des nouvelles de madame de Coulanges; son commerce est fort aimable et sa santé ne doit plus faire de peur, surtout ayant la ressource que nous devons avoir, que quand elle sera lasse et désabusée des remèdes, c'en sera un très-salutaire que de n'en plus faire.

Mais revenons à Chaulnes : j'en connois la beauté et je vois d'ici combien notre bon gouverneur s'y ennuie. Vous avez beau dire les meilleures raisons du monde, il répondra toujours : *je ne saurois*, et si vous continuez, il vous fera taire enfin en disant : *j'en mourrois*. C'est ce qui arrivera sans doute, avant que d'avoir pris le goût du repos et de la douceur d'une vie tranquille; les habitudes sont trop fortes, et l'agitation attachée au commandement et aux grands rôles a fait de trop profondes traces pour qu'elles s'effacent aisément. J'écrivis à ce duc sur la députation de mon fils, et je badinois avec lui, croyant dire des con-

tre-vérités sur sa solitude de Chaulnes; je le traitois comme un véritable ermite s'entretenant avec ce beau jet d'eau qu'on appelle *le solitaire*. Je supposois ses repas conformes à cet état, et que les dattes et les fruits sauvages feroient tous ses festins; je plaignois son maître d'hôtel; et en disant toutes ces bagatelles, je sentois que j'avois grand besoin de vous et que l'ânonnement [1] que je connois feroit une étrange pauvreté de toute cette lettre. Vous êtes venu au secours, comme je l'avois pensé; et vous êtes présentement dans un autre pays, où vous sentez toutes les douceurs de l'amour paternel. Qu'en dites-vous? vous n'eussiez jamais pensé qu'il eût été si fort, si vous ne l'aviez éprouvé : c'eût été grand dommage que toutes les bonnes instructions que vous avez données aux petits enfants, n'eussent point été suivies par quelque enfant de votre imagination. Ce petit comte de Nicei est un chef-d'œuvre [2], et la singularité d'être invisible le met au-dessus des autres. Quel usage vous faites de ce conte, que je n'osois quasi vous

1. M. de Chaulnes lisoit aussi mal que M. de Coulanges lisoit bien.

2. Toute cette plaisanterie est expliquée dans des couplets adressés par M. de Coulanges à madame de Louvois; elle roule sur un conte qui leur étoit venu de Provence.

rappeler. Le voilà en honneur pour jamais; rien ne sauroit être plus joli que tous ces couplets ; nous les chantons avec plaisir.

Nous avons eu, ici, un commencement de printemps admirable ; mais, depuis deux jours, la pluie, qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue comme en Bretagne et à Paris, qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode; elle interrompt nos promenades, mais elle ne fait pas taire nos rossignols. Enfin , mon cher cousin, les jours vont trop vite. Nous nous passons du grand bruit et du grand monde ; la compagnie, cependant, ne vous déplairoit pas, et si jamais un coup de vent vous rejette dans ce *royal* château..., mais c'est une vision ; il faut espérer de nous revoir ailleurs d'une manière plus naturelle et plus vraisemblable : nons avons encore un été à nous écrire.

Le mariage de M. de Lauzun nous a surpris [1] ; je ne l'eusse pas deviné le jour que je vous en écrivis un autre [2] à Lyon : madame de Coulanges s'en souvient encore. Tout le monde vous aime ici et vous remercie de votre souvenir. Je vous écris imprudemment , sans songer que vous n'êtes plus à Chaulnes et que, dans un autre pays, il ne sera plus question de tout

1. Avec mademoiselle de Lorges.

2. C'est-à-dire lorsqu'il s'agissoit du mariage de M. de Lauzun avec MADEMOISELLE.

ceci. Il faut finir par Pauline : elle chante vos louanges en chantant vos couplets ; elle vous aime toujours et vous prie de faire tous ses remercîments à madame la duchesse de Villeroi ; on ne peut oublier une jolie amie. Adieu, mon cousin ; vous savez combien je suis à vous.

DE MADAME DE GRIGNAN AU MÊME.

Tous vos enfants sont charmants ; ceux que l'on voit l'emportent sur ceux qu'on ne voit point, et quelque parfait que puisse être le comte de Nicei, dont vous me paroissez faire votre Benjamin, nous ne saurions croire qu'il soit préférable à ces jolis enfants que vous nous envoyez et que nous chantons avec tant de plaisir. Je ne crois pas qu'il y ait rien de pareil, dans tous vos ouvrages, à la folie de mettre en œuvre *le voyez-vous? Non. Ni moi non plus.* Comme l'original de ce conte est provençal, vous me devez un tribut de tout ce que vous composerez sur ce modèle, dont les copies le surpassent de bien loin. Je vois avec plaisir, dans vos lettres à ma mère, le souvenir qui vous reste de notre *Rocher ;* les épithètes dont vous l'honorez [1], sont des monuments éternels à la gloire des Adhémar : si leur château mérite, dans votre esprit, un rang entre tout ce que

1. Le *royal* château.

vous voyez de châteaux magnifiques, superbes et singuliers, rien ne sauroit être pour lui un si grand éloge. Il est plus beau que vous ne l'avez vu ; et si on avoit l'espérance de vous y revoir, il n'y auroit plus rien à désirer.



1349. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 3 juin 1695.

COMMENT vous portez-vous, ma très-belle? Je n'ai point reçu de vos nouvelles depuis la lettre que vous m'avez fait écrire par votre joli secrétaire. J'ai peur que vous n'ayez gâté votre belle santé par une médecine. Je vis, hier, M. de Chaulnes, qui est le parfait courtisan : il a demeuré dix jours à Marly, où il a passé ses journées à jouer aux échecs avec le cardinal d'Estrées; et sur ce qu'on lui a dit que cela faisoit ici une nouvelle, il a répondu qu'il en étoit surpris, par la raison qu'il y a longtemps qu'ils cherchoient à se donner échec et mat[1]. Une autre nouvelle est que madame de Louvois a cédé Meudon au

1. Allusion à la manière dont le cardinal n'avoit cessé de traverser les vues du duc de Chaulnes, pendant que ce dernier étoit ambassadeur à Rome.

roi, qui l'a pris pour MONSEIGNEUR, en donnant quatre cent mille francs à madame de Louvois et la charmante maison de Choisy, qui étoit la chose du monde qu'elle désiroit le plus ; ainsi, je crains qu'elle ne puisse plus avoir de désirs [1]. Elle est fort mal contente de M. de Coulanges, qui, en arrivant de Chaulnes, partit le lendemain pour Pontoise. Quant à moi, je ne me sens plus de goût que pour le repos : on m'a priée d'aller chez le cardinal de Bouillon cette semaine ; cela me paroît comme si l'on me proposoit d'aller faire un petit tour à Rome. Je trouve qu'il faut de grandes raisons pour quitter son lit ; c'est la mauvaise santé qui fait penser ainsi ; il faut bien le croire : la mienne est cependant meilleure qu'elle n'a été. Je ne suis point contente de celle de madame de Chaulnes ; elle a un vilain rhume, que je n'aime point. Je crois le marché de Ménilmontant absolument rompu, d'autant que, selon toutes les apparences, le premier président ne le veut plus vendre. Adieu, ma très-aimable ; ne me laissez point oublier à Grignan, je vous en prie, et dites à la belle Pauline de songer quelquefois à ce que je suis pour elle.

1. Voyez les *Mémoires de Dangeau*, tome II, page 12.





1350. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 5 juin 1695.

J'ai dessein, Monsieur, de vous faire un procès : voici comme je m'y prends. Je veux que vous le jugiez vous-même. Il y a plus d'un an que je suis ici avec ma fille, pour qui je n'ai pas changé de goût. Depuis ce temps, vous avez entendu parler, sans doute, du mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. Vous l'avez vue assez souvent à Montpellier, pour connoître sa personne ; vous avez aussi entendu parler des grands biens de monsieur son père ; vous n'avez point ignoré que ce mariage s'est fait avec un assez grand bruit dans ce château, que vous connoissez. Je suppose que vous n'avez point oublié ce temps où commença la véritable estime que nous avons toujours conservée pour vous. Sur cela, je mesure vos sentiments par les miens et je juge que, ne vous ayant point oublié, vous ne devez non plus nous avoir oubliées.

J'y joins même M. de Grignan, dont les dates sont encore plus anciennes que les nôtres. Je rassemble toutes ces choses et de tous côtés je

me trouve offensée; je m'en plains à vos amis, je m'en plains à notre cher Corbinelli, confident jaloux et témoin de toute l'estime et l'amitié que nous avons pour vous, et, enfin, je m'en plains à vous-même, Monsieur. D'où vient ce silence? Est-ce de l'oubli? est-ce une parfaite indifférence? Je ne sais: que voulez-vous que je pense? A quoi ressemble votre conduite? Donnez-y un nom, Monsieur. Voilà le procès en état d'être jugé; jugez-le: je consens que vous soyez juge et partie.



1351. — DE M. DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 juin 1695.

ELLE est tombée au beau milieu de Saint-Martin[1], cette dernière aimable lettre; et comme elle n'a point été lettre close pour mon charmant cardinal, qui a pris la place et au delà du charmant marquis, elle a donné une ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce royal château et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal, à son retour

1. Maison de campagne du cardinal de Bouillon.

de Rome. En parlant de vous, Mesdames, combien de fois vous souhaitâmes-nous à Saint-Martin ! Nous vous fîmes même placer au fond d'une superbe calèche, pour vous en faire voir plus commodément les promenades et toutes les beautés ; mais hélas ! on avoit beau demander : *les voyez-vous ?* on disoit : *non ;* et nous répondions tristement : *ni nous non plus.* Nous vous donnâmes aussi un très-bon souper ; et ce fut dans l'enthousiasme du veau, du bœuf et du mouton, qui se trouvèrent au suprême degré de bonté, que je fis, en soupant, ce triolet, qui nous parut avoir votre approbation :

> Quel veau ! quel bœuf ! et quel mouton !
> La bonne et tendre compagnie !
> Chantons à jamais sur ce nom :
>
> Quel veau ! quel bœuf ! et quel mouton !
> Rôti, soyez exquis et blond,
> Mais mon appétit vous oublie ;
>
> Quel veau ! quel bœuf ! et quel mouton !
> La bonne et tendre compagnie !

Non, Mesdames, il n'y a point de vie pareille à celle qu'on mène à Saint-Martin ; et il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait ; je m'y en retourne demain, pour être, dimanche, à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amènent madame de Coulanges et l'abbé Têtu.

Il y a un temps infini que le cardinal demande madame de Coulanges; et il y a un temps infini que je désire aussi que madame de Coulanges voie Saint-Martin et qu'elle me voie à Saint-Martin; car elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et, si j'ose le dire, considéré, depuis le galopin jusques au maître. Je ne puis, en vérité, assez me louer du cardinal; il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille même est devenue comme la mienne; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Évreux, avec la même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise; enfin, je vous le puis dire, il n'y a jamais eu une vie plus heureuse que la mienne; Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant! Voilà par où il faut finir l'aveu que je vous fais de mon extrême bonheur.

Pendant que j'étois à Saint-Martin, est arrivé cet échange de Meudon contre Choisy et quatre cent mille francs; c'est ce qui m'a obligé de revenir ici, pour marquer à madame de Louvois l'intérêt sensible que je prends à tout ce qui la regarde. Je l'ai trouvée fort contente et fort satisfaite du beau présent qu'elle a fait

au roi. Je fus, avant-hier, avec elle à Versailles; le roi la reçut chez madame de Maintenon. Sa Majesté la combla de mille honnêtetés; et elle eut la force d'y répondre, en lui disant qu'elle étoit ravie d'avoir eu en ses mains de quoi lui marquer tout son respect et toute sa reconnoissance; qu'elle avoit toujours regardé Meudon comme une maison qui lui étoit destinée, et que ce n'étoit que dans cette vue qu'elle avoit pris tant de soin pour le bien entretenir et le lui remettre en bon état, toutes fois et quantes il lui plairoit; qu'elle savoit les intentions de feu M. de Louvois, à qui, si Dieu avoit accordé quelque temps pour s'expliquer, son dessein auroit été d'en faire présent à Sa Majesté. Le roi répondit des merveilles; elle vit ensuite MONSEIGNEUR [1], qui la remercia d'un si beau présent; enfin, toute cette scène s'est passée à merveille, et nous voilà maintenant occupés à transporter nos meubles de Meudon à Choisy, et à bien nous assurer nos quatre cent mille francs, dont il devroit bien revenir quelque petite chose *au petit comte de Nicei* [2]; mais, avec toute la tendresse du monde de madame de Louvois pour moi, les beaux yeux de

1. Meudon devint la maison de campagne des dauphins.
2. C'est-à-dire à lui-même.

sa cassette l'éblouiront toujours de telle sorte, qu'elle ne verra jamais, *ni moi non plus*, les petits présents qu'elle me pourroit faire; je l'ai toujours dit, je suis né pour le superflu et jamais pour le nécessaire; il s'en faut consoler et mourir heureux, au milieu de l'indigence.

J'ai été ravi, mon adorable Comtesse, des sacrés caractères dont vous m'avez honoré. Je vous remercie de recevoir aussi agréablement que vous m'en assurez, tout ce que je dis à madame votre mère de vous et de votre royal château; et je vous prie de continuer, car je mérite assurément quelque reconnoissance de tous les sentiments tendres et respectueux que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous environne. Plût à Dieu qu'un coup de vent me jetât encore vers Donzère! je sais bien où j'irois. Je ne doute point que ce royal château n'embellisse chaque jour, et que mon goût ne s'y trouvât, en toutes manières, plus satisfait que jamais; mais il est bien plus vraisemblable qu'un coup de vent vous jettera de ces côtés-ci, et, en ce cas-là, je vous ferai voir, quand il vous plaira, mes maisons de Chaulnes, de Saint-Martin et de Choisy, qui ne vous déplairont point. Je m'en vais encore, pour huit jours, à Saint-Martin, après quoi je m'en reviens à Choisy, pour y arranger et y cogner et recogner depuis le matin jusqu'au soir. Ce

n'est que sous cette promesse que madame de Louvois me laisse partir demain. Des quatre jours qu'il y a que je suis ici, j'ai couché deux nuits chez elle. Enfin, la maison où je suis le moins, est celle de madame de Coulanges, qui a bien son mérite aussi. Je suis ravi que vous ayez approuvé tous mes couplets; en voici encore que je vous envoie. Je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; les maîtres y revinrent hier au soir de Versailles. Le duc se flatte toujours qu'il aura le Ménilmontant et la duchesse y résiste toujours : elle n'est pas bien raisonnable quelquefois, votre amie; pour moi, voilà ce que je chante tout haut, avec cette liberté que Dieu m'a donnée et en dépit de sa grosse moue. C'est au duc que je m'adresse :

TRIOLET.

Achetez le Ménilmontant,
C'est le repos de votre vie;
Avez-vous de l'argent comptant,
Achetez le Ménilmontant.

Madame n'en dit pas autant;
Mais satisfaites votre envie :
Achetez le Ménilmontant,
C'est le repos de votre vie.

Je m'en vais voir comme va cette affaire et boire à votre santé, adorable mère, fille et petite-fille. Voilà M. de Vendôme, qui va com-

mander en Catalogne, et M. de Noailles, qui revient pour faire achever son portrait par Rigaud. La duchesse de Villeroi, sur nouveaux frais, fait mille et mille compliments à la belle Pauline. Vous ne sauriez croire comme une grossesse de quatre mois et demi sied bien à cette duchesse.

Voilà encore des triolets, enfants de Saint-Martin.

Pour mademoiselle DE BOUILLON, *absente.*

La voyez-vous? Vous dites : Non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.
La belle et charmante BOUILLON,
La voyez-vous? Vous dites : Non;

Je ne la vois plus tout de bon,
Celle que j'adore et que j'aime;
La voyez-vous? Vous dites : Non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.

Pour mademoiselle D'ALBRET, *présente.*

La voyez-vous? Vous dites : Oui;
D'ALBRET, cette belle princesse;
Car pour moi, j'en suis ébloui.
La voyez-vous? Vous dites : Oui.

Ses yeux, son teint épanoui,
Inspirent certaine tendresse.
La voyez-vous? Vous dites : Oui;
D'ALBRET, cette belle princesse.

Pour mademoiselle DE CHATEAU-THIERRY, *la plus belle et la plus jeune des trois sœurs*[1], *qui est à Port-Royal de Paris et qui vient rarement à Saint-Martin.*

Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?
Il n'est cœur qui n'en soit marri,
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY.

L'Oise, en attendant un mari,
Vous demande sur son rivage.
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?

Adieu, ma charmante gouvernante, lisez ma lettre avec les points et les virgules, en récompense des bons tons que je donne aux vôtres.

1. Ces trois sœurs, de la maison de La Tour, étoient nièces du cardinal de Bouillon.





1352. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 19 juin 1695.

Je suis fort affligée de cette colique de madame de Coulanges; je lui conseille Carette, ou Vichy : il ne faut point laisser prendre possession de nos pauvres machines à des maux si dangereux et si douloureux. Si l'on peut passer d'un discours si triste à une bagatelle que vous avez mandée à Pauline, je vous dirai que nous en avons senti tout le sel; il nous sembloit que madame Cornuel étoit ressuscitée, ou qu'elle l'avoit mandée de l'autre monde. Pour moi, j'en ferois un vrai compliment à M. de Poissy [1], si j'avois eu seulement l'honneur de le voir deux fois en ma vie; mais il peut s'assurer de nos admirations secrètes. *Ah! masques, je vous connois!* en voyant entrer de certaines gens annoncées sous de grands noms. Comment cette pensée si naturelle et qui paroît si simple, ne m'est-elle point venue mille fois, à moi, qui hais mortellement les grands noms sur de petits sujets? J'admire l'humilité de ceux qui

1. Depuis président de Maisons.

veulent bien les porter; ils les refuseroient, s'ils avoient l'esprit de faire réflexion à ce que leur coûte l'explication de ces beaux noms; et comme elle tombe tout en outrage sur leurs pauvres petits noms, à quoi l'on ne penseroit pas, s'ils n'avoient point voulu prendre les plumes du paon, qui leur conviennent si peu. J'espère que ce mot empêchera, dans l'avenir, ces sortes d'usurpations et les pourra corriger, comme Molière a corrigé tant de ridicules; Dieu le veuille, et que chacun craigne qu'on ne lui puisse dire : *Masque, je vous connois* [1]. Mon cousin, vous ne doutez pas que nous n'ayons reçu avec votre lettre tout l'entêtement qu'il nous a paru que vous aviez de ce mot, que je vous supplie de mettre à la tête de tous ceux que M. Du Bellay rassemble. Je voulois vous en dire un de ce pays-ci; mais il ne paroîtroit pas; je vous le garde pour quand nous aurons oublié celui dont il s'agit, c'est-à-dire jamais.

Oui, mon enfant, je suis dans cette chambre, dans ce beau cabinet où vous m'avez vue entourée de toutes ces belles vues. M. de Grignan est allé faire un tour vers ces côtes; son absence se fait sentir dans ce château.

1. Tout ceci fait allusion à une lettre de M. de Coulanges que l'on n'a pas.

Nous pensions y avoir M. de Carcassonne : il n'arrivera que dans deux ou trois jours. Si vous écriviez un petit mot à M. l'archevêque d'Arles sur sa résurrection, d'un style d'*alleluia*, il me semble que vous lui feriez plaisir ; il est fort sensible à la joie d'être revenu de si loin : il ne s'étoit jamais trouvé à telle fête. Vous êtes fort aimé de tous les habitants de ce château ; vous savez la vie qu'on y fait : quelle bonne chère, quelle société, quelle liberté ! Les jours passent trop vite ; c'est ce qui me tue de toutes les manières. Si vous allez à Vichy, vous ne sauriez vous dispenser de venir à Grignan. Je suis tentée de vous prier de faire mille très-humbles compliments à madame la maréchale de Villeroi ; vous êtes trop heureux d'être si souvent avec cette aimable personne. Pauline trouve que vous l'êtes beaucoup aussi de voir encore madame sa belle-fille ; elle a reçu sa lettre avec beaucoup de plaisir ; elle vous conjure de la conserver dans l'amitié de cette duchesse, dans la vôtre et dans celle de madame de Coulanges.





1353.* — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 juin 1695.

Vous jouissez présentement des beautés de la campagne, ma très-belle; le printemps paroît dans tout son triomphe. Je m'en vais faire un grand excès, car je compte partir dimanche pour aller à Saint-Martin, avec M. et madame de Chaulnes, et y passer trois jours; les plaisirs que j'y espère seront bien troublés par une mauvaise santé : je suis arrivée à un tel excès de délicatesse, que la vue d'un bon dîner me fait malade; ainsi je suis intimidée et, dans cet état, les plus petites choses paroissent considérables. Madame de Louvois alla, hier, remercier le roi; il lui donna une audience particulière chez madame de Maintenon; elle sent plus que jamais la joie d'être défaite de Meudon. Le roi est allé à Trianon, où il demeurera jusqu'au voyage de Fontainebleau. Je crois vous avoir mandé que M. de Montchevreuil marie son fils à la cousine germaine de la maréchale de Lorges, qui est une petite personne que vous avez souvent vue avec elle : on lui donne trois cent quatre-vingt mille livres. C'est

vous qui me mandez que M. de Vendôme va commander en Catalogne et que M. de Noailles en revient malade. M. de Coulanges a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même importance; mais elles sont agréables, quand elles le rendent heureux : c'est de cela qu'il est question. J'ai trouvé les couplets du *Comte de Nicei* fort jolis : c'est un aimable enfant; aussi rien ne laisse des idées plus agréables que de ne le point voir; ce petit comte-là parviendra à l'immortalité. J'ai remarqué, comme vous, mon amie, le temps de la mort de notre pauvre madame de La Fayette[1]. Madame de Caylus se divertit à merveille chez elle : la cour ne lui paroît pas un séjour de plaisir; elle ne quitte plus madame de Leuville, qui donne tous les jours les plus jolis soupers qu'il est possible. Je ne crois pas le marché de Ménilmontant rompu sans ressources; et, n'en déplaise à madame de Chaulnes, c'est la plus jolie acquisition que puisse faire M. de Chaulnes. La maréchale d'Humières se retire aux Carmélites; elle a loué la maison de feu mademoiselle de Porte; elle gouverne entièrement le faubourg Saint-Jacques; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est

1. Madame de La Fayette étoit morte dans les premiers jours de juin 1693.

que le P. de La Tour la gouverne[1]. Vous savez que M. de Lauzun a l'appartement de Versailles du maréchal d'Humières; il fait faire, pour sa femme, un collier de diamants de deux cent mille francs.

Adieu, ma chère amie; je souhaite bien plus votre retour que je ne l'espère; je vous prie de dire des choses infinies de ma part à madame de Grignan; parlez à la belle Pauline de ne me point jeter dans la nécessité d'aimer une ingrate. Madame de Mesmes paroît dans un carrosse de mille louis. Lisez un peu dans le *Mercure galant* la généalogie de Feydeau[2], et vous verrez qu'il n'y a que cette maison-là de noble et d'illustre dans le monde[3], et que le feu grand maître[4] s'est trompé quand il a cru ne pas tirer de là tout son éclat.

1. Sans doute parce que ce père étoit jésuite, tandis que le faubourg étoit janséniste.

2. Voyez le *Mercure galant* du mois de mai 1695, p. 283. La famille Feydeau de Marville et de Brou compte des intendants de province et des lieutenants de police parmi ses principaux membres.

3. Ironie.

4. Le duc du Lude.





1354. — DE M. DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 22 juin 1695.

J'ARRIVAI, avant-hier, de Saint-Martin; je passai, hier, tout le jour à Choisy; je m'en vais coucher à Versailles, pour m'en aller, demain matin, à Évreux avec tous les Bouillon du monde, qui se mettent à m'aimer, à l'exemple du cardinal, et qui veulent aussi m'avoir à leur tour; et puis dites, Mesdames, que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré : ce qui est encore à savoir, est que je ne vais point d'un côté qu'on ne crie miséricorde de l'autre ; car madame de Louvois étoit, hier, dans une si terrible colère de ce que je l'abandonnois encore pour huit ou dix jours, et me fit des reproches si tendres, que peu s'en fallut que je ne lui sacrifiasse mon voyage d'Évreux. Mais aussi je lui fis voir des lettres si honnêtes, et si touchantes, et si menaçantes, de M. et de mademoiselle de Bouillon, que madame de Louvois s'y rendit à la fin, à condition qu'à mon retour je ne la quitterois pas d'un moment pour cogner et recogner à Choisy, depuis le matin jusqu'au soir. Mais il faudra bien pourtant placer encore une petite

partie de Saint-Martin; car madame de Chaulnes, qui veut se tuer à quelque prix que ce soit, par tous les tourments qu'elle se donne sans rime, ni sans raison, n'a pu y venir la semaine passée, comme elle l'avoit résolu avec madame de Coulanges, à qui le cardinal veut faire voir comme je suis le maître dans ce délicieux séjour, et combien, quand j'y suis, il y est peu question de lui. Ce voyage n'est que différé et mon amour-propre prendra soin de le renouer, dès que la santé de la duchesse le permettra. Voilà déjà une grande épine hors de son pied; car l'affaire de Ménilmontant vient d'échouer une seconde fois : vous jugez bien que les embarras ne viennent que de la part du premier président, qui est un homme difficultueux. Comme je n'ai point vu M. de Chaulnes depuis que je suis ici, parce qu'il a toujours la rage de Versailles, je ne sais point les tenants et les aboutissants de la rupture de ce marché; mais je les saurai tantôt, car le duc vient dîner à Paris, parce que le roi s'en va à Marly pour neuf jours; et je me propose d'aller dîner avec lui pour lui dire adieu et voir un peu comme se porte cette grande-duchesse, qui a pour garde, par préférence à toute autre, madame de Saint-Germain, avec une quenouille à son côté et le fuseau à la main. Je viens encore de passer les plus aimables jours du monde à

Saint-Martin ; M. de Chaulnes nous y est venu voir avec madame de Guénégaud.

Vous demandez, Mesdames, toutes les folies que produiront, *le voyez-vous? Non. Ni moi non plus.* En voici de toutes nouvelles; mais les dernières, pour ne pas pousser à bout cette plaisanterie, qui en deviendroit mauvaise à la fin. M. le cardinal de Bouillon, pour adoucir la destinée de ses nièces, qui sont dans des couvents, au moins les deux dernières, car l'aînée est à la cour, les mène à Saint-Martin et se charge plus volontiers encore de mademoiselle d'Albret que de mademoiselle de Château-Thierry; en sorte que nous appelons la petite d'Albret *Madame de Saint-Martin*, et que c'est elle qui en fait les honneurs; et même, en ce temps-ci, elle préfère à Port-Royal de Paris une maison de religieuses de Pontoise, où elle demeure pendant les petits séjours que son oncle est obligé d'aller faire à Versailles et à Marly; en sorte qu'à l'heure présente elle est dans son couvent de Pontoise, le cardinal étant à Versailles pour s'en aller, aujourd'hui, à Marly avec Sa Majesté. Mais revenons à nos moutons : M. de Chaulnes s'apprivoisa avec la petite d'Albret; il la trouva jolie et ne put même s'empêcher de le lui dire; en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-

fille[1] : Plût à Dieu ! dit le cardinal. Plût à Dieu ! dit M. de Chaulnes. Mais hélas ! voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique? *Non, ni moi non plus ;* et de rire. M. de Chaulnes s'en alla à Paris, et moi je me mis à faire ces couplets, que je lui envoyai le lendemain ; c'est encore sur l'*air de Joconde :*

La belle D'ALBRET, pour certain,
Dans deux jours se marie ;
Tout se prépare à Saint-Martin
Pour la cérémonie.
Elle épouse un joli garçon
Fait comme une peinture ;
Le voyez-vous ? Vous dites : Non.
Ni moi, je vous le jure.

Il est fils d'un fort grand seigneur,
Homme de conséquence,
Trois fois à Rome ambassadeur,
Et duc et pair de France.
Son épouse dans Trianon
Fera bonne figure ;
Le voyez-vous ? Vous dites : Non.
Ni moi, je vous le jure.

Le petit comte de Nicé,
Qui, bien loin d'être bête,
Pour son âge est fort avancé,
Doit venir à la fête.

1. La plaisanterie consiste en ce que le duc de Chaulnes n'avoit point d'enfants.

Il y brillera, ce dit-on,
D'une riche parure;
Le voyez-vous? Vous dites : Non.
Ni moi, je vous le jure.

On dit déjà que, dans un an,
La nouvelle duchesse
Pourra nous donner un enfant,
Digne de sa noblesse.
Qu'il sera joli, ce poupon!
L'aimable créature!
Le verrez-vous? Je crois que non.
Ni moi, je vous le jure.

Que Chaulnes sera satisfait
De voir sa belle-fille
D'un rejeton aussi parfait
Augmenter sa famille!
Mais tout ceci n'est que chanson
Et que pure chimère;
Nous ne voyons rien tout de bon,
Et je m'en désespère.

Eh bien! qu'en dites-vous? Voilà la plaisanterie finie par ces couplets; au moins je vous le répète encore. J'ai retrouvé ici madame de Coulanges avec une fort jolie santé; elle est même engraissée, ce qui est un très-bon signe. Je ne vous dirai pas beaucoup de nouvelles publiques, car je n'en sais point. La maréchale de Créqui a pensé mourir; mais elle est hors d'affaire. Adieu, Mesdames; adieu, mère et fille adorables; adieu,

belle Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, que M. de Grignan ait été traité avec toutes les distinctions qu'il mérite; mais seroit-il vrai que la flotte ennemie fût devant Marseille, avec quelque intention de le bombarder? Quelle éternelle et malheureuse guerre! Les poëtes satiriques ne finissent point ici sur les chansons et sur les épigrammes; mais je ne me charge de rien de tout cela; je me flatte au moins qu'il vous en vient quelque chose par des voies détournées. Adieu encore une fois. Voici la deuxième lettre que je vous écris depuis celle que j'ai reçue de vous.



1355. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 juin 1695.

MADAME de Louvois n'avoit point attendu l'approbation du monde pour désirer Choisy: ç'a été la seule maison qu'elle ait souhaitée. Le roi et elle ont fait un très-bon marché; ils en paroissent fort contents aussi. Cela se passe de part et d'autre avec des honnêtetés que l'on voit quelquefois entre les particuliers, mais que

l'on éprouve rarement avec son maître. Le roi est à Marly pour neuf jours; la duchesse Du Lude est de ce grand voyage; et, pour comble de bonheur, elle mène et remène demain madame de Maintenon de Pontoise, où cette dernière va voir une fille de Saint-Cyr. Le roi donna une fête, lundi dernier, à Trianon, au roi et à la reine d'Angleterre; il y eut un opéra [1], où le roi alla; madame de Maintenon n'y parut point du tout. Il est grand bruit de la faveur de M. de La Rochefoucauld; on prétend qu'il s'est rendu maître de l'esprit de MONSEIGNEUR, et qu'il se sert de son crédit tout comme le roi le peut désirer. Sa Majesté mena, il y a quelques jours, madame de Maintenon, suivie de ses dames, souper dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme La Selle [2]; et je vous le dis ainsi, pour ne point vous dire qu'il les mena à la selle. Il doit aller (le roi) un de ces jours à l'Étang chez M. de Barbesieux, afin d'avoir l'air de partager ses

1. On y joua l'opéra d'*Acis et Galathée*, dont les paroles sont de Campistron. (*Journal de Dangeau*, 20 juin 1695.)

2. « Le roi, sur les cinq heures, monta en carrosse, et alla avec les dames se promener à La Selle, maison auprès de Marly, qui est à M. de La Rochefoucauld : il donna une collation magnifique. Fort peu de courtisans suivirent le roi, qui vouloit être là en particulier. » (*Journal de Dangeau*, dimanche 19 juin 1695.)

faveurs; une autre grande nouvelle : les princesses ont mené dîner et souper à Trianon, avec le roi, la comtesse de La Chaise, les marquises de La Chaise et de La Luzerne; je crois que cette distinction les a fort touchées, car jusqu'alors elles n'en avoient eu qu'au salut. M. de Coulanges arriva, avant-hier, de Saint-Martin; il fut tout de suite à Choisy, le lendemain à Versailles, et part, enfin, aujourd'hui, pour Évreux avec M. de Bouillon; je lui propose de ne plus tant perdre de temps en chemin et de se mettre tout d'un coup dans une escarpolette, qui le jettera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de ne pas mettre au moins les pieds à terre.

J'attends, aujourd'hui, une compagnie qui ne vous déplairoit pas, ma très-belle; c'est M. de Tréville, qui vient lire, à deux ou trois personnes, un ouvrage qu'il a composé; c'est un précis des Pères, qu'on dit être la plus belle chose qui ait jamais été. Cet ouvrage ne verra jamais le jour et ne sera lu que cette fois seulement de tout ce qui sera chez moi; je suis la seule indigne de l'entendre; c'est un secret que je vous confie au moins :

. . . . N'abusez pas, prince, de mon secret.
Au milieu de ma lettre, il m'échappe à regret;

mais, enfin, il m'échappe. M. de Bagnols est

parti pour l'armée; et ma sœur sera, je crois, bientôt de retour; cependant elle ne me parle point encore du jour de son départ. Avez-vous bien chaud à Grignan, ma très-belle? Je me souviens d'y avoir été par un temps pareil à celui-ci. L'affaire de Ménilmontant paroît tout à fait rompue; cependant, j'ai dans la tête qu'elle se raccommodera. Adieu, ma chère amie.



1356. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 29 juin 1695.

C'EST bien gagner son procès, Monsieur, que de le perdre comme vous faites. Je ne puis m'empêcher de vous dire, malgré le dessein que je vois que vous avez de rompre tout commerce avec le monde, que votre style, que nous avons reconnu et [retrouvé avec les mêmes agréments, nous a fait une sorte de plaisir que nous n'avions pas senti depuis votre silence. Nous avons lu et relu plusieurs fois votre lettre, ma fille et moi; elle est délicieuse, et vous n'avez peut-être pas senti ce qu'elle vaut. Que vous êtes heureux, Monsieur, de conserver

cette sorte d'esprit avec le sérieux et la solidité de la dévotion! elle vous fait faire des réflexions très-bien placées sur ces deux tropiques[1] que vous avez vus depuis peu si près de vous, et je ne sais comme notre ami Corbinelli a pu résister à vos lettres. C'est dommage qu'une morale, accommodée au style que vous avez avec lui, ait été perdue; cette perte ne vous seroit pas arrivée avec nous; et comme l'appétit vient en mangeant, il nous a pris une si grande envie d'avoir encore une fois l'honneur et le plaisir de vous revoir dans ce château, que ma fille ne comprend pas qu'ayant de la santé, vous n'ayez point eu la pensée de nous venir voir, et que même vous ne puissiez y venir encore cet automne. J'ai beau lui représenter que nous n'en sommes pas là et que, sans moi, vous seriez encore dans votre léthargie; il n'importe, elle veut que je hasarde de vous en faire la proposition. En vérité, si vous jugiez du plaisir que vous nous feriez par celui que nous a donné votre lettre, je crois, en conscience, que vous ne pourriez pas nous résister. Je vais parler de vous, Monsieur, à notre *ami* (Corbinelli). Il me répondra; je serai

1. Madame de Sévigné fait ici allusion à Corbinelli et à une autre personne dont nous ignorons le nom, qui étoit fort éloigné de partager les idées de dévotion du président de Moulceau.

obligée de vous faire savoir sa réponse; peut-être qu'il se trouvera encore quelque autre occasion de vous dire un mot; enfin, je n'oublierai ni raison, ni prétexte pour vous faire dire encore quelques mots, et pour vous dire encore, Monsieur, que jamais votre mérite et votre esprit n'ont fait de plus profonde trace dans aucun cerveau, que dans celui de vos très-humbles servantes.



1357. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 juillet 1695.

Je puis répondre pour M. de Tréville qu'il auroit été ravi que vous eussiez augmenté la bonne compagnie qui l'entendit, et je suis assurée, ma chère amie, que vous auriez été contente de votre journée; mais vous nous regardez du haut en bas de votre château de Grignan, et je m'amuse à vous désirer toujours, sans m'en pouvoir empêcher. On est fort alerte ici sur le grand événement du siége de Namur, car c'est tout de bon, et, apparemment, ce siége sera meurtrier; vous savez que le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans avec six régiments

de dragons à pied, et celui du roi à cheval; ainsi le pauvre Sanzei est dans Namur, tout comme un grand homme. M. le maréchal de Boufflers a la fièvre double-tierce, mais il aura bien d'autres affaires qu'à l'écouter. Le maréchal de Lorges est hors de danger. Tout retentit ici des louanges du maréchal de Villeroi: il n'y a guère de jour que le roi n'en parle avec éloge, et tous les guerriers qui composent son armée n'écrivent ici que pour chanter ses louanges. Je crois qu'à la fin M. le duc de Chaulnes va acheter Puteaux, qui est une maison près du pont de Neuilly, située sur le bord de la rivière; il y a de quoi faire des merveilles et il les fera, car il a une extrême envie d'une maison de campagne.

Le roi va à Marly pour quinze jours; si la duchesse Du Lude est de ce voyage, ce sera pour la troisième fois de suite. Ces distinctions charment, quand on est en ces pays-là; heureux qui peut voir cela du point de vue où il faut l'envisager! Je n'ai point vu la lettre du P. Quesnel[1]; on dit qu'il la désavoue et il ne sauroit mieux faire. Vous savez, ma très-belle, que M. de la Trappe (l'abbé de Rancé)

1. Arnauld étoit mort, en Flandre, en 1694. Il avoit reçu les sacrements de la main du P. Quesnel. La lettre dont il s'agit étoit apparemment relative à cet événement.

a remis son abbaye entre les mains de dom Zozime, supérieur de sa maison, avec la permission du roi, et qu'il va se trouver simple religieux : cette fin est bien digne de lui et couronne parfaitement une si belle vie. Pour l'oraison funèbre du P. de La Rue, on n'en parle non plus présentement que de celle que l'on fit pour la reine mère. On ne sait pas qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde; est bien fou qui compte sur la gloire qui suit la mort : ce n'est, en vérité, pas de cela qu'il faut être occupé dans cette vie; mais les hommes auront toujours leurs erreurs et les chériront.

M. de Coulanges arriva avant-hier au soir ici, plus charmé de M. de Bouillon, de mesdemoiselles de Bouillon et de Navarre que de tous ses anciens amis; il partit, hier, pour Choisy, où il sera jusqu'à ce que notre voyage de Saint-Martin s'accomplisse; je ne me sens, pour ces sortes de parties, que la force du projet, l'exécution est fort au-dessus de moi. Ma sœur monte, dimanche, sur l'*hippogriffe* [1] et arrive lundi à Paris. M. de Bagnols [2] ne perd pas de vue le maréchal de Villeroi; cela me fait craindre pour sa vie. M. de Reims a

1. Le fameux cheval ailé du Roland furieux.
2. Intendant de l'armée de Flandre.

acheté la maison d'Erval[1] deux cent vingt-un mille livres. Adieu, ma très-aimable; n'oubliez pas de m'aimer, je vous en conjure, et ne me laissez point oublier dans le lieu que vous habitez; mandez-moi si la charmante Pauline aura été bien contente du portrait mystérieux que vous lui avez donné. Madame de Caylus me vint voir, hier, plus jolie qu'un ange; elle me demanda en grâce de venir voir l'arrangement de sa maison; j'aurai plus de peine à rendre cette visite, que je n'en montrerai : ce que je sens là-dessus, ne peut être confié qu'à vous, ma chère amie.



1358. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 29 juillet 1695.

Il n'est plus question, ma chère amie, ni de M. Arnauld, ni du P. Quesnel; toutes les pensées sont tournées du côté de Namur. Ces derniers tués ont jeté une consternation, qui ne laisse plus de joie ici. Madame de Morstein est in-

1 Lisez : Hervart, selon Grouvelle. Ce Hervart étoit contrôleur général des finances et avoit près de l'hôtel de Bouillon, à Paris, une très-belle maison dont Mignart peignit les plafonds.

consolable[1]. La bonne chancelière[2] pleure amèrement son petit-fils de Vieuxbourg; et madame de Maulevrier[3] renvoie bien loin tous les gens qui lui veulent parler de consolation, jusqu'au P. Bourdaloue. On ne sait point de nouvelles du comte d'Albert, sinon qu'on le croit trépané : et depuis cela pas un mot; M. et madame de Chaulnes en sont dans une extrême inquiétude. Vous savez que M. le prince de Conti a la petite vérole; elle est sortie avec abondance et commence à suppurer sans aucun accident; ainsi on espère qu'il s'en tirera heureusement. On fait des détachements de tous côtés, pour envoyer au secours de Namur. Sanzei est dans la place; il n'y a que sa mère qui soit plus à plaindre que lui. Madame la duchesse Du Lude, qui est de retour de Versailles, m'a conté qu'elle avoit mené ma petite nièce de La Chaise dîner à Trianon avec le roi; Sa Majesté et Monseigneur ne parlèrent que de l'agrément de cette petite personne et de son peu d'embarras; pour moi, je crois qu'elle confesseroit[4] fort

1. Son mari, colonel du régiment du Haynaut, avoit été tué dans Namur, le 18 juillet 1695.

2. Anne-Françoise de Loménie, femme de Louis Boucherat, chancelier de France.

3. Son fils aîné venoit d'être tué à Namur.

4. Allusion au P. de La Chaise, confesseur du roi.

bien le roi. M. le premier président (de Harlay) a eu une manière d'apoplexie; on l'a saigné quatre fois : sa bouche est demeurée un peu tournée; il doit partir incessamment pour Bourbon. Voilà une épigramme que l'on a faite sur son mal :

Ne le saignez pas tant; l'émétique est meilleur;
Purgez, purgez, le mal est dans l'*humeur* [1].

Je crois que je ferois bien de prendre le même chemin que ce magistrat, car mon estomac ne se rétablit point du tout : au reste, ma très-belle, j'ai consulté si l'on pouvoit prendre du café deux heures après la germandrée : on en peut prendre en toute sûreté, et même ils s'accordent fort bien ensemble. Adieu, ma très-aimable : je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui; je vous supplie seulement de faire mes compliments à *tutti quanti*, et surtout de vous faire la violence d'embrasser pour moi, bien tendrement, la charmante Pauline. Ma sœur [2] vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir, elle en a été fort touchée; elle est à Versailles pour quelques jours.

1. Allusion au caractère de M. de Harlay.
2. Madame Du Gué-Bagnols.





1359. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE COULANGES.

A Grignan, ce 6 août 1695.

Je ne vous écrirai qu'une très-petite méchante lettre, mon aimable, pour vous remercier de la vôtre, qui nous a fait un très-grand plaisir. Je ne changerai point d'avis sur l'estime que j'ai pour les détails, tant que vous me ferez lire les vôtres. Nous sommes charmés de Navarre[1]; la situation, le bâtiment, comme celui de Marly, que je n'ai jamais vu, la bonne compagnie, tout cela me persuade que cette maison doit être du rang des vôtres : pour Choisy, il est fait exprès pour vous : vos couplets instruisent fort bien les passants de la noblesse de son origine et de sa destinée; mais vous méritez d'être exalté jusqu'aux nues pour le couplet, où vous vous humiliez jusqu'au pied du mont, avec le cocher de Verthamont[2]; tout homme qui veut bien se mettre dans ce limon jusqu'au cou et qui croasse de si jolis couplets,

1. Château près d'Évreux, qui appartenoit au duc de Bouillon.

2. Cocher fameux, qui faisoit toutes les chansons du Pont-Neuf.

mérite la place que lui donne M. Tambonneau. Ce couplet est au rang des meilleurs que vous ayez jamais faits; c'est cette Comtesse, dont vous demandez toujours l'approbation, qui vous conjure de l'en croire; il est joli, il surprend : enfin, mon enfant, croassez toujours et faites-nous-en part.

Mais, mon Dieu, que de sang répandu à Namur! que de pleurs! que de veuves et de mères affligées! Et l'on est assez barbare pour trouver que ce n'est point encore assez, et l'on voudroit que le maréchal de Villeroi eût encore battu, tué et massacré ce pauvre M. de Vaudemont[1]! Quelle rage! Je suis en peine de votre neveu de Sanzei; je plains sa mère : on dit qu'elle vient attendre de plus près la fin de ce siége. Il nous paroît d'une fureur digne du maréchal (de Boufflers), qui le défend; toutes les occasions sont des batailles. Notre Allemagne est assez paisible; c'est elle qui fait nos principales inquiétudes[2]. Adieu, mon cher cousin; ne vous avois-je pas promis que ma lettre seroit bien plate? On a quelquefois des chagrins, et l'on sait pourquoi : j'en parle à madame de Coulanges. Je vous fais les ami-

1. M. de Vaudemont fit une retraite très-belle devant le maréchal de Villeroi, qui avoit perdu du temps.

2. A cause du marquis de Grignan, qui étoit à l'armée d'Allemagne.

tiés de ma fille; vous l'avez parfaitement divertie par vos chansons et votre causerie, car votre lettre est une vraie conversation. J'ai arrosé tous les appartements de vos souvenirs; ils ont été reçus et rendus avec empressement. Je vous embrasse, mon aimable cousin, et je vous exhorte à vivre toujours délicieusement, en l'honneur de la polygamie, qui, au lieu d'être un cas pendable pour vous, fait tout le bonheur et le plaisir de votre vie.



1360. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 12 août 1695.

La mort de M. de Paris[1], ma très-belle, vous aura infailliblement surprise; il n'y en eut jamais de si prompte. Madame de Lesdiguières[2] a été présente à ce spectacle; on assure qu'elle est médiocrement affligée. L'on ne parle point encore du successeur; mais bien des gens

1. François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, mort à Conflans, près Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 6 août 1695, à l'âge de soixante-dix ans. Il ne put même pas recevoir les sacrements.

2. Madame de Lesdiguières passoit pour être la maîtresse de M. de Harlay.

croient que ce sera M. de Cambrai (Fénelon) et ce sera certainement un bon choix; d'autres disent M. le cardinal de Janson. Nous saurons, lundi, ce grand événement; la chose mérite bien qu'on y pense. Il s'agit, maintenant, de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort : on prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie[1] et la mort.

On vous aura sans doute envoyé les articles de la capitulation de Namur : vous aurez vu qu'on fait la guerre fort poliment et qu'on se tue avec beaucoup d'honnêteté. Nous bombardons Bruxelles à l'heure qu'il est; les chansons, les madrigaux, les bons mots pleuvent sur le maréchal de Villeroi, qui peut-être n'a aucun tort[2]; c'est le malheur des places. Heureux qui n'en a point; mais peu de gens sentent ce bonheur-là. La comtesse de Gramont est de retour: je la vis hier si fatiguée des eaux de Bourbon, qu'elle me confirma plus que jamais dans ma paresse; elle est revenue dans

1. Cette oraison funèbre fut faite par le P. Gaillard, qui ne s'en chargea qu'à condition de très-peu parler du mort.

2. Le roi, pendant qu'il perdoit Namur, fit bombarder Bruxelles. Vengeance inutile, qu'il prenoit sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglois. On jeta cinq mille bombes sur la ville, et plus de deux mille maisons furent brûlées.

une litière, et elle dit qu'elle aimeroit mieux être revenue à pied. Le roi doit aller samedi à Meudon, pour deux jours; les distinctions vont rouler présentement sur Meudon et point sur Marly : tout y a été cette semaine, jusqu'à M. de Buzenval et M. de Saint-Germain. Comme je me sens incapable de prendre la résolution d'aller à Bourbon, je m'en vais essayer, à Paris, des eaux de Forges; cela s'appelle aller du chaud au froid. Depuis que madame de Fontevrauld[1] est ici, Saint-Joseph, où elle est presque toujours, est le rendez-vous du beau monde, mais non pas de la galanterie.

Adieu, ma très-aimable. Tous les marchés de M. de Chaulnes sont rompus; madame de Chaulnes se console de tout avec madame de Saint-Germain; elle ne se peut passer d'elle, et cela apprend à se passer de madame de Chaulnes.

1. Sœur de madame de Montespan.





1361. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 2 septembre 1695.



HÉLAS! mon amie, il n'est non plus question de M. l'archevêque, que s'il n'avoit jamais été; on a dit bien du mal de lui après sa mort : on a parlé du successeur[1]; et depuis qu'il est nommé, on ne parle plus ni de l'un, ni de l'autre : ceci est un tourbillon qui ne permet pas les réflexions. Tout le monde étoit fou, hier, à Paris; on ne voyoit que des femmes désespérées; les unes couroient les rues, les autres se faisoient enfermer dans les églises; on entendoit : Je n'ai plus de mari, je n'ai plus de fils! d'autres ne disoient pas ce qu'elles n'avoient plus, mais elles ne s'en désespéroient pas moins. La comtesse de Fiesque disoit que la bataille étoit donnée et par conséquent gagnée; elle ajoutoit que le prince d'Orange étoit prisonnier. Je me trouvai, le soir, chez madame de Kerman, où étoit madame de Sully, la duchesse Du Lude, madame de Chaulnes et une

1. Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, depuis cardinal.

douzaine d'autres femmes, dont étoit la comtesse de Fiesque; quand elles eurent bien discouru, j'entrepris de leur remettre l'esprit (chose bien difficile), par un petit raisonnement, qui concluoit qu'il n'y auroit point de bataille: elles se moquoient toutes de moi. Aujourd'hui que l'événement justifie mes raisons, elles croient que d'ici je conduis l'armée; on ne parle que de ma pénétration; sur cela, je conclus qu'on ne sait presque jamais pourquoi on loue, ni pourquoi on blâme. J'étois hier folle, et, aujourd'hui, je suis la plus habile personne du monde; et la vérité est que je ne suis ni folle, ni habile, mais que, par un courrier qui étoit arrivé, on avoit appris qu'il étoit impossible de donner une bataille sans hasarder toute l'armée. M. de Conti l'a mandé au roi, aussi bien que M. le duc du Maine et tout ce qu'il y a de principal dans l'armée.

M. de Coulanges est toujours à Navarre; il me prie, par toutes ses lettres, de vous dire des choses infinies de sa part. Le roi doit partir, le 24 de ce mois, pour aller à Fontainebleau. M. et madame de Chaulnes partent incessamment pour Chaulnes, et le bruit court que je vais avec eux. Je prends des eaux de Forges, dont je me trouve assez bien. Je suis ravie que la santé de madame de Grignan soit bonne; je m'en réjouis avec vous et avec elle.

Faites-vous la violence d'embrasser la charmante Pauline pour l'amour de moi ; je vous en conjure, ma très-aimable.



1362. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 9 septembre 1695.

Que d'événements, Madame ! que de discours ! que de chansons ! que d'épigrammes ! que de dignités ! Le maréchal de Boufflers est duc ; vous le savez déjà. Le même courrier, qui a apporté la réduction de Namur, lui a été renvoyé pour lui apprendre que le roi le faisoit duc, et lui dire, en même temps, qu'il pouvoit prendre le chemin de la cour ; quand il s'est trouvé pressé par sa reconnoissance de venir remercier le roi, le prince d'Orange lui a dit qu'il le faisoit son prisonnier : on prétend qu'il a pris cette conduite sur celle que nous avons eue à Dixmude. Il a bien voulu, cependant, le laisser revenir à la cour sur sa parole ; mais le maréchal a cru devoir attendre les ordres du roi [1]. La maréchale

1. L'acte du prince d'Orange étoit injuste, car la garnison de Dixmude n'avoit été admise à capituler que sous la condition de rester prisonnière. Quoi qu'il en soit, M. de Boufflers ne fut rendu à la liberté qu'en

de Boufflers est transportée de joie de sa nouvelle dignité et ne sait point encore ce malheur, qui, selon les apparences, ne sera pas long. Revenons aux épigrammes : le maréchal de Villeroi en est chamarré ; il a pourtant la consolation de savoir que le roi est persuadé qu'il n'a aucun tort : et je sais bien ce que je dis. Mais le monde veut juger de ce qu'il ignore ; et comme on juge par l'opinion des autres, on est assez fou pour se croire malheureux malgré sa bonne conduite. Le roi va aujourd'hui à Marly pour dix jours.

M. et madame de Chaulnes partiront dans peu pour Chaulnes, et moi avec eux : que dites-vous de cette résolution? Ne me trouvez-vous pas grande femme tout à fait? M. de Coulanges est toujours à Évreux ; madame de Louvois le boude ; mademoiselle de Bouillon l'aime de passion et le retient malgré lui ; moi, je lui écris régulièrement et lui mande toutes les nouvelles : à qui donnerez-vous la préférence? Les passions sont horribles ; je ne les ai jamais tant haïes que depuis qu'elles ne sont plus à mon usage : cela est heureux. Notre dragon [1] est sorti tout couvert de gloire et tout nourri

échange de cette garnison ; quelque affectation qu'ait mise Louis XIV à récompenser ce général, sa défense de Namur a été critiquée par Feuquières.

1. M. de Sanzei, neveu de M. de Coulanges.

de cheval; il a écrit une très-plaisante lettre à sa sœur. Dans toutes les relations, il a été nommé au roi avec distinction; et pour dire plus, c'est de madame de Montchevreuil que je le sais. Vous jugez bien, ma très-aimable, de la joie de madame de Sanzei, qui sait, à cette heure, que son fils se porte bien; songez que de douze mille hommes qu'ils étoient dans Namur, il n'en est resté que trois mille trois cents. J'oubliois de vous dire que c'est M. de Guiscard[1] qui est venu apprendre à la cour que le maréchal de Boufflers est prisonnier.

Madame de Sully a la même maladie que madame de Grignan: elle prend des eaux de Forges, dont elle se trouve à merveille; mais Forges est un peu trop loin de Grignan, il faudroit s'en approcher, mon amie. Je pardonne à madame de Sully cette maladie; mais madame de Grignan est trop avancée pour son âge. On prétend que de toutes les façons d'être malade, c'est la moins fâcheuse. Je vous demande toujours des nouvelles de madame de Grignan, dont je suis très-sincèrement en peine. Ne me laissez point oublier dans le château que vous habitez, et baisez, pour l'amour de moi, la charmante Pauline; vous m'avouerez

1. Louis de Guiscard, gouverneur de Sedan et de Namur.

que j'exige des choses bien difficiles de votre amitié.



1363. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 septembre 1695.

Ce n'est que pour marquer la cadence que je vous écris aujourd'hui, Madame, car je n'ai point reçu de vos lettres cette semaine, et je suis toute honteuse de n'avoir pas de grands événements à vous mander; depuis quelque temps, ils ne nous ont pas manqué. De vous dire que le roi est à Marly depuis huit jours, voilà une belle affaire; la duchesse Du Lude y est; le roi en revient demain et doit partir, jeudi 22 de ce mois, pour aller à Fontainebleau; une assez grande nouvelle, c'est que je crois que j'irai dimanche à Versailles, pour deux ou trois jours. Il sera question, incessamment, du voyage de Chaulnes. J'espère encore que j'en serai; mais j'ai une santé qui se dérange si aisément, que je n'ose plus faire de projets. M. de Coulanges doit revenir, aujourd'hui, d'Évreux, pour rompre avec madame de Louvois et aller à Chaulnes. Encore faut-il bien vous apprendre, mon amie,

que c'est le P. Gaillard qui ne doit point faire l'oraison funèbre de feu M. l'archevêque (de Paris). Voici ce que je veux dire : M. le premier président et le P. de La Chaise se sont adressés au P. Gaillard pour ce grand ouvrage; le P. Gaillard a répondu qu'il y trouvoit de grandes difficultés : il a imaginé de faire un sermon sur la mort au milieu de la cérémonie, de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils bien dangereux. Tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera point; il se jettera sur les auditeurs pour les exhorter; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort; et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle.

Adieu, ma belle amie ; ne me laissez jamais oublier à Grignan, je vous en conjure, et surtout de la charmante Pauline. Je crois que M. de Chaulnes va acheter Villefit de M. de Fieubet, dont madame de Chaulnes paroît peu contente. Le confesseur extraordinaire [1] de madame de Grignan me doit demain lire l'oraison funèbre qu'il a faite de ce saint homme.

1. M. Fieubet avoit montré l'exemple d'un homme sans naissance s'élevant par son mérite et sa vertu. Les préjugés du temps faisoient croire que l'éloge d'un tel homme étoit très-difficile : aussi Mascaron est-il vivement blâmé d'avoir refusé de faire cet éloge. Ce fut l'abbé Anselme qui accepta cette noble et généreuse tâche.



1364. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE SÉVIGNÉ.

A Grignan, le mardi 20 septembre 1695.

Vous voilà donc à nos pauvres Rochers, mes chers enfants ! et vous y trouvez une douceur et une tranquillité exempte de tous devoirs et de toute fatigue, qui fait respirer notre chère petite marquise. Mon Dieu, que vous me peignez bien son état et son extrême délicatesse ! j'en suis sensiblement touchée et j'entre si tendrement dans toutes vos pensées, que j'en ai le cœur serré et les larmes aux yeux. Il faut espérer que vous n'aurez, dans toutes vos peines, que le mérite de les souffrir avec résignation et soumission ; mais, si Dieu en jugeoit autrement, c'est alors que toutes les choses *impromises*[1] arriveroient d'une autre façon. Mais

1. Qu'entend madame de Sévigné par ces mots : *les choses impromises ?* Aucun commentateur ne donne d'explication là-dessus. Madame de Sévigné ne distingue-t-elle pas entre les choses que Dieu a promises et qui arrivent nécessairement comme il les a promises, et celles qui n'ayant été, de sa part, l'objet d'aucune promesse, sont abandonnées à ce que nous appelons le hasard, c'est-à-dire à une volonté de Dieu qui ne nous est révélée que par les événements ? Nous hasardons cette

je veux croire que cette chère personne, bien conservée, durera autant que les autres; nous en avons mille exemples. Mademoiselle de La Trousse (mademoiselle de Méri) n'a-t-elle pas eu toutes sortes de maux? En attendant, mon cher enfant, j'entre avec une tendresse infinie dans tous vos sentiments, mais du fond de mon cœur. Vous me faites justice quand vous me dites que vous craignez de m'attendrir, en me contant l'état de votre âme; n'en doutez pas, et que je n'y sois infiniment sensible. J'espère que cette réponse vous trouvera dans un état plus tranquille et plus heureux. Vous me paroissez loin de penser à Paris pour notre marquise; vous ne voyez que Bourbon pour le printemps. Conduisez-moi toujours dans tous vos desseins, et ne me laissez rien ignorer de tout ce qui vous touche.

Rendez-moi compte d'une lettre du 23 d'août et du 30. Il y avoit aussi un billet pour Galois, que je priois M. Branjon de payer. Répondez-moi sur cet article. Il est marié, le bon Branjon; il m'écrit, sur ce sujet, une fort jolie lettre. Mandez-moi si ce mariage est aussi bon qu'il me le dit. C'est une parente de tout le parlement et de M. d'Harouïs. Expliquez-moi cela,

explication sans la donner pour certaine, car il ne paroît pas impossible que le mot d'*impromises* ne s'appliquât simplement aux affaires de M. de Sévigné.

mon enfant. Je vous adressois aussi une lettre pour notre bon abbé Charrier. Il sera bien fâché de ne vous plus trouver; et M. de Toulon! Vous dites fort bien sur ce bœuf; c'est à lui à le dompter et à vous à demeurer ferme, comme vous êtes. Renvoyez la lettre de l'abbé à Quimperlé.

Pour la santé de votre pauvre sœur, elle n'est point du tout bonne. Ce n'est plus de sa perte de sang, elle est passée; mais elle ne s'en remet point, elle est toujours changée à n'être pas reconnoissable, parce que son estomac ne se rétablit point et qu'elle ne profite d'aucune nourriture; et cela vient du mauvais état de son foie, dont vous savez qu'il y a longtemps qu'elle se plaint. Ce mal est si capital que, pour moi, j'en suis dans une véritable peine. On pourroit faire quelques remèdes à ce foie: mais ils sont contraires à la perte de sang, qu'on craint toujours qui ne revienne et qui a causé le mauvais effet de cette partie affligée. Ainsi ces deux maux, dont les remèdes sont contraires, font un état qui fait beaucoup de pitié. On espère que le temps rétablira ce désordre : je le souhaite, et si ce bonheur arrive, nous irons promptement à Paris. Voilà le point où nous en sommes et qu'il faut démêler, et dont je vous instruirai fidèlement.

Cette langueur fait aussi qu'on ne parle point

encore du retour des guerriers. Cependant, je ne doute pas que l'affaire [1] ne se fasse : elle est trop engagée ; mais ce sera sans joie, et même si nous allions à Paris, on partiroit deux jours après, pour éviter l'air d'une noce et les visites, dont on ne veut recevoir aucune : *chat échaudé*, etc.

Pour les chagrins de M. de Saint-Amand [2], dont il a fait grand bruit à Paris, ils étoient fondés sur ce que ma fille ayant véritablement prouvé, par des mémoires qu'elle nous a fait voir à tous, qu'elle avoit payé à son fils neuf mille francs, sur dix qu'elle lui a promis, et ne lui en ayant par conséquent envoyé que mille, M. de Saint-Amand a dit qu'on le trompoit, qu'on vouloit tout prendre sur lui et qu'il ne donneroit plus rien du tout, ayant donné les quinze mille francs du bien de sa fille (qu'il a payés à Paris en fonds, et dont il a les terres

1. Le mariage de Pauline de Grignan avec le marquis de Simiane.

2. Il en avoit éprouvé de plusieurs sortes, dont madame de Sévigné ne parloit pas à son fils. L'annotateur anonyme des *Mémoires de Dangeau* y suppléera : « Il ne faut pas oublier, dit-il, un mot de la *précieuse* madame de Grignan, qui avoit fort mésallié son fils, pour raccommoder leurs affaires délabrées : — *Il faut bien quelquefois fumer ses terres*, disoit-elle. — Jamais la famille de sa belle-fille ne lui pardonna. » (*Nouveaux Mémoires de Dangeau*, page 170.)

qu'on lui a données et délaissées ici), et que c'étoit à M. le marquis à chercher son secours de ce côté-là. Vous jugez bien que quand *ce côté-là* a payé, cela peut jeter quelques petits chagrins; mais cela s'est passé. M. de Saint-Amand a songé en lui-même qu'il ne lui seroit pas bon d'être brouillé avec ma fille: ainsi, il est venu ici plus doux qu'un mouton, ne demandant qu'à plaire et à ramener sa fille à Paris, ce qu'il a fait, quoiqu'en bonne justice elle dût nous attendre. Mais l'avantage d'être logée, avec son mari, dans cette belle maison de M. de Saint-Amand, d'y être bien meublée, bien nourrie pour rien, a fait consentir sans balancer à la laisser jouir de tous ces avantages; mais ce n'a pas été sans larmes que nous l'avons vue partir [1]; car elle est fort aimable et elle étoit si fondue en pleurs, en nous disant adieu, qu'il ne sembloit pas que ce fût elle qui partît pour aller commencer une vie agréable, au milieu de l'abondance. Elle avoit pris beaucoup de goût à notre société. Elle partit le premier de ce mois avec son père.

Croyez, mon fils, qu'aucun Grignan n'a dessein de vous faire des finesses, que vous êtes aimé de tous et que si cette bagatelle avoit été une chose sérieuse, on auroit été persuadé

1. Madame de Sévigné ne devoit plus la revoir.

que vous y auriez pris bien de l'intérêt, comme vous avez toujours fait.

M. de Grignan est encore à Marseille; nous l'attendons bientôt, car la mer est libre et l'amiral Russel, qu'on ne voit plus, lui donnera la liberté de venir ici.

Je ferai chercher les deux petits écrits, dont vous me parlez. Je me fie fort à votre goût. Pour ces lettres à M. de La Trappe, ce sont des livres qu'on ne sauroit envoyer, quoique manuscrits : je vous les ferai lire à Paris, où j'espère toujours vous voir, car je sens mille fois plus l'amitié que j'ai pour vous, que vous ne sentez celle que vous avez pour moi. C'est l'ordre et je ne m'en plains pas.

Voilà une lettre de madame de Chaulnes, que je vous envoie entière, par confiance en votre sagesse. Vous vous justifierez des choses où vous savez bien ce qu'il faut répondre, et vous ne ferez point d'attention à celles qui vous pourroient fâcher. Pour moi, j'ai dit ce que j'avois à dire, mais en attendant que vous me répondissiez vous-même sur ce que je ne savois pas; et j'ai ajouté que je vous manderois ce que cette duchesse me mandoit. Écrivez-lui donc tout bonnement, comme ayant su de moi ce qu'elle écrit de vous. Après tout, vous devez conserver cette liaison; ils vous aiment et vous ont fait plaisir : il ne faut pas blesser

la reconnoissance. J'ai dit que vous étiez obligé à l'intendant : mais je vous dis à vous, mon enfant, cette amitié ne peut-elle compatir avec vos anciens commerces, et du premier président et du procureur général? Faut-il rompre avec ses vieux amis, quand on veut ménager un intendant? M. de Pommereuil n'exigeoit point cette conduite. J'ai dit aussi qu'il vous falloit entendre et qu'il étoit impossible que vous n'eussiez pas fait des compliments au procureur général, sur le mariage de sa fille. Enfin, mon enfant, défendez-vous et me dites ce que vous aurez dit, afin que je vous soutienne.

Ceci est pour mon bon président[1] :

J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président; elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez. Je suis étonnée que Dupuis ne vous réponde point; je crains qu'il ne soit malade.

Vous voilà trop heureux d'avoir mon fils et notre marquise. Gouvernez-la bien, divertissez-la, amusez-la; enfin, mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère et précieuse personne. Ayez soin de me faire savoir de ses nouvelles; j'y prends un sensible intérêt.

1. Père de la jeune marquise de Sévigné.

Mon fils me fait les compliments de Pilois[1] et des ouvriers, qui ont fini le labyrinthe. Je les reçois, et je les aime et les remercie. Je leur donnerois de quoi boire, si j'étois là.

Ma fille et votre idole[2] vous aiment fort, mais moi par-dessus tout. Adieu, mon bon président; mon fils vous fera part de ma lettre. J'embrasse votre tourterelle[3].



1365. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 30 septembre 1695.

Je m'en vais vous parler bien habilement du mal de madame de Grignan, c'est-à-dire du mal d'estomac, qui n'est autre chose, mon amie, que le mien; j'ai éprouvé par mon impatience toutes sortes de remèdes, trop heureuse si ces expériences lui peuvent être utiles! Carette m'a donné, pendant neuf mois, de ses gouttes, qui ne m'ont point fait un mal sensible; mais

1. Jardinier des Rochers.

2. Probablement Pauline de Grignan, depuis madame de Simiane.

3. *Au dos de cette lettre, de onze pages, sont écrits ces mots, de la main du marquis de Sévigné :* De ma mère, le 20 septembre 1695.

qui m'avoient grésillée[1] à un tel point, sans me raccommoder l'estomac, que je vous avouerai confidemment qu'elles m'ont fait une seconde maladie. Venons à Helvétius : il m'a donné une préparation d'absinthe, qui m'a tout à fait rétabli l'estomac. Comme cela fait quelque impression de chaleur, très-légère pourtant, il m'a fait prendre des eaux de Forges, dont je me trouve à merveille. Je commence à engraisser, je mange du fruit, je dîne et je soupe; en un mot, mon amie, je ne suis plus la même personne que j'étois il y a deux mois. Vous voyez bien pourquoi je vous conte tous ces détails; ramenez-nous donc madame de Grignan à Paris : je vous promets, qu'en trois semaines, Helvétius et moi lui rétablirons l'estomac : c'est la cause de presque tous les maux. Je me suis même raccommodée avec le café; et comme je ne sais point user d'une chose que je n'en abuse, j'en prends dans l'excès; ma petite absinthe est le remède à tous maux.

Vous me demanderez, mon amie, pourquoi, me portant aussi bien que je vous le dis là, je ne suis point allée à Chaulnes; et je vous répondrai que je me trouve comme les personnes

1. Rétrécir, racornir, dessécher. (Voir le Dictionnaire de Trévoux.)

qui deviennent avares par être riches : depuis que j'ai un peu de santé, je la ménage beaucoup. Le vilain temps m'avoit alarmée; si j'avois prévu qu'il pût faire aussi beau qu'il fait présentement, je crois que je me serois embarquée pour ce grand voyage. Mais je me garde pour Dampierre; et je fais très-facilement de ma maison une maison de campagne : je me promène les matins sur mon rempart[1] et je passe les après-dîners assez solitairement.

La cour d'Angleterre est à Fontainebleau; ils ont des comédies, des fêtes et s'ennuient, à ce qu'ils disent, et tant pis pour eux. Madame la marquise de Grignan ne veut voir personne; c'est ce qui m'a empêchée de me présenter à sa porte aussi souvent que j'aurois fait. M. de Chaulnes, qui sait forcer les portes, dit qu'elle est très-aimable. M. de Coulanges est allé à Chaulnes, ils reviendront tous dans un mois, et c'est tout à l'heure. L'abbé et moi ne laisserons point ignorer à madame de Sanzei tout ce que vous dites pour elle. Je vous demande mille compliments pour madame de Grignan, ma très-aimable : je vous demande aussi d'embrasser la belle Pauline pour l'amour de moi,

1. Sur le rempart Saint-Antoine. Madame de Coulanges demeuroit rue des Tournelles.

tout comme si vous n'aviez point de sujet de vous plaindre d'elle.



1366. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaulnes, le 10 octobre 1695.

Me voici absolument aux gages de madame la duchesse de Chaulnes; c'est ma bonne maîtresse, quoique M. de Chaulnes m'assure que j'ai pris une étrange condition et que je sers une étrange maîtresse. La voilà qui parle, écoutez-la bien.

DE LA DUCHESSE DE CHAULNES A LA MÊME.

Nous voici, ma chère gouvernante, dans une maison qui n'est pas trop laide, et mon secrétaire (M. de Coulanges) la trouve assez honnêtement meublée ; mais nous y voyons souvent de fort mauvais temps, ce qui est fort triste à la campagne. Parlons, ma chère gouvernante, de la belle Comtesse, dont nous serions fort en peine, si nous n'espérions, qu'après ce temps-ci, sa santé en sera beaucoup meilleure ; mais je vous conseille d'empêcher qu'elle ne prenne des remèdes de M. Alliot; car feu madame

Colbert s'en est fort mal trouvée. Il ne faut plus songer qu'à la bien nourrir et à rétablir son estomac tout doucement, pour revenir le plus tôt que vous pourrez dans un air beaucoup plus doux que celui de Grignan. J'ai impatience que la campagne soit finie, pour que vous me mandiez que mademoiselle de Grignan changera de nom; personne ne souhaite plus que moi de lui voir un bon établissement.

Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris, et que vous approuviez, au contraire, l'acquisition que nous avons faite de Dampierre [1]; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sou d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec cinq mille livres de rente, qui y sont attachées pour l'entretenir; et la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse prendra cinq mille livres de rente sur nos revenus. Nous nous accommoderons aussi des meubles, afin de n'avoir aucun embarras. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y viendrez faire de petits séjours avec moi, et que vous ne serez pas fâchée de voisiner un peu avec Port-Royal des Champs. Mon secrétaire a lu votre lettre à

1. Dans la vallée de Chevreuse. Ce château appartient aujourd'hui à M. le duc de Luynes.

M. de Chaulnes, avec tous les tons qui y convenoient, et nous avons bien plaint la belle Comtesse ; mais c'est à M. de Chaulnes à vous répondre sur l'empressement qu'il a eu de voir madame la marquise de Grignan : il a reçu toutes les lettres de monsieur votre fils, dont il est fort content. Il faut laisser toutes ces tracasseries-là de province, jusqu'à ce que nous soyons tous ensemble à Paris. Vous jugez bien que je serai toujours disposée à ne lui pas faire son procès, personne ne connoissant mieux que moi les dits et redits de la ville de Rennes; et le secrétaire ne sait que trop comme Beaucé, autrefois, hasarda de se faire chasser de l'hôtel de Méneuf par sa mauvaise langue. A cet hiver donc toutes sortes d'éclaircissements et de bonne intention pour rétablir la paix.

Madame de La Châtre est accouchée d'un gros garçon ; il est déjà destiné pour le baptême à M. de Lavardin, son grand-père, et à madame de La Châtre, sa grand'mère. Fontainebleau ne dit mot et la Flandre encore moins; toutes les armées se séparent le 25 de ce mois, et déjà le roi et la reine d'Angleterre sont revenus de Fontainebleau à Saint-Germain. Je suis, ma chère gouvernante, tout à vous et à la belle Comtesse. Mille compliments à tout ce qui est Grignan.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Et moi, je vous dirai, en mon particulier, que j'ai été très-effrayé de l'état où vous mandez qu'a été madame de Grignan; je ne savois point qu'il eût été si terrible; vous ne devez pas douter que je ne désire fort sa meilleure santé, et par plus d'une raison; car, quelque errant que je sois, j'ai bien de l'impatience de vous trouver quelquefois en mon chemin. Mille caresses, mille tendresses, mille respects, mille compliments pour vous, ma très-aimable gouvernante, et pour tout ce qui est autour de vous. Dès qu'il fait beau, je voudrois que madame de Coulanges fût venue ici; mais, en vérité, nous sommes venus trop tard pour une santé aussi ébranlée que la sienne. Pour moi, je suis devenu un bilboquet[1], à qui rien ne fait mal et qui se trouve partout sur ses pieds, comme s'il n'avoit jamais eu de goutte.

1. Dans cette phrase, bilboquet doit s'entendre de petites figures qui ont deux plombs aux jambes, placés de telle manière que, de quelque façon qu'on les tourne, elles se trouvent toujours debout. (Trévoux.)





1367. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 15 octobre 1695.

Je viens d'écrire à notre duc et à notre duchesse de Chaulnes; mais je vous dispense de lire mes lettres : elles ne valent rien du tout. Je défie tous vos bons tons, tous vos points et toutes vos virgules d'en pouvoir rien faire de bon; ainsi, laissez-les là; aussi bien, je parle à notre duchesse de certaines petites affaires peu divertissantes. Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce seroit de nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sang, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie qu'on dit qui n'est point dangereuse, et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs et que je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer; enfin,

son dernier état a été si violent, qu'il en a fallu venir à une saignée du bras : étrange remède! qui fait répandre du sang quand il n'y en a déjà que trop de répandu; c'est brûler la bougie par les deux bouts. C'est ce qu'elle nous disoit : car, au milieu de son extrême foiblesse et de son changement, rien n'est égal à son courage et à sa patience. Si nous pouvions reprendre des forces, nous prendrions bien vite le chemin de Paris : c'est ce que nous souhaitons; et alors, nous vous présenterions la marquise de Grignan que vous deviez déjà commencer de connoître, sur la parole de M. le duc de Chaulnes, qui a fort galamment forcé sa porte et qui en a fait un fort joli portrait. Cependant, mon cher cousin, conservez-nous une sorte d'amitié, quelque indignes que nous en soyons par notre tristesse : il faut aimer ses amis avec leurs défauts. C'en est un grand que d'être malade : Dieu vous en préserve, mon aimable. J'écris à madame de Coulanges sur le même ton plaintif qui ne me quitte point; car le moyen de n'être pas aussi malade par l'esprit, que l'est dans sa personne cette Comtesse, que je vois tous les jours devant mes yeux? Madame de Coulanges est bien heureuse d'être hors d'affaire; il me semble que les mères ne devroient pas vivre assez longtemps pour voir leurs filles dans de pareils

embarras; je m'en plains respectueusement à la Providence.

Nous venons de lire un discours qui nous a tous charmés et même M. l'archevêque d'Arles, qui est du métier; c'est l'oraison funèbre de M. de Fieubet, par l'abbé Anselme [1]. C'est la plus mesurée, la plus sage, la plus convenable et la plus chrétienne pièce qu'on puisse faire sur un pareil sujet; tout est plein de citations de la Sainte Écriture, d'applications admirables, de dévotion, de piété, de dignité, et d'un style noble et coulant. Lisez-la : si vous êtes de notre avis, tant mieux pour nous; et si vous n'en êtes pas, tant mieux pour vous, en un certain sens : c'est signe que votre joie, votre santé et votre vivacité vous rendent sourd à ce langage; mais quoi qu'il en soit, je vous donne cet avis, puisqu'il est sûr qu'on ne rit pas toujours. C'est une chanson qui dit cette vérité.

1. Voyez les *Oraisons funèbres de l'abbé Anselme;* Paris, 1701, page 405.





1368. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 28 octobre 1695.

Vous avez eu la colique, ma chère amie; et quoique je sache que vous vous en portez bien présentement, je ne saurois être rassurée que je ne le sois par vous-même. Je vous demande aussi des nouvelles de madame de Grignan; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez à se mettre dans une litière, bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris : l'air de Lyon lui feroit connoître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat; c'est l'avis de mon oracle (Helvétius). La maréchale de Boufflers a été fort malade d'une pareille maladie; elle se porte très-bien aujourd'hui. Le roi est de retour, dans une parfaite santé. Je vis hier la duchesse Du Lude, qui est venue à Paris pour se faire saigner et purger, sans autre raison, je crois, que d'avoir trop de santé. Il s'est fait de grands changements à Chaulnes; M. de Chaulnes aime son château comme sa vie, et ne le peut quitter. Madame de Chaulnes passe les jours et peut-être une

bonne partie des nuits à jouer. M. de Coulanges est devenu délicat et précieux : les visites de province l'ennuient. Je vois souvent notre petite accouchée (la duchesse de Villeroi[1]); elle a un fils un peu plus grand que son père, et un peu moins grand que le maréchal[2] (de Villeroi); il n'y a point de jour qu'elle ne demande des nouvelles de mademoiselle de Grignan et qu'elle ne lui souhaite tous les biens et les maux qu'elle a. L'on dit que le maréchal de Lorges se porte mieux, et on n'appelle plus sa maladie une apoplexie : la maréchale, qui est allée le trouver, va avec lui aux eaux de Plombières. Tout le monde croit le mariage de M. de Lesdiguières fait avec mademoiselle de Clérambault[3] : le charme que madame de Lesdiguières trouve dans ce mariage, c'est qu'elle n'aura point son fils avec elle. Le monde dit aussi celui de mademoiselle d'Aubigné avec le fils[4] de M. de Noailles, et je crois, qu'en cette occasion, le monde dit vrai.

Au reste, ma très-belle, j'ai à vous ap-

1. Marguerite Le Tellier, fille du marquis de Louvois.

2. Cela suppose que l'un et l'autre étoient fort petits.

3. Ce mariage ne se fit point avec mademoiselle de Clérambault, mais, en 1696, avec mademoiselle de Duras, fille du maréchal de ce nom.

4. Ce mariage ne se fit que le 1er avril 1698.

prendre que l'abbé Têtu est charmé de madame de Kerman et qu'il se plaint hautement de toutes ses amies, de ne lui avoir pas fait connoître ce mérite-là plus tôt. On parle fort ici de la solitude de madame la marquise de Grignan; on dit que sa vie n'est pas soutenable, parce qu'il ne faut voir personne, ou voir bonne compagnie : vous voyez combien votre retour et celui de sa belle-mère[1] sont nécessaires. Mes conseils sur cela vous paroîtront bien intéressés; je souhaite que cette raison ne vous empêche pas de les suivre, et que vous me croyiez aussi tendrement à vous que j'y suis. Je vous demande en grâce de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et de ne pas oublier la belle et charmante Pauline.

1. Madame la comtesse de Grignan.





1369. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 7 novembre 1695.

Après avoir réfléchi, avec toute l'application possible, sur tout ce que vous me mandiez, ma chère amie, Helvétius a encore voulu emporter votre lettre, afin d'y penser à loisir; il ne me rapporta qu'hier ce que je vous envoie : il est persuadé que l'air subtil est fort contraire à madame de Grignan, et que s'il étoit possible qu'elle se mît dans une litière bien commode et qu'elle fit de petites journées, elle ne seroit pas plus tôt arrivée à Lyon, qu'elle se trouveroit fort soulagée; c'est un remède que nous approuvons fort ici. Notre oracle Helvétius a sauvé la vie à la pauvre Tourte [1]; il a un remède sûr pour arrêter le sang, de quelque côté qu'il vienne. C'est un très-joli homme et très-sage : sa physionomie ne promet pas tant de sagesse, car il ressemble à Dupré comme deux gouttes d'eau. Je vous demande des nouvelles de madame de Grignan, ma très-aimable, pour me récompenser de toutes mes consultations.

1. Mademoiselle de Montgeron.

M. le marquis de Grignan m'est venu voir; il est assurément moins gras qu'il n'étoit, je lui en ai fait des compliments très-sincères. Madame sa femme me fit l'honneur de venir ici hier; je la trouvai si considérablement embellie, qu'elle me parut une autre personne que celle que j'avois vue : c'est qu'elle est engraissée et qu'elle a bien meilleur visage, de beaux yeux, si brillants que j'en fus éblouie; elle vint ici sur les deux heures avec madame et mademoiselle sa sœur. Malheureusement pour moi, madame de Nevers s'étoit levée aussi matin qu'elles; elle arriva un moment après ces dames, qui s'en allèrent quand elle entra; et madame de Nevers, qui me parla très-sincèrement, trouva madame la marquise de Grignan toute des plus jolies.

M. et madame de Chaulnes et M. de Coulanges arrivent mercredi pour dîner à Paris; je dois me trouver à l'hôtel de Chaulnes pour les y recevoir. Le roi est à Marly pour jusqu'à lundi. La comtesse de Gramont y est aussi; mais quoiqu'elle ait attrapé à la cour les grâces de la nouveauté, la pauvre femme ne s'en porte pas mieux : tous ses maux sont revenus; elle les soutient avec un courage et une gaieté qui m'étonnent, ayant perdu, je crois, jusqu'à l'espérance de guérir. La duchesse de Villeroi reçoit ses visites dans son lit, jolie tout ce

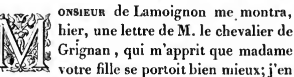
qu'on peut l'être : je fis, il y a deux jours, les honneurs de sa chambre avec la maréchale de Villeroi. J'ai découvert à cette petite duchesse un mérite qui lui fait bien de l'honneur dans mon esprit; c'est qu'elle a un goût si naturel pour mademoiselle de Grignan [1], qu'elle en est sincèrement occupée; elle m'en demande continuellement des nouvelles; elle lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite; mais elle ne veut consentir à aucun mariage qu'elle ne soit assurée de la revoir ici; enfin, elle a des sentiments, elle a des pensées, c'est un des miracles de Pauline. Je sais de ses nouvelles : on dit que vous vous allez encore marier : j'en suis ravie, mon amie. Revenez donc toutes; la vie est trop courte pour de si longues absences : par rapport à la vie, les plus longues ne devroient être que de deux heures. Je vous envoie une lettre de M. de Vannes, qu'il y a, en vérité, trois mois qui est dans mon écritoire : je lui en demande pardon; car pour vous, je suis assurée que vous l'aimez autant à l'heure qu'il est, que quand elle a été écrite. Adieu, ma très-aimable; mandez-moi vitement que vous allez revenir et que vous ne pouvez plus souffrir la solitude de cette jeune marquise, qui, comme moi, soupire après votre retour.

1. Depuis marquise de Simiane.



1370. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 18 novembre 1695.



MONSIEUR de Lamoignon me montra, hier, une lettre de M. le chevalier de Grignan, qui m'apprit que madame votre fille se portoit bien mieux; j'en ai une joie très-sincère et je souhaite de tout mon cœur, ma très-chère, d'apprendre la continuation de ce mieux. J'ai la confiance de croire que vous me le ferez savoir; cela me donne aussi des espérances que nous vous reverrons bientôt : il n'y a rien, en vérité, que je désire si vivement. Votre retour est nécessaire à bien des choses, dont le changement d'air est une des principales pour madame de Grignan; madame sa belle-fille est trop abandonnée ici; le retour de M. de Sévigné qui approche : que de raisons, ma très-belle, pour nous revenir voir! Paris est fort rempli à l'heure qu'il est; mais il ne le sera point à ma fantaisie tant que vous ne serez point avec nous. J'ai bien envie d'apprendre si madame de Grignan a fait usage des bouillons d'écrevisse, et si elle s'en est bien trouvée.

Il y a tous les jours de bons dîners à l'hôtel

de Chaulnes et une très-bonne compagnie, où vous êtes toujours désirée. M. le marquis de Grignan me fit l'honneur de me venir voir, il y a deux jours : je le remerciai de n'être point grossi; il me paroît fort content du palais qu'il habite [1]. On me mande de Lyon que la charmante Pauline va changer de nom; ne nous l'amènerez-vous pas? Il n'y a que madame de Simiane que je puisse jamais autant aimer que mademoiselle de Grignan. Hélas! à propos de Simiane, le pauvre M. de Langres [2] est à l'extrémité; j'en suis tout à fait en peine. Je crois M. Nicole mort : il tomba en apoplexie il y a deux jours; Racine vint, en diligence, de Versailles lui apporter des gouttes d'Angleterre, qui le ressuscitèrent; mais on vient de me dire qu'il étoit retombé [3]. C'est une grande perte. Il s'est trop épuisé à écrire; on prétend qu'il s'est cassé la tête à ce dernier livre contre les quiétistes [4]: ils n'en valoient, en vérité, pas la peine. Adieu, ma très-aimable; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience,

1. Chez M. de Saint-Amand, son beau-père.

2. Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres, mort le 21 novembre 1695.

3. Il mourut le 26 du même mois, âgé de soixante-dix ans. Voyez la lettre suivante.

4. Nicole écrivit sur le démêlé entre Bossuet et Fénelon; mais combattit ce dernier avec douceur et respect.

mais encore plus à présent, à cause de l'état où est madame de Grignan.



1371. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

A Grignan, ce 24 novembre 1695.

Que j'aurois de choses à vous dire, Monsieur, si je voulois repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté et moi du mien; le respect, la crainte de renouveler vos peines [1], et, plus que tout, la confiance que vous connoissez mon cœur et comme il est sensible à tout ce qui vous touche, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, Monsieur, parce que M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille mérite d'en écrire à un ministre comme vous, et ma fille ne pourroit encore vous écrire de sa main et n'oseroit en prendre une autre que la mienne : je me trouve insensiblement le secrétaire de l'un et de l'autre. Je sais que vous aimez mademoiselle de Grignan; elle n'oseroit changer de nom sans que vous en

1. M. de Pomponne avoit perdu son fils.

soyez informé : celui de Simiane n'est pas inconnu.

Voilà, Monsieur, toute ma commission finie; et comme il y a quelque plaisir à se défaire de telle marchandise, nous vous prions de faire mademoiselle votre fille la *Félicité* [1] d'une autre maison; c'est un présent digne de vous, et qui recevra un nouveau prix quand vous le ferez vous-même. Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce; mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de foiblesse où ma fille est encore. J'espère qu'il nous reviendra des forces, que nous emploierons à vous aller dire nous-mêmes à quel point vous êtes sincèrement honoré de tout ce qui est ici. Cependant, nous perdons M. Nicole, c'est le dernier des Romains [2]: et je suis toujours, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

La marquise de Sévigné.

Nous vous supplions de faire part de cette lettre à madame votre femme, en l'assurant de nos très-humbles services.

1. « On parle fort du mariage de Catherine-*Félicité* Arnauld de Pomponne avec M. de Torci. » (*Journal de Dangeau*, 20 septembre 1695, édition Didot, V. p. 281.)

2. Le dernier des survivants de l'école de Port-Royal.



1372. — DE M. DE COULANGES
À MADAME DE SIMIANE.

Du quartier de Richelieu[1], le 6 janvier 1696.

Je suis assurément fort touché, madame, de l'honneur de votre souvenir; mais il me semble, cependant, que vous pouviez ne pas m'écrire aussi sérieusement que vous avez fait; tout ce qui m'en a consolé, c'est que votre lettre étoit datée de Vauréas[2]; et vous devez savoir, ce me semble, combien j'ai eu, toute ma vie, de curiosité pour aller voir cette belle ville, sans que j'aie pu me contenter là-dessus. Quoi, Madame, vous demeurez dans Vauréas! Que vous êtes heureuse! et faut-il qu'un homme qui a séjourné si longtemps à Rome, n'ait pas seulement été un quart d'heure à Vauréas? Mais je ne veux pas désespérer d'y aller quelque jour, puisque je sais que vous y avez un palais très-magnifiquement meublé. Ne vous souvient-il point de l'attachement particulier que j'eus pour un laquais de madame de Grignan, seulement parce qu'il étoit de Vauréas; et que, n'ayant point obligé un ingrat en sa personne,

1. C'est-à-dire de chez madame de Louvois.

2. Petite ville du Comtat Venaissin, où madame de Simiane faisoit quelquefois sa demeure, depuis son mariage.

il se fit un devoir très-étroit de me revenir voir à Paris, où je n'eus pas l'avantage de le conserver longtemps, parce que Paris n'eut aucuns charmes pour lui? Et ne vous souvient-il point encore combien, étant à Grignan, je trouvois heureux les gens que je voyois aller à Vauréas, ou en revenir? Vous croyez donc bien que quand vous y serez, je ne vous plaindrai point du tout.

Mais c'est assez parlé de Vauréas, je veux vous dire, maintenant, que j'ai beaucoup d'impatience de vous revoir ici et de faire connoissance avec le jeune et joli seigneur dont vous me parlez; mais je crains un peu qu'il ne se rebute d'abord sur ma vieillesse et sur ma figure; cependant, je puis vous assurer, Madame, que je ne suis pas encore de contrebande en beaucoup de bonnes maisons; c'est de chez ma *seconde femme* que je vous écris; elle m'a trouvé tellement enrhumé, à mon retour de Versailles, où je viens de passer quinze jours, qu'elle ne veut point se confier à madame de Coulanges pour me désenrhumer. Ainsi, voilà deux nuits que je couche chez elle, et, selon les apparences, j'y en coucherai encore plusieurs, pour être des noces de M. de Barbesieux [1], qui se feront mardi. Je

1. Il épousa, en secondes noces, Marie-Thérèse-Delfine-Estochie d'Alègre.

ne vois autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge étonnant et difficile à croire ; un seul équipage de tête, cinq cents écus; je ne vois que repas somptueux, que symphonie exquise; enfin, je suis dans une fort bonne maison, où je reçois toujours beaucoup d'honneurs et de distinction, et où je m'entends appeler très-souvent du doux nom de mari et de beau-père. J'ai un appartement très-bon, très-chaud et très-voisin de celui de madame la duchesse de Villeroi : c'est où je vais prendre mon eau sucrée avant que de me coucher. Il y a des temps infinis que je n'ai écrit à madame de Sévigné, non plus qu'à madame votre mère; mais j'espère que, par vous, elles entendront parler de moi.

Pendant que je suis ici dans les noces de *mon fils* de Barbesieux, madame de Coulanges laboure sa pauvre vie pour celles de M. de Mornai et de mademoiselle Du Gué; on ne vit jamais un enfant si difficile à baptiser. Il le sera pourtant; mais je ne sais point à quoi l'on en est pour le jour, ni même pour le lieu où se célébreront les noces. Rien n'est plus bizarre que tout ce qui se passe entre l'aveugle [1] et sa femme, qui ne peuvent jamais être d'un même

1. Le père de mademoiselle Du Gué-Bagnols étoit devenu aveugle.

avis; et madame de Coulanges et madame de Bagnols sont toujours deux sœurs fort différentes. Je ne sais si je mettrai mon nez dans ces noces-là; madame de Montchevreuil, cependant, m'a dit qu'il falloit bien que je fusse des repas qui se feront à Versailles. Mais croyez-vous que je n'aie encore que cette noce? Vraiment, j'ai été d'un beau dîner chez M. le cardinal de Bouillon, où je fus prié en cérémonie, et admis avec une distinction qui flatte bien mon amour-propre. Je dînai avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui; et je fus présenté d'un si bon ton à mademoiselle de La Trémouille, que, toute pleine déjà d'honnêtetés et de caresses pour moi, elle me parut la plus belle personne du monde. Voilà ce que fait l'honnêteté jointe à une taille au-dessus de toutes les tailles, et à une grande naissance, qui a toujours pour moi de grands charmes; car vous savez que j'ai toujours eu du goût pour les poissons nobles. On ne parle point encore du jour que ce mariage se terminera, parce qu'il dépend du retour d'un courrier qui est allé quérir une dispense à Rome. Celui de madame de Seignelai et de M. de Luxembourg ne se publie point encore; tout est d'accord, il n'est plus question que du consentement de madame de Luxembourg. On tient celui de mademoiselle de Mo-

naco en fort bon chemin avec le duc d'Uzès; et celui du marquis de Janson avec mademoiselle de Virieu. Pour celui de mademoiselle de Duras avec M. de Lesdiguières, les uns parient pour et les autres contre; mais madame de Lesdiguières se décrie si fort, qu'on commence à la regarder comme la femelle de M. de Mazarin[1]; il sera plaisant que madame de Duras, par son bon esprit, ait profité à bon marché de l'extravagance de l'un et de l'autre, pour aussi bien établir ses filles.

Le maréchal de Lorges s'est retiré du service, les uns disent volontairement, les autres le contraire. Le roi vient de faire cent mille officiers généraux; j'en ai la liste devant mes yeux. Je ne vous l'envoie point, parce que M. votre frère apparemment ne manquera pas de vous l'envoyer; j'ai été fort fâché de n'y pas trouver son nom. Je n'ai vu madame votre belle-sœur qu'une seule fois; à moins que vous ne soyez tous ici, je comprends fort bien que nous ne ferons pas grande connoissance. Mais quand y serez-vous, Mesdames? La santé de madame votre mère se fortifie-t-elle assez pour que nous puissions croire aux paroles qu'on nous donne pour le mois de mars?

1. On sait que M. de Mazarin poussoit l'originalité jusqu'à la folie.

J'ai été ravi de savoir que madame de Sévigné couroit le pays ; j'aime assez que son étoile ait rapport avec la mienne, qu'on peut très-bien appeler *errante*. Il seroit difficile de mettre mieux en œuvre le regain de jeunesse dont je suis en possession : Dieu veuille qu'il dure encore quelques années ; mais il est extraordinaire que j'ignore ce qu'est devenue cette goutte qui m'affligea tant, il y a deux ans, et dont vous me consoliez par me tendre si obligeamment le bras, pour me faire faire dans ma chambre quelque sorte d'exercice.

Voilà une lettre qui me mène loin, comme vous voyez ; mais que puis-je mieux faire que de m'entretenir avec vous, mon adorable Pauline, puisque j'en ai le temps ? Madame de Louvois est allée courir la ville, et, comme le maître de la maison, je suis demeuré dans sa chambre avec un très-bon feu et tous les instruments nécessaires pour vous écrire ; elle m'a même laissé tout à propos madame la duchesse de Villeroi, pour qu'elle s'acquitte envers vous d'un compliment qu'il y a longtemps qu'elle a envie de vous faire. Le cardinal de Bouillon vouloit aussi vous en faire un, et c'est ma faute de n'y avoir pas tenu la main. Madame la duchesse de Villeroi m'a recommandé aussi mille fois de vous dire bien des choses de sa part, et à mesdames vos mères :

madame de Louvois tout de même ; enfin, croyez toutes, Mesdames, que vous n'êtes point du tout oubliées dans ce pays-ci. Mais il est temps de finir et de vous assurer, Madame, que cette année ne diffère point de toutes les précédentes, quant au respect et à la bonne et sincère amitié, avec lesquels je suis mille fois plus à vous que personne du monde. Voilà madame la duchesse de Villeroi qui va vous écrire de sa main blanche.

DE LA DUCHESSE DE VILLEROI A LA MÊME.

Il y a longtemps, Madame, que j'ai dessein de vous faire mes compliments sur votre mariage, sans l'avoir fait, par la faute de Coulanges, qui m'avoit toujours dit que nous vous écririons ensemble ; mais, enfin, cet heureux moment est arrivé, et je l'emploie, Madame, à vous assurer que je conserve toujours pour vous toute l'estime et l'amitié que vous méritez.





1373. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, mardi 10 janvier 1696.

J'AI pris pour moi les compliments qui me sont dus, Monsieur, sur le mariage de madame de Simiane, qui ne sont proprement que d'avoir extrêmement approuvé ce que ma fille a disposé dans son esprit, il y a fort longtemps. Jamais rien ne sauroit être mieux assorti : tout y est noble, commode et avantageux pour une fille de la maison de Grignan, qui a trouvé un homme et une famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne et son nom, et rien du tout le bien ; et c'est uniquement ce qui se compte dans tous les autres pays : ainsi on a profité avec plaisir d'un sentiment si rare et si noble. On ne sauroit mieux recevoir vos compliments que M. et madame de Grignan les ont reçus, ni conserver pour votre mérite, Monsieur, une estime plus singulière. Nous n'avons qu'un sentiment sur ce sujet et vous avez fait, dans nos cœurs, la même impression profonde que vous dites que nous avons faite sur vous ; ce coup double est bien heureux : c'est dommage qu'on ne s'en donne plus sou-

vent des marques. Votre style nous charme et nous plaît ; il vous est particulier et, plus que nous ne saurions vous le dire, dans notre goût : c'est dommage que nous n'ayons encore quatre ou cinq enfants à marier. Il est triste de penser que nous ne reverrons jamais une seule de vos aimables lettres ; les traits que vous donnez à celle qui cache la moitié de son esprit et au degré de parenté de l'autre, nous font voir que vous seriez un bon peintre, si c'étoit encore la mode des portraits.

C'est à vous, Monsieur, qu'il faut souhaiter une longue vie, afin que le monde jouisse longtemps de tant de bonnes choses ; pour moi, je ne suis plus bonne à rien : j'ai fait mon rôle, et, par mon goût, je ne souhaiterois jamais une si longue vie : il est rare que la fin et la lie n'en soit humiliante. Mais nous sommes heureux que ce soit la volonté de Dieu qui la règle, comme toutes les choses de ce monde : tout est mieux entre ses mains qu'entre les nôtres.

Vous me parlez de Corbinelli : je suis honteuse de vous dire que m'écrivant très-peu, quoique nous nous aimions toujours cordialement, je ne lui ai point parlé de vous. Ainsi, son tort n'est pas si grand ; je m'en vais lui en écrire sans lui parler d'autre chose : nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui. Je ne le

crois pas, en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous; je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore longtemps ici : mais il nous fera voir, comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence; et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La Marquise de Sévigné.



1374. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE MOULCEAU.

A Grignan, mercredi 25 janvier 1696.

J'ai répondu, Monsieur, à votre dernière lettre au commencement de cette année : ce billet est donc uniquement pour vous supplier de faire lire ces consultations sur l'état de ma fille à M. Barbeyrac [1], le prier qu'il augmente, s'il se peut, son application ordinaire pour nous donner son avis, que nous estimons beaucoup, de nous l'envoyer le plus promptement qu'il

1. Charles Barbeyrac, docteur de la faculté de Montpellier et le plus savant des médecins du dix-septième siècle. Il mourut en 1699. Son neveu, Jean Barbeyrac, se fit une grande réputation par sa traduction de Puffendorf.

sera possible. Voilà, Monsieur, ce que je demande à votre cœur, qui, sans doute, n'a pas oublié combien le mien est tendre et sensible à ce qui touche ma fille ; et dans une occasion si importante, je croirois vous offenser, si je vous faisois la moindre excuse et le moindre compliment.



1375. — DE M. DE COULANGES
A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 27 janvier 1696.

J'ESPÈRE que la lettre que je vous écrivis, il y a aujourd'hui huit jours, n'aura pas été mal reçue. J'en reçus, le lendemain, une aimable petite, qui me fit d'autant plus de plaisir, que me disant que vous ne m'écriviez qu'un mot pour en avoir mille, il se trouvoit que de ma bonne, libre et franche volonté, je vous avois obéi par avance et satisfait, ce me semble, à toutes les questions que vous me pouviez faire ; aujourd'hui, ma très-aimable gouvernante, ma lettre ne sera pas si longue, par la raison qu'il n'est pas tous les jours fête. Les nouvelles duchesses d'Uzès et de Lesdiguières ont été présentées au roi. La duchesse de Lesdiguières, la douairière, fut à Versailles avec tous les Du-

ras, et même y coucha; et le bruit court que Sa Majesté les traita fort sérieusement, ne disant autres paroles que de souhaiter à la jeune duchesse qu'elle fût heureuse.

DE MADAME DE COULANGES A LA MÊME.

Je ne vous écrirai point, aujourd'hui, ma très-aimable; M. de Coulanges en est bien plus digne que moi : sa belle jeunesse le laisse dans un commerce du monde qui lui orne fort l'esprit. Il vous dira des nouvelles du bal du Palais-Royal, de la parure des beautés qui composoient cette belle assemblée. Je vis madame de Barbesieux et la duchesse de Villeroi, qui me parurent resplendissantes; les diamants, la magnificence, l'éclat de l'or et de l'argent, tout cela m'impose et m'empêche de faire le discernement que je sais, ce me semble, faire de la beauté, quand elle est moins chargée d'ornements. Madame de Mornai [1] reçoit toutes les distinctions qui suivent la faveur, sans y paroître trop sensible; elle le deviendra et je le souhaite, afin qu'elle se fasse au moins un plaisir de ce qui charme les autres. Je vis, avant-hier, M. de Pomponne; nous parlâmes toujours de vous, ma chère amie, et de tout ce qui est Grignan; nous nous plaignîmes

1. Nièce de madame de Coulanges.

tendrement de votre longue absence et de celle de madame de Grignan. J'allai ensuite chez madame de Vins; je changeai de compagnie sans changer de conversation; nous conclûmes que madame de Grignan ne retrouveroit de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci. Soyez bien persuadée de cette vérité, ma chère Madame; songez aussi quelquefois au pressant besoin que doit avoir madame la marquise de Grignan de madame sa belle-mère; si toutes ces réflexions vous obligent à prendre le chemin de Paris, personne n'en profitera avec tant de joie que moi. Je vous demande en grâce de dire bien des choses de ma part à madame votre fille. Est-il vrai que madame de Simiane soit grosse? Rien de ce qui a rapport à elle ne me peut être indifférent: je n'ai jamais vu personne de qui on se souvienne si souvent que d'elle, ni que l'on loue si sincèrement; mais je dis toujours : *Ce n'est pas la voir que de s'en souvenir.*

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Votre amie a pris, aujourd'hui, la place de l'aurore; je ne l'ai jamais vue plus belle, ni avec un teint qui marquât plus de santé. Cependant, c'est après deux jours d'expériences qu'elle a faites, avant-hier, à dîner à l'hôtel de Chaulnes, et hier, au soir, à souper chez M. de La-

moignon ; enfin, c'est tout vous dire : elle a hasardé une tranche, petite à la vérité, de canard d'Amiens, et un doigt de vin de Saint-Laurent ; ne la voilà-t-il pas bien avancée?

Mais revenons à nos moutons : il y eut, jeudi, un grand bal au Palais-Royal, où tous les masques furent admis ; ils y apportèrent la confusion ordinaire. J'assistai, avec madame de Coulanges, à la parure de mesdames de Villeroi et de Barbesieux, dont je fus ébloui ; ce que je vis encore, que ne vit pas madame de Coulanges, ce fut mademoiselle de Tourpes[1], avec un habit de velours couleur de feu, si magnifique, qu'il défie la description. Quand mesdames les maréchales de Villeroi et d'Estrées, suivies de ces trois infantes, furent parties de chez madame de Louvois, à onze heures du soir, pour se rendre au Palais-Royal, je restai encore une heure et demie au lansquenet, et puis je me fis ramener par madame de Varangeville chez moi, où j'ai toujours été depuis ; ainsi, je ne suis pas plus savant du détail du bal que madame de Coulanges. Je dînai, avant-hier, avec elle à l'hôtel de Chaulnes, et je soupai hier, avec elle, chez M. de Lamoignon, où étoient la belle duchesse Du Lude, la prési-

1. Fille du maréchal, vice-amiral de France, d'Estrées.

dente Le Coigneux, cuite au four[1], le bon duc de Chaulnes et l'admirable avocat général d'Aguesseau[2], qui sait toutes mes chansons et qui les retient, comme s'il n'avoit autre chose à faire. Je né retournerai pas sitôt coucher chez ma *seconde femme*, parce que je dois, dimanche, dîner chez la duchesse Du Lude, avec le cardinal de Bouillon; et c'est là où je ne manquerai pas de lui faire tous les compliments dont vous me chargez.

Le mariage du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille ne tient plus qu'à une grosse fièvre, qui est survenue à la duchesse de Créqui, car la dispense de Rome est arrivée; mais vous jugez bien qu'une telle noce veut la présence, ou du moins la meilleure santé d'une grand'mère, qui y a autant contribué. Le mariage de M. de Luxembourg est toujours rompu sans retour; son procédé, fort désapprouvé, d'autant plus qu'on croit que c'est un sacrifice qu'il a voulu faire à la marquise de Bellefonds[3]. Mais madame de Seignelai ne méritoit pas un tel traitement; cependant, on ne désapprouve point la marquise de Bellefonds,

1. Coulanges fait probablement allusion aux rides de madame Le Coigneux.

2. Depuis chancelier de France.

3. Veuve du marquis de Bellefonds, tué au combat de Steinkerque.

si tant est qu'elle puisse devenir une duchesse considérable : il est constant que le duc a toujours été fort assidu auprès d'elle et que la marquise a toujours dit qu'elle verroit M. de Luxembourg et madame de Seignelai aller ensemble à l'église pour être mariés, sans croire pour cela que le mariage se fît ; ce qui a même fait dire, par le monde, qu'elle avoit épousé M. de Luxembourg, il y a plus de six mois, et que M. de Luxembourg, n'osant le déclarer à sa mère, écoutoit les propositions de mariage qu'on lui faisoit, pour amuser le tapis et pour gagner du temps. Avec un peu de patience, nous serons plus savants [1]. On me dit, hier, que le mariage du petit Saint-Hérem étoit conclu avec la petite cousine de la maréchale de Lorges [2]. Il n'est plus question de celui de mademoiselle de Clérembault avec le petit Guémené. Madame la duchesse de Rohan a la petite vérole en Bretagne. Voilà tout ce que je sais, ma très-aimable gouvernante; ainsi je n'ai plus qu'à vous embrasser, avec une tendresse infinie, et à vous protester que je suis toujours plus à vous qu'à moi-même. Je vous demande vos bons offices auprès de madame votre fille et de tous les illustres habitants du

1. Voyez ci-après la lettre du 3 février.
2. Voyez la lettre du 20 juin 1695.

royal château où vous êtes. Comment se porte M. le chevalier? Je lui en demande pardon, mais je n'ai point du tout de goutte, et si je bois comme un trou de tous les vins qui la pourroient faire venir. Il n'en est pas de même de M. de Nevers, qui est enfin revenu de Nevers avec sa belle épouse, après y avoir pensé mourir : l'humeur de la goutte, qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux tout extraordinaires. Il partit, avant-hier, pour aller dans le voisinage de La Roche-Guyon, consulter *Christophe aux ânes* [1], qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la connoissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux; enfin, les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui; on ne parle que des cures étonnantes qu'il fait et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent; n'exige, pour toute récompense, que trente sous ou un écu, qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres. Il ne veut point venir en ce pays-ci; il ne veut pas non plus qu'on

1. Calembour sur Christophe Ozanues, fils d'un paysan de Chaudray, qui faisoit des cures extraordinaires.

bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Gramont et Turmenies sont guéris par lui ; le dernier lui a envoyé cent pistoles, qu'il lui a renvoyées aussitôt.



1376. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 3 février 1696.

Les bruits qui nous viennent de la continuation de la mauvaise santé de madame de Grignan, m'affligent à tel point, et pour vous et pour elle, ma très-aimable gouvernante, que je n'ai pas le cœur de vous envoyer le second tome de nos mariages. Les lettres ne sont aimables que selon les temps où elles arrivent ; ainsi, faites de celle-ci l'usage qui conviendra au temps que vous la recevrez, et croyez bien fermement que, quelque style que je prenne, mon cœur fait son devoir sur tout ce qui vous regarde et cette aimable Comtesse. Je vous dirai, après cela, que ce fut mardi au soir que se firent les noces du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille[1], qui auroient été infailliblement plus joyeuses sans le contre-temps de la ma-

1. Fille de la princesse de Tarente

ladie de la duchesse de Créqui, qui n'a fait qu'augmenter depuis ce temps-là, car, hier même, elle étoit en quelque danger ; je ne sais pas encore comme elle est aujourd'hui. L'hôtel de Créqui, cependant, étoit magnifiquement meublé et illuminé ; il y eut deux tables de quinze ou seize couverts chacune, si bien et si délicatement servies, qu'on dit qu'elles ont surpassé en délicatesse celles de la noce de M. de Barbesieux. Les jeunes gens, pour s'amuser, dansèrent aux chansons ; ce qui est présentement fort en usage à la cour. Joua qui voulut, et qui voulut aussi prêta l'oreille au joli concert de Vizé, Marais, Descôteaux et Philibert[1] ; avec cela l'on attrapa minuit, et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créqui. Il y eut, à cette noce, plus d'amis que de parents ; c'est encore un usage qui s'introduit à cause des conséquences, et je puis vous dire que j'ai été grondé de n'y être pas survenu : mais j'aime mieux être grondé en pareille occasion, que de hasarder d'arriver comme le chien dans un jeu de quilles. Je vis, le lende-

1. Marie Marais étoit auteur de plusieurs opéras, et il jouoit de la viole dans une rare perfection. Descôteaux et Philibert étoient des joueurs de flûte très-renommés. Ce dernier, quoique innocent, fut compromis dans l'affaire de la Voisin ; mais sa femme fut pendue : elle avoit empoisonné son premier mari.

main matin, toute la noce, et je fus très-agréablement accueilli de tout ce qui s'appelle Bouillon et La Trémouille. La porte de l'hôtel de Créqui n'a été ouverte au public que par rapport aux visites de MONSIEUR, de MADAME et de leurs enfants, qui n'ont pas manqué, en cette occasion, de venir voir leurs proches parents; car elle a été fermée, à cause de la maladie de madame de Créqui, à tout ce qui s'y est présenté, hors cet heureux moment. Toutes les dames s'en sont consolées par la peine qu'elles avoient de s'enharnacher de leurs habits noirs, moitié révolte et moitié paresse.

Mademoiselle de Villars, fille de la pauvre duchesse de ce nom, épousa, le même jour, son cousin de Brancas[1]. Mais voici bien un autre mariage : M. et madame de Clérembault se sont si bien emparés de M. de Luxembourg, aussitôt qu'il a eu rompu avec madame de Seignelai, qu'enfin c'est un mariage conclu. On donne à mademoiselle de Clérembault[2] cinq cent mille francs présentement et pour cent mille francs de pierreries, suivant l'estimation

1. Depuis maréchal de France et grand d'Espagne de première classe.

2. Marie-Gillonne Gillier, seconde femme de Charles-François-Frédéric de Montmorenci, duc de Luxembourg, et fille unique de René Gillier, marquis de Clérembault, et de Marie Le Loup de Bellenave.

des trois plus fameux joailliers de Paris. Je vis, hier, des gens qui s'étoient trouvés chez madame de Clérembault à la visite qu'elle reçut de M. de Luxembourg, de madame sa mère et de toute sa famille ; ainsi cette affaire est conclue absolument, et je ne sais pas ce qu'en dira la marquise de Bellefonds ; voilà, par ce moyen, les Clérembault bien dépiqués. Le public veut que madame de Seignelai soit en quelque négociation avec M. de Marsan ; je m'en rapporte. Le jeune Saint-Hérem épouse, dimanche, la petite cousine de la maréchale de Lorges. Madame la duchesse de S. S.... [1] est toujours grosse, et fait voir par là qu'il n'y a rien d'impossible en ce monde. Mais, savez-vous qui entre dans ma chambre ? C'est le marquis de Grignan en propre personne, qui a bien voulu honorer mon lever, las, à ce qu'il dit, de me chercher inutilement les après-dîners. Cela n'est-il pas bien obligeant ? Pour le récompenser de sa peine, je le mènerai dîner, un de ces jours, chez le cardinal de Bouillon, qui n'a qu'un cri après lui, par rapport à vous, Mesdames, et à tout ce qui porte le nom de Grignan, qu'il honore et qu'il aime. Nous fîmes ensemble, c'est-à-dire le cardinal et moi, un dîner merveilleux, dimanche dernier, chez la

1. Ne seroit-ce pas la duchesse de Saint-Simon ?

duchesse Du Lude, où je déployai à ce cardinal tous vos compliments, qu'il reçut avec une joie et une reconnoissance infinie ; je suis chargé de vous en faire beaucoup de sa part, jusqu'à ce que, nous retrouvant tranquillement ensemble à Saint-Martin, nous vous écrivions conjointement dans la même lettre, comme il y a longtemps que c'est son dessein. Savez-vous qu'il a si bien patrociné [1] jusqu'ici avec le roi et avec ses moines, qu'il croit l'échange assuré de son manoir de Saint-Martin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderont ? Ainsi, il a fait un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret, le lendemain de ses noces, par une donation en bonne forme, pour en jouir après sa mort s'entend, avec une habitation assurée à la duchesse sa femme tant qu'elle sera en viduité ; ils ont grand intérêt, cependant, que le cardinal en jouisse longtemps, car il ne se tiendra jamais, croyant ce fonds assuré à ses héritiers, d'y faire beaucoup de dépenses. Le comte de Luxe [2], à qui le roi,

1. Vieux mot écorché du latin, qui signifioit autrefois plaider. (Trévoux.)

> Prêchez, patrocinez, jusqu'à la Pentecôte,
> Vous serez étonné quand vous serez au bout,
> Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.
> (Molière, *École des femmes*, acte I, sc. I.)

2. Paul-Sigismond de Montmorenci - Luxembourg,

selon la promesse qu'il en avoit faite à feu M. le maréchal de Luxembourg, a accordé un brevet de duc, épouse toujours, dit-on, mademoiselle de Bosmelet[1], avec quatre cent mille francs présentement et trois cent mille francs d'assurés; mais ce mariage pourtant n'est pas encore fait[2]; la demoiselle me paroît assez déplaisante et la famille de Luxembourg, dit-on encore, n'est pas bien charmée de cette alliance. Voilà, Mesdames, tout ce que j'ai à vous dire; mais, au nom de Dieu, apprenez-moi de bonnes nouvelles de la santé de notre Comtesse, si vous voulez que je continue mes longues lettres.

Je vis, avant-hier, la bonne La Troche, qui se porte beaucoup mieux. Notre aimable L'Enclos a un rhume, qui ne me plaît point: on ne voit que des enrhumés par le monde. Madame de Soubise l'a été aussi au suprême degré; mais adieu, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes. J'ai attendu jusqu'ici inutilement des nouvelles de mon cardinal, pour aller aujourd'hui coucher à Pontoise; mais la maladie de madame

comte de Luxe, depuis duc de Châtillon, troisième fils du maréchal de Luxembourg.

1. Fille d'un président à mortier au parlement de Rouen.

2. Il ne se fit point. Le duc de Châtillon épousa, le 6 mars suivant, Marie-Antoine de La Trémouille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne.

de Créqui pourroit bien l'avoir arrêté; il ne se portoit pas très-bien lui-même. Voilà qui me fera prendre, après-dîner, la route du faubourg Saint-Germain. A vendredi prochain le reste, si mon étoile errante m'en donne la permission.



1377. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, le samedi 4 février 1696.

Je ne me suis point trompée, Monsieur, quand j'ai cru que vous seriez touché de ma peine, et que vous feriez toute la diligence possible pour la soulager. Votre ordonnance de M. Barbeyrac et votre lettre ont eu des ailes, comme vous le souhaitiez, et il semble que cette petite fièvre qui paroissoit si lente, en ait eu aussi pour fuir aux approches seulement du nom de M. Barbeyrac. Tout de bon, Monsieur, il y a du miracle à un si prompt changement; et je ne saurois douter que vos souhaits et vos prières n'y aient contribué. Jugez de ma reconnoissance par leur effet. Ma fille est de moitié de tout ce que je vous dis ici : elle vous fait mille remerciements, et vous conjure d'en faire beaucoup

à M. Barbeyrac. Nous sommes trop heureuses de n'avoir plus qu'à prendre patience et de la rhubarbe, dont elle se trouve tout à fait bien. Nous ne doutons pas que, dans cet état de repos, M. Barbeyrac n'approuve ce remède, avec un régime qui est quelquefois le meilleur de tous. Remerciez Dieu, Monsieur, et pour vous et pour nous, car nous ne saurions douter que vous ne soyez intéressé dans cette reconnoissance; et puis, Monsieur, jetez les yeux sur tous les habitants du château, et jugez de leurs sentiments pour vous.



1378. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Martin, le 17 février 1696.

MAIS pourquoi ne pas écrire quelquefois *in-folio*, quand on trouve un beau et bon papier qui vous y invite? J'ai reçu ici, ma très-aimable gouvernante, la grande et la petite lettre que vous avez bien voulu m'écrire en même jour, pour répondre à toutes les miennes; et je suis toujours charmé de votre style et de votre bon et loyal commerce. Il y a tantôt quinze jours que je suis ici, auprès de cet adorable cardinal; et

il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux : bonne compagnie, partout de grands feux, bonne symphonie, mille et mille jeux, table bien servie, vins délicieux ; enfin, Madame, voici le pays de Cocagne au pied de la lettre. Les officiers même de cette maison ont une rage de toujours apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés ; en sorte qu'ils nous feront crever à la fin. Ils possédoient, au suprême degré, tous les ragoûts les plus exquis de France et d'Italie ; les voilà devenus apprentis sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt en ragoûts anglais beaucoup plus savants que lui. Nous ne savons donc plus où nous en sommes ; tous nos ragoûts parlent des langues différentes, mais ils se font si bien entendre, que nous les mangeons, sous quelque figure et dans quelque sauce qu'ils se présentent. Vous voyez bien, Madame, que ce seul article de la bonne chère demandoit un *in-folio*. Voici, en vérité, une maison admirable et un maître de maison qu'on ne peut assez adorer : je n'ai pas manqué de lui faire tous vos compliments ; et je ne vous écris d'ici, que parce que je crois le moment arrivé qu'il pourra lui-même y répondre, comme bien des fois il m'a témoigné en avoir envie.

Nous avons eu, toute la semaine passée, beau-

coup de frères, de neveux et de nièces; mais, depuis lundi, M. le cardinal en est réduit à ses deux fidèles commensaux, l'aimable Richard Hamilton, pour l'un, et le jeune Coulanges, pour l'autre; et vous ne sauriez croire combien il s'accommode de cette solitude; il s'en accommode même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la cour, que si nous étions à La Trappe; en sorte que voici un tome tout séparé des autres que je vous ai envoyés, sans savoir seulement si tous les mariages résolus ont été célébrés, et si tous les mariages proposés ont été, ou sont en voie d'aller à bonne fin. Vous avez su l'extrémité de madame la duchesse de Créqui et vous avez su ensuite sa résurrection, qui a donné une excessive joie à M. le cardinal, sa longue vie étant fort nécessaire pour le bonheur de M. le duc et de madame la duchesse d'Albret; et c'est depuis cette résurrection, que M. le cardinal a renoncé à toutes les nouvelles du monde, pour vaquer à lui-même et à une infinité d'ouvriers, qui travaillent, sans fin et sans cesse, pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe.

Je suis ravi de la meilleure santé de notre Comtesse; savez-vous bien que c'est un très-bon signe de vie, que d'avoir voulu elle-même lire mes lettres et y donner les tons qu'elles

demandent? Vous m'assurez qu'elle a bien ri en de certains endroits et que la présidente *cuite au four*[1] ne lui a point déplu. Mais ce que j'admire de vous autres, Mesdames, si versées dans l'histoire et si instruites des bonnes maisons de France, c'est que vous ne sachiez pas que la maison de Douilly est séparée en deux branches; que l'une a produit la jeune marquise de Saint-Hérem et l'autre la femme que M. de P... vient d'épouser; en sorte que ce sont deux cousines germaines, qui se sont mariées presque en même temps. L'une, toute resplendissante d'une Frémont[2] pour mère, qui lui donne une maréchale de Lorges pour cousine germaine, et des duchesses de Saint-Simon et de Lauzun pour nièces à la mode de Bretagne; l'une, dis-je, est entrée dans la maison de Montmorin, et l'autre, avec moins d'ambition, quoique fille d'une mère[3] remariée à M. de L'Hôpital, s'est contentée d'entrer dans la maison de Ber....; et voilà par ce moyen l'énigme développée, pour l'explication de laquelle vous avez recouru à moi. Nous

1. Voyez la lettre du 27 janvier, p. 185.
2. M. de Frémont étoit l'un des plus riches financiers de ce temps, et cependant il mourut insolvable.
3. Marie Métayer, veuve du receveur général des finances de Poitiers, épousa, en secondes noces, François de L'Hôpital, dit le *marquis de L'Hôpital*.

avons encore deux mois à être ici ; ils passeront bien vite. Dès que je serai à Paris, je me remettrai dans le commerce; et, aussitôt, je vous donnerai la continuation des tomes précédents. Je voudrois bien que vous y puissiez trouver le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissy ; mais c'est un enfant si difficile à baptiser, que je n'ose en espérer la conclusion, quoiqu'on m'ait mandé que l'affaire étoit en bon chemin.

Adieu, Mesdames ; je m'en vais porter ma feuille à notre illustre cardinal, pour illuminer au moins le reste de cette page et vous rendre, par là, ma lettre d'un poids beaucoup au-dessus de ce qu'elle vaut. Mille compliments, je vous supplie, et mille respects à tous les habitants du royal château où vous êtes. Madame de Simiane est la maîtresse de ne point faire de réponse à mes lettres ; mais j'aurois souhaité au moins pouvoir dire quelque chose de sa part à la duchesse de Villeroi, qui lui avoit si joliment écrit dans ma lettre et qui m'en demande des nouvelles tous les jours.

DU CARDINAL DE BOUILLON A LA MÊME.

Il est moins humiliant pour moi, Madame, de vous avouer ingénument la faute que j'ai faite de ne vous avoir donné aucun signe de

vie à l'occasion de tous vos mariages, non plus qu'à toute la maison de Grignan, que j'honore et que j'aime infiniment; cela est, dis-je, moins humiliant, que d'entreprendre d'ajouter quelques mots à la lettre de M. de Coulanges, qui est digne de vous et de lui. Il faut pourtant que je vous assure qu'en lieu du monde, vous n'avez un serviteur qui vous soit si absolument acquis que je le suis.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Notre cousine de Pracontal[1] part incessamment pour Montélimar; elle vous ira voir et n'aura pas envie de renoncer ses parents; jamais sa mère ne lui avoit dit que nous en fussions et, sans moi, elle l'ignoreroit encore. C'est une très-aimable femme, qui va passer bien des mois en province : j'en suis fâché, car je commençois fort à m'en accommoder. Son mari a aussi du mérite, mais il ne la perd pas de vue; si c'est tendresse, je n'ai rien à dire, quoique cette tendresse soit fort incommode quelquefois; si c'est jalousie, c'est un effet de la dévotion de madame de Montchevreuil, à qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait perdu

1. Catherine-Françoise de Mornay-Montchevreuil avoit épousé, le 19 novembre 1693, Armand de Pracontal, lieutenant général des armées du roi.

sa fille auprès de son mari et de tout le genre humain. Je suis assuré que vous la trouverez fort raisonnable, notre cousine; que vous vous en accommoderez fort et que vous ne serez point fâchée de lui étaler toutes les grandeurs de Grignan. Elle m'a prié de vous la recommander et je vous prie de lui dire, quand vous la verrez, que je vous l'ai recommandée avec tendresse et avec éloge. Son mari l'établira dans une terre auprès de Lyon, pendant toute la campagne, avec sa belle-sœur madame Busseaux.



1379. DE M. DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, ce 20 février 1696.

Voici un esquif que j'envoie après le vaisseau, qui est parti de Saint-Martin, pour vous dire, premièrement, que me voici arrivé et que je reçus, samedi au soir, à l'heure que j'y pensois le moins, lettres sur lettres, que madame de Louvois étoit, depuis mardi, tombée dans des coliques si cruelles et si violentes, que la dernière, arrivée vendredi sur le soir, avoit fait peur et fait accourir tous ses parents et tous

ses amis; en sorte que, sans hésiter, je partis, hier à quatre heures du matin, de Saint-Martin pour me rendre auprès d'elle et à mon devoir. Je l'ai trouvée fort abattue, mais hors de ses violentes douleurs, par les remèdes et par une saignée qu'on lui a faits; obligée, cependant, de se tenir dans son lit sans remuer et même sans beaucoup parler, de peur de fortifier les douleurs qu'elle a toujours, mais plus aisées à supporter que celles qui viennent par accès. Voilà, Mesdames, comme, en ce monde, chacun a ses peines et ses maux. J'ai été fort bien reçu et mon zèle a été fort approuvé; mais quoique cette maladie ne paroisse point dangereuse, et que madame de Louvois fût beaucoup mieux hier sur le minuit, je n'en serai pas moins arrêté ici pendant quelques jours.

Je fus, hier, très-fâché d'être obligé de quitter Saint-Martin, d'autant plus que, samedi après-dîner, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en bon ménage, y étoient venus surprendre le cardinal, contre ses ordres, car il ne vouloit point que la duchesse vît Saint-Martin avant le printemps : c'est un goût de maître de maison, que vous comprenez fort bien; mais il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise, qui l'avoit fait résoudre de rester encore deux jours à Saint-Martin, pour leur expliquer au moins tout ce qui pareroit sa mai-

son et ses jardins dans la belle saison, et j'étois fort nécessaire pour le seconder. Le jeune ménage avoit été ravi de me trouver, et la journée d'hier étoit destinée pour lier, entre les pots et les pintes, une grande connoissance avec la duchesse, qui est si bien faite, si honnête, si polie, si bien élevée, qu'elle est pour moi une beauté achevée, quoiqu'elle ne soit rien moins que belle et qu'elle n'ait que la plus noble et la plus riche taille qu'on puisse jamais voir. Voilà donc, Mesdames, la première partie de mon discours, qui n'auroit pourtant pas fait partir l'esquif, si la seconde ne me pressoit, pour faire, sans perdre de temps, réparation d'honneur à madame de Simiane : je passai hier la journée avec la duchesse de Villeroi, qui me demandant si je n'avois point de ses nouvelles, me dit qu'elle en avoit reçu une très-aimable réponse ; aussitôt, je remerciai la duchesse de m'avoir appris une si bonne nouvelle et lui expliquai pourquoi, car je n'aimois point que madame de Simiane ne fût plus l'exacte et la régulière Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, qu'elle continue dans toutes ses perfections, et je lui demande pardon de l'avoir soupçonnée de cette peccadille. La duchesse de Villeroi devient fort jolie et fort aimable ; voilà pourquoi j'étois fâché que cette allumette n'eût point pris.

J'ai retrouvé ici la rage des mariages : c'est demain celui de M. de Marsan avec madame de Seignelai ; ils se donnent réciproquement tous leurs meubles et la jouissance de vingt mille livres de rente au dernier vivant, en cas qu'il n'y ait point d'enfants. Le public se déchaîne assez contre madame de Seignelai : bien des gens trouvent que d'être à soi et de jouir de soixante et dix mille livres de rente, étoit un état fort heureux ; et d'autres lui pardonnent d'avoir voulu s'en retirer par un rang aussi distingué que celui qu'elle va avoir et par prendre un mari, qu'on est assez persuadé qui vivra fort bien avec elle. Après avoir voulu épouser M. de Luxembourg, on ne lui auroit plus su de gré de passer en viduité le reste de ses jours ; et son dessein a été de se dépiquer et toute sa famille en même temps. Ce sera demain, à minuit, cette grande cérémonie. C'est demain aussi le mariage du fils de Villacerf[1] avec mademoiselle de Brinon-Senneterre. On ne comprend pas bien le goût de M. et de madame de Brinon, qui donnent cinquante mille écus ; mais voilà comme tout se prend en ce monde. On assure le mariage de mademoiselle de Royan avec le comte de Luxe, maintenant duc de Châtillon.

1. Premier maître d'hôtel de madame la duchesse de Bourgogne.

On parle de celui de mademoiselle de Bosmelet avec le jeune duc de La Force, qui seroit bien son fils. J'ai trouvé, en arrivant ici, le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissy sur le côté, je ne sais par quelle faute; il y a du pour et du contre dans tout cela. Adieu, Mesdames, je vous adore et vous embrasse.



1380. — DE M. DE COULANGES
A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 27 février 1696.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité; je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous; je ne veux point passer auprès de vous pour un petit homme épineux, et vous pouvez fort bien écrire *à vos bons points et aisements*, comme on dit, et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais j'en sois offensé. Il faut bien quelque petit commerce entre nous, pour entretenir connoissance; mais il faut qu'il soit libre et le mettre en œuvre, quand la fan-

taisie vous en prend : n'est-ce pas bien parler ? Il y a huit jours que je suis à Paris, à donner presque tout mon temps à madame de Louvois, qui est sans colique véritablement, mais qui a été si mal menée et qui a tant de vapeurs, qu'elle a toutes les peines du monde à se remettre.

L'ambassadeur de Portugal fit, hier, son entrée solennelle à Paris par la porte Saint-Antoine, et fit le tour de la Place-Royale : le pauvre peuple de Paris est si affamé de spectacles, que c'en fut un pour lui que cette entrée, qui n'auroit pas été regardée en un autre temps. L'ambassadeur a une livrée grise, avec des galons d'argent et des veloutés bleus, et quatre beaux carrosses ; mais une honte pour la France, ce sont les carrosses et les chevaux qu'on avoit envoyés pour lui faire cortége. Cependant, on ne pouvoit pas se remuer dans les rues, tant il y avoit de monde. La Place-Royale, avec des tapis sur les fenêtres et à tous les balcons, n'étoit pas un des moins beaux endroits de la ville à faire voir à cet ambassadeur : aussi en fit-il le tour, et il y vit belle et honorable compagnie sur le balcon de l'hôtel de Chaulnes, où avoient dîné M. le cardinal de Bouillon, mesdames les duchesses de La Trémouille et d'Albret, madame de Coulanges, l'abbé Têtu, l'abbé d'Auvergne, le comte d'Albret et moi ; et où beaucoup d'autres gens considérables se

rendirent, après le dîner, pour le spectacle; le chevalier de Bouillon, entre autres, qu'on présenta et qu'on fit baiser à votre amie madame de Coulanges, comme un homme fort extraordinaire [1].

Je m'en vais, de ce pas, dîner à Montmartre, où M. et madame de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-vous. Je crois que je n'aurai pas beaucoup de faim quand j'en reviendrai. Il ne faut pas, cependant, que je manque, ce soir, à M. de Lamoignon, en dussé-je crever. N'allez point conter ma vie à M. le chevalier de Grignan; car ma vie offense tellement tous les goutteux, qu'il n'y a malheur qu'ils ne me souhaitent. Dernièrement, M. de Saint-Géran fut si offensé de me voir insolemment taper du pied, dans le temps qu'il ne pouvoit se remuer, qu'il m'auroit étranglé s'il l'avoit pu. Rien n'est assuré-

1. Dangeau explique clairement le mot de Coulanges. « Il est arrivé, dit-il, un malheur à M. le chevalier de Bouillon à Avignon. Un traiteur chez qui il mangeoit, avec quelques officiers de la marine, a été trouvé mort et l'on prétend que c'est des coups qu'il a reçus de ces messieurs, qui l'avoient mis tout nu avant de le frapper. M. de Bouillon en a parlé au roi; il paroît fort mécontent de la conduite de M. le chevalier son fils. On dit même qu'il demande au roi qu'on le mène au château d'If, pour tâcher de le corriger par cette punition. » (*Journal de Dangeau*, 4 mars 1695, tome V, page 161, édition Didot.)

ment plus extraordinaire que l'état jeune et florissant dans lequel je me trouve : vous perdez bien de n'être point ici pour me voir : combien danserions-nous ensemble aux chansons ! c'est un divertissement à la mode. M. et madame de Marsan sont allés à Versailles : rien n'est pareil à leur contentement ; mais n'êtes-vous pas trop heureuse, divine Pauline, de n'avoir point épousé M. de Lauzun, qui, sans rime et sans raison, a planté là sa femme ? On conte des histoires de lui qui ne finissent point, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. C'est pour le lundi gras le mariage du nouveau duc de Châtillon avec mademoiselle de Royan. La bonne femme madame de Bouteville[1] lui a envoyé pour quatre-vingt mille francs de pierreries. Il n'y a pas de mariage encore plus heureux que celui de M. de Luxembourg, qui a perdu sa petite-fille du premier lit[2], au grand contentement de tous ceux qui en ont hérité. M. et madame de Pracontal partent dimanche pour aller incessamment vous voir. Je vous recommande madame de Pracontal, qui est

1. Élisabeth-Angélique de Vienne, grand'mère du duc de Châtillon, étoit veuve de François de Montmorenci, comte de Bouteville : elle mourut le 6 août suivant, âgée de quatre-vingt-neuf ans, après en avoir passé soixante-neuf en viduité.

2. Marie-Henriette de Montmorenci-Luxembourg, morte quatre jours avant le second mariage de son père.

notre cousine et que j'aime comme ma vie : je suis très-affligé qu'elle nous quitte ; vous la trouverez très-aimable et de bonne compagnie ; elle passera bien du temps hors de Paris, ou je me trompe fort. M. de Marillac a perdu un frère abbé. MONSEIGNEUR est à Meudon. Le roi s'en va mercredi à Marly ; et le jubilé, contre vent et marée, commencera dimanche prochain, dont le peuple est affligé ; il est dans l'habitude d'employer les trois jours gras à un autre usage qu'à prier Dieu. Le P. de La Ferté, jésuite, qui prêche avec un succès au-dessus de son âge et de sa qualité, par un zèle louable et qui prouve sa vocation, a obtenu de ses supérieurs la permission de s'en aller en Canada [1].

Adieu, belle et divine Pauline, je n'en sais pas davantage. Je suis ravi de la meilleure santé de madame votre mère ; mais nous n'osons nous flatter de la voir ici plus tôt qu'à la fin de l'automne, et c'est nous mettre le carême bien haut.

1. Le P. de La Ferté ne profita pas de la permission de ses supérieurs, parce que ses parents s'y opposèrent.





1381. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, le 29 février 1696.

Vous n'êtes pas encore quitte de nous, Monsieur. Il est plus aisé de n'avoir aucun commerce avec nous, que de cesser celui que j'ai remis sur pied, quelque petit qu'il puisse être. Je trouve que l'honnêteté m'oblige à vous dire que nous sommes bien fâchées, que dans le temps que nous sommes si malades (car je parle toujours au pluriel), vous ayez pris la liberté d'être malade aussi. Nous trouvons aussi que nous devons, pour le moins, à la rhubarbe, à qui nous croyons avoir tant d'obligations, la justice de ne la pas laisser condamner sans l'entendre : c'est ce que je fais dans le mémoire que j'envoie à M. Barbeyrac. Par modestie, je n'y mets pas votre nom ; mais par l'amitié que je conserve pour vous, Monsieur, et par celle que je me flatte que vous avez encore pour nous, je ne le ferme point, et, tout librement, je vous conjure de vouloir bien le lire et le faire entendre à M. Barbeyrac, car je n'écris pas méthodiquement et c'est vous seul qui pouvez l'expliquer. Ayez donc cette charité, Monsieur ; vous

ne chercherez pas bien loin pour trouver, dans votre cœur, toute la bonté qui vous est nécessaire pour vous faire excuser de pareilles libertés.

Voici une troisième raison de vous écrire. Il faut bien que je vous envoie une lettre que j'ai enfin escroquée à la philosophie de notre cher Corbinelli : il m'a donné le nom de *scélérat* que j'avois oublié et que vous méritiez si bien. Adieu donc, illustre *scélérat;* jamais une telle qualité n'a été si parfaitement estimée et de la mère et de la fille, qu'elle est en vous. C'est un goût que vous renouvelez, dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres et la moindre période qui nous redonne ce style, qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire.



1382. — DE M. DE COULANGES
A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 14 mars 1696.

L'IN-FOLIO m'a attiré un très-bon *in-quarto;* je le reçus avant-hier matin et tout à propos pour en faire part à mon charmant cardinal, qui se rendit à mon lever, au moment que j'y pensois le moins; il fut ravi de votre lettre : et que ne me

dit-il point d'obligeant pour vous et pour tout ce qui porte le nom de Grignan? Comptez tous que si jamais vous revenez dans ce pays-ci, comme je veux l'espérer, nous vous ferons voir Saint-Martin, dans toute son étendue et avec toutes ses beautés vraiment sans pareilles. Mais que pensez-vous, Mesdames, qui amenoit si matin cet aimable cardinal chez moi? Hélas! c'étoit pour me proposer de le suivre et d'aller me mortifier avec lui dans ce charmant séjour; mais en vue de faire mon jubilé, qui n'aura sa perfection que samedi matin, il m'a fallu résister courageusement à cette proposition; en sorte que me voici dans le jeûne, la cendre et le cilice, jusqu'à samedi après dîner, qu'une petite chaise me viendra enlever pour me mener rapidement à Pontoise, où j'espère passer quelque temps, et vous y désirer sans fin et sans cesse. Cependant, au milieu de ma cendre et de mon cilice, il faut que je trouve le moyen de jeûner, aujourd'hui, très-austèrement, en soupant ce soir chez Penautier[1], où je ne puis, ni ne veux manquer, d'autant plus que M. et madame de Marsan sont de ce souper, et que je serai ravi de boire et de renouveler connoissance avec eux. La duchesse Du Lude et tous

1. Receveur général du clergé de France, chez qui on faisoit très bonne chère. Il fut gravement compromis dans l'affaire de la Brinvilliers.

les Lamoignon en sont encore : ainsi, quel moyen que je m'en puisse dispenser? Je m'en rapporte à vous-même, ma très-aimable gouvernante.

Au reste, notre hôtel de Chaulnes brille en carême comme il a brillé tous les jours gras; on y vit assurément à la grande. Le bon duc va toujours pesamment son chemin; mais il faut espérer que Vichy, s'il fait tant que d'y aller, dégagera sa valise, qui est assurément trop pleine, aussi bien que la mienne; mais comme je suis plus jeune que lui et que je fais plus d'exercice, j'en suis moins embarrassé. Comme il y aura longtemps que nous ne nous serons vus, quand vous arriverez ici, Mesdames, je crains beaucoup que vous ne me trouviez d'une grosseur énorme; mais qu'y faire? Vous ne m'en trouverez pas plus de contrebande, ni moins porté à vous honorer et à vous aimer toute ma vie. Je vis, avant-hier, la commère La Troche, qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis qu'il ne falloit point vous en envoyer, qu'il en falloit laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'étoit vous faire payer des ports qu'il étoit bon de vous épargner : ai-je raison? ne l'ai-je pas? Pour moi, je crois qu'il y a

longtemps que la nouvelle des armées visionnaires de Bretagne[1] est parvenue jusqu'à vous, et que vous vous moquez de la solidité avec laquelle M. de Lavardin a rendu compte de cette vision à la cour; ainsi, je n'ai point voulu vous en envoyer la relation, non plus que mille chansons qui courent, toutes plus méchantes et plus plaisantes les unes que les autres : comme je n'y ai aucune part, je ne me charge point de cette marchandise, et principalement dans ce saint temps de carême.

Mais madame Du Pui-du-Fou est morte; ne faut-il pas faire un compliment en forme à M. de Grignan[2]? Je vous supplie de m'en acquitter envers lui, et de lui dire combien j'entre vivement dans tous les biens et les maux qui lui arrivent. Je vis, avant-hier, la duchesse douairière de Lesdiguières à l'hôtel de Chaulnes, plus brillante que jamais; je lui demandai si la porte de son hôtel ne me seroit jamais ouverte; et au ton qu'elle prit, vous eussiez dit

1. Sans doute les vaisseaux de guerre anglois, dont on avoit appris la sortie de la Tamise, sous le commandement de l'amiral Russell, et que M. de Lavardin croyoit déjà avoir vus sur les côtes de la Bretagne. (Voyez Dangeau, t. V, p. 375). Le prétendant d'Angleterre étoit alors à Calais, se disposant à faire une dernière descente sur le sol britannique, avec la protection de Louis XIV.

2. M. de Grignan avoit épousé la fille de madame Du Pui-du-Fou en secondes noces.

que c'étoit ma faute si je ne la voyois pas souvent, et que je n'avois qu'à me présenter à cette porte pour qu'elle tombât devant moi, et cependant la solitude est plus grande que jamais. Pour sa belle-fille[1], c'est un des plus vilains nez que je connoisse; j'aime mille fois mieux madame la duchesse d'Albret, qui a le port et la taille d'une divinité. La duchesse de Richelieu a été si considérablement mal tous ces jours passés, d'un gros rhume avec la fièvre et une toux épouvantable, qu'elle en est accouchée à sept mois d'un garçon[2], qui est tout plein de vie cependant et qui réjouit autant le duc son père, qu'il afflige le marquis de Richelieu. Mais vivra-t-il? Cela est bien douteux.

Nous n'avons aucunes bonnes nouvelles d'Angleterre; nous courons risque de revoir bientôt le roi Jacques. On prétend que le prince d'Orange a toujours été fort bien instruit et qu'il n'a pas fait semblant de l'être, pour nous faire donner dans le piége. Sa flotte étoit hier si près de Calais, qu'on n'attendoit que le moment qu'elle viendroit brûler tous nos bâtiments et bombarder Calais. Ce moment fatal pour nous dépendoit de la marée;

1. Mlle de Duras, mariée le 17 janvier précédent.

2. C'est le fameux duc de Richelieu, qui fut en correspondance avec Voltaire et ne mourut que dans un âge très-avancé.

on dit que toutes nos frégates sont en sûreté sous le Risban de Dunkerque ; nous en serons incessamment mieux informés.

Adieu, Mesdames, vous n'en aurez pas davantage pour aujourd'hui ; et c'est beaucoup, quoi que vous en puissiez dire, car mes lettres ne sont pas aussi merveilleuses que vous voulez me le faire accroire. Je vous attends toujours ici très-impatiemment, soyez-en bien persuadées. Fi ! la tête de veau, la fraise et les pieds, est-il rien de plus indigeste ? Croyez, ma chère gouvernante, que ce n'est point du tout un attachement raisonnable, que celui que vous avez pour un tel mets et je vous conseille, pour votre propre santé, de vous en défaire au plus tôt. Je pardonne à madame de Simiane de ne m'avoir point écrit le mardi gras ; je comprends à quel point elle étoit embarrassée ce jour-là, pour briller au bal et pour donner la loi à toutes les dames de Vauréas ; je suis fort flatté qu'elle veuille bien m'honorer de quelque nom plus tendre que celui de *Monsieur ;* j'étois résolu de la supplier de m'appeler plutôt *Pierrot :* qu'elle me baptise donc de celui que son amitié pour moi lui inspirera et qu'elle soit très-persuadée que je mérite quelque distinction auprès d'elle, par tout le respect et l'admiration que j'ai pour la sage Pauline. Sanzei[1] vous fait mille

1. M. de Sanzei venoit d'être fait colonel.

compliments et mille remercîments de l'honneur de votre souvenir, en quelque habit qu'il soit; *il a si bien fait par ses journées*[1], que la maison de M. de Saint-Amand est devenue la sienne ; il y est depuis le matin jusqu'au soir. On ne peut assez vous étaler la ruine de la maison de Saint-Hérem; ils ont quatre cent mille francs de dettes plus qu'ils n'en ont déclaré : on lapideroit volontiers madame de Sainte-Hérem à mesure qu'on découvre des articles de dépense, dont on n'a jamais entendu parler. Les jeunes gens vont renoncer à toutes choses et s'en tenir purement à la survivance du gouvernement de Fontainebleau et à leur brevet de retenue. M. de Saint-Amand a bien mieux marié sa fille que M. de Douilly; mais voyez le *Mercure galant* du mois de février, et vous verrez que c'est une maison que la maison de Douilly. Votre amie vous dit des merveilles en attendant vendredi. La maréchale de Créqui partit, hier, en poste, pour aller au secours de Blanchefort, son fils bien aimé, qui est malade à Tournay.

1. *Si bien fait par ses journées*, c'est employer son temps avec succès. Cette expression se rencontre souvent dans nos vieux chroniqueurs.





1383. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 mars 1696.

VOILA le chapitre des mariages fini; c'est maintenant celui des morts qui commence. Madame de Guise[1] partit de ce monde samedi, sur le midi; elle étoit tombée malade le mardi seulement, d'une grosse fièvre, avec une fluxion sur la poitrine : on ne peut guère être emporté plus rapidement. Elle est morte à Versailles, avec beaucoup de connoissance et de résignation. Le roi la vit deux heures avant qu'elle mourût; après un entretien assez long, il sortit d'auprès d'elle pénétré de douleur et tout en larmes, et, le lendemain, c'est-à-dire hier, il partit pour Marly, où il sera jusqu'à samedi au soir. La pauvre maréchale de Créqui aura trouvé un courrier sur son chemin, qui l'aura empêchée d'aller à Tournay. Le pauvre Blanchefort y est mort, à vingt-sept ans, avec un

1. Élisabeth d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, et de Marguerite de Vaudemont, sa seconde femme. Elle étoit née le 26 décembre 1646, et fut mariée en 1676 avec Louis-Joseph, duc de Guise.

courage nonpareil; c'est une grande perte pour sa maison, mais particulièrement pour sa mère, qui mourra de douleur, si tant est qu'on en meure; et madame Du Plessis-Bellière [1] mourra de la mort de sa fille.

Mais qui mourut hier bien subitement? ce fut M. de Saint-Géran [2]; il s'étoit confessé mercredi, dans l'intention d'achever hier son jubilé; il jeûna vendredi et samedi à cet effet; et, hier matin, sans mal, ni douleur, il s'en alla à Saint-Paul, sa paroisse. Comme il étoit dans le confessionnal, il tomba tout d'un coup; on courut à lui, on lui fit tous les remèdes qu'on lui put faire dans l'église; mais la connoissance ne lui étant point revenue, il fut porté chez un apothicaire, vis-à-vis la grande porte de Saint-Paul, et il mourut en y arrivant. Aussitôt que j'en fus averti, j'allai chez lui, où je le trouvai mort; il sera enterré ce soir à Saint-Paul, et demain je compte m'en aller à Versailles, pour me rendre à mon devoir auprès de madame de Saint-Géran, qui, apparemment, se consolera de sa perte et qui ne souffrira peut-être pas de même de se voir privée, pour quelque temps, de jouer jour et nuit au lansquenet, comme elle s'y est adonnée de-

1. Épouse du maréchal de Créqui.
2. Bernard de Laguiche, comte de Saint-Géran.

puis quelques années. Notre amie a toujours vécu au jour le jour, sans jamais songer à l'avenir ; Dieu veuille qu'elle s'en trouve bien jusques au bout : je ne crois pas que mademoiselle de Saint-Géran, sa fille, soit jamais une grande héritière.

Je ne sais comme vont les affaires d'Angleterre; il n'y a que la comtesse de Fiesque qui en ait bonne opinion, assurant toujours qu'elles iront bien. J'ai fait trois repas chez les Marsan, dont je me trouve à merveille; je m'en vais bien mettre leur maison dans ma hotte. M. de Marsan fait toujours souvenir sa femme qu'elle n'est plus madame de Seignelai, et que n'étant que madame de Marsan[1], il faut bien qu'elle s'accommode de tous ses amis, de quelque taille et de quelque rang qu'ils soient, et qu'elle vive avec les vivants. Je dois aller samedi à Saint-Martin; et, en attendant, j'irai demain à Versailles, pour consoler mon amie et pour vivre avec mesdames de Villeroi et mademoiselle de Bouillon, que j'y trouverai. Madame de Guise a ordonné qu'on l'enterrât sans cérémonie, et a préféré la sépulture des Carmélites du grand couvent à tout le faste de celle de Saint-Denis avec les

1. Ironie; M. de Marsan étoit prince de la maison de Lorraine et le plus jeune frère du comte d'Armagnac.

rois ses aïeux : elle n'avoit que quarante-neuf ans. Le P. de La Ferté prêchera encore mercredi; et puis, vendredi, sans dire mot, il partira pour le Canada[1]; s'il ne partoit à petit bruit, cela causeroit une sédition, tant il a la voix et l'approbation du peuple; l'église des Jésuites étoit trop petite pour le monde infini qui se trouvoit à ses sermons.

Je viens de dîner à l'hôtel de Chaulnes, où étoit le marquis de Grignan; il vous pourra dire que je n'y ai pas été d'une trop méchante humeur. C'est le maréchal de Villeroi qui annonça, hier, à madame de Saint-Géran la mort de son mari; et c'est le duc qui s'est chargé du soin de le faire enterrer ce soir. Il sera, apparemment, créancier privilégié sur la succession; car je ne doute point qu'il n'avance les frais nécessaires pour cette cérémonie. Je ne sais plus rien, Madame ; ainsi, je finis et vous dis adieu jusques à mon retour de Saint-Martin, qui sera quand il plaira à Dieu. Madame de Coulanges n'a plus de colique; elle dit seulement qu'elle a quelquefois encore de la *colicaille*, qui ne l'empêche ni de boire, ni de manger, ni de s'accommoder des jeunes gens : elle a beaucoup de goût pour le chevalier de

1. Voyez la lettre du 27 février précédent et la note p. 209.

Bouillon et pour le comte d'Albret; et elle a été ravie de retrouver M. de Marsan, avec qui elle est en commerce de tabac. L'hiver est arrivé depuis deux jours; il a gelé et neigé de telle sorte, qu'il ne faut plus compter sur les abricots; je crains bien aussi que les pêches n'en souffrent. Madame de Frontenac a de la fièvre et un furieux rhume; cela fait peur, par la mode qui court. Notre pauvre L'Enclos a aussi une petite fièvre lente, avec un petit redoublement les soirs, et un mal de gorge qui inquiète ses amis; enfin, je crains bien que toutes ces morts n'aient de la suite.



1384. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. DE COULANGES [1].

A Grignan, le 29 mars.

TOUTES choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnoit pour exemple à tous nos jeunes gens. Une réputation toute faite, une valeur reconnue et digne

1. Madame de Sévigné étant morte de la petite vérole le 17 d'avril, il est vraisemblable que cette lettre est la dernière qu'elle a écrite.

de son nom, une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente), bonne pour ses amis, bonne pour sa famille; sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand'mère[1], les aimant, les honorant, connoissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnoissance et à les payer, par là, de l'excès de leur amitié; un bon sens avec une jolie figure; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens, qui semblent avoir le diable au corps : et cet aimable garçon disparoît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici! Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si, dans quelque occasion, vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. Madame de Vins a tout perdu, je l'avoue[2]; mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurois parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de madame de

1. La maréchale de Créqui et madame Du Plessis Bellière.

2. Madame de Vins avoit perdu son fils unique.

Guise, dont le renoncement à celle des rois, ses aïeux, mérite une couronne éternelle. Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux, et vous aussi, d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour madame de Miramion, cette mère de l'Église, ce sera une perte publique[1].

Adieu, mon cher cousin, je ne saurois changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me parliez. Les délices dont M. et madame de Marsan jouissent présentement, méritent bien que vous les voyiez quelquefois et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi, je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

1. « Madame de Miramion mourut à Paris; c'est une grande perte pour les pauvres, à qui elle faisoit beaucoup de bien. Elle avoit travaillé à de bons établissements de charité, qui, presque tous, avoient réussi. Le roi l'aidoit beaucoup dans les bonnes œuvres qu'elle faisoit, et ne lui refusoit jamais rien. » (*Journal de Dangeau*, 24 mars 1696, tome V, page 383, édition Didot.)





1385. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 6 avril 1696.

Je ferai voir votre lettre à la maréchale de Créqui, Madame; le seul plaisir qui lui reste, c'est d'entendre louer son pauvre fils. Elle me paroît plus affligée que le premier jour; je n'en passe guère sans la voir. Je l'ai cependant envoyée à M. de Coulanges, cette aimable et tendre lettre; il est à Saint-Martin, d'où il doit revenir mardi. Madame de Saint-Géran a reçu deux visites de madame de Maintenon; vous jugez bien qu'il n'en falloit pas tant pour la consoler. Madame de Mornai ne quitte point madame de Maintenon; plus cette petite femme paroît insensible aux honneurs qu'elle reçoit, plus on est occupé d'elle; je suis étonnée de ces deux sortes de conduites.

Le mariage de ma nièce est absolument rompu avec M. de Poissy; elle part dans huit jours pour aller en Flandre. M. et madame de Bagnols n'ont aucun tort; madame de Maisons[1] a fait aussi ce qu'elle a pu, et nous lui

1. Louise de Fieubet, mère de M. de Poissy.

en serons toujours sensiblement obligés. Je suis ravie de la connoître; elle a un très-bon cœur et une véritable générosité. Il faut espérer que notre grande fille sera bien mariée[1]; mais ce ne peut plus être qu'au retour de la campagne, car rien ne nous convient plus dans la robe. Je m'en vais vite finir ce petit billet, car madame de Montespan me vient prendre, dès la pointe du jour, pour aller entendre le P. de La Ferté (jésuite), qui prêche comme un Bourdaloue, et qui ressemble si fort au duc son frère, qu'on ne se peut empêcher de rire des discours qu'ils tiennent tous deux; madame de Fontevrauld[2] vient aussi; voilà bien des sermons que j'entends avec cette bonne compagnie, qui part dans huit jours pour aller à Bourbon. Moins madame de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devroit presser de changer d'air; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil, c'est l'avis de tous les gens habiles. Quand reverrons-nous aussi madame de Simiane? Elle ne s'en soucie guère; elle a de quoi s'amuser, pendant que nous soupirons ici après elle. Je ferai vos compliments à la maréchale de Créqui et ceux de M. et de Madame de Grignan, je vous en as-

1. Elle fut mariée en 1699 au comte de Tillières.
2. Sœur de madame de Montespan.

sure, ma très-aimable. Le roi a donné deux mille louis au maréchal de Choiseul pour l'aider à faire son équipage; je ne sais si le marquis de Grignan ira avec lui. Adieu, ma vraie amie, et vite adieu; on me presse de sortir.

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ
OU A ELLE ADRESSÉES.



LETTRES DE MESDAMES DE GRIGNAN, DE COULANGES ET DE GUITAUD.



1386. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 25 avril 1696.

Bien loin de trouver mauvais, Madame, que vous ne m'ayez point écrit de votre main, je suis fort surpris que seulement vous ayez songé à moi dans une occasion aussi cruelle et aussi funeste que celle où nous nous trouvons[1]. Je n'ai point douté de votre sensibilité sur la perte que nous avons faite, et j'ai bien compris ce qu'il en

1. Madame de Sévigné étoit morte le 17 avril.

coûteroit à votre bon naturel. Mon Dieu! Madame, quel coup pour tous tant que nous sommes! Quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avoit rendu cet attachement par une si tendre et si constante amitié. Si vous voyiez, Madame, tout ce qui se passe ici, vous connoîtriez encore plus le mérite de madame votre grand'mère; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien; et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande, que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie qui, à la fin, nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. Madame la duchesse de Chaulnes s'en meurt; la pauvre madame de La Troche.... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer et pour regretter ce que nous avons perdu, et parmi nos douleurs, l'inquiétude où nous sommes encore pour la santé de madame votre mère, n'est pas une des moindres. Ne m'écrivez point, mais ordonnez seulement au moindre de vos gens de nous mander de vos nouvelles : je vous supplie de croire que la santé de madame votre mère et la vôtre me sont très-précieuses, et par plus d'une

raison; car je crois devoir encore à la mémoire de madame de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à madame de Grignan, par bien connoître les sentiments qu'elle avoit pour elle et pour vous.

Je n'écrirai de longtemps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres; mais ne m'oubliez pas dans les occasions, nommez mon nom, assurez que, de tous vos serviteurs, parents et amis, personne assurément n'est plus sensiblement affligé que je le suis et ne prend plus de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Je ne ferai pas sitôt voir votre lettre à madame de Coulanges; mais je ne manquerai pas de lui dire que vous ne l'oubliez pas. J'ose vous assurer que c'est une justice que vous lui devez par tous les sentiments qu'elle a pour vous. Trouvez bon que je fasse ici de très-tristes compliments à M. de Simiane, à M. le chevalier de Grignan et à M. de La Garde. Quelle scène, bon Dieu! dans ce royal château! et que je suis en peine encore de la pauvre mademoiselle de Martillac, qui s'est si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié!





1387. — DE LA COMTESSE DE GRIGNAN AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 28 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très-persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables : rien n'est plus digne de vos regrets. Et moi, Monsieur, que ne perdé-je point! quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours; je ne puis encore tourner mes regards

qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de sa société. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étois bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal; je le souffre et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connois, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La Comtesse de Grignan.





1388. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 2 mai 1696.

Je vous suis sensiblement obligée, Madame, de songer encore à moi; je connoissois toutes vos perfections, mais la tendresse de votre cœur et l'amitié que vous avez su avoir pour une personne aussi digne d'être aimée que celle que vous regrettez, c'est ce qui me paroît fort au-dessus de tout ce qu'on en peut dire. Ah, Madame! que vous avez raison de me croire infiniment touchée! Je ne pense à autre chose, je ne parle d'autre chose; j'ignore tous les détails de cette funeste maladie, je les cherche avec un empressement qui fait voir que je ne songe point à me ménager. Je passai, hier, toute la journée, avec le prieur de Sainte-Catherine; vous jugez bien sur quoi roula notre conversation. Je lui fis voir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle lui fit un vrai plaisir; car ces sortes de gens-là sont si persuadés que cette vie-ci ne doit servir qu'à s'assurer l'autre, que les dispositions dans lesquelles on quitte le monde sont les seules dignes d'attention pour eux; mais on songe à ce qu'on perd, et

on le pleure. Pour moi, il ne me reste plus d'amie; mon tour viendra bientôt, cela est raisonnable; ce qui ne l'est guère, c'est d'entretenir une personne de votre âge de si tristes et si noires pensées : votre raison fait oublier votre jeunesse, Madame; et cela, joint à l'inclination naturelle que j'ai pour vous, m'autorise, ce me semble, à vous parler comme je fais.



1389. — DU COMTE DE GRIGNAN A M. DE POMPONNE.

A Grignan, le 7 mai 1696.

Vous comprenez si bien, Monsieur, tout ce que l'on peut sentir dans la perte que nous venons de faire, et vous y entrez si sincèrement et pour vous et pour moi, que je me trouve obligé de joindre aux très-humbles remerciements que je dois à vos bontés, un compliment particulier sur votre douleur. En vérité, Monsieur, toutes les personnes qui étoient attachées à madame de Sévigné par les liens du sang et de l'amitié, sont bien à plaindre, et surtout celles qui ont pu connoître, dans les dernières journées de sa vie, toute l'étendue de son mérite et de sa solide vertu. J'aurai l'honneur, quelque jour, de

vous conter des détails sur cela, qui exciteront votre admiration.

Faites-moi la grâce d'être toujours bien persuadé, Monsieur, de mon parfait attachement pour vous, et du véritable respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.



1390. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Choisy, le 15 mai 1696.

Je vous suis d'autant plus obligé de la lettre honnête, et de votre propre main, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que je comprends à merveille par moi-même, la peine que vous pouvez avoir à traiter toujours un sujet qui vous tient si fort au cœur et qui rappelle toutes vos tristes idées; cependant, Madame, c'est un sujet, ou je me trompe beaucoup, que nous traiterons longtemps. On oublie souvent la perte de ses parents; mais quand une fois nos parents sont nos intimes amis, c'est une plaie qui ne se ferme pas si tôt. Avouez, Madame, que ce n'est point une grand'mère que vous pleurez: pour moi, je ne pleure point une

cousine germaine ; mais nous pleurons assurément la plus aimable amie qui fut jamais et la plus digne d'être aimée. La mémoire m'en sera toujours très-précieuse et rien ne me la fera oublier, quelque lieu que j'habite, ni quelques plaisirs qui s'offrent à moi. Le délicieux séjour de Choisy, joint à la bonne compagnie qui s'y trouve ordinairement, ne m'a point encore dissipé au point que je ne donne beaucoup de moments au triste souvenir de notre illustre amie; cette perte me paroîtra longtemps un songe par ne pouvoir la comprendre. Cependant, c'est une vérité dont il faut profiter pour le salut et dont je dois être plus frappé qu'un autre, dans l'âge où je suis. Rien n'est enfin plus infaillible que de mourir tôt ou tard ; et madame de Nicolaï, fille du lieutenant civil (M. Le Camus), vient de nous en donner un exemple à vingt-cinq ans, comme avoit fait peu de jours auparavant le comte Ferdinand de Furstemberg [1].

Le bruit court que madame de Coulanges viendra dîner ici, aujourd'hui, avec la maréchale de Villeroi ; je ne manquerai pas de faire voir votre lettre à madame de Coulanges, afin de ne rien ôter aux expressions qui servent à lui

1. Il mourut le 5 mars 1696, à l'âge de trente-cinq ans.

faire connoître vos sentiments pour elle. Je puis bien vous assurer que vous n'obligez point une ingrate; car je ne connois personne qui vous estime davantage, ni qui soit plus touché de toutes vos perfections. C'est une grande grâce de Dieu que la santé de madame votre mère se rétablisse un peu, au milieu d'une aussi rude affliction; et je trouve qu'elle fait fort bien de songer à quitter Grignan pour aller respirer un air moins sec et plus humain : il eût été à souhaiter pour nous qu'elle se fût déterminée pour ces côtés-ci ; mais je comprends très-bien ses raisons; et quoique je désire passionnément son retour, je l'appréhende néanmoins. Je crois que cela s'entend, sans l'expliquer davantage. Je n'aurai de longtemps l'honneur de lui écrire; je lui ai rendu les devoirs dont l'usage ne permet point qu'on se dispense; mais ce sera à vous, divine Pauline, que je prendrai quelquefois la liberté d'en demander des nouvelles.





1391. — DU COMTE DE GRIGNAN
A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles madame de

Sévigné avoit un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, Monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons ; et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimoit infiniment, contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis longtemps; je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.



1392. DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Choisy, le 6 juin 1696.

Vous êtes bien honnête et bien aimable, Madame, de vouloir bien continuer, comme vous faites, à me donner de vos nouvelles et de celles de madame votre mère : elles sont toujours bien tristes; et se peut-il autrement? L'ab-

sence de M. de Simiane et l'état même où la renommée publie qu'il vous a laissée ne contribueront pas à vous tirer de votre profonde mélancolie; tout ce que je vous demande, et à madame de Grignan, c'est qu'au moins vous songiez très-sérieusement à vos santés, car voilà ce que la vie a de plus précieux. Madame votre mère fait-elle bien de vouloir encore passer son été à Grignan? Il est vrai qu'on n'est jamais mieux que chez soi; mais le changement d'air achèveroit peut-être de la rétablir, et lui donneroit plus de force pour s'acheminer en ce pays-ci, quand la Providence en ordonneroit.

Cette même Providence, qui règle tout, fait qu'il y a cinq semaines entières que je suis dans cette délicieuse maison, sans savoir précisément quand je la quitterai; car madame de Louvois en est si contente et si charmée, qu'elle ne songe point à Paris. Nous allons ensemble, lundi, à Bâville, pour deux jours, qu'il y a longtemps qu'elle a promis à M. de Lamoignon, et nous en reviendrons par Villeroi, où la duchesse se rendra pour en faire les honneurs. Voilà une petite course qu'il me faut encore essuyer avant que je puisse aller faire mes compliments à M. et à madame de Chaulnes, sur leur heureux retour de Bourbon. Ils doivent arriver à Paris la semaine prochaine

et déjà m'avertissent de me tenir prêt pour les suivre bientôt à Chaulnes, et de songer de bonne heure à préparer madame de Louvois à me donner ce congé. Ainsi, Madame la Marquise, vous avez bien raison de dire que ne m'a pas qui veut, et cela est bien honorable pour moi; car, d'un autre côté, M. le cardinal de Bouillon pour Saint-Martin, et le duc pour Évreux, n'ont qu'un cri après moi; et je ne sais tantôt plus comment satisfaire à tous mes devoirs. Voilà encore que vous m'assurez, très-obligeamment, que vous me voudriez dans ce royal château, et cette marque de l'honneur de votre amitié ne flatte pas peu mon amour-propre; cependant, je commence à ne plus comprendre pourquoi on me veut tant, car je deviens un petit homme bien chargé d'années et qui ne conviendra plus guère dans les belles et jeunes compagnies; nous en avons ici tous les jours de toutes les façons.

La duchesse de Villeroi est à Marly, où je lui ai envoyé votre lettre; mais savez-vous, Madame, qui je ne vois plus? C'est votre pauvre amie madame de Coulanges : en cinq semaines qu'il y a que je suis ici, je ne l'ai vue qu'une seule fois, qu'elle y est venue dîner. Il court quelque bruit qu'elle y pourra venir aujourd'hui et je le souhaite fort, car, après tout,

je l'estime et je l'aime, comme elle le mérite. Je suis ravi de tous les aimables sentiments que je vous vois pour elle, et vous devez assurément les lui continuer, puisque vous possédez son estime, ses bonnes grâces et son approbation au suprême degré.

La reine d'Espagne[1] est morte enfin, et la cour va être en deuil pour des temps infinis. Pour moi, quelque bonne mine que je fasse, je songe souvent et très-souvent à notre perte commune; et c'est un deuil que mon cœur ne quittera jamais. Je finis, Madame, en vous demandant la continuation de toutes vos bontés.



1393. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 8 juin 1696.

Il me paroît qu'il y a bien du temps que vous n'avez reçu de mes lettres : vous ne serez peut-être pas de cet avis; il n'y a pas moyen cependant de pousser ma discrétion plus loin : c'est un bien qui m'est devenu nécessaire, d'avoir de vos nouvelles; et quelque inégalité qu'il y

1. La reine douairière d'Espagne, fille de l'empereur Ferdinand III, veuve de Philippe IV.

ait de votre âge au mien, j'éprouve que l'on vous aime très-solidement. Il y a des endroits dans votre cœur qui font oublier votre jeunesse, sans qu'il y en ait aucun dans votre figure qui ne présente toute la fleur de ce bel âge.

Je ne m'accoutume point à la perte que nous avons faite; et lorsque j'apprends le retour de la santé de madame votre mère, je ne puis m'empêcher d'être vivement touchée que cette joie n'ait pas été sentie par une personne qui en eût été si digne. Je vous prie, Madame, que je sois informée de la continuation de cette santé, à laquelle je prends plus d'intérêt que je ne puis vous le dire.

Je vis, avant-hier, M. de Coulanges dans la belle maison de Choisy; madame de Louvois et lui y sont établis pour tout l'été; on est obligé, tous les jours, d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve; un lansquenet ensuite et puis des promenades délicieuses. Joignez à tout cela les plaisirs qui suivent l'abondance, et vous trouverez que Choisy est un séjour enchanté. Il y a trop de ces plaisirs pour moi, et je ne saurois me résoudre à y passer plusieurs jours; mon goût augmente pour la solitude, ou du moins pour une très-petite compagnie. Madame de Mornai ne quitte plus madame de

Maintenon ; elle va à Marly ; enfin, Madame, je ne trouve rien de si extraordinaire que de la voir dans tous les plaisirs, pendant que vous êtes éloignée du monde et du bruit ; il est vrai que vous avez de grandes ressources dans vous-même. Adieu, Madame, je vous demande en grâce de ne pas négliger l'occasion de dire à M. le comte de Grignan combien je l'honore ; mais surtout, rendez-moi de bons offices auprès de vous, je vous en supplie.



1394. — DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE POMPONE.

A La Garde, ce 15 juillet 1696.

Vous connoissez, Monsieur, dans toute son étendue le malheur qui m'est arrivé ; vous savez quel tendre attachement, quelle intime union, quels liens ont été brisés : il ne se peut sentir de plus cruelle séparation ; elle m'étonne comme le premier jour et me paroît, s'il se peut, plus dure, plus amère. Mon esprit appuie présentement davantage sur chaque circonstance, et il semble que les pointes de la douleur me pénètrent plus vivement. Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à

chercher de soulagement, que dans les larmes et les regrets. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver de plus solides consolations. Je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi et m'occuper de ce que je n'y vois plus. Et comment s'accoutumer à la privation d'une personne à qui je dois tout, qui m'a comblée de biens, dont je recevois tous les jours de nouvelles marques de tendresse dans l'agrément de sa société, et qui réunissoit en elle tous les différents caractères qui pouvoient me la rendre plus chère et plus précieuse? Vous sentez, Monsieur, la peine d'être privé du commerce et de la fidèle amitié d'une amie si estimable; jugez, par vos sentiments, quels doivent être les miens et combien je mérite votre pitié. Je suis, Monsieur, avec une parfaite estime et un sincère respect, votre très-humble et très-obéissante servante.

La comtesse de Grignan.





1395. — DE MADAME DE COULANGES
A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, ce 20 juillet 1696.

Il y a longtemps, Madame, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; mais ne suis-je point seule à m'en apercevoir? En vérité, c'est pure discrétion qui m'empêche de vous dire plus souvent ce que je sais penser de vous; il y a une telle disproportion de votre âge au mien, qu'il me paroît de la cruauté à moi de vous aimer comme je fais et surtout de vous en entretenir. Je suis très-persuadée que vous n'enviez point les extrêmes distinctions dont jouit madame de Mornai : mais, Madame, n'est-ce point être trop avancée pour votre âge, de vous savoir passer du monde et de la cour? Il me semble qu'il n'y a que l'expérience qui en puisse détromper; et voilà ce que vous n'avez pas jusqu'à présent.

Madame de Mornai est de tous les voyages de Marly, sans être nommée, de toutes les promenades du roi; en un mot, madame de Maintenon la traite comme sa fille; et pensez-vous qu'on puisse être insensible à ces honneurs? Ma nièce de Bagnols voit tout cela d'un grand

sang-froid. La trêve d'Italie donne ici de grandes espérances de la paix générale : je suis assurée, Madame, que cette grande nouvelle ne vous sera pas indifférente. On se tourmente déjà pour être des dames de madame de Bourgogne; car on dit qu'elle n'aura point de filles et qu'on lui donnera à peu près les dames qu'avoit la reine, excepté madame de Beauvilliers, qui, selon toutes les apparences, sera dame d'honneur[1].

Nous craignîmes beaucoup, avant-hier, pour madame de Chaulnes, qui, à la suite d'une assez mauvaise santé, eut une si grande foiblesse, qu'elle perdit connoissance; on envoya querir des médecins, un confesseur, enfin un appareil très-propre à épouvanter. Elle se porte beaucoup mieux; elle a pris aujourd'hui un peu d'émétique. J'aime cette duchesse de la vraie douleur qu'elle a eue de la perte de madame de Sévigné. Pour moi, Madame, je vous avoue, avec une sincérité que j'ai pour vous, malgré mon âge, que je ne m'en consolerai jamais; j'y pense sans fin et sans cesse, et quand je songe que tous les retours ne la ramèneront point, je ne puis soutenir une telle idée. Je vous demande des nouvelles de votre santé, Madame; on m'a dit qu'elle n'étoit pas abso-

1. Ce fut la duchesse Du Lude.

lument bonne, et que vous preniez des eaux; je vous croyois une sorte de maladie où les eaux n'étoient point propres[1].

La maréchale de Castelnau[2] est morte d'un très-douloureux cancer; les petites-filles espèrent la pension de quatre mille livres que le roi lui faisoit. Je vous demande pardon, Madame, de vous écrire une si longue lettre; mais le goût que j'y trouve me doit faire espérer que vous ne vous en plaindrez pas.



1396. — DE MADAME DE GRIGNAN
A M. DE POMPONE.

Le 7 août 1696.

Nos différentes destinées, Monsieur, ont tant éprouvé ceux qui vous sont attachés et qui ont l'honneur d'être de vos amis, et vous ont si bien fait connoître leurs sentiments pour vous, que vous ne sauriez ignorer ce qu'ils pensent dans cette nouvelle restitution que l'on vous fait[3].

1. C'est-à-dire : Je croyois que vous étiez grosse.

2. Elle mourut le 16 juillet 1696; elle avoit plus de quatre-vingts ans. (*Journal de Dangeau*, 18 juillet 1696.)

3. En rétablissant M. de Pomponne dans sa charge de secrétaire d'État, le roi ne lui avoit pas rendu le département des affaires étrangères. Ce département avoit été

Je trouve le roi et M. de Torci bien heureux, l'un de vous avoir pour secrétaire d'État, et l'autre pour père à la place de M. de Croissy. Un échange aussi avantageux demande que ce soit à eux que l'on fasse des compliments; et l'on ne vous en doit, Monsieur, que sur la joie que vous avez de l'agréable établissement de mademoiselle votre fille; j'y prends toute la part que je dois; je vous supplie d'en être persuadé, et du respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissante servante.

LA COMTESSE DE GRIGNAN.



1397. — DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE GUITAUD.

Ce 13 août 1696.

JE sais, Madame, l'estime et l'amitié réciproques qui étoient depuis longtemps entre vous et la personne que je pleure; je sais aussi qu'un cœur comme le vôtre connoît le prix d'une amie d'un

laissé à M. de Torci, très-jeune encore, et fils du dernier ministre, M. de Croissy, mort le 28 juillet 1696. M. de Pomponne eut seulement une sorte de surveillance sur M. de Torci, qui épousa sa fille le 13 août de la même année.

rare mérite, et qu'une perte si irréparable est digne de ses larmes et de ses regrets. Ainsi, Madame, je sens toute la part que vous avez dans mon malheur, par toutes ces circonstances, et je sens aussi, avec beaucoup de reconnoissance, l'intérêt que vous avez la bonté d'y prendre par rapport à ma vive douleur. Vous êtes si instruite de toutes les raisons qui la rendent juste et ineffaçable, vous savez si bien tous les différents caractères, toutes les différentes perfections qui me rendoient précieuse et chère cette personne incomparable, que vous devez comprendre et approuver la mortelle affliction que je sens d'une si cruelle privation. Quel besoin n'aurois-je pas, Madame, d'un courage et d'une vertu comme la vôtre, pour soutenir un si grand mal et pour en faire un usage utile! C'est ce qui ne m'est pas donné; je suis livrée à la misère d'une grande foiblesse. Je vous rends mille très-humbles grâces de me donner tout le secours qui vous est possible par les marques de l'honneur de votre amitié; je vous en demande la continuation, et de me croire, plus que personne, votre très-humble et très-obéissante servante[1].

1. D'après l'original autographe appartenant à M. le comte de Guitaud (Archives du château d'Époisse).





1398. — DE MADAME DE COULANGES À MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 14 septembre 1696.

J'ai été fort aise, Madame, d'apprendre par vous le rétablissement de la santé de madame votre mère; mais je ne puis m'ôter la pensée que la personne du monde qui s'intéressoit le plus à cette santé n'ait point partagé notre joie; ah, Madame! je ne m'accoutume point à ne plus espérer qu'aucun retour nous amène ce que nous regrettons avec tant de raison. Je comprends ce que sera pour madame de Grignan de se trouver en ce pays-ci au milieu de ces tristes souvenirs. Je suis fort occupée de ce que vous nous privez de l'espérance de votre retour; il me semble que vous seriez bien nécessaire à madame votre mère; et je vous avoue que j'aurois plus de joie de vous revoir qu'il ne convient à une personne de mon âge. Vous êtes faite pour charmer tout ce qui est aimable et jeune comme vous, et c'est vous offenser que de vous aimer aussi véritablement que je fais. Mais qu'importe? je ne sens point que je puisse m'empêcher de vous offenser, ni d'espérer que vous me pardonnerez.

Que dites-vous, Madame, de notre duchesse Du Lude[1]? Je l'embarquai mardi, avec les dames du palais, dans une parfaite santé; jamais on n'a marqué tant de confiance en une personne, que le roi et madame de Maintenon ont fait pour elle en cette occasion; et je vous assure qu'elle n'y est pas insensible. On dit qu'il sera question encore de quatre dames du palais et de deux autres, quand la jeune princesse se mariera. Je ne comprendrai jamais qu'on ne vous aille pas chercher au bout du monde pour cela. J'ai assez bonne opinion de votre *voisine*[2], pour croire que vous seriez sa favorite. Enfin, je fais de tout ceci un petit château qui vous regarde uniquement; et je ne m'accommoderai jamais que ce château soit en Espagne. A propos d'Espagne, savez-vous que toute l'histoire de cette reine est fausse? Elle n'est point grosse; elle se porte fort bien, le roi en a reçu des nouvelles. On est ici dans les *Te Deum*, dans les feux de joie de la paix de Savoie[3]. Grâce à Dieu, le roi continue à se porter de mieux en mieux. On croit que

1. Nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.

2. La princesse de Savoie, qui alloit devenir duchesse de Bourgogne, est appelée ici la *voisine* de madame de Simiane, parce qu'alors madame de Simiane demeuroit en Provence.

3. Elle avoit été signée à Turin le 29 août, et elle fut

la cour ira à Fontainebleau vers la fin de ce mois, pour y recevoir la princesse. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes grâces, Madame; j'espère que vous voudrez bien vous souvenir de moi auprès de madame la comtesse de Grignan et de M. le chevalier. Je vous demande pardon de la liberté que je prends; mais tout est permis à une personne qui a la confiance de vous écrire et que vous honorez de vos aimables lettres. M. de Coulanges est à Vichy avec *sa femme* de Louvois.



1399. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 25 octobre 1696.

Je suis fort aise, Madame, que vous nous fassiez espérer le retour de madame votre mère; mais, en vérité, pour que la joie fût complète, le vôtre nous seroit bien nécessaire. J'admire que l'on ait pu faire des dames du palais pour madame la duchesse de Bourgogne, sans avoir songé à vous envoyer chercher au bout du

publiée à Paris le 10 septembre. Le *Te Deum* fut chanté le 13 du même mois.

monde : je fis part, il y a quelques jours, de mon étonnement à madame de Montchevreuil. A propos de madame de Montchevreuil, madame de Mornai est accouchée d'un fils; cet événement donne beaucoup de joie à toute sa maison. Où avez-vous pris, Madame, que madame la duchesse de Bourgogne a eu la rougeole? Est-il possible qu'une de ses *voisines* soit si peu instruite? Je reçus hier une lettre de madame la duchesse Du Lude, qui me paroît charmée de sa princesse; elle me mande qu'elle est gracieuse, qu'elle a un très-bon air et que, sans beauté, on ne peut être plus agréable qu'elle est. Le Roi et MONSIEUR iront coucher à Montargis pour la recevoir, et M. le duc de Bourgogne ira jusqu'à Nemours. MADAME, toutes les princesses et les femmes de la cour l'attendront toutes parées dans l'appartement qu'on lui destine à Fontainebleau, qui est le même qu'occupoit madame la Dauphine. On dit que l'on nommera encore six dames au mariage de la princesse. Le roi, madame de Maintenon, tout est charmé de madame Du Lude : elle s'est surpassée elle-même dans toute la bonne conduite qu'elle a eue : j'en suis aussi peu surprise que j'en suis aise. Le pauvre abbé Pelletier est mort d'apoplexie. Il y a quatre ou cinq jours que je vois un spectacle bien triste, mais qui commence à le de-

venir moins : M. d'Harouïs[1] tomba, dimanche dernier, en apoplexie; je volai à son secours et nous avons si bien fait, par nos remèdes et par nos soins, que je le crois hors d'affaire; mais le pauvre homme demeurera paralytique. Tout ce qu'il nous a dit dans son agonie ne se peut ni croire, ni imaginer : je n'ai jamais vu envisager la mort avec tant de courage, ni revenir à la vie avec tant de docilité. Ce pauvre mourant parloit toujours de madame de Sévigné; il disoit : Si elle étoit au monde, elle seroit de celles qui ne m'abandonneroient pas. Nous fondions toutes en larmes, et puis il nous disoit des choses qui nous faisoient rire, malgré que nous en eussions. J'ai une vraie impatience de recevoir l'honneur que vous dites que doit me faire un homme qui a été assez heureux pour vous plaire (M. de Simiane); j'avoue que cela me prévient fort en sa faveur. Mais, Madame, pourquoi le laissez-vous venir tout seul? En vérité, vous êtes trop raisonnable et nous souffrons trop de votre raison. J'espère que mademoiselle de Bagnols aura un beau palais sans l'aller chercher à Turin,

1. M. et madame de Coulanges avoient obtenu la permission de le voir à la Bastille, où il étoit enfermé depuis neuf ans. Il y mourut le 10 novembre 1699. (Voyez le *Supplément aux Mémoires de Dangeau.*)

ou, pour parler plus juste, un beau château; J'ai une grande envie qu'elle soit bien établie. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes grâces, madame; et si vous n'êtes point honteuse d'avoir un commerce avec une vieille comme moi, comptez qu'il ne finira point par ma faute. Je vous serai sensiblement obligée, si vous voulez bien me faire la grâce d'assurer madame la comtesse de Grignan et M. le chevalier, que j'attends leur retour avec toute l'impatience qu'ils méritent.



1400. — DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE SIMIANE, SA FILLE.

A Paris, le 5 janvier 1697.

J'ai eu la force, il est vrai, ou plutôt le courage d'aller à Versailles; la fatigue m'en a paru plus grande que celle du voyage de Provence à Paris; la raison en est sensible : je ne songeois, pendant mes deux cents lieues, qu'à prendre mes aises et il faisoit un temps humain, au lieu qu'à Versailles je n'ai pas été un moment sans quelque incommodité et il faisoit un froid excessif; j'en fus saisie au point qu'il m'ôta la respiration et que je demeurai comme

la sœur de don Bertrand à la porte de la princesse : voilà ma grande aventure dans ce voyage. Avez-vous envie de savoir comme j'ai trouvé la princesse[1]? Elle est assez jolie, de grands yeux, la physionomie vive et italienne, de beaux cheveux de la couleur des vôtres, un visage un peu long et trop petit pour ses traits; mais l'âge[2] proportionnera tout. Dispensez-moi de vous redire ses paroles; elles

1. Marie-Adélaïde, princesse de Savoie, qui étoit partie de Turin le 7 octobre 1696, pour venir épouser M. le duc de Bourgogne. La cérémonie du mariage n'eut lieu que le 7 décembre 1697.

2. Cette princesse n'avoit alors que onze ans et quelques jours. Voici le portrait que le duc de Saint-Simon a tracé de cette charmante princesse : « Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châtain brun, fort bien plantés, les yeux les plus parlants et les plus beaux du monde; peu de dents et toutes pourries, dont elle parloit et se moquoit la première; le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable; le cou long, avec un soupçon de goître qui ne lui alloit point mal absolument; un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif; une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaite, coupée; une marche de déesse sur les mers; voilà son portrait. Elle plaisoit au dernier point; les grâces naissoient de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs; un air simple et naturel, toujours naïf, un langage assaisonné d'esprit charmoient, avec cette aisance qui étoit en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchoit; elle vouloit plaire, même aux personnes les plus inutiles

ne viennent pas jusqu'aux mortelles comme moi. Ma belle-fille a fort réussi; vous connoissez son air sage et noble, son air assuré et modeste, ne s'embarrassant d'aucune nouveauté; elle a paru dans ce caractère et en a été fort louée.

Vous voudriez bien que je vous dise comme j'ai trouvé madame la duchesse (de Bourbon), j'y consens volontiers; mais il vous en coûtera d'apprendre comme est redevenue ma princesse. La vôtre a le plus joli, le plus brillant, le plus aimable petit minois que j'aie jamais vu; un esprit fin, amusant, badin au dernier point. Rien n'est plus plaisant que d'assister à sa toilette et de la voir se coiffer; j'y fus l'autre jour : elle s'éveilla à midi et demi, prit sa robe de chambre, vint se coiffer et manger un pain au pot; elle se frise et se poudre elle-même, elle mange en même temps; les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pot; elle mange sa poudre et graisse ses cheveux; le tout ensemble fait un fort bon déjeuner et une charmante coiffure; elle est

et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. Sa gaieté jeune, vive et active l'attachoit à tout, et sa légèreté de nymphe la portoit partout, comme un tourbillon, qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. » (*Œuvres de Saint-Simon*, tome VI, page 12.)

d'ailleurs toute comme elle étoit : voilà la vôtre. Voici la mienne [1] : sa chambre est parfumée; c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagnée des grâces qu'une divinité pourroit avoir dans le commerce des mortels; sa beauté n'a jamais été dans un si haut degré de perfection; les remèdes l'ont rafraîchie et engraissée; avec ces deux avantages, survenus à tous ceux qu'on lui connoît, vous m'avouerez que la princesse de votre mère pourroit bien être celle de tout le monde.

La duchesse Du Lude, au comble de la gloire, est terrassée par un rhumatisme plus puissant que tout son bonheur; elle crie jour et nuit, elle a la fièvre; elle est privée de tous ses délicieux devoirs du jour et de la nuit, et peut envier tout ce qui la trouve digne d'envie; elle est la matière d'un traité de morale tout entier. Mademoiselle de Bagnols vous a-t-elle mandé son mariage avec M. de Poissy [2] ? Ils se conviennent fort; c'est un grand parti que M. de Poissy; madame de Bagnols aimeroit mieux M. de Vil-

1. Marie-Anne de Bourbon, veuve depuis le 9 novembre 1685, de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

2. Claude de Longueil, marquis de Poissy, président à mortier au parlement de Paris, n'épousa point mademoiselle de Bagnols : il se maria, le 27 février 1698, avec Charlotte-Roque de Varangeville. Mademoiselle de Bagnols épousa le comte de Tillières, en 1699.

lars [1]; M. de Bagnols n'est pas de même goût. Vous devez être bien aise d'avoir avec vous madame de Pracontal; on dit qu'elle est bien aimable. Elle est assez raisonnable pour prendre en gré tous les lieux où son mari et son devoir la réduiront; je comprends qu'on peut être étonné de trouver parmi les dames de Montélimar ce qui conviendroit si fort ailleurs, mais on broute où l'on est attaché. Adieu, ma fille, je vous embrasse.



1401. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 7 mars 1697.

Je suis charmée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame; comme il y a longtemps qu'on n'a eu celui de vous voir, on est étonné de trouver tant de sagesse, de raison et de bon sens, avec tous les charmes de la jeunesse; il n'y a que vous qui ayez su accorder des choses si opposées. Je suis très-fâchée d'avoir ignoré si longtemps le séjour de M. de Simiane en ce pays-ci : le hasard me l'a

1. Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, pair et maréchal de France.

fait trouver à dîner chez M. de Saint-Amand ; il m'a fait ensuite l'honneur de me venir voir deux fois. Il m'a paru tout comme il vous paroît, je ne crois pas peu dire ; il a bien raison d'être pour vous comme il est. J'avoue que cela m'a fait un sensible plaisir ; je n'aime point qu'on ignore de tels bonheurs. Ah, Madame ! que ne feroit point notre pauvre madame de Sévigné dans une pareille occasion ! le malheur de ne la plus voir m'est toujours nouveau. Il manque trop de choses à l'hôtel de Carnavalet, je ne saurois m'empêcher de vous désirer ; et toute votre indifférence pour ce pays-ci ne m'en peut inspirer pour votre retour : je le souhaite comme si j'étois d'âge à en profiter. Mais il me semble que mon inclination si naturelle pour vous, vous fait souffrir mon âge avec quelque bonté. J'ai eu la conduite que vous m'avez prescrite au sujet de votre lettre ; cependant, je vous avouerai, Madame, que je l'ai montrée à madame de Chaulnes, qui m'a fait promettre de vous dire de sa part qu'elle vous approuve, autant qu'elle désapprouve je ne dirai pas qui. Savez-vous que madame de Chaulnes a un nouveau mérite à mon égard : c'est celui de ne se point du tout consoler de la perte de madame de Sévigné ; nous en parlons sans cesse, car, pour moi, c'est ma manière, j'aime à parler de ce que j'ai aimé, et à

ne me point ménager sur les souvenirs qui me sont chers.

Je fis une longue réponse à une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant la dernière; je la donnai à madame votre mère, et ma lettre s'est trouvée perdue. Je vous le dis, Madame, afin que vous ne me soupçonniez pas d'une grossièreté pareille à celle d'y avoir manqué. Au reste, le mariage de ma nièce avec M. de Poissy est rompu; si j'étois à sa place, j'en serois aussi aise qu'elle en est peut-être fâchée : il ne la désiroit point autant qu'il convenoit pour surmonter les plus petites difficultés. Quand cela est ainsi, il me paroît qu'on se doit trouver heureux de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaité; je suis assurée que c'est là votre avis.

Quel bon sens, Madame, que le vôtre, de n'être point entêtée de la cour! Songez que madame Du Lude, qui avoit une si bonne santé, est accablée de rhumatismes; songez qu'il faut qu'elle couche dans la chambre de la princesse, qu'elle se fatigue jour et nuit, et pour qui [1]? Cependant, je sais une personne du monde qui admire les agréments de la place, et qui la trouve préférable à tout le repos dont madame Du Lude pouvoit jouir; j'ai eu quelque

1. Madame Du Lude n'avoit point d'enfants.

escarmouche avec cette personne sur une telle façon de penser, que je vous avoue que je ne comprends point. Continuez-moi toujours un peu de part dans votre amitié, Madame ; il faudroit que vous puissiez bien savoir comme je suis pour vous, afin de vous persuader que je n'en suis pas indigne. Permettez-moi de prendre part à la joie de M. le marquis de Simiane de se trouver auprès de vous : sa joie est d'autant plus raisonnable qu'il n'est pas aise tout seul. J'ai eu assez l'honneur de le voir, pour désirer beaucoup de le voir davantage.



1402. — DE MADAME DE GRIGNAN A LA COMTESSE DE GUITAUD.

29 mai (1697)[1].

Puisque je suis assez malheureuse pour avoir quelques affaires en Bourgogne, il me semble, Madame, que mes premiers devoirs vous appartiennent, et que je ne puis envoyer en ce pays-là, sans commencer par vous assurer que vous trouverez en moi, dans toute occasion,

1. Cette date se trouve sur la lettre autographe, appartenant à M. le comte de Guitaud.

les sentiments d'estime et de considération que vous méritez à tant de titres. Je me laisserois conduire par les exemples que l'on m'a donnés là-dessus, quand je ne connoîtrois pas par moi-même tout ce que vous valez. Mais j'en suis si parfaitement instruite de toute manière, qu'il ne manque rien à mes lumières pour vous honorer plus que personne du monde. Je ne crois point cette vérité difficile à vous persuader. Vous ne doutez point aussi, Madame, que je ne sois très-sincèrement votre très-humble et très-obéissante servante.



1403. — DE MADAME DE GRIGNAN
A MADAME DE GUITAUD.

juillet (1697).

MONSIEUR de Grignan va vous rendre ses devoirs. Je vous aurois rendu les miens, Madame, s'il ne me laissoit pour garder à vue M. le chevalier de Grignan, qui est si malade, qu'on ne comprend point qu'il soit en chemin en cet état. C'est une merveille que nous ne demeurons pas à chaque hôtellerie. Il ne nous en a coûté que deux jours de séjour à Auxerre ; mais il m'en coûte aujourd'hui, Madame, d'être privée de

l'honneur de vous voir, et c'est une grande augmentation au chagrin qui m'accompagne dans tout ce voyage. J'aurois été ravie de vous renouveler l'idée d'une personne qui vous honore parfaitement, de jouir un moment de votre aimable conversation, de voir votre jolie famille et votre beau château. Plaignez-moi, je vous supplie, Madame, de perdre tant de biens, et sachez-moi quelque gré de le sentir vivement. Je suis, Madame, plus parfaitement que je ne puis vous le dire, votre très-humble et très-obéissante servante.

LA COMTESSE DE GRIGNAN.



1404. — DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ
A MONSIEUR DE POMPONNE.

A Nantes, le 31 août 1697.



PERMETTEZ-MOI, Monseigneur, d'avoir recours à vous dans l'effroyable inquiétude où je suis, et d'avoir l'honneur de parler, non pas comme un officier de province à un ministre, mais comme le fils de madame de Sévigné à M. de Pomponne. Dans la confiance que j'ai dans l'amitié que vous avez toujours eue pour elle et dans les bontés dont vous m'avez honoré, je vais pren-

dre la liberté de vous importuner d'un mauvais détail, très-digne de mépris, mais qui est devenu considérable pour moi, en ce qu'on a entrepris de me faire passer pour fou, et qu'on a même envoyé de gros mémoires à M. de Torcy, sur une vision qui n'a jamais eu le moindre fondement.

Je vais donc, Monseigneur, prendre la chose dans sa source, et je vous dirai qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, qui est allié de ma belle-mère[1], a dédié une thèse de philosophie à monseigneur le comte de Toulouse. M. l'évêque de Nantes[2], aux grâces duquel je n'ai point sacrifié, par la seule raison que je me suis opposé à ce qu'il fît la charge de lieutenant de roi, sans en avoir ni l'ordre, ni les provisions, jugea à propos de dire qu'il prétendoit, comme étant sans difficulté le premier personnage du diocèse et de ce département, faire les honneurs de cette thèse et y assister depuis le commencement jusqu'à la fin. Cela lui étoit libre et je ne songeois pas à l'empêcher; mais il vouloit que le premier président de la chambre (des comptes) en fît autant, et qu'en vertu de l'interprétation de

1. Louise de Quélen, femme de Mairille de Bréant, baron de Mauron.

2. Gilles-Jean-François de Beauvau, évêque de Nantes.

l'arrêt qui fut rendu en 1681, entre les lieutenants de roi et les présidents à mortier, il soutînt qu'il avoit la préséance sur moi, parce M. le maréchal d'Estrées étant dans la province, l'autorité du roi ne m'étoit pas dévolue. Le père du répondant vint me trouver fort alarmé ; je lui dis que si le premier président étoit à la thèse, je n'irois pas. Sur cela, il me dit qu'il feroit différer l'acte et qu'il demanderoit un ordre à monseigneur le comte de Toulouse (gouverneur de Bretagne), pour que je fisse les honneurs de la cérémonie. Je répondis que, s'il en avoit un, j'irois assurément et que toutes choses seroient aplanies. Il est aisé de voir par là, Monseigneur, qu'il n'a jamais été question de rangs, ni avec M. de Nantes, ce qui seroit une extravagance insigne de ma part, ni même avec la chambre des comptes. J'étois toujours le maître de sortir de la thèse quand le premier président arriveroit, et puisque, si j'eusse eu l'ordre d'y assister, il n'auroit pu m'en exclure tout à fait et y demeurer toute la journée. Le retardement de l'acte a fait juger à notre évêque que je lui disputois la préséance ; il a envoyé des mémoires, que je lui eusse fournis moi-même, s'il en avoit eu besoin ; il s'est bien gardé de s'expliquer avec moi, ni par lui-même, ni par nos amis communs ; le plus sûr étoit de m'in-

poser une folle imagination et de s'adresser tout droit au ministre. M. de Torcy en a parlé au roi, et, dans le temps que tout se passe ici dans les règles et avec la plus grande honnêteté du monde de part et d'autre, entre la chambre des comptes et moi, je passe peut-être pour un insensé dans l'esprit de Sa Majesté et de tout son conseil.

Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de considérer l'état où je suis et à qui j'ai affaire, puisque j'ai à me justifier sérieusement sur ce qu'il plaît à M. de Nantes de rêver. Car enfin, Monseigneur, où sont les démarches que j'ai faites pour avoir cette prétendue préséance? Auquel de messieurs les ministres ai-je eu l'honneur d'en écrire? Quelque considérable que monseigneur le comte de Toulouse soit dans l'État, il ne décide pas de ces sortes de difficultés; le temps étoit trop court pour examiner à l'armée les droits des parties. Il s'ensuit de là nécessairement, ou que je suis devenu entièrement imbécile, ou que l'on a voulu très-méchamment m'imposer une extravagance, pour me tourner en ridicule: personne ne peut être à couvert d'une telle aventure. Je craindrois de dire des vérités avec la même hardiesse que notre pieux évêque dit ses imaginations. Par exemple, Monseigneur, que penseriez-vous de moi, si je me donnois

l'honneur de vous écrire en tant que ministre, et pour le dire au roi, que M. de Nantes, le 27 du mois de juin dernier, m'appela en duel, bien régulièrement et dans toutes les formes prescrites, et que, le 9 de juillet suivant, le même prélat parut, à deux heures après-midi, la soutane retroussée sous le bras gauche et l'épée nue à la main droite, jurant comme un soldat aux gardes, sur ce que son valet de chambre avoit pris querelle dans la place de Saint-Pierre? Cependant, Monseigneur, toute la ville de Nantes, sans exception, est témoin de ces deux aventures; il s'est vanté hautement de la première à toute la noblesse, et tout le peuple a vu la seconde.

Je vous demande mille pardons, Monseigneur, de vous importuner comme je le fais; mais où trouverai-je un asile contre de tels ennemis qu'auprès de vous? L'état où je suis est assez violent pour mériter votre indulgence et votre protection; je vous la demande par toutes les bontés dont vous m'avez toujours honoré. J'ose vous supplier de me l'accorder aussi auprès de M. de Torcy; comme j'ai moins l'honneur d'être connu de lui que de vous et qu'il ne connoît pas non plus notre évêque duelliste, je n'aurois pas droit de me plaindre que, sur sa parole sacrée, il me crût fou : j'ose pourtant vous assurer, Monseigneur,

que je ne le suis pas plus que je l'ai toujours été : c'est bien assez; et que je suis, avec un très-humble et très-respectueux attachement, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SÉVIGNÉ.



1405. — DE MADAME DE GRIGNAN
A LA COMTESSE DE GUITAUD.

Ce 9 octobre 1697.

L'ON ne sauroit apprendre, sans frémir, la perte que vous avez faite[1], Madame; elle est accompagnée de si cruelles circonstances, qu'il n'est pas besoin d'être à vous autant que j'y suis, pour en sentir toute l'amertume. Je voudrois que mes sentiments pussent affoiblir les vôtres; mais c'est un bien que l'on ne sauroit faire, quoique l'on partage bien sincèrement la douleur des personnes que l'on honore. C'est en vous-même, Madame, que vous trouverez vos secours et votre force, par l'acquisition que vous avez faite, depuis longtemps, de beaucoup de soumission et de vertu.

1. Madame de Guitaud, venoit de perdre en 1697 un de ses plus proches parents.

Je vous honore et vous admire plus que personne; et je suis, Madame, avec beaucoup de vérité, votre très-humble et très-obéissante servante.

LA COMTESSE DE GRIGNAN[1].



1406. — DE MADAME DE LA TROCHE A MADAME DE GRIGNAN.

Ce 25 novembre 1699.

Vous avez été bien malade, Madame la Comtesse; j'en suis très-fâchée. Je hais fort que vous vous accoutumiez à l'être en Provence et si loin de moi, que vous ferez mourir d'inquiétude. Votre chère enfant est plus incommodée que jamais de sa grossesse; elle a une pituite et des vomissements qui la désolent, et je ne crois pas qu'elle en soit soulagée que son enfant ne remue. Ce n'est rien que ces sortes de maux, en comparaison de ceux qui courent. La petite vérole s'est renouvelée, et tout est plein de rougeoles et de dyssenteries. Madame de Torcy s'est fort bien tirée de sa petite vé-

1. D'après l'original autographe communiqué par M. le comte de Guitaud. (Archives du château d'Époisse.)

role; en moins de quinze jours, toutes ses croûtes étoient tombées. Madame de Turgis, qui en tomba malade à Pontchartrain, en est morte deux jours après être arrivée à Paris; elle étoit fille de madame de Canteleu, cousine germaine de madame la chancelière [1], qui l'aimoit fort. Mais une petite vérole bien mal placée, Madame, est celle de madame la duchesse de Lorraine [2], qui venoit ici avec de grands transports de joie et à qui la fièvre prit vendredi en arrivant. Madame s'est enfermée avec elle, avec ses femmes de chambre seulement, et Monsieur et M. le duc de Lorraine ne la voient point. Ce dernier s'en va, aujourd'hui, faire sa foi et hommage pour son duché de Bar. Il y a eu bien des intrigues sur le cérémonial; les princes de sa maison ne s'y trouveront point, parce qu'ils ne se couvriroient pas, à cause d'une autre distinction que Monsieur a voulue [3]. Il n'y aura que les princes du sang, et M. de Vendôme a été refusé d'être du nombre. M. le duc de Lorraine vit le roi, dès samedi, qui le reçut à merveille; il lui dit

1. Marie de Maupeou, femme du comte de Pontchartrain, chancelier de France.

2. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, femme du duc de Lorraine et de Bar.

3. Dangeau dit que les princes étrangers ne se couvroient qu'aux audiences des *représentants* et point aux audiences des *souverains*. (*Journal*.)

que leurs États étoient si voisins, qu'ils étoient nécessairement obligés de bien vivre ensemble. On le trouve asssez aimable; monsieur votre fils n'est pas de ce goût; il a de l'air de la princesse d'Épinoi; il a encore le visage plus long et la lèvre de dessous fort grosse.

J'arrive de Versailles, où j'ai été huit jours : je voudrois, Madame, vous pouvoir bien représenter tout ce que j'ai vu de bassesses, d'empressements et de jalousies; j'en méprise le genre humain. Imaginez-vous, Madame, que tout le monde court chez madame de Chamillart [1], même toutes les plus fières; madame la chancelière en meurt de jalousie et l'autre, jusqu'à présent, ne s'en hausse, ni ne s'en baisse. Madame la comtesse de Rouci dîna, jeudi, chez M. le chancelier; on voulut la faire jouer pour divertir sa belle-sœur, qui garde neuf jours le lit. Pour excuse, elle dit qu'elle avoit affaire, qu'elle étoit fort pressée et qu'elle s'en vouloit aller. On la suivit, elle vint chez madame de Chamillart : on a été fort en colère. Madame de Roquelaure a mis la main sur elle

1. Elle étoit fille d'un maître des comptes. Chamillart, son mari, s'éleva au ministère des finances par la protection de madame de Maintenon; et sans avoir aucune des qualités de l'homme d'État, il parvint à jouer le rôle de premier ministre. Son incapacité, dit Voltaire, fut la cause des malheurs de la France.

pour la mener, pour la gouverner, pour la conseiller : elle a trouvé qu'elle étoit sa parente fort proche ; on s'en moque sans miséricorde et madame la chancelière plus que personne, qui prie tout le monde de lui démêler et de lui prouver cette parenté. On me dit, hier au soir, en bon lieu, que madame de Roquelaure en étoit honteuse, et qu'il y avoit trois jours qu'elle n'avoit été chez madame de Chamillart.

La petite madame de Dreux [1] est grosse et l'on est fort content d'eux. M. de Chamillart me dit qu'il vous manderoit que nous avions bu à votre santé; quand vous lui écrirez, Madame, je vous supplie de lui marquer que vous prenez quelque intérêt à ce qui me touche. Madame de Mortemart a la rougeole, dont elle est assez malade. Beaumont-Cognée est à l'extrémité, d'une opération qu'on lui a faite à la cuisse; le roi lui a envoyé deux cents louis pour se faire gouverner, et l'abbé Dangeau [2] l'a fait confesser. J'ai trouvé madame la duchesse Du Lude fort gaie et fort libre en sa taille; elle jure qu'elle est fort bien raccommodée avec sa petite maîtresse [3], et qu'elle la

1. Catherine-Angélique Chamillart avoit épousé, le 14 juin 1698, Thomas de Dreux, qui fut depuis marquis de Brezé, et grand maître des cérémonies de France.
2. Le frère du marquis.
3. On sait que madame Du Lude étoit gouvernante

prie tous les jours d'oublier ce qui s'est passé, et que madame de Maintenon lui dit qu'elle en est fort aise par rapport à madame la duchesse de Bourgogne. Une des belles choses que j'aie vues en mon voyage, c'est ce qu'une visite que madame de Maintenon fit à madame de Soubise, vendredi, depuis onze heures jusqu'à midi et demi, a donné d'émotion à toutes les dames de la cour. J'ai dîné avec sept ou huit qui vouloient en deviner la cause. Mais ce que je trouvai de plus plaisant, c'est que les meilleures amies de madame de Soubise l'en boudèrent tout le jour.

Nos divines [1] m'ont priée plusieurs fois de vous faire des compliments de leur part; ma fille vous en fait, Madame, de très-respectueux, et je suis très-parfaitement votre très-humble et très-obéissante servante.

De La Troche.

Le prince d'Ysenghien a la petite vérole, et un des petits d'Antin. Monsieur votre frère s'en revient riche des Etats; les coiffures à *la babiche*[2] ne siéent pas bien à madame sa femme;

de la duchesse de Bourgogne. Un peu de sévérité avoit sans doute causé cette brouillerie. Madame de Bavière, dans ses *Fragments de Lettres*, critique amèrement l'éducation de la princesse.

1. Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

2. Petite chienne. Voyez Richelet. Éd. de 1680.

elle disoit, l'autre jour, à madame Bouchu : Mais quoique cette coiffe soit fort jeune, je m'y puis coiffer ; madame la duchesse d'Humières, qui est de mon âge, s'y coiffe. L'autre lui répondit naturellement : Mais elle est belle.



1407. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce 2 février 1700.

J'AVOUE que j'ai tort, Madame, de la jeunesse dont je suis, de n'avoir point suivi la bonne compagnie qui est allée à Rome[1], et d'autant plus, que si le repentir m'eût pris en chemin, il m'eût été fort aisé, sous votre bon plaisir, à la veille même de l'embarquement, de rester dans la plus belle ville du monde et dans une cour préférable pour moi, par bien des raisons, à celle que j'aurois été chercher. Mais, Madame, j'ai, depuis quelque temps, de grands charmes en celle-ci ; et vous en conviendrez, quand je vous apprendrai que j'ai profité du mauvais ménage qui s'est mis entre M. de Barbesieux, M. de

1. Sans doute les cardinaux françois qui se rendirent à Rome pour le Conclave, dans lequel Clément X (Jean-Baptiste-Émile Altieri) fut élu, au mois d'avril de l'année 1700.

Villequier et le marquis de Créqui. Ces deux messieurs ont abandonné enfin les logements qu'ils tenoient à Versailles dans la maison de M. de Barbesieux; et généreusement le fils de madame de Louvois s'est cru obligé d'en donner un à son *beau-père*, que j'ai accepté avec une joie infinie. J'ai donc à Versailles, à l'heure qu'il est, la chambre qu'occupoit M. de Villequier, que j'ai meublée de mes propres meubles pour en être encore plus le maître, et dont j'ai la clef dans ma poche. Elle est de plain-pied de la première salle de M. de Barbesieux et, par conséquent, dans une situation charmante, n'ayant que huit ou dix marches à monter pour me trouver dans la galerie des princes et dans la voie pour parvenir, quelque temps qu'il fasse, sans chaise et même souvent sans flambeaux, aux appartements de tous mes amis. Que dites-vous de cette petite prospérité, et ne me trouvez-vous pas un grand homme tout à fait? Après cela, ne conviendrez-vous pas que j'ai raison de ne point porter ailleurs mes vieux os. *Chi ben sta, non si muove*[1]. Je ne fais donc plus d'autre vie que d'aller et de venir de Paris à Versailles, où je me retrouve au milieu d'une infinité de gens de conséquence, de mes amis, qui m'accueillent

1. Qui est bien ne se donne pas de peine.

très-favorablement, et que j'aurois perdus, par ne savoir plus où loger en ce pays-là, depuis la perte que j'avois faite de l'hôtel de Chaulnes[1]. Voyez quelle sympathie avec madame de Saint-Géran, qu'un coup de vent nous ait, presque en même temps, jetés dans un même port. Elle y est logée le plus agréablement du monde et fort commodément, de mon même côté, et au voyage près de Marly, qui ne lui a point encore été proposé, elle est rentrée dans tous les agréments qu'elle pouvoit désirer; mais comme à quelque chose malheur est bon, elle les ménagera mieux que par le passé[2].

Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînements où l'on est pour les plaisirs. Le roi veut que madame la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly à Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéras, que bals et mascarades, et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteaux sur table[3] pour s'attirer les

1. Le duc de Chaulnes étoit mort en septembre 1698 et la duchesse en janvier 1699.

2. Madame de Saint-Géran, après avoir été brouillée avec madame de Maintenon, étoit rentré dans ses bonnes grâces.

3. *Mettre couteaux sur table*, donner à manger, faire des frais. (Voyez le Dictionnaire de M. Littré.)

bonnes grâces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin, de leur côté, d'être bien en leurs affaires : la dépense est quadruplée ; on n'emploie pas moins pour les mascarades que des étoffes de cent et cent cinquante francs l'aune ; et quand par malheur quelqu'une est obligée de faire paroître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie. Vous saurez le détail de la fête de madame la chancelière ; ainsi, Madame, je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet.

Je n'ai pas manqué de faire part de votre lettre à madame de Louvois ; elle a été ravie d'y trouver des marques de l'honneur de votre souvenir, et si touchée de la description que vous y faites de l'heureux climat dans lequel vous vivez, que peu s'en faut qu'elle ne vous aille trouver. Elle jure bien du moins que, si sa santé est aussi mauvaise l'hiver prochain qu'elle l'est celui-ci, elle profitera de vos avis et qu'elle l'ira passer avec vous à Marseille. Elle est toujours la femme du monde la plus malheureuse au milieu de tous ses trésors, et moi le petit homme du monde toujours le plus heureux, au milieu de la plus parfaite indigence.

Je crois que j'ai noyé ma goutte dans la rivière de Seine pour m'y être baigné, sans précaution quelconque, tout l'été passé, et j'en

suis, en vérité, à l'heure qu'il est, à lui donner cent coups après sa mort, par tous les traits de vin de Champagne et d'autres pays que j'avale tous les jours. Que dit M. le chevalier de Grignan d'une telle conduite? Je bus très-joliment, avant-hier, en *Nevers*, et il faudra que je revienne exprès de Versailles, dimanche prochain, pour reprendre avec ce duc du poil de la bête[1]. Mais entre ci et là, je boirai avec M. et madame de Simiane, auxquels nous sommes résolus de présenter un très-petit dîner, mercredi prochain, pour leur apprendre à vivre et leur faire honte du grand et somptueux qu'ils nous ont donné.

Je vous remercie, Madame, de l'approbation que vous avez donnée à mon dernier conte; voici un emportement de M. de Noyon, que j'ai mis en œuvre :

> Un jour de fête, un prélat d'importance,
> Mais un prélat de sa haute naissance
> Fort entêté, pour faire honneur au saint,
> Disoit la messe, et, tel qu'on le dépeint,
> Vouloit du peuple et respect et silence.
> Lors dans l'église entendant quelque bruit

1. Terme de chasse; d'après Sainte-Palaye, certaines coutumes locales exigeoient pour que la vente d'un animal vivant fût considérée comme définitive, que l'acquéreur prît ou arrachât un peu du poil de la bête. (Glossaire manuscrit.)

Qui lui parut profaner sa noblesse,
Fort brusquement il se retourne et dit :
« Feriez-vous pis, peuple vil et maudit,
« Quand un laquais diroit ici la messe? »

J'ai fait, Madame, de votre part, toutes les amitiés dont il vous a plu de me charger à mesdames de Sanzei, de Coulanges et de Bagnols, dont elles vous sont très-obligées; madame d'Enneval, avant que de partir pour Rouen, nous a fort priés de croire que l'esprit ne lui avoit point tourné et que ce n'étoit pas sans bonnes raisons qu'elle s'étoit remariée. Vous vous êtes bien trompée, Madame, quand elle vous a paru aimer sa liberté, car elle m'a dit à moi que c'étoit une des raisons de son mariage, par n'en savoir que faire et qu'elle n'en avoit jamais connu le mérite; ainsi ne lui doit-on savoir aucun gré du sacrifice qu'elle en a fait à l'homme du monde qui la tiendra le plus de court.

Je ne suis point surpris de tous les plaisirs que vous fait M. de Montmort[1] : je connois son palais de Marseille, ses meubles et son savoir-faire; il ne vous mènera point sa femme et vous vous en consolerez aisément. Mais adieu, Madame, mille respects pour vous et pour tout ce qui s'appelle Grignan.

1. Intendant de la marine.



1408. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 19 avril 1700.

Il y a si longtemps, Madame, que je ne fais rien de ce que je désire, que je n'ai pu trouver le moment de vous remercier de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ma mère (madame de Bagnols) a, depuis quinze jours, la fièvre continue, avec des redoublements; et moins elle est en état de penser, plus je suis attachée auprès d'elle : c'est un terrible spectacle; ce qui se passe en moi dans cette cruelle occasion ne se peut concevoir. Mais en voilà trop sur un si triste sujet, il vaut mieux vous faire de très-sincères compliments sur le voyage que M. le marquis de Grignan va faire en Lorraine. Toutes les distinctions sont agréables à son âge; et vous ne sauriez croire, Madame, combien celle-là a été recherchée. Je me présentai hier à la porte de *Son Excellence*[1] *; elle* étoit à Versailles; je vis madame votre belle-fille chez madame de Simiane, qui

1. Plaisanterie; Mme de Coulanges donnoit au marquis de Grignan les titres en usage pour les ambassadeurs.

est, en vérité, bien incommodée de sa grossesse. Je rendis mes devoirs à votre appartement : il est très-beau, la vue m'en paroît charmante; je le regardai avec un air d'intérêt qui me le fit bien examiner pour la première fois. Vous serez bien logée, Madame, mais vous nous ferez trop languir après votre retour; c'est là votre unique défaut : nous aurions besoin que vous en eussiez d'autres pour nous consoler.

On commence, aujourd'hui, à tirer la loterie de madame de Bourgogne[1]; j'ai eu trente pistoles à la grande qui s'est faite à l'hôpital. Se peut-il un plus grand malheur dans une pareille occasion? cependant, j'ai eu l'âme assez intéressée pour préférer ce vilain petit billet noir à un billet blanc : ma sœur a trouvé ce sentiment très-indigne d'elle. M. de Bagnols est ici; je ne désespère point qu'il n'aille à Grignan rendre à M. de Grignan tout ce qu'il lui doit; car pour Paris, ce n'auroit été que la conduite des autres. Madame la duchesse Du Lude a eu un mal assez considérable au pied; elle a quelquefois un rhumatisme, mais elle ne sent point ses maux dans la chaleur du combat. Je pense toujours de la même façon sur ce qui la regarde; et, Dieu merci pour elle, sa façon de

1. Il y avoit quarante mille billets à tirer, et vingt-quatre mille boîtes qui contenoient autant de lots. (Voyez les Mémoires de Dangeau.)

penser n'est point changée aussi. La pauvre petite madame d'Aunay, fille de madame de Morangis, est morte à vingt-un ans.

Les Villeroi sont très-affligés, avec raison; on assure que M. de Rochebonne et M. de Saint-Germain ont des raisons d'espérer : je souhaite de tout mon cœur pour la chose en elle-même, et par l'intérêt sensible que vous y avez tous, que leurs espérances soient fondées[1]. J'ai appris à l'abbé Têtu que vous l'honoriez de votre souvenir; mais je vous avouerai que, quoiqu'il ait reçu cette marque de votre bonté avec beaucoup de reconnoissance, il a voulu voir si je ne le trompois point, car il lui faut des démonstrations; et après avoir été convaincu de la vérité de ce que je lui disois, il a tiré des conséquences qu'il falloit qu'il fût charmé, et il a conclu qu'il l'étoit.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Je ne vous dis pas grand'chose, Madame; mais je n'en pense pas moins sur tout ce qui vous regarde. L'ambassade de M. le marquis

1. Une galère de Malte avoit été coulée bas en attaquant un vaisseau turc. On y perdit les chevaliers de Villeroi, de Rochebonne et de Valençay; le chevalier de Saint-Germain-Beaupré parvint à s'échapper avec le chevalier de Spinola, qui commandoit le bâtiment. (Voy. le *Journal de Dangeau*, 28 mars et 16 avril 1700, tome VII, pages 281 et 294. Édition Didot).

de Grignan est un commencement qui le conduira quelque jour à Rome, c'est-à-dire à d'autres emplois plus importants. Je passe ma vie entre Versailles et Paris ; mais Choisy va bientôt faire diversion. La comtesse d'Ayen a la petite vérole à Versailles. Je suis toujours avec beaucoup de respect et un très-parfait attachement à vous, Madame, et à tout ce qui porte le nom de Grignan.



1409. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 30 juillet 1700.

Tout ce que vous me faites la grâce de me dire est vrai, Madame; cependant, on ne sauroit imaginer ce que la nature, soutenue du spectacle, m'a fait souffrir[1]; l'impression qui m'en est restée est si vive, que je n'en puis revenir, malgré tout ce que la raison peut fournir de consolation ; j'espère en la diversion que je n'ai point encore éprouvée, car je n'ai vu personne dans cette triste conjoncture. Je ne vous fais point d'excuse de n'avoir pas fait réponse à votre

1. Voir la lettre précédente en ce qui concerne madame de Bagnols, mère de madame de Coulanges.

lettre; vous jugez aisément, Madame, de ce qui m'en a empêchée, et combien j'avois renoncé à mes plaisirs, puisque je m'étois retranché celui de vous entretenir. M. de Coulanges est à Versailles; on vient de me dire qu'il vit, hier, madame de Maintenon chez madame de Saint-Géran, et qu'il en avoit reçu des amitiés infinies; il a mandé cette heureuse rencontre à madame de Louvois. C'est une chose raisonnable que les *secondes femmes* soient mieux traitées que les premières; et je suis assez juste pour ne me point plaindre de la préférence que M. de Coulanges donne à madame de Louvois. Que dites-vous de la mort de la duchesse d'Uzès[1]? Pour moi, je voudrois que l'on fît un exemple de tels assassinats; on dit cependant que la presse est grande à qui épousera ce joli héros[2]. O grand pouvoir du tabouret! Le roi est à Marly pour dix jours. Je donnai à dîner à madame de Simiane, en plein réfectoire, le jour de la Madeleine. Nous avions la comtesse de Gramont à notre dîner et ensuite il fut question d'un sermon tout neuf du P. Massillon. La seule visite que je me suis permise, a été celle de la maréchale d'Humières; en vérité, il n'y a qu'à habiter le

1. Elle mourut en couches.

2. Sans doute le duc d'Uzès, qui se remaria avec Anne-Marie-Marguerite de Bulliou.

faubourg Saint-Jacques pour être une personne au-dessus des autres. On ne peut assez admirer la parfaite patience de cette maréchale, sa résignation à la mort, sa piété, son courage; enfin, rien n'est tel que le faubourg Saint-Jacques. Madame de Guitaud l'habite aussi; je vous assure que ce quartier fournit une très-bonne compagnie. Je voudrois bien, pour nous venger de la joie que vous avez eue de nous quitter, que votre séjour à Grignan vous ennuyât autant que nous; si cela étoit, Madame, il nous seroit permis d'espérer bientôt votre retour. Une des grandes nouvelles du monde, c'est que madame de Bourgogne changera de confesseur aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il soit jésuite.



1410. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 18 décembre 1700.

Vous n'avez pas eu de peine, Madame, à imaginer la raison, je ne dis pas de mon oubli, mais de mon silence, puisque vous m'avez fait la grâce de le remarquer. Votre vie est plus remplie que la mienne; ainsi, c'est à moi qu'il convient

d'être discrète. Je suis plus solitaire que jamais et ne le suis pas encore assez à mon gré : il n'a pas été au pouvoir des grands et prodigieux événements qui sont arrivés [1], de m'obliger à quitter ma chambre; les années m'ont tellement mise à la raison, que si j'en avois encore beaucoup à passer, je crois que je me retirerois dans quelque petit désert; mais l'avenir est court pour moi. Vous jugez bien qu'avec de telles dispositions, je ne suis pas assez informée des nouvelles du monde pour avoir la confiance d'espérer vous divertir; et je ne dois pas avoir celle de croire que de ne vous apprendre que des miennes cela vous suffise. Ce n'est pas que je n'aie véritablement souffert d'ignorer ce qui se passoit dans les lieux que vous habitez et que je n'en aie été instruite, autant que je l'ai pu, par madame de Simiane. Il faut avouer, cependant, que les nouvelles considérables n'ont pas manqué depuis quelque temps; mais *quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi* [2].

Vous allez avoir bien des affaires, Madame, pour recevoir les princes [3] ; je suis assurée que

1. C'est-à-dire la mort de Charles II, roi d'Espagne, qui appela par son testament le duc d'Anjou à la succession entière de la monarchie d'Espagne.

2. Voyez la fable des *Deux pigeons.*

3. M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry, après avoir accompagné le roi d'Espagne, leur frère, sur la frontière d'Espagne, firent le voyage de Provence.

vous n'en serez point du tout embarrassée. Madame de Simiane trouva hier, au soir, ici, madame la duchesse Du Lude, qui est venue passer deux ou trois jours à Paris, et lui demanda de quelle manière il convenoit que vous fussiez habillée pour recevoir cette belle et grande compagnie : elle lui répondit que ce n'étoit pas une question ; qu'il falloit un grand habit, une coiffure noire, en un mot, comme vous seriez au souper du roi.

Je ne vous parle point de plusieurs mariages dont il est question, et dont je suis sûre que vous ne vous souciez guère. Madame de Simiane s'embarqua, hier au soir, pour aller souper chez ma nièce de Tillières, où est le rendez-vous du beau monde tous les jours ; vous voyez bien, Madame, qu'on a du monde quand on en veut avoir. M. de Coulanges veut répondre lui-même aux aimables reproches que vous lui faites : il est cause que l'on a fait des chansons sur tous les grands directeurs. Il a eu la goutte comme un grand homme ; je le plains, si jamais il est obligé de se croire vieux.





1411. — DE MADAME DE COULANGES
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce 17 juin 1701.

Je vous rends mille grâces, Madame, de l'attention que vous avez eue à la subite et violente maladie, dont, par les soins de Chambon[1], j'ai été délivrée en vingt-quatre heures: je suis ravie de vous devoir ce médecin, car j'aime fort à être obligée aux personnes pour qui j'ai un sincère attachement; j'espère vivre et mourir de sa façon. Vous aurez été fâchée et surprise de la mort de Monsieur[2], j'en suis assurée. La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, il me demanda tant de vos nouvelles, que je lui fis très-bien ma cour par être en état de lui répondre sur ce qui vous regardoit. En vérité, la mort est un événement trop ordinaire pour pouvoir compter sur cette vie; pour moi, j'avoue que je ris quand je vois traiter solidement quelque chose d'aussi court et d'aussi fragile: c'est ma

1. Joseph Chambon, né à Grignan, en 1647, avoit été médecin du roi de Pologne Sobieski.

2. Philippe, fils de France, frère unique de Louis XIV, mort à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, d'une attaque d'apoplexie; il étoit âgé de soixante ans et huit mois.

raison qui a cette conduite; car si c'étoit le sentiment, hé, mon Dieu! on ne feroit rien de tout ce que l'on fait, et on feroit tout ce que l'on ne fait point.

On vous aura sans doute mandé, Madame, que le roi conserve à M. le duc d'Orléans tous les honneurs et priviléges de MONSIEUR: des gardes, tous les grands officiers et même un chancelier. Le roi est très-véritablement affligé. Toutes les femmes ont paru en mante devant Sa Majesté et les cours souveraines vont lundi la haranguer. Les personnes dont la mort devroit faire le plus d'impression, sont celles qui paroissent le moins regrettées, par la raison que l'on se tourne tout d'un coup à ce qui remplit leurs places. J'avoue, Madame, que mon goût ne diminue point pour le repos, et, qu'à l'heure qu'il est, je n'y préférerois que ce qui se doit préférer à tout; mais je n'aime point le repos que vous avez: il est trop loin de moi; ce n'est pas que le séjour de Grignan ne me plût infiniment, si j'y pouvois aller. Au reste, Madame, à propos de beau château, je vais avoir celui d'Ormesson, et je suis assez modérée pour n'en point désirer d'autre, ne voyant rien au-dessus que le séjour de Grignan. Nous avons eu ici la duchesse Du Lude, cinq ou six jours avant la funeste mort de MONSIEUR. J'ai vu l'abbé de Polignac depuis son retour,

dont il se croit redevable au P. de La Chaise : il est plus aimable que jamais, je dis l'abbé de Polignac. M. de Coulanges est ravi de la fin de cette disgrâce [1] ; mais comme il court toujours les champs, je crois qu'il ne l'a point encore vu.

M. le cardinal de Bouillon est tranquille dans son abbaye ; chose étonnante et difficile à croire ! mais, Madame, vous n'en serez point surprise, quand vous saurez qu'il est dans une extrême dévotion. Le roi lui a fait la grâce de lui accorder une main-levée pour la jouissance de tous ses revenus ; cela fait espérer bien des adoucissements dans ses malheurs [2]. Il faut que je vous remercie beaucoup de vous être souvenue de mon amie la marquise, dont je ne sais seulement pas le nom, mais qui m'a été recommandée par une de mes véritables amies. On me l'amena hier ; elle dit qu'elle connoissoit fort toute ma famille à Lyon ; je ne me souviens point de l'y avoir vue ; tout ce que je

1. L'abbé de Polignac avoit été disgracié à la suite de négociations malheureuses pour faire élire le prince de Conti roi de Pologne. Retiré dans son abbaye de Bonport, il y composa le poëme de l'*Anti-Lucrèce*, qui lui donne un rang distingué parmi les poëtes latins modernes.

2. Le cardinal de Bouillon venoit d'être disgracié de nouveau. On peut voir les causes du mécontentement du roi dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

sais, c'est que c'est une femme de bonne maison, et que je vous suis très-obligée, Madame, et à M. de Grignan, de la bonté que vous avez eue l'un et l'autre d'avoir égard à la très-humble prière que je vous ai faite. Madame de Sully est assez malade; elle est dans toutes les règles des mauvais médecins, *du lait*, *saignare*, *purgare*, etc.; il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison sur cela, quoiqu'elle l'entende si bien sur toute chose. Continuez-moi l'honneur de vos bonnes grâces, Madame, et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais. Ma sœur[1] brille à Bruxelles, elle a tous les soirs madame la comtesse de Soissons à souper chez elle; il me prend quelquefois envie d'aller à Bruxelles, représenter madame de Béthune[2] en Pologne. Vous ne sauriez comprendre à quel point je desire votre retour, Madame; plus je suis indifférente pour tout ce qui vient, plus je m'attache à ce qu'il y a quelque temps que je connois. M. de Coulanges s'en va en Bourgogne avec madame de Louvois, et moi à Choisy toute seule, prendre patience de ne pouvoir

1. Femme de Du Gué-Bagnols, conseiller d'État, intendant des Pays-Bas.
2. Louise-Marie de La Grange d'Arquien, femme du marquis de Béthune et sœur de Marie-Casimire de La Grange, reine de Pologne.

être à Ormesson que l'année qui vient; mais le moyen de faire encore des projets avec les exemples qu'on a chaque jour sous ses yeux?



1412. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 12 septembre 1701.



Je suis si peu dans le monde, Madame, et si peu instruite de ce qui s'y passe, que je n'oserois vous agacer; mais quand vous m'honorez de votre souvenir, j'y réponds avec un empressement qui vous doit faire connoître la sensible joie que j'en ai, et juger, en même temps, que mon silence doit s'appeler de la discrétion toute pure. Il est vrai, Madame, que vous êtes bien exposée aux grandeurs de ce monde; vous réussissez si bien, qu'il seroit malheureux que vos talents ne parussent point. Vous ne payez pas seulement d'invention : on n'a parlé ici que de la magnificence avec laquelle vous avez reçu les princes. Ce n'étoit qu'en attendant la reine d'Espagne [1] : madame de Bracciane [2] sera ravie

1. Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, première femme de Philippe V, roi d'Espagne.

2. C'est elle qui, sous le nom de princesse Des Ursins,

de vous présenter à sa jeune reine. Je la trouve, comme vous, bien digne de l'emploi qu'elle a; mais la façon de penser de quelqu'un qui n'est plus jeune, ne laisse rien imaginer d'agréable. J'ai déjà tant vécu, qu'il me paroît peu possible d'envisager un long avenir; ainsi, ce peu qui me reste, j'aimerois à le passer dans le repos. Je n'ai jamais eu de goût pour les personnages qui n'étoient point les jeunes dans les comédies; cela m'est demeuré pour le théâtre du monde. Ma paresse naturelle, une foible santé, sans doute me donnent de telles pensées, qui s'accommodent si bien avec ma médiocre fortune, que je n'en puis assez remercier Dieu. J'ai trop aimé le monde, mais il me semble que je n'ai pas perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années, par la grande tranquillité dont elle me laisse jouir.

Mais je veux répondre à vos questions, Madame. Le voyage que madame de Louvois devoit faire en Bourgogne, est rompu; elle est à Choisy pour tout l'automne. M. de Coulanges y est avec elle, et je compte y aller dans sept ou huit jours. Comme je n'ai point encore de maison de campagne, je prends pa-

exerça le pouvoir absolu en Espagne. Elle avoit alors cinquante-neuf ans.

tience à Paris. Si je vis jusqu'à l'année qui vient, j'aurai Ormesson, qui n'est plus reconnoissable que par le bois : la maison est aussi blanche qu'elle étoit noire ; les fenêtres sont coupées jusqu'en bas ; enfin, il y aura pour se coucher, pour se promener, et, grâce à Dieu, je n'en desire pas davantage. Pardonnez-moi, je desire passionnément de vous y recevoir : les cabarets plaisent quelquefois, quand on est accoutumé aux délices des grands palais. Oui, Madame, M. de Coulanges ira voir M. le cardinal de Bouillon, lequel, à ce que j'apprends, est bien plus heureux qu'il n'a jamais été.

Je suis tout à fait sensible au malheur qui vient d'arriver à madame de Chatelus ; son fils[1], bien fait, bien riche, qu'elle alloit marier à une héritière de Bourgogne, a été tué à cette dernière occasion. Je crois que M.e le maréchal de Villeroi justifiera tout à fait la conduite de M. le maréchal de Catinat ; il est si honnête homme, qu'il ne dira que des vérités. Votre amie, madame de Lesdiguières, a été bien heureuse ; vous ne m'aviez jamais confié que ce qu'elle a pour vous, Madame, est une passion très-vive. Madame de Louvois et moi passâmes avec elle, il y a quelques jours,

1. Le comte de Chatelus fut tué au combat de Chiari, le 1er septembre 1701, à l'âge de trente-trois ans.

une partie de l'après-dîner; elle nous montra un assortiment pour prendre du café, d'une magnificence et d'une perfection comme il n'y en a point. On proposa d'en faire usage; elle nous assura que personne ne s'en serviroit avant votre retour; elle l'attend avec une impatience que je comprends mieux que personne; en un mot, Madame, vous lui avez inspiré des sentiments qui lui seroient inconnus sans vous. Son palais[1] est plus beau et plus tranquille que jamais; je m'y trouve à merveille : il me paroît qu'on ne se peut ennuyer dans un lieu où vous êtes si chérie. L'abbé Têtu a été ravi de l'honneur de votre souvenir, aussi bien que madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise. Ce premier est plus jeune que jamais; il seroit tout prêt à conduire le roi d'Espagne[2]; chaque année lui en ôte deux, de façon qu'il est assurément trop jeune.

Il y a longtemps que je n'ai vu madame votre belle-sœur; elle a des vapeurs, et quand cela est ainsi, elle est seule sur son lit. Je lui ferai vos reproches. Je crois que M. de Sévi-

1. L'hôtel de Lesdiguières, bâti par Sébastien Zamet, célèbre financier du règne de Henri IV, dont les jardins se prolongeoient jusqu'à la rue Saint-Antoine.

2. Allusion à madame de Bracciane, qui, malgré son âge avancé, conduisoit la reine d'Espagne.

gné reviendra bientôt de Bretagne : à propos de la Bretagne, personne ne doute que M. de Beaumanoir n'épouse mademoiselle de Noailles. Madame de Simiane accouchera bientôt ; je voudrois bien pouvoir lui être bonne à quelque chose, mais je suis très-peu habile sur les accouchements ; et comme vous savez que je ne joue point, vous voyez bien qu'il m'arrive encore de lui être inutile quand elle se porte bien. J'aurai encore l'honneur de la voir et de vous mander de ses nouvelles, quand elle ne sera point en état de vous écrire. Madame de Sanzei est à Autry. La cour est à Marly jusqu'à samedi ; elle partira le mardi pour Fontainebleau ; elle séjournera deux jours à Sceaux. Meudon, Chaville, Sceaux, Lestang, admirez, Madame, comme tout cela a changé en peu de temps ; il n'y a que madame de Bracciane et l'abbé Têtu qui ne changent point. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre ; je me laisse aller au plaisir de vous entretenir : je crains qu'il ne m'en coûte d'être longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Seroit-il possible, Madame, que je vous pusse recevoir à Ormesson ? Vous ne me parlez jamais de votre retour et cela m'afflige. Madame de Lesdiguières assure qu'il est décidé pour le printemps ; je la verrai aujourd'hui, et ce ne sera pas sans qu'il soit bien parlé de vous. J'aime fort à lui

plaire; mais il n'est pas aisé de démêler qui est la complaisante de nous deux, quand il est question de vous, Madame.



1413. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 4 avril 1702.

Je suis bien récompensée du soin que j'ai pris pour le chocolat de M. de Grignan, Madame, puisque cela m'a attiré une marque de l'honneur de votre souvenir. Il me semble que je vous aurois importunée, si je vous avois écrit dans toutes les occasions où il a été question de vous dans ce pays-ci. Vous avez fait les honneurs de la France avec une telle magnificence et une telle profusion, que l'on en parle encore tous les jours. Vous allez avoir le roi d'Espagne; j'avoue que tous ces honneurs ne me laissent point oublier mes intérêts, et je crains toujours que cela ne retarde votre retour, que je ne puis m'empêcher de desirer très-vivement. Je ne doute point que vous n'ayez été fort sensible à la perte de notre pauvre duchesse de Sully[1]; elle vous aimoit véritablement et

1. Marie-Antoinette Servien, morte le 15 janvier 1702.

c'étoit une très-aimable femme. Ah, Madame! je la vis la veille de sa mort; elle se croyoit bien malade, mais elle étoit bien éloignée de penser que le terme fût aussi court : sa docilité pour les médecins l'a tuée. Cependant, s'il est vrai que nos jours soient comptés, pourquoi ne pas nous désaccoutumer de nos ridicules raisonnements? Quant à moi, qui me trouve seule de toutes les personnes avec qui j'ai passé ma vie, je demeure dans ma solitude, sans vouloir faire aucune nouvelle connoissance; cela n'en vaut, en vérité, pas la peine. Ma vie est très-éloignée de celle du monde; je ne m'y trouve plus du tout propre; les nouveautés qu'il me présente ne sont plus à mon usage, et mon antiquité n'est plus au sien. Ainsi, grâce à Dieu, nous nous passons à merveille l'un de l'autre. Vous jugez bien, Madame, que cela me rend peu digne du commerce que je pourrois avoir avec madame de Simiane; son âge[1] et le mien sont trop disproportionnés. Je sais, cependant, qu'elle va habiter notre quartier et je la plains beaucoup. Je suis assurée que quand elle auroit tort à votre égard, vous chercheriez toujours à la justifier;

Le P. Anselme place cette mort au 26 janvier. Il vaut mieux suivre le journal de Dangeau, qui en rend compte le 15 janvier.

1. Madame de Simiane avoit alors vingt-sept ans.

ainsi, j'espère que vous l'aimerez toujours, par la raison qu'elle vous est fort attachée et que vous l'aimez naturellement; elle est aussi très-aimable, cela est constant.

Mais, Madame, savez-vous bien que votre amie madame de Lesdiguières n'est point du tout en bonne santé : elle a une jambe qu'elle ne sent point et qui est enflée; elle n'imagine point d'autre remède que la saignée, qui est le seul, je crois, qui peut rendre son mal dangereux : il faudroit fournir des esprits et elle se veut épuiser, ce qui n'est assurément pas raisonnable. Je vous en avertis, comme la seule personne qui peut lui faire entendre raison. La maréchale de Villeroi a commencé à être affligée du jour que le maréchal partit pour l'Italie[1]; l'événement n'a que trop justifié sa douleur: il étoit plus heureux étant le marquis de Villeroi. Mais, Madame, vous nous avez envoyé un prisonnier[2] qui l'est, je crois, présentement de mademoiselle de Bellefonds[3] : il

1. Il prit congé du roi le 14 août 1701, fut battu à Chiari le 1er septembre, et fut fait prisonnier dans Crémone le 1er février suivant.

2. Le prince de La Riccia, arrêté dans le royaume de Naples, puis enfermé à Vincennes. Il étoit chef d'une conspiration dont le but étoit de donner Naples à l'Autriche et de l'ôter à la maison d'Espagne.

3. La fille du marquis de Bellefonds demeuroit à Vincennes avec sa famille et le jeune marquis de Bellefonds,

soupa avec elle le jour de son arrivée à Vincennes; il fut charmé, avec raison, de sa beauté. Il a gagné le donjon depuis, avec l'idée de cette jolie fille, qui est toute des plus aimables; enfin, elle n'a des Mancini que la beauté. J'ai si peu de commerce avec M. de Richelieu[1], que je ne l'ai point vu depuis son mariage; si on le voyoit toutes les fois qu'il se marie, on passeroit sa vie avec lui; il est trop jeune pour moi. Je ne sais pas si madame de Richelieu lui trouvera ce défaut; on ne peut trop louer sa modération : elle n'a pas encore pris son tabouret. L'hôtel de Richelieu est à vendre. Pour l'abbé Têtu, je le crois très-fâché de ne pouvoir suivre l'exemple de M. de Richelieu; sa jeunesse augmente tous les ans; et vous croyez bien, Madame, qu'avec un tel privilége, il est assurément trop jeune pour se marier; il m'a priée de vous dire des choses très-passionnées de sa part. La princesse de La Cisterne[2], à qui j'ai appris que vous vous étiez

qui étoit gouverneur du château. Le prince fut depuis transféré à la Bastille et sa captivité dura douze ans.

1. Armand-Jean Du Plessis, duc de Richelieu, épousa en troisièmes noces, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles. Il étoit alors âgé de soixante-treize ans.

2. Marie-Henriette Le Hardi, fille unique du marquis de La Trousse et de Marguerite de La Fond, étoit veuve d'Amédée-Alphonse del Pozzo, marquis de Voghiera,

souvenue d'elle, m'a fait promettre, Madame, que je vous dirois combien elle est véritablement affligée de ne vous avoir point trouvée en ce pays-ci ; elle y a réussi à merveille ; la coûr lui en a fait[1]. Elle a tourné l'esprit de sa mère à tout ce qu'elle a desiré ; sa petite fille est morte : c'est un bien pour faire réussir ses projets ; elle a un fils aîné, qui est un fort grand seigneur dans son pays, et un petit, beau comme le jour, qu'elle prétend établir en France sous le nom du marquis de La Trousse, avec ses deux belles terres de La Trousse et de Lisy. Elle ne trouve nul obstacle du côté de sa mère, qui lui a, je crois, assuré tout son bien ; c'est une très-habile femme que madame de La Cisterne : je la regrette. Elle nous quitte, après un voyage de huit jours qu'elle va faire à La Trousse. Elle vous plairoit, Madame ; elle a un esprit bon et naturel : je pense qu'elle pourra bien se venir établir en France dans quelques années ; mais je ne prends plus aucune part dans les projets éloignés. Nous sommes ici dans l'agitation du jubilé. Cette dévotion n'est point dans les principes du quiétisme ; car il se faut donner bien du mouvement.

Le roi viendra trois jours de suite à Notre-

prince de La Cisterna, mort le 4 octobre 1698 ; elle l'avoit épousé le 16 février 1684.

1. Des merveilles.

Dame, à commencer jeudi, et s'en retournera à Meudon ; Monseigneur y est venu ces jours-ci ; enfin, Madame, tout le monde est dans la ferveur, jusqu'à M. de Coulanges, qui, avant que d'aller courir dans les rues, m'a fort priée de vous assurer de ses respects. Je ne puis vous dire, Madame, à quel point je sais vous honorer et vous aimer ; mais les absences sont trop longues, je ne les trouve point proportionnées à la brièveté de la vie ; et vous jugez bien, Madame, par la tristesse de cette réflexion, de tout l'ennui que me cause votre éloignement.



1414. — DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE COULANGES.

A Marseille, le 5 février 1703.

N'AVEZ-VOUS pas été bien fâchée, Madame, du malheur de ce pauvre chevalier de Sanzei[1] ? Vous êtes si bonne pour cette famille, que vous avez assurément partagé la douleur de madame de Sanzei et de ses enfants. J'ai prié M. de

1. Le chevalier de Sanzei, capitaine de frégate, périt le premier jour de l'an 1703, par une tempête épouvantable, à la vue du port de Bayonne, sans qu'il fût possible de le secourir.

Coulanges de vous faire mes compliments sur cette funeste aventure. J'espérois voir ici le comte de Sanzei; il a mandé qu'il ne pouvoit se résoudre à venir à Marseille, où il verroit le tombeau de son frère : cette délicatesse est juste, et me fait pardonner qu'il manque à la parole qu'il m'avoit donnée de passer un mois avec nous. Il est dans les montagnes [1], qui ne lui donnent aucune idée de tempête, ni de naufrage ; il a seulement à se garantir des précipices dont il est environné.

Le courrier que vous avez chargé d'une de vos lettres pour moi, n'est arrivé que depuis deux jours, et je n'ai donc pu vous dire plus tôt que j'ai été aussi peu à portée d'accepter le portrait du roi d'Espagne [2], que le portrait du roi de France; les grâces que Sa Majesté Catholique a faites à M. de Grignan sont d'une autre nature et d'un plus grand prix, parce qu'elles sont moins communes. Il a permis que M. de Grignan eût l'honneur de le loger et de le défrayer dans son séjour à Marseille; ce sont des honneurs singuliers,

1. Il étoit à Gap, en Dauphiné, où il étoit occupé à faire un bon régiment d'un assez mauvais qui lui avoit été donné.

2. Le bruit avoit couru que le roi d'Espagne avoit donné à madame de Grignan son portrait enrichi de diamants.

qui se mettent parmi les titres des maisons; et voilà les sortes de grâces qui viennent jusqu'à nous. Rien n'est pareil à M. de Marchin[1] et à l'admiration qu'il a laissée en ce pays. On ne sauroit faire une figure plus agréable auprès du roi Catholique que celle qu'il y faisoit. Sa vivacité et son bon esprit le rendoient maître de tout auprès de Sa Majesté, et sa politesse et son attention à faire plaisir, le rendoient maître encore de tous les cœurs. La magnanimité de refuser la grandesse ne nous paroît pas aussi récompensée qu'elle mérite; je croyois que nous le verrions du nombre des maréchaux[2]. Comment gouvernez-vous le maréchal de Villars? Vous n'auriez pas mal marié madame votre nièce[3] si vous en aviez été la maîtresse. Le commandement des armées vaut bien la solidité des châteaux du comte de Tillières; on pouvoit même en faire l'horoscope sans témérité; il a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent.

1. Ambassadeur extraordinaire du roi près le roi d'Espagne.

2. Le roi fit une promotion de dix maréchaux de France le 14 janvier 1703, et le comte de Marchin ne fut élevé à cette dignité qu'en 1704, lorsqu'il fut choisi pour aller commander l'armée de France en Souabe, sous les ordres de l'électeur de Bavière.

3. Mademoiselle Du Gué-Bagnols, comtesse de Tillières.

Je ne plaindrai guère madame de Villars, si elle est mécontente de sa destinée et d'aller à Strasbourg; la voilà bien malade d'être la reine de tant de guerriers; elle représentera Armide et les enchantera tous. On nous a mandé que madame de Villars la mère avoit eu une nouvelle attaque : c'est celle-là qui me fait pitié; mais non, car elle se prépare à ce moment si certain et si oublié. M. de Coulanges croit donc aimer Ormesson; il en fait ses délices, comme le chevalier de Grignan fait de Mazargues[1], où il est avec des ouvriers, qui, à juste prix, lui font un joli jardin, chose inconnue en ce pays-ci. Si vous vouliez, Madame, une chambre dans cette *bastide*, vous vous délasseriez de la vue de vos bois et vous verriez différents amphithéâtres richement décorés de dix mille maisons de campagne, rangées comme avec la main; vous verriez la mer, d'un côté dans toute son étendue, et, de l'autre, resserrée dans des bords qui forment un canal magnifique; c'est assurément une jolie solitude. Je ne sais si M. le chevalier se résoudra de la quitter pour Paris, et vous comprenez bien, Madame, qu'il nous attache et que ce ne sera pas sans peine que nous le laisserons dans sa soli-

1. Jolie terre aux environs de Marseille apportée dans la maison de Grignan par mademoiselle d'Ornano.

tude, quoiqu'il l'aime et qu'il en fasse un très-bon usage : il s'est fait bâtir, dans un couvent de Carmes, qui est à Mazargues, un logement pour lui, avec une tribune où il est souvent. Il n'y a rien à craindre dans ce lieu que de vivre trop longtemps ; on n'y voit que des personnes qui meurent à cent dix ans ; on ne connoît point les maladies ; le bon air, les bonnes eaux font régner non-seulement la santé, mais la beauté. Dans ce canton, vous ne voyez que de jolis visages, que des hommes bien faits, et les vieux, comme les jeunes, ont les plus belles dents du monde. S'il y a un peuple qui arrive à l'idée du peuple heureux représenté dans *Télémaque*[1], c'est celui de Mazargues ; ils sont laborieux à l'excès ; le terroir est cultivé et travaillé comme un jardin : aussi, tout le peuple est riche autant qu'il convient, c'est-à-dire qu'il abonde dans le nécessaire, sans que personne sorte de son état.

1. La première édition du *Télémaque* fut imprimée chez Claude Barbin en 1699. Cette édition fut arrêtée à la 208e page. Les Hollandois la reproduisirent et la complétèrent la même année. Cette édition forme trois volumes pet. in-12, et porte le nom d'Adrian Mœtjens. Ce ne fut qu'en 1717, deux ans après la mort de l'auteur, que le marquis de Fénelon publia enfin une édition correcte de ce bel ouvrage. Cette édition étoit revue sur les manuscrits de l'auteur, aujourd'hui déposés à la Bibliothèque impériale.

Tous les hommes sont habillés en matelots et les femmes en paysannes. La gaieté suit nécessairement la santé et l'abondance, de sorte que les jours de repos, après avoir prié Dieu dans l'innocence de leurs cœurs, ils dansent si parfaitement, qu'aucun bal ne sauroit faire tant de plaisir à voir.

Ne croyez pas, Madame, que j'aie dessein d'insulter à vos bergers et bergères d'Ormesson par une description du siècle d'or; je ne veux que donner de l'émulation à M. de Coulanges et l'engager à me représenter, par quelque jolie chanson, son hameau et ceux qui l'habitent. Je vous rends grâce du plaisir que vous voulez bien me donner de croire que vous me souhaitez autant que madame de Lesdiguières; je vous assure que je profiterai jusqu'à l'indiscrétion du plaisir d'être avec vous, quand je serai à Paris : je ne sais pas précisément le temps. Chambon est charmé de vos bontés et très-reconnoissant; vous lui avez obtenu un peu de liberté ; il m'a écrit une lettre pleine de sentiments, que l'on trouve apparemment dans les cachots de la Bastille[1] et que Dieu y met pour la consolation des malheureux. Il n'aura rien

1. Le docteur Chambon, accusé d'avoir voulu favoriser la fuite du prince de La Riccia, avoit été mis à la Bastille.

perdu à sa prison, s'il y a gagné la piété et la soumission où il me paroît. Je suis tout à vous, Madame, et vous honore infiniment.



1415. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 mai 1703.

J'ESPÉROIS n'avoir, aujourd'hui, qu'à vous rendre mille très-humbles grâces d'une très-aimable lettre que je reçus hier de vous, Madame, et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane. La jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée; mais, enfin, il étoit tout venu, et je prends un véritable intérêt à tout ce qui vous regarde.

Je suis ravie, Madame, que vous approuviez les dernières connoissances que j'ai faites, car je n'ose encore traiter d'amis des personnes avec qui j'ai eu aussi peu de commerce. J'ai bien de quoi m'annoncer auprès d'eux par leur conter comme vous parlez de leur mérite; c'est par là que je suis bien sûre de leur plaire. Ils m'ont déjà confié ce qu'ils pensoient de

vous et de tout ce qui s'appelle Grignan. M. de Marchin est malade; il attend le retour de sa santé pour aller où son devoir l'appelle. Le maréchal (de Catinat) est dans sa campagne[1], plus philosophe qu'on ne peut vous le dire. Il a raison de se plaindre que je le fais trop attendre : nous n'avons plus de temps à perdre tous deux; mais aussi, nous sommes trop avancés pour que le temps nous puisse faire tort ni à l'un, ni à l'autre.

Ma sœur doit partir pour Bruxelles le lendemain des fêtes; et voilà ce qui m'a empêchée, jusqu'à présent, de m'aller établir à Ormesson, où je compte passer une partie de l'été; mais je serai bien honteuse, si j'y reçois jamais M. de Grignan, de ne lui présenter qu'un grand bois, lui qui est accoutumé, comme vous dites, Madame, aux délices de Capoue. Il n'importe, je désire très-vivement d'avoir cette honte; car si je ne lui présente point les objets charmants dont il jouit à Mazargues et

1. A Saint-Gratien, dans la vallée de Montmorenci. Le modeste château, ou plutôt la maison qu'habitoit à Saint-Gratien le maréchal de Catinat, a été acheté par S. A. I. la princesse Mathilde, et est maintenant enclavé dans le parc de cette princesse. Le tombeau du maréchal, qui se trouve dans l'église de Saint-Gratien, a été aussi réparé par les soins de la princesse Mathilde. Saint-Gratien est devenu, grâce à elle, un des plus beaux et des plus heureux villages de France.

les belles eaux que je crois qui surpassent en beauté celles de Versailles, je lui présenterai une antique personne, très-touchée des charmes de la solitude et qui, sans avoir aucune aigreur contre le monde, en est fort dégoûtée. J'espère que par ses conversations, il me tiendra moins de rigueur et qu'il me pardonnera mes bois très-dénués de vue. Pour vous, Madame, j'ose dire que vous serez surprise de l'arrangement de cette vieille maison, si vous pouvez faire un assez grand effort de mémoire pour vous en souvenir.

Que dites-vous du parfait bonheur de M. le maréchal de Villars[1]? Il est bien heureux de n'être point désabusé du monde, car assurément le monde est tourné bien agréablement pour lui, et le moyen alors de penser qu'il n'y ait pas de plaisir dans cette ville? On dit qu'il a des inquiétudes qui le troublent[2] et que je crois cependant très-peu fondées. Si ma nièce avoit bien voulu me croire, le maréchal seroit heureux et elle grande dame : son insensibilité va jusqu'à n'être pas touchée de la conduite qu'elle a eue; j'avoue que je ne reconnois point mon sang à cette indolence. M. de Coulanges arriva

1. Le maréchal de Villars venoit d'opérer sa jonction avec l'électeur de Bavière, qui lui ouvrit la route de la Forêt-Noire.

2. Le maréchal de Villars étoit jaloux de sa femme.

hier de Versailles avec un portrait, qu'il tenoit de la libéralité du duc de Bourgogne; il est aussi content que le peut être le maréchal de Villars. Tout Paris dit qu'il va être duc[1]; je ne dis pas M. de Coulanges. Je conterai à Sanzei que vous savez de ses nouvelles; il est si discret qu'il ne vous a point parlé de ses bonnes fortunes : il est aide de camp de M. le duc de Bourgogne, et il me paroît encore plus attaché à son maître qu'à sa maîtresse.

Je ne vous puis rien dire de Chambon, j'en suis désolée; moins il est coupable, plus sa prison sera longue : il n'oseroit dire ce qui pourroit le justifier. Cela vous paroîtra un peu énigme, mais je n'ose en dire davantage, de peur d'être à la Bastille. Je vis, il y a deux jours, madame la duchesse de Lesdiguières. La manière dont je désire votre retour me fait un mérite auprès d'elle; mais je ne suis point contente que vous me parliez de ce retour avec si peu de certitude. Nous attendons la Saint-Jean, avec autant de crainte que d'impatience; car si vous ne donnez point congé à M. de Rezé, nous ne tenons rien. Ainsi, cet événement-là ne nous est assurément pas indifférent. Si vous saviez ce que c'est que la calèche de velours jaune, que madame de Lesdiguières

1. Le maréchal de Villars fut créé duc par lettres patentes du mois de septembre 1705.

vient de faire paroître, vous ne pourriez pas résister au plaisir de vous promener dedans : on ne parle d'autre chose; elle est singulière, magnifique, mais très-éloignée d'être ridicule, comme on l'avoit dit. On me l'avoit faite semée de *Mores*[1] et cela est faux; les roues sont bleues et paroissent de lapis; cela fait un effet charmant avec ce jaune.

Il y a trois mois que je n'ai vu madame votre belle-sœur ; elle n'a plus aucun commerce avec les profanes : j'ai été des dernières avec qui elle a rompu; mais elle ne veut plus de moi, il ne faut point s'en faire accroire. La maison qu'elle va habiter est laide; mais son jardin, qui est triste par la hauteur des murailles, ne laisse pas d'être grand. Vraiment, Madame, une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote : on ne trouve point le P. Gaffarel[2] à la campagne, et il est vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sévigné. Je suis en peine de ce dernier : sans sa docilité, ce seroit un homme perdu; mais aussi sans sa docilité, n'iroit-il point habiter le faubourg Saint-Jacques?

1. On appelle gris de more une couleur grise tirant sur le noir. Le semé de more étoit un ornement en passementerie de couleur gris noir.

2. Prêtre de l'Oratoire, d'un très-grand mérite, qui demeuroit au séminaire de Saint-Magloire.

Pardonnez, Madame, la longueur de cette lettre en faveur de la joie que j'ai de vous entretenir, et croyez, s'il-vous plaît, qu'on ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés dont vous m'honorez. Ne laissez plus aller M. le chevalier de Grignan dans sa solitude, et entretenez M. le Comte dans l'envie qu'il a de venir faire sa cour; je ne crois personne plus propre que lui à convertir les huguenots : il a bien de la douceur, bien de la raison et n'est point du tout hérétique; voilà de grands talents pour Orange; mais il en a aussi pour le monde, qui le font bien désirer ici. Ne savez-vous pas, Madame, que M. le maréchal de Villeroi a été voir madame la comtesse de Soissons à Bruxelles? Il lui a mené son fils; et madame la comtesse de Soissons avoue qu'il y a longtemps qu'elle n'a eu une si grande joie. J'ai lu le *Traité de l'Amitié* [1], qui m'a paru rempli d'esprit; mais je ne l'aime point : je donne ce goût pour mien et point du tout pour bon. Je hais les règles de l'amitié, et je ne laisserai jamais mourir mon ami; j'aime cent fois mieux manquer à mon serment.

1. De M. de Saci, de l'Académie françoise, plus connu par sa traduction de Pline le Jeune.



DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Je suis ravi que madame de Coulanges oublie une nouvelle aussi considérable que celle de madame la duchesse de Bourgogne, qui, à la suite de quelques maux de reins qu'elle a négligés, et par le peu d'attention aussi des bonnes têtes qui sont auprès d'elle, s'est blessée, mais blessée d'un véritable enfant; si bien que le voyage qui se devoit faire, hier, à Marly, en a été rompu et remis à neuf jours entiers, que la princesse passera dans son lit. Comme je suis parti de Versailles avant cette cruelle aventure, je n'ai point été témoin de tout le déplaisir de M. le duc de Bourgogne; je crois que son père et son grand-père n'en sont pas moins touchés que lui. Pour moi, quand ce ne seroit pas un malheur pour toute la France, j'en serois affligé, à cause de ce jeune ménage, que je dois aimer par toutes les marques de bonté et de distinction que j'en reçois. Madame de Saint-Géran a eu une légère plaie à la jambe, dont elle est guérie; mais comme à quelque chose malheur est bon, ç'a été pour elle un sujet de triomphe d'être visitée, pendant qu'elle étoit sur le grabat, et par madame la duchesse de Bourgogne et par madame de Maintenon. Vous saurez que je l'ai gardée, et qu'ainsi je me suis trouvé assez familièrement avec toute la

compagnie. Ceci, Madame, vous soit dit en passant; car j'apprends, dans ce moment, qu'il vous faut faire des compliments de condoléance sur la perte de M. votre petit-fils. Cette nouvelle me fait rengaîner bien des choses que j'aurois à vous dire; et même quelques chansons, que je me flatte qui ne vous déplairoient pas. Mais elles vous viendront quand je ne les croirai plus de contrebande; car apparemment M. et madame de Simiane ne vous laisseront pas longtemps sans consolation.

Après vous avoir assurée, ici, de la continuation de mes respects et de mon très-sincère attachement, ne puis-je pas me tourner du côté de M. le comte et de M. le chevalier de Grignan, pour les assurer aussi des mêmes sentiments? Madame de Coulanges a oublié encore de vous parler de sa santé, qui n'est pas trop bonne depuis quelques jours, et qui m'inquiète, quoiqu'il y ait plus de vapeurs dans son fait que d'autre chose; mais le pauvre Chambon nous manque. Il nous est d'un grand secours dans les moindres alarmes, par l'extrême confiance que nous avons en son savoir-faire et en son amitié, dont il nous donna de bonnes preuves l'année dernière, précisément dans ce temps-ci. Je supporte, en vérité, fort impatiemment sa longue prison; car qu'est-ce que ma santé sans celle de madame de Coulanges?



1416. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 17 juin 1703.

J'AI eu la même conduite pour vous, Madame, que j'ai eue pour moi; c'est celle aussi qu'ont observée toutes les personnes qui, par discrétion, n'ont pas cru devoir écrire à madame de Maintenon : elles ont fait passer leurs compliments par madame la duchesse Du Lude. J'ai écrit à cette dernière, et je me suis chargée de tout. Vous verrez, par sa réponse, que je dis vrai; et je suis même assurée que vous me croiriez, quand je ne vous l'enverrois point. Il est impossible d'être plus touchée que madame de Maintenon l'a été de la mort de M. d'Aubigné [1]. Pour moi, je le suis fort de celle de Gourville [2], avec le-

1. Charles d'Aubigné, gouverneur de Berry, chevalier des ordres du roi, et frère de madame de Maintenon. « Il mourut à Vichy, où il étoit allé prendre les eaux, le 22 mai 1703. » (*Journal de Dangeau*, 26 mai 1703.)

2. Valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, qui étoit devenu son *factotum* et presque son ami. Il a laissé des Mémoires de sa vie. Ils sont écrits avec naïveté et renferment des documents précieux, dont Voltaire a fait un bon et fréquent usage.

quel j'avois renouvelé un commerce très-vif; j'y ajouterai que son bon esprit étoit si parfaitement revenu, que jamais lumière n'a tant brillé avant de s'éteindre.

Je n'ai point été à la campagne, comme je l'avois espéré; je me suis amusée à marier le frère de madame de Mornai avec mademoiselle de Menars. Cette pensée-là me vint; je la proposai à M. l'abbé Duguet, qui voulut bien entrer dans cette affaire. Elle est enfin conclue et les noces se sont passées avec toute la magnificence possible. Nous espérons de la bonté du roi l'agrément pour la charge de président à mortier; mademoiselle de Menars a tant de parents considérables, qu'il y a lieu de croire que cette espérance n'est pas chimérique. On présenta, hier, la nouvelle mariée au roi et à toute la cour; madame de Maintenon lui fit des prodiges. Ma complaisance n'a point été jusqu'à aller à Versailles, quoiqu'on l'eût désiré. J'ai renoncé au monde et je n'ai pas l'humilité d'aller dans un pays où je n'ai que faire, et où je n'ai rien d'agréable, ni de nouveau à montrer. Je cours ce soir à Ormesson, où M. le maréchal de Catinat et M. de Coulanges m'attendent; je vous manderai des nouvelles de la vie que nous allons faire ce maréchal et moi. Je suis ravie d'apprendre que vous avez enfin donné congé à M. de Rezé; j'en tire la consé-

quence que vous revenez cet hiver : je vous assure qu'il y a longtemps qu'aucun événement ne m'a fait un plaisir si sensible.

Je vous prie, Madame, que je sois rassurée sur votre rhumatisme, dont je suis très en peine ; vous vous traitez si durement, que je ne vous trouve point bien entre vos mains. Je vis, avant-hier, madame de Simiane, que je trouvai consolée de la perte qu'elle a faite ; elle l'a réparée, car elle est grosse ; mais il en coûte quelque chose à sa jolie figure. M. de Sévigné nous a quittés pour sa Bretagne, et madame votre belle-sœur va, jeudi, habiter la maison de ma grand'mère ; je me suis trouvée attendrie en leur disant adieu : il me paroît qu'ils vont changer et de vie et d'amis. C'est, en vérité, une vraie sainte que madame votre belle-sœur, plus aisée à admirer qu'à imiter. Je me plains, Madame, de n'avoir point appris par vous votre retour ; mais j'en pardonnerois bien d'autres, si vous revenèz, comme je le veux espérer.





1417. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Ormesson, le 7 juillet 1703.

Je ne suis point contente, Madame, de la manière dont vous me parlez de votre retour ; il me paroît que la saison de Noël vous fait péur : pour moi, je suis persuadée que le printemps et l'été n'arriveront qu'alors. Depuis trois semaines que j'habite ma solitude, je n'ai eu qu'un seul beau jour ; les vents sont déchaînés, les pluies continuelles, tous les biens de la terre perdus ; voilà les événements qui nous occupent le plus. Cependant, celui de la petite victoire de M. le maréchal de Boufflers[1] est venu jusqu'à nous ; il étoit temps qu'il fît parler de lui et que l'on se souvînt que le maréchal de Villars n'est pas le seul conquérant que nous ayons. Nul bonheur sans mélange dans ce monde : la passion de ce dernier pour sa femme est au-dessus de celle qu'il a pour la gloire ; et sa délicatesse lui persuade que la gloire le traite mieux. Sa mère

1. Le combat d'Ekeren, donné le 30 juin 1703. Le maréchal de Boufflers s'y étoit signalé contre le baron d'Obdain.

est charmante par ses mines et par les petits discours qu'elle commence, et qui ne sont entendus que des personnes qui la connôissent [1]. Mais, Madame, je m'amuse à vous parler des maréchaux de France employés, et je ne vous dis rien de celui (Catinat) dont le loisir et la sagesse sont au-dessus de tout ce que l'on en peut dire ; il me paroît avoir bien de l'esprit, une modestie charmante ; il ne me parle jamais de lui, et c'est par là qu'il me fait souvenir du maréchal de Choiseul : tout cela me fait trouver bien partagée à Ormesson ; c'est un parfait philosophe et philosophe chrétien ; enfin, si j'avois eu un voisin à choisir, ne pouvant m'approcher de Grignan, j'aurois choisi celui-là. Il vous honore beaucoup, et nous parlons souvent de vous et de M. de Grignan ; il ne lui arrive point aussi d'oublier M. le chevalier.

Madame votre belle-sœur est établie au faubourg Saint-Jacques et M. votre frère ira y descendre en arrivant de Bretagne. Je suis persuadée qu'il va être le compagnon du P. Massillon [2] ; c'est son premier métier que celui d'être dévot. Les dévots sont, en vérité, plus

1. La marquise de Villars, mère du maréchal, mourut à Paris, le 25 juin 1706.

2. C'est à lui que Louis XIV dit ces paroles remarquables, après avoir entendu son premier avent : « J'ai

heureux que les autres; je les envie et je voudrois bien les imiter. Une des premières visites que je ferai, sera celle d'aller dans la maison de ma grand'mère; car c'est la même qu'occupe madame votre belle-sœur.

L'esprit de Gourville étoit plus solide et plus aimable qu'il n'avoit jamais été; il étoit revenu d'une manière qui a fait sentir bien vivement le regret de le perdre. Ses Mémoires sont charmants; ce sont deux assez gros manuscrits de toutes les affaires de notre temps, qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable; vous voyez Gourville pendu en effigie et gouverner le monde. Tout ce qui m'en a déplu, car je les ai entièrement lus, c'est un portrait, ou plutôt un caractère de madame de La Fayette, très-offensant, par la tourner très-finement en ridicule. Je le trouvai, quatre jours avant sa mort, avec la comtesse de Gramont, et je l'assurai que je passois toujours cet endroit de ses Mémoires. Les caractères de tous les ministres y sont merveilleux; l'histoire de madame de Saint-Loup et de La Croix y est narrée dans le point de la perfection. Vous m'allez demander si on ne peut point avoir un aussi ai-

entendu plusieurs grands orateurs et j'en ai été fort content; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été fort mécontent de moi-même. »

mable ouvrage[1]; non, Madame, on ne le verra plus, et en voici la raison : Gourville y parle de sa naissance, avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas un assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré.

Ma sœur est présentement à Bruxelles; je lui manderai que vous lui faites l'honneur de vous souvenir d'elle. Notre nouvelle mariée me vint voir hier; c'est une femme très-vertueuse et qui donne de très-agréables alliances à son mari, et une charge de président à mortier après la mort de M. de Menars. Je vous réponds sur toutes les questions que vous me faites, Madame, à mesure qu'il m'en souvient, et je n'y cherche point de liaison. On ne vous a pas bien informée de la santé, ou plutôt de la maladie de madame de Maintenon : depuis cette fièvre de l'hiver passé, elle en a toujours eu des accès, précédés de grands frissons, sans marquer aucune règle; mais quand ses accès sont passés, elle se porte à merveille : point de dégoût, point d'insomnie, très-peu de changement. Voilà de bonnes marques, et qui font espérer qu'elle aura assez de force pour supporter cette bizarre fièvre. Madame la duchesse de Bourgogne s'est bai-

1. Les Mémoires dont il s'agit furent enfin imprimés à Paris en 1724, avec privilége; deux volumes in-12.

gnée à Marly. Il faut espérer au retour de M. le duc de Bourgogne. Je suis persuadée que M. le comte de Grignan est entièrement délivré de sa fièvre tierce; c'est une petite maladie faite pour le quinquina, et il me paroît qu'il n'y a rien à hasarder à le continuer. Ma galerie est bien honorée d'être le modèle de la belle et magnifique galerie du château de Grignan; mais la mienne est auprès de vos palais comme ces petits trous par où l'on fait voir Versailles; telle qu'elle est, je voudrois bien vous y tenir, Madame. Quant à M. le chevalier, j'espère que Saint-Gratien [1] l'attirera dans nos bois, et je le desire beaucoup. Je ne puis souffrir que madame de Sal.... ait des garçons tous les ans; toujours *Gar....*[2], et jamais *Grignan*, on n'y peut résister.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Le 7 juillet 1703.

Je viens de prendre la liberté de lire tout ce que madame de Coulanges vous écrit; c'est grand dommage que ce ne soit une meilleure écriture et une meilleure orthographe : son style assurément le mériteroit bien : convenez-en, Madame; mais il ne faut pas espérer qu'elle s'en corrige; tout ce qui est à souhai-

1. A cause du maréchal de Catinat.
2. On n'a pas l'explication de ces initiales.

ter, c'est que vous puissiez lire ce qu'elle vous mande. Je ne suis pas moins affligé qu'elle d'entrevoir que c'est une chose incertaine que votre retour vers la fin de décembre; une belle gelée vous déplairoit-elle tant pour vous ramener rapidement en ce pays-ci? Ce n'est pas que je souffrirai beaucoup tout l'hiver de le passer avec vous, sans vous pouvoir étaler tous les charmes de mon antique Ormesson; car je meurs d'impatience de vous y voir, Madame, et de vous faire avouer que les beautés naturelles sont de cent piques au-dessus de celles où l'art s'est le plus exercé.

> J'aime plus que ma vie
> Mon vieux château;
> Je vois, sans nulle envie,
> Fontainebleau
> Et tous ses bâtiments pompeux;
> Je me tiens heureux
> Dès que je suis là,
> Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.
>
> Dans ce lieu la nature
> Tient ses beaux jours,
> Simple dans sa parure,
> Dans ses atours;
> Mais parfaite dans sa beauté,
> Sans rien d'emprunté.
> Elle brille là,
> Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Je crois, Madame, que c'est parler aux ro-

chers que de vous envoyer toujours des paroles sur cet air-là. J'avois fort prié un musicien d'importance de me le noter; mais il n'en a rien fait; peut-être que quelque galopin de ce pays-ci aura pu l'apprendre à quelque galopin du vôtre; nous le tenons, tous tant que nous sommes, de *Jeannot*, qu'il n'est pas que vous n'ayez vu autrefois au Cours, accorder si musicalement sa voix avec sa vielle; c'est un menuet de Poitou très-joli, et qui plaît tout à fait. Puisque me voilà en train de vous chanter mes œuvres, j'ai bien envie de vous faire part de la réponse d'Antoine Hamilton[1], frère de la comtesse de Gramont, au sujet des couplets que je vous envoyai, il y a déjà quelque temps, et où je fais d'Ormesson la maison de Polémon. Vous les aurez peut-être encore, c'est pourquoi cette réponse vous plaira davantage; c'est sur le même air : *Toujours Bergère, toujours légère, toujours bon temps.*

Tous les lieux depuis Ormesson
Changeant de nom
Jusqu'à Meudon;
Tu nous feras voir tôt ou tard,
Par cas étrange,
Couler le Gange
Dans Vaugirard.

1. Célèbre auteur des Mémoires de Gramont.

Peins-nous tout au travers des choux
Tes amants foux,
Toujours jaloux:
Aux champs sur le moindre soupçon
Que leur princesse
Peut, dans Gonesse,
Etre en prison.

Guerriers en casques et pavois,
Comme autrefois,
Courant les bois;
Quel malheur si quelque géant
Forçant ta troupe,
Prenoit en croupe
Ta Saint-Géran!

Si donc les dames de la cour
Vont quelque jour
Voir ton séjour;
Pour garder ces objets divins,
Outre l'escorte,
Mets à ta porte
Sorciers et nains.

Mais avant de les recevoir
Dans ton manoir,
Fais dès le soir
Transférer dans un pavillon,
A quelques stades,
Tous les malades
De Polémon.

Coulanges, tout paroît charmant
Dans ton roman;
Mais noblement,
Fais Jupiter de ton taureau,

Afin qu'on sache
Qu'au moins ta vache
S'appelle Io.

Hé bien, Madame, n'êtes-vous pas contente de cette réponse, et ne mérite-t-elle pas bien que je vous l'envoie? Mais c'est assez chanter. Comment se porte M. de Grignan?

Tout ainsi comme un chien qui chasse un lièvre,
Avec un peu de temps l'attrapera,
Le quinquina chasse la fièvre,
Le quinquina l'emportera.

Vous nous obligerez fort de nous mander si ce remède aura fait ce qu'il doit dans cette occasion; car je m'intéresse fort à la santé de ce grand Comte, avec qui j'ai beaucoup d'impatience de renouveler connoissance. J'espère que M. le chevalier voudra bien encore me regarder de bon œil en ce pays-ci, où vous êtes tous trois attendus et sincèrement desirés : je me flatte que vous ne me trouverez pas aussi décrépit que je le devrois être, vu mon grand âge; mais que ne peuvent point une bonne humeur, une parfaite santé et nul souci?



1418. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, le 5 août 1703.

Je suis ravie, Madame, que la bonne santé de M. le comte de Grignan continue; le quinquina l'a bien mieux servi que madame de Maintenon, qui, malgré tout l'usage qu'elle en a fait, a toujours la fièvre. On l'en avoit crue guérie pendant quelques jours; mais la fièvre est revenue avec assez de violence et peu de règle. Son état rend le voyage de Fontainebleau fort incertain; elle est cependant à Marly, mais elle ne s'en porte pas mieux.

L'affaire du pauvre Chambon n'avance point. J'allai hier à la Bastille; je fis tout mon possible pour le voir; jamais mon ami Junca [1] n'y voulut consentir. Je le regarde comme un homme ruiné sans ressource, d'autant qu'on ne voit point la fin de ses malheurs : sa petite femme me fait une extrême pitié.

Je crois que vous regrettez, présentement, l'hiver du mois de juillet, car voici un été bien

1. Lieutenant de roi à la Bastille, depuis le 11 octobre 1690, jusqu'à sa mort, arrivée le 29 septembre 1706.

chaud ; cependant, il ne faut pas s'en plaindre : je crois ce temps-là bon pour M. le chevalier de Grignan et pour les vignes. J'allai, il y a deux jours, à Choisy : j'y laissai M. de Coulanges, qui doit incessamment venir voir votre maison pour y exécuter vos ordres. Madame de Lesdiguières, que je vis hier, ne parle que de la joie que lui donne votre retour ; et c'est moi qu'elle choisit pour en parler : elle a, en vérité, raison, car je ne le désire pas moins vivement qu'elle. Nous allâmes, hier, madame de Simiane et moi, chercher le maréchal de Catinat ; il étoit déjà reparti : il a passé quelques jours à Paris, où il m'avoit cherchée aussi ; mais on ne se voit point à Paris. Je retourne incessamment dans la maison de *Polémon*[1], où je serai ravie de le retrouver ; un héros chrétien est plus à mon usage maintenant qu'un héros romanesque. La maison que je vais habiter m'a vue dans ces deux goûts ; car, en vérité, je n'y étois soutenue, dans ma jeunesse, que par des idées très-romanesques. Ce temps-là est bien éloigné ; les pensées solides sont assurément plus raisonnables, et c'est par là qu'elles sont assez tristes. Au reste, Madame, le bel air de la cour est d'aller à la jolie maison [2] que

1. Nom que M. de Coulanges avoit donné au château d'Ormesson, situé dans la vallée de Montmorenci.

2. Le roi, après la mort de Félix de Tassy, son pre-

le roi a donnée à la comtesse de Gramont, dans le parc de Versailles. Le comte dit que cela le jette dans une si grande dépense, qu'il est résolu de présenter au roi des parties de tous les dîners qu'il y donne; c'est tellement la mode, que c'est une honte de n'y avoir pas été. La comtesse va, tous les jours, dîner à Marly, et le soir revient dans sa jolie maison vaquer à sa famille.

Madame votre belle-sœur est fort joliment logée : j'allai chez elle en dernier lieu; je la trouvai dans une très-parfaite santé, mademoiselle de Grignan et le P. Gaffarel avec elle, charmée de la vie qu'elle mène; bien des prières, bien des lectures et une société de personnes qui sont tout occupées de l'éternité; indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à tout ce qui se passe. En vérité, Madame, ce n'est pas eux qui ont tort.

La comtesse de Gramont se porte très-bien : il est certain que le roi l'a traitée à merveille, et c'en est assez pour que le monde se tourne fort de son côté; mais, comme vous savez, Madame, le monde est bien plaisant. Permettez-moi de vous supplier de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces, et d'assurer

mier chirurgien, donna la jouissance de la maison des *Moulineaux* à la comtesse de Gramont. (*Journal de Dangeau*, 29 mai 1703.)

M. le comte de Grignan et M. le chevalier de mes très-humbles services. Je conterai à notre maréchal tout ce que vous pensez de son mérite; et c'est par là que je prétends me faire valoir auprès de lui.



1419. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Ormesson, le 25 septembre 1703.

J'ENTENDS fort bien parler, Madame, de la sagesse de Chambon : ainsi, j'espère que son ressentiment ne l'obligera point à quitter Paris, où il rétablira mieux le tort que sa prison a fait à ses affaires qu'en lieu du monde. Vous ne connoissez plus la cour, de croire qu'on a pu lire sa justification; on ne liroit pas un billet de deux lignes, de quelque importance qu'il pût être. Vous avez été instruite du beau procédé de M. de Chamillart, à l'égard de M. Desmarets, et des raisonnements du public : ainsi, Madame, je ne vous parlerai plus de cette vieille nouvelle; mais je ne veux pas perdre un moment à vous dire l'état où est madame de Lesdiguières, dont je vous croyois bien informée. Son mal a été une dyssenterie

très-violente, et son médecin, un Suisse qui a tué, ou du moins avancé la mort de M. de Chaulnes par un breuvage qu'il lui donna; cependant, madame de Lesdiguières ne vouloit voir aucun autre médecin. Enfin, il y a six jours que madame la maréchale de Villeroi lui mena, de son autorité, Helvétius, qui ne la trouva point en état de prendre son remède. Il crut avoir des indices certains qu'elle avoit un abcès; il craignit la gangrène : il lui fit prendre des lavements d'herbes vulnéraires, avec de l'eau d'arquebusade. Elle en est à rendre du pus : ainsi on espère qu'elle reviendra de cette maladie, mais on ne la croit pas encore hors de péril. Son mal est trop grand pour s'en prendre au café, notre maréchal [1] l'a abandonné pour le chocolat. Je lui ferai assurément voir ce que vous dites de lui : il me paroît fort touché de votre approbation, Madame, et de celle de M. le chevalier de Grignan. C'est le plus aimable homme du monde; nous ne passons pas un jour sans le voir. Je le trouve seul, au bout d'une de nos allées, il y est sans épée; il ne croit pas en avoir jamais porté. Il voit le roi tous les quinze jours et puis revient dans sa solitude, avec un goût qui paroît naturel. Vous avez raison, Madame, de me

1. Le maréchal de Catinat.

trouver à plaindre quand je retournerai à Paris. J'ai promis à madame de Louvois d'aller passer quinze jours à Choisy ; mais je vous avoue que j'ai bien de la peine à m'y résoudre. M. et madame de Simiane me firent, hier, l'honneur de venir dîner ici, avec notre fille d'honneur[1] de la reine Marguerite ; et madame votre fille me promit qu'elle y reviendroit passer encore quelques jours. C'est, en vérité, une jolie femme ; on ne peut avoir plus d'esprit, ni un esprit plus aimable que le sien, une charmante humeur : il n'est pas possible de se dépêtrer d'elle. Mais c'est bien à moi d'aimer une personne de son âge ! Cependant, je tomberois infailliblement dans cet inconvénient, si je la voyois trop souvent. J'ai bien de l'impatience de vous voir exécuter le projet que vous avez fait de revenir à Paris. Si j'étois en commerce avec les fées, vous me verriez voler à Grignan ; tant que cela ne sera point, croyez que je ne vais que terre à terre.

1. Mademoiselle de Sanzei étoit fille d'honneur de la princesse de Conti, et les aventures de cette princesse avoient sans doute, aux yeux de madame de Coulanges, quelque ressemblance avec celles de la reine Marguerite.





1420. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 3 février 1704.

La comtesse de Gramont, Madame, ne se porte pas bien ; aussi je la crois moins soutenue que le comte par les charmes de la cour, quoiqu'elle y soit traitée avec toutes les distinctions possibles. M. de L'Hôpital[1] est mort : c'étoit une de vos conquêtes. Sa femme[2] demeure avec quarante mille écus de rente ; cela change fort son état ; car on ne la faisoit vivre que des *infiniment petits*[3]. L'abbé Têtu est dans un état très-digne de pitié : ses vapeurs augmentent au lieu de diminuer ; il y a trois mois qu'il n'a dormi ; il ne mange plus, et son imagination se sent des désordres de son corps : ajoutez à tous ses maux soixante-dix-huit ans, et vous jugerez que nous aurons bien de la peine à le tirer de l'état où il est[4]. Quelle tristesse, Madame, de voir disparoître toutes les personnes

1. Le marquis de L'Hôpital, célèbre mathématicien.
2. Marie-Charlotte de Romillé de La Chesnelaye.
3. Allusion au livre du marquis de L'Hôpital *sur les infiniment petits*.
4. L'abbé Têtu mourut le 26 juin 1706.

avec qui on a vécu ! J'apprends, dans ce moment, la mort de madame de Boisdauphin.

Je vous quitte avec regret, Madame, pour aller au secours de madame de Louvois ; ce ne sera pourtant qu'après vous avoir suppliée de ne point oublier la manière dont je vous honore, j'ose dire plus, celle dont je vous aime. Je vois quelquefois madame de Lesdiguières ; j'ai même été chez elle avec madame de Simiane, qui ne l'avoit point vue depuis la mort de son fils [1]. Cette dernière pretend que ce n'étoit point sa faute ; mais il étoit un peu tard, je l'avoue. Elle vous adore (madame de Lesdiguières) ; mais elle soutient, et je suis de son avis, que ce n'est pas vous voir que de se souvenir de vous. Je crois le printemps revenu à Marseille, car il se laisse entrevoir dans ce pays-ci. J'oubliois de vous dire que l'abbé Têtu a été très-sensible à l'honneur de votre souvenir, malgré la cruauté de tous ses maux.

1. Jean-François-Paul de Créqui, duc de Lesdiguières, mort à Modène, le 6 octobre 1703, âgé de vingt-cinq ans.





1421. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 3 mars 1704.

Je me suis acquittée des ordres que vous m'avez donnés, Madame; et j'ai mille et mille remercîments à vous faire de madame de Louvois, qui m'a paru fort touchée de votre attention à son égard. La pauvre femme a hérité de cinquante-quatre mille livres de rente : je ne l'en crois pas plus heureuse, et je sais bien que je me sens très-éloignée de l'envier. Nous avons eu la duchesse Du Lude quatre jours ici : cela devient ridicule d'être aussi belle qu'elle l'est; les années coulent sur elle comme l'eau sur la toile cirée. Sa joie est très-grande de l'heureuse grossesse de sa jeune princesse [1].

Le P. Massillon réussit à la cour, comme il a réussi à Paris; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déjà converties et

1. La duchesse de Bourgogne mit au monde, le 25 juin 1704, le duc de Bretagne, qui mourut sans avoir été nommé, le 13 avril 1705.

les autres attendent la grâce, souvent sans impatience; l'impatience seroit déjà une grande grâce. En vérité, Madame, M. le marquis de Grignan est ce qui s'appelle un homme de bien, sans qu'il lui en coûte de déplaire au monde : au contraire, on l'en aime davantage; pour moi, j'avoue que je l'honore au dernier point. Madame de Simiane se porte à merveille; elle se dispose à vous aller trouver ce printemps, puisque le duc de Savoie ajoute à tous les maux qu'il nous fait, celui de vous obliger à demeurer en Provence. Nous avons ici un voisin qui vous désire beaucoup à Paris, Madame: c'est M. le cardinal d'Estrées; il s'adonne fort à venir ici les soirs, et j'ai été assez peu polie pour le prier de ne les pas pousser aussi loin qu'il faisoit: mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au delà de neuf heures; et notre cardinal, qui est plus vif et plus jeune que jamais, ne s'amuse point à savoir l'heure qu'il est.

Je compte m'aller établir, dans ma solitude, vers les premiers jours de mai; j'y verrai le maréchal de Catinat, qui se trouve toujours à Saint-Gratien pour y recevoir le premier rossignol. Le maréchal de Villars nous quitte pour aller habiter le quartier de Richelieu : il est si amoureux de sa belle maréchale, qu'il est difficile qu'il soit heureux ; cette passion est or-

dinairement suivie d'une autre, qui trouble le repos lors même qu'on a tout lieu de ne se point inquiéter. Le maréchal est souvent plus aise que s'il avoit épousé ma nièce; mais il est bien moins tranquille qu'il ne l'auroit été. La belle-mère de ma nièce se meurt, et le pauvre Termes[1] mourut hier, à six heures du matin. L'abbé Têtu a des maladies bien réelles : il est à craindre, maintenant, qu'on ne soit obligé de lui faire une opération; ajoutez à ce mal, un cruel rhumatisme et vous jugerez, Madame, que ses vapeurs ne sont pas le plus grand de tous ses maux. Il est comme Job sur son fumier, à la patience près; je suis très-fâchée de son état. C'est, pour ainsi dire, demeurer seule sur la terre, que de voir disparoître tout ce que l'on a connu : ce qui est certain, c'est que l'on n'y sera pas longtemps. Votre amie madame de Lesdiguières fait des merveilles pour la duchesse de Lesdiguières, jadis madame de Canaples.

Vous savez, Madame, que notre Sanzei a été fait brigadier.

1. C'étoit l'ami de Boileau et le même qui avoit été compromis dans l'affaire des poisons.





1422. — DE MADAME DE GRIGNAN
A M. DE VARANGEVILLE[1].

A Grignan, ce 7 juin 1704.

On me vient chercher au bout de la terre, Monsieur, pour être présentée à vous : c'est me faire bien de l'honneur; c'est aussi en faire à votre constance, de croire qu'une longue absence ne diminue point les bontés dont vous m'avez honorée. Je n'ai osé, Monsieur, en juger autrement que M. Pernot; et pour le confirmer dans une opinion si avantageuse, j'ai pris la plume sans hésiter, pour vous demander ce qu'assurément, Monsieur, vous lui accorderez bien sans aucune recommandation. La justice qu'il souhaite et que des personnes que je considère beaucoup, m'ont priée de solliciter pour lui, est un bien que l'on trouve chez vous, malgré le crédit des parties adverses, qui tenteroient de l'empêcher. Ainsi, je crois M. Pernot très-bien protégé par son bon droit, et il me semble, Monsieur, que je le dois remercier de l'occasion qu'il me donne de vous faire souvenir de moi et de vous assurer qu'au bout du

1. Pierre Roque de Varangeville, père de la maréchale de Villars. Il avoit été ambassadeur à Venise,

monde, j'honore et je respecte votre vertu autant qu'elle le mérite, et suis très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

LA COMTESSE DE GRIGNAN.

Permettez-moi, Monsieur, de faire mes compliments à madame de Varangeville et de vous faire ceux de M. le chevalier de Grignan, qui vous assure de ses respects. M. de Grignan est en Provence pour quelque temps.



1423. — DE M. FLÉCHIER, ÉVÊQUE DE NÎMES, A MADAME DE GRIGNAN.

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

QUOIQU'IL y ait déjà quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. votre fils [1], la perte est si grande et je sais que votre douleur est encore si vive, qu'il est toujours temps qu'on y prenne part. Vous pleurez, avec raison, ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite, on peut dire à la fleur de son âge; sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, ho-

1. Le marquis de Grignan, brigadier et colonel de cavalerie, étoit mort à Metz, de la petite vérole, au mois d'octobre précédent.

noré de l'approbation et des louanges du roi et couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, et des espérances que vous fondiez sur les vertus et les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, et que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sais, Madame, le profit qu'il avoit fait des principes que vous lui aviez donnés pour les mœurs et pour la conduite de la vie; et je ne doute pas que ce qui faisoit votre satisfaction, ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il seroit inutile, après cela, de vouloir vous consoler : ni votre sagesse, ni votre bon esprit même, ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guérir, et c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la foiblesse de la nature nous paroît douce et raisonnable, plus il faut faire agir la foi et la religion pour nous soutenir. Vous éprouverez cela, Madame, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction et ne conserve plus fidèlement dans ma résidence éloignée, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai été et je dois être, Madame, votre, etc.



1424. — DE LA COMTESSE DE GRIGNAN
A LA COMTESSE DE GUITAUD.

Marseille, ce 20 février 1705.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er décembre. Je vous rends mille très-humbles grâces de vos sentiments sur mon malheur. Un cœur comme le vôtre, Madame, comprend aisément l'état déplorable où je suis, et ne sauroit lui refuser sa compassion. Il est vrai, Madame, que les seules réflexions chrétiennes peuvent soutenir en ces dures occasions; mais que je suis loin de trouver en moi un secours si desirable! Je ne sais penser et sentir que très-humainement, et pleurer et regretter ce que j'ai perdu. Je suis, Madame, tout à vous, et, plus que personne du monde, votre très-humble et très-obéissante servante.

M. de Grignan vous rend mille très-humbles grâces, Madame[1].

1. Cette lettre faisoit autrefois partie des archives du château d'Epoisse, appartenant à M. le comte de Guitaud; mais elle ne s'y trouve plus.

1425. — DE M. DE COULANGES A LA MARQUISE D'UXELLES.

A Tournus, lundi au soir 1er août 1705.

Je ne doute point que le fidèle M. Gallois ne vous ait rendu compte de la diligence que je fis, il y eut précisément hier huit jours, pour avoir l'honneur de vous voir. Ainsi, Madame, vous n'avez point de reproches à me faire sur le secret de mon voyage, que j'avois dessein de vous communiquer, si j'eusse été assez heureux pour vous trouver chez vous; mais les dieux ne l'ayant point permis, je ne puis, ce me semble, mieux faire que de vous offrir mes services en ce pays-ci, et que de vous dire que je suis, à la joie de mon cœur, auprès d'un grand cardinal[1], auquel je voudrois bien donner des marques plus solides de la fidélité de mes sentiments sur tout ce qui le regarde, et de ma très-tendre amitié, si j'ose parler de la sorte, que de m'embarquer courageusement, comme j'ai fait, moi huitième, dans un carrosse de diligence, par une chaleur excessive, une poudre insupportable et des cahots qui peuvent être

1. Le cardinal de Bouillon.

de votre connoissance, et qui mettent dans un mouvement fort éloigné encore d'apporter quelque rafraîchissement : mais, en vérité, Madame, me voici bien récompensé de toutes mes peines et je ne pouvois mieux, ce me semble, employer la parfaite santé et le regain de jeunesse dont je fais profession, et que je pousserai le plus loin qu'il me sera possible. Ma destinée, présentement, est entre les mains de M. le cardinal, qui me veut faire voir plus d'une solitude qu'il habite en ces pays-ci, selon les saisons, et qui, pour mon retour à Paris, me jetant du côté de la rivière de Loire, m'a fait prendre la précaution de ne point passer par Châlons, sans aller un moment rendre mes respects à Catherine de Beaufremont.

Je m'acquittai donc de ce devoir, jeudi matin, et je trouvai, par vos soins, Madame, une chapelle magnifique ; le tombeau que vous avez fait élever à feu M. le marquis d'Uxelles est d'un très-bon air et très-bien exécuté, le dessin très-beau, les figures très-proprement taillées et les inscriptions sur les marbres très à propos et très-bien gravées. Je pris d'autant plus de plaisir à les lire, que je connus par elles que Marie de Bailleul n'avoit fait toute cette dépense, que parce qu'elle avoit été mariée dans la maison d'Uxelles et point du tout pour être enterrée dans cette chapelle,

ce qui me fut d'une très-grande consolation. Comme je n'ai pas manqué, Madame, de me bien vanter ici de l'honneur de votre amitié, M. le cardinal a été tout le premier à m'en estimer davantage; et sur cela, combien m'a-t-il demandé de vos nouvelles, et m'a-t-il chargé de vous faire des compliments de sa part! Je l'ai trouvé en parfaite santé et si fort au-dessus des malheurs qui lui sont arrivés, qu'il ne veut pas seulement qu'on lui en parle. Il est tranquille, il se repose sur sa bonne conscience et il ne veut de moi que des propos qui le puissent divertir. Il y a ici une couvée de Montrevel qu'il aime fort, et dont il s'accommode à merveille. Il m'a déjà fait boire et chanter avec l'abbé, et j'aurois été présenté à ses sœurs, si elles n'étoient point malades. Il a encore l'abbé Bouchu, enfin, Tournus n'est pas sans quelque sorte de compagnie. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire; après avoir pris la liberté de vous informer aussi amplement de mes nouvelles, j'espère que vous me ferez l'honneur de me donner des vôtres et de me confirmer que vous êtes très-persuadée que je sais vous honorer comme vous le méritez, et que je suis toujours plus que personne du monde, avec beaucoup de respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.



1426. — DE M. DE COULANGES A LA MARQUISE D'UXELLES.

A Paray-le-Monial, 26 août 1705.

J'AI reçu, Madame, sur les bords de la dormante Saône, la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dont mon amour-propre n'a pas été peu satisfait, car, quel plaisir de faire voir adroitement, en province, qu'on est connu de certaines personnes de mérite et de considération, et que, par elles-mêmes, on en a quelquefois des nouvelles. Jugez donc combien je me suis paré de votre lettre, Madame, dans une province principalement où vous avez brillé si longtemps : j'en ai fait part, comme de raison, à notre grand cardinal, tout des premiers, qui m'a paru très-touché de votre souvenir et qui répond, aussi agréablement que vous le pouvez désirer, à tous vos compliments et à tous les bons et tendres sentiments dont vous les assaisonnez, fondés sur une aussi ancienne connoissance : votre lettre ensuite, comme vous pouvez bien le croire encore, n'a point été lettre close pour toute cette couvée de Montrevel. Elle a été très-aise de s'y voir solennisée, avec autant

d'amitié et de bonne souvenance de la bonne chère que vous dites avoir faite autrefois à Lugny, aussi bien que du baptême du chevalier (de Montrevel), dont vous avez la bonté de vous tenir toujours pour marraine; enfin, j'ai fait très-honorable commémoration de vous partout, Madame, et j'ai la satisfaction même de l'avoir faite le verre à la main; car, outre que votre santé m'est très-précieuse, vous ne sauriez croire encore combien on est aise d'y boire la vôtre, avec les meilleurs vins et les plus sains de Bourgogne.

Mais, n'est-il pas temps, pour vous obéir, comme vous me paroissez du goût de feu votre pauvre amie madame de Sévigné, qui vouloit des détails et qui les baptisoit du nom de style d'amitié, que je vous dise, qu'après avoir passé quinze jours entiers à Tournus à bien discourir, à faire bonne et grande chère et à me promener dans les prairies sur le bord de la rivière, quand le temps, qui a toujours été d'une chaleur extraordinaire, nous le vouloit bien permettre, notre grand cardinal a pris la résolution de se mettre en marche pour son château de Paray, dit le Monial, qu'il habite volontiers en cette saison; et que pour cela, nous nous mîmes en campagne par un mercredi matin, 19 de ce mois. Comme il ne vouloit, ce jour-là, qu'aller à Cormatin et qu'il

trouvoit à propos que je visse l'abbaye de la Ferté, par sa bonté ordinaire et par une attention dont je suis confus la plupart du temps, il m'y envoya, dès le matin, dans un bon carrosse à six chevaux, moi quatrième, dont l'abbé de Montrevel, comme de raison, occupa la première place.

Après avoir donc trotté par des prairies que la saison rend très-trottables, nous y arrivâmes très-commodément, sur les neuf heures; et je ne fus pas peu surpris de voir de tels bâtiments, et une église ornée de tant de statues et de bas-reliefs, qui auroient même leur mérite en Italie. La situation me parut même admirable; je donnai tout le temps qui convenoit à l'admiration d'une maison aussi magnifique et aux louanges dues au bon vieil abbé de quatre-vingt-cinq ans, qui, en vingt-un ans, a eu le courage de mettre à bonne fin une telle entreprise. Il ne tint pas à lui qu'il ne nous donnât un très-bon déjeuné, mais nous avions un ordre exprès de porter tout notre appétit à Cormatin, où nous devions rejoindre M. le cardinal; et pour y en porter davantage, la compagnie avec qui j'étois, voulut bien consentir encore à un petit détour, pour aller voir le pèlerinage de Notre-Dame-de-Grâce, dont j'étois bien aise de rendre compte à madame de Louvois.

J'eus donc, dans cette marche, la satisfaction de passer sur ses terres, de saluer les poteaux chargés de ses armes et, après avoir jeté l'œil à Savigni sur un assez vilain château, sur un haut, que je ne lui conseille point du tout de faire rebâtir, de trouver dans le bas cette chapelle dont elle m'a parlé tant de fois, bâtie par les anciens Mandelots ses ancêtres : mais quelle pauvreté règne dans cette chapelle ! j'en fus honteux pour l'héritière de Souvré et de Mandelot, veuve d'un des plus grands et des plus riches ministres que nous ayons eus, et si bien que j'ai pris la liberté de lui en écrire deux mots, à telle fin que de raison. Après avoir cependant révéré ce saint lieu, comme s'il avoit été plus richement orné, vu de près et baisé respectueusement cette miraculeuse image de la Vierge, et en avoir appris toute l'histoire de la vieille bouche d'un fort vieux cordelier, nous prîmes enfin le chemin de Cormatin, guidés par le château d'Uxelles : mais quel beau château que celui de Cormatin, Madame ! Vous ne m'en aviez jamais parlé. Quoi! trois grands corps de logis de quatre gros pavillons, avec des tours en cul-de-lampe, qui m'ont paru des chefs-d'œuvre. Quelque faim que j'eusse, je me mis à parcourir tout ce beau château, pendant que notre grand cardinal, en nous attendant, s'étoit mis, entre deux

draps, dans un très-bon et beau lit dans votre appartement.

A qui en avez-vous, Madame, de croire que Cormatin soit fort dégradé, pour n'y avoir pas un lit avec des perles et quelques tapisseries portées à Strasbourg[1], dont la renommée m'a entretenu? Je vous assure qu'il est fort bien meublé, et si M. le maréchal d'Uxelles n'a pas le goût de ses pères pour mettre la dernière main à ce château, du moins en a-t-il fait paroître un que j'estime fort, qui est d'avoir rehaussé tous ses lits et de leur avoir donné tout le bon air du temps présent. Je fus, en particulier, très-content de celui où je couche, d'un damas rouge, ce me semble, avec des compartiments de broderie, dans une belle chambre au delà de la chapelle, ornée de lambris avec des chiffres de Du Blé et de Phelipeaux, et, je crois, le portrait de Jacques, votre beau-père, sur la cheminée. Jamais encore je ne couchai dans un meilleur lit, dans des draps mieux conditionnés et la tapisserie de cette chambre, qui est de bûcherons, me parut des meilleures. On peut encore arriver, présentement, dans cette chambre par une grande salle nouvellement lambrissée, d'un

1. Pour le maréchal d'Uxelles son fils, qui commandoit en Alsace.

très-bon air, qui fait foi des soins de M. le maréchal, aussi bien que le jardin fruitier et les espaliers qu'il a fait planter, et la dépense qu'on fait au revêtement des fossés, pour les rétablir. Je ne doute point qu'ils ne soient très-agréables quand ils sont remplis et que la Grosne a la liberté d'y prendre son cours. J'ai vu avec un extrême plaisir et attention le tableau d'Henri IV, qui est dans le bout de la galerie, et j'y ai bien reconnu de nos vieux amis; mais je tremble encore que M. le maréchal d'Uxelles ait eu quelque envie de le faire porter à Strasbourg. Hélas ! sans sa vieillesse, l'affaire en auroit été faite. Cependant, ces sortes de tableaux sont faits pour le principal manoir et point du tout pour voyager dans les pays étrangers; et si celui-là eût été transféré, il ne seroit jamais arrivé qu'en mille pièces.

Mademoiselle Bouton, dont j'ai grand sujet de me louer et qui est votre très-humble servante, me conta bien des choses et me fit voir votre portrait dans sa chambre; mais quelle mauvaise détrempe ! il ne m'inspira point du tout, en le voyant, de m'écrier :

Privé de mon vrai bien, ce faux bien me soulage;

car je ne vous y reconnus point du tout. Elle me fit voir encore une chambre en haut, rem-

plie de bien mauvais portraits, où je n'en trouvai qu'un du cardinal de Lorraine, qui pourroit convenir, par sa grandeur, à beaucoup de ceux que vous avez à Paris; mais ce n'est qu'une copie. Comme vous pouvez croire, Madame, la faim à la fin chassa le loup hors du bois, et je ne fus pas fâché de trouver un bon dîner-souper, sur les cinq heures, dans une grande salle, où Antoine Du Blé, car je soupçonne que c'est lui, nous regarda toujours assez fièrement de dessus son cheval. Pourquoi n'avez-vous point fait écrire son nom? C'est que, dans le temps que vous habitiez ce château, vous n'étiez pas si touchée de l'ancienne portraiture, que vous l'êtes présentement: *altri tempi, altre cure*[1]. Après avoir bien contenté mon appétit, je recommençai de plus belle à visiter Cormatin et je ne négligeai pas les dehors. Nous en partîmes assez matin, le lendemain. L'abbé de Montrevel nous quitta pour s'en retourner à Tournus, et nous, par de belles prairies dont toutes les barrières nous furent ouvertes, nous arrivâmes de très-bonne heure dans le trou de Cluni. M. le cardinal commença par y entendre la messe, par mettre ensuite solennellement la première pierre à l'édifice d'un hôpital, comme il avoit fait à

1. Autres temps, autres soins.

Tournus quelques jours auparavant, où il ne manquera pas d'étaler des marques de sa piété et de sa libéralité ; et puis, je le suivis dans la grande et triste église de l'abbaye, mais qui ne laisse pas d'avoir son mérite, par son étendue, par ses voûtes et par quantité de tombeaux antiques qui s'y trouvent dispersés.

Mais bientôt, quel magnifique mausolée y verra-t-on, par les soins de notre grand cardinal, qui y a mis en œuvre tous les meilleurs ouvriers d'Italie, en marbres et en bronze, pour le rendre un des plus beaux de l'Europe. Tout mon déplaisir est qu'il ne sera point dans un lieu plus à la main, pour être vu et admiré ; mais il a de si bonnes et si particulières raisons pour signaler là la mémoire de ses ancêtres et de leurs descendants, qu'il n'y a pas moyen de ne les pas approuver. Nous passâmes tout le reste du jour, ennuyeusement, dans Cluni. Le lendemain, par des chemins diaboliques, dans une bonne litière, avec notre charmant cardinal, je fis cinq mortelles lieues pour gagner Charolles, ville capitale du Charollois, où nous passâmes saintement la soirée avec de bons pères du tiers-ordre de Saint-François, qui, dans leur couvent, hors de la ville, ont fait joliment construire et approprier un appartement pour notre adorable cardinal, toutes les fois qu'il est obligé d'y passer pour se rendre

ici; ils m'en donnèrent aussi un très-propre, et ce fut là qu'après avoir passé une très-bonne nuit, nous restâmes, très-dévotement, une grande partie du samedi, qui étoit le jour de la Vierge, car nous n'en partîmes que sur le soir, pour venir coucher dans ce château, qui n'en est qu'à deux lieues et où nous sommes, depuis douze jours.

C'est le lieu du monde le plus agréable et embelli par les soins de notre cardinal, qui y a fait des dedans et des dehors qui mériteroient bien un pays plus fréquenté, car je n'ai jamais vu un désert qui ait plus d'agréments. Ce n'est plus la Saône, ni la Grosne qui arrosent nos terres, mais une petite rivière de Bourbance, qui, jolie et fort raisonnable dans de certains temps, comme dans cette saison-ci, devient, dans d'autres, fort déraisonnable par ses débordements. Cette petite rivière embellit une des plus jolies vues qu'on puisse voir. Nous avons de très-aimables jardins, une terrasse toute pleine de mérite et des jets d'eau de trente-cinq pieds de haut, dont on feroit cas dansune maison royale. Les dehors nous fournissent des promenades charmantes, et, entre autres, dans une belle et grande forêt fort à la main, où les chênes, qui donnent de la tête dans les nues, ne sont pas moins beaux et verts qu'au premier jour de l'univers. Mais ce lieu

si charmant est à huit grandes lieues de la poste, et voilà son seul défaut et ce qui m'a empêché, Madame, de vous remercier plus tôt de votre première lettre et de votre seconde, qui, étant encore adressée à Tournus, m'est venue comme par miracle. Je n'en ai pas fait un moindre usage que de la première ; elle n'a pas été moins approuvée de notre grand cardinal, et l'abbé de Montrevel, qui nous est revenu depuis deux jours, a été ravi de voir que vous continuiez à y faire mention honorable de toute sa couvée. Il doit venir, cet hiver, à Paris, et déjà je l'ai prié, sous votre bon plaisir, de souper un soir chez vous avec notre bon petit abbé Des Roches. Est-ce que vous m'en dédirez, Madame ?

Je suis donc présentement à Paray, en tout plaisir et en toute bonne chère.

CHANSON sur l'air : *Sommes-nous pas trop heureux, belle Iris ; que vous en semble ?* etc.

Je connois de plus en plus,
En faisant très-grande chère,
Qu'un estomac qui digère
Vaut plus de cent mille écus ;
Le mien soutient cette thèse,
Rempli de friands morceaux,
Et digérant à son aise
Truffes, melons et cerneaux.

Cependant, Madame, je vois approcher le temps de mon départ, et ce n'est pas sans dé-

plaisir, assurément, quoique madame de Coulanges me tienne fort au cœur ; mais, enfin, comme mon pays n'est pas de ce monde, je fais état, sous le bon plaisir de notre grand cardinal, de partir dans les premiers jours du mois prochain, si, sous le bon plaisir aussi du ciel, il lui plaît de nous envoyer de la pluie, pour mettre la rivière de Loire en état de me porter jusqu'à Orléans. Ainsi, Madame, voilà désormais notre commerce de lettres fini; mais je m'en consolerai, dans l'espérance d'avoir l'honneur de vous voir bientôt et de vous protester, sur nouveaux frais, sans compliment aucun, que personne au monde ne vous honore plus que je fais, et n'est plus sincèrement que je le suis, avec beaucoup de respect et d'attachement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Comme vous aimez à me lire, dites-vous, Madame, je ne vous ferai point d'excuses d'une aussi longue lettre. Je vous remercie de l'épitaphe de feu M. le marquis de Nangis, qu'il n'est pas impossible que je ne voie en place, et de la situation présente où est l'hôtel de Gramont, dont vous avez la bonté de me faire un récit très-fidèle. Je crains que le port de cette lettre n'effraye M. Gallois; le papier de Rome contribuera beaucoup encore à le rendre considérable.

Je vais, demain, dîner à Marcigny-les-Nonains. J'y suis invité par l'abbesse, nièce du P. de La Chaise. Avec le secours d'un bon cuisinier qu'elle a demandé et qu'on fera partir dès ce soir, on assure qu'elle me fera très-bonne chère.





ÉCRIT DE MADAME DE GRIGNAN

RELATIF

AU SYSTÈME DE FÉNELON SUR L'AMOUR DE DIEU[1].

MONSIEUR de Cambrai soutient très-bien les intérêts de Dieu; M. de Meaux soutient vivement ceux de la religion : il doit gagner son procès à Rome[2].

La grande question est donc de savoir la vraie définition du *cinquième amour* de M. de

1. Cet écrit a été publié par Fréron dans l'*Année littéraire*, 1768, t. IV, page 265. Il a dû être rédigé vers l'année 1698.

2. Ce que madame de Grignan prévoyoit avec tant de sagacité, arriva. Innocent XII condamna les *Maximes des Saints*, quoiqu'il fût scandalisé de la chaleur avec laquelle les adversaires de Fénelon le poursuivoient, et qu'il écrivît à quelques prélats :

Peccavit excessu amoris divini, sed vos peccastis defectu amoris proximi.

Un poëte du temps avoit d'avance lancé une épi-

Cambrai[1] : *c'est un pur amour; l'oraison passive consiste dans l'exercice de ce pur amour.* Tous les chrétiens ne sont pas appelés à cet état; donc *tous les chrétiens ne sont pas appelés à la perfection chrétienne*, qui consiste dans le *pur*

gramme qu'on eût pu prendre pour le pronostic de la sentence du pape :

Dans ces fameux débats, où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance;
L'autre, que c'est la charité.
C'est la foi qui périt, et personne n'y pense.

1. Voici les cinq amours de Fénelon :

1° — On peut aimer Dieu pour des biens distingués de lui, qu'il promettroit de procurer à ceux qui l'aimeroient. C'est ainsi que les Juifs aimoient Dieu pour les biens purement temporels; Fénelon appelle cet amour *un amour servile.*

2° — On peut aimer Dieu comme l'instrument de son bonheur. On sent qu'on ne peut être heureux qu'en possédant Dieu : ainsi on aime Dieu, non pour lui, mais pour soi; cet amour se nomme l'*amour de concupiscence.*

3° — On aime Dieu pour soi; mais on y mêle un commencement d'amour de Dieu pour lui-même; cet amour mélangé est l'*amour d'espérance.*

4° — On aime Dieu pour lui-même; mais il y reste encore un degré d'amour de Dieu pour soi; de façon cependant que l'amour de Dieu pour lui-même est l'affection dominante de l'âme; c'est l'*amour de la charité.* Mais pour le distinguer du parfait amour, Fénelon lui donne le nom d'*amour intéressé.*

5° — On aime Dieu uniquement pour lui-même, sans retour sur soi, sans penser qu'il fera notre bonheur, sans aucun motif de crainte, ni d'espérance; c'est l'*amour désintéressé* ou l'*amour pur.*

amour, tel que le définit l'École; ce qui est contre le précepte : *Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces.*

M. de Cambrai dit : *Tous sont appelés à la perfection; mais ils ne sont pas tous appelés aux mêmes exercices et aux mêmes pratiques particulières.* Cette réponse ne paroît pas assez forte; il ajoute : *Tous les chrétiens sont appelés à la perfection de l'amour de Dieu, peu y parviennent : on n'en doit exiger la pratique que quand les âmes y sont disposées.* On trouve de la contradiction dans cette réponse, puisqu'il a dit, dans son Avertissement : qu'*il ne faut pas même nommer le pur amour, qu'il n'en faut jamais parler que quand Dieu commence à ouvrir le cœur à cette parole; qu'il ne faut pas exciter la curiosité sur cette matière; qu'il n'en parle que parce qu'on y est forcé.*

M. de Meaux conclut : Donc ce n'est pas le pur amour *ordonné*, *commandé* à tout chrétien; il ne faudroit pas en faire un *mystère;* il n'en faut pas réprimer la *curiosité*, ni la regarder comme *une occasion de scandale et de trouble.* Ainsi, quand on met l'oraison passive dans le pur amour, où consiste la perfection proposée à tout chrétien, on est contraint de dire que tout chrétien n'y est pas appelé.

Je crois que c'est conclure du particulier au

général; et il me semble qu'on peut dire : *Tous sont appelés au pur amour, tous n'y sont pas appelés par la voie de l'oraison passive; elle consiste dans le pur amour; mais le pur amour peut être sans elle.*

Grand embarras sur l'amour de nous-même et l'intérêt propre! si ce terme est pris pour l'avantage surnaturel qui nous revient de l'espérance, en ôtant l'intérêt propre, on retranche une vertu théologale; ce qui est hérétique. Si l'intérêt propre veut dire un amour naturel et délibéré, il sera vrai qu'il sera motif et principe des actes surnaturels, et un moyen de se détacher de la créature et de s'attacher au créateur; ce qui est un vrai *pélagianisme*, selon M. de Meaux.

Il n'y a point d'objet plus réel, plus solide, plus palpable à l'esprit, que l'Être parfait, seul existant par lui, seul auteur de toute substance, de tout mouvement, immense, éternel. Il n'y a point de connoissance plus évidente et plus certaine que celle de nos propres sentiments; ils sont vrais, incontestables; rien ne peut nous faire révoquer en doute que nous sentons. Si c'est l'amour, nous savons que notre volonté nous porte vers son objet, nous unir à lui, nous faire regarder comme ne faisant qu'un tout avec lui, dont nous ne sommes qu'un atome. Si ces deux propositions sont

vraies, il n'y a point de dispute moins subtile que celle de M. de Cambrai et de M. de Meaux. J'appelle subtil un point douteux, captieux, qui n'a pour base qu'une vraisemblance au lieu d'une vérité constante; c'est argumenter par des principes plus obscurs que l'obscurité qu'on veut éclaircir, et chercher la lumière avec les ténèbres.

Ce caractère de subtilité est celui de toutes les disputes de controverse : l'un des partis dit blanc, l'autre noir; ils font des multitudes d'écrits; ils raisonnent juste ou non, selon la bonté de leur esprit; mais au fond, quel est le fruit de la dispute, quel est le plaisir de celui qui l'écoute, si, pour sujet et pour principe, vous avez une opinion probable, au lieu d'une vérité incontestable; un préjugé, une prévention, l'opinion des autres, au lieu de votre propre connoissance, de votre propre sentiment, conscience, conviction intérieure? Quelle erreur de soutenir que cette fameuse controverse de M. Claude et de M. Arnauld soit plus intelligible que celle de M. de Cambrai et de M. de Meaux! Il est aisé d'en voir la différence sur ce que je viens d'établir; et il doit demeurer pour constant que cette dernière dispute est la plus solide et la plus intelligible de toutes les disputes, celle qui est le plus à portée de l'esprit et du cœur humain,

dont il est juge naturel, qui l'intéresse le plus; il y est question de ce qu'il sait faire essentiellement : connoître, aimer Dieu, c'est là tout l'homme, c'est son essence et sa fin, son action nécessaire et naturelle. Il est vrai qu'il y a des degrés de connoissance et des degrés d'amour; mais, si ce grand objet étoit souvent médité, il seroit plus connu et par conséquent plus aimé; nous remplirions mieux les fonctions auxquelles nous sommes destinés et nous conserverions la dignité de notre être; nous n'en perdrions pas une partie en nous avilissant dans une attache honteuse au néant de nous-même.

C'est ce mélange d'amour de nous-même, plus ou moins fort, qui fait la différence des cinq amours de M. de Cambrai; et quelle est la difficulté d'entendre le plus ou le moins, quand on entend une fois : *Dieu*, *amour*, *néant?* Ces trois noms nous sont connus; la définition des deux premiers est faite; le néant, qui n'a point de propriété, n'a point de définition [1].

1. Collationné et communiqué par M. le comte de Baillon, sur l'original autographe appartenant à madame de Mauves.





DISSERTATION CRITIQUE

SUR

L'ART POÉTIQUE D'HORACE.





DISSERTATION CRITIQUE

SUR

L'ART POÉTIQUE D'HORACE

PAR M. DE SÉVIGNÉ[1].



AVERTISSEMENT.



On sait que M. de Sévigné cultivoit la littérature ancienne; la poésie latine surtout faisoit ses délices. La lecture de Virgile et d'Horace, dont la vie des camps et celle de la cour

1. Publiée en un volume in-16. Paris, Barthélemy Girin, 1618 (au lieu de 1698) sans noms d'auteur. Grouvelle ne donne ici que le *factum*, le second et le troisième contredit du marquis de Sévigné. — Nous reproduisons le texte et l'avertissement de l'édition de 1823.

n'avoient pu le distraire, lui servoit d'une agréable distraction au milieu de la vie solitaire des Rochers, et au sein de la dévotion contemplative, dans laquelle une épouse chérie auroit voulu le plonger avec elle. Le savant Dacier, duquel d'ailleurs il partageoit les sentiments à l'égard des anciens, ayant expliqué un passage important de *l'Art Poétique* d'une manière qui paroissoit étrange, M. de Sévigné le combattit. Il s'agit du vers 128, ainsi conçu :

Difficile est propriè communia dicere.

La dispute, à ce qu'il paroît, s'étoit élevée, vers l'an 1697, chez le président de Lamoignon (Chrétien-François), fils de celui auquel Boileau avoit adressé une de ses belles épîtres, qui, comme son père, avoit fait de sa maison le rendez-vous des vrais savants et des gens du monde qui aimoient le savoir. M. de Sévigné donnoit à ce passage un sens différent. Il adressa à M. de Lamoignon, qui avoit été pris pour juge de cet intéressant procès, sa première dissertation, à laquelle il donna le nom de *factum*. La réponse qu'y fit Dacier lui donna lieu de répliquer par une requête nouvelle, qu'il appela *contredit;* et celui-ci ayant été encore réfuté par son adversaire, M. de Sévigné ferma, en quelque sorte, la discussion par son second et dernier *contredit*. Ce sont ces

trois plaidoyers littéraires qu'on va lire. Il ne paroît pas que la cause ait été formellement jugée; du moins la sentence de M. de Lamoignon ne nous est-elle pas parvenue. On sait seulement, si l'on peut s'en fier au *Bolæana*, quel étoit le sentiment de l'oracle de cette société.

Cependant, et la chose est bien remarquable, aucune de ces diverses interprétations ne paroît être la véritable. Le lumineux Dumarsais vint, cinquante ans après, dissiper tous les nuages et concilier tous les dissentiments. On avoit trop isolé le vers mis en question; il sut l'expliquer par les vers qui le précèdent et par ceux qui le suivent.

Nous laisserons M. de Sévigné expliquer sa pensée; celle de M. Dacier en différoit surtout par le sens forcé qu'il donnoit au mot *communia*. Suivant lui, ce mot signifioit des « nouveaux et inconnus; ceux que tout le « monde a droit d'inventer, mais qui ne sont « encore que dans les espaces imaginaires, « jusqu'à ce qu'un premier occupant s'en em- « pare. »

L'idée de Boileau étoit plus simple. « Il est « difficile, disoit-il, de traiter des sujets qui « sont à la portée de tout le monde, d'une « manière qui vous les rende propres; ce qui « s'appelle s'approprier un sujet pour le tour

« qu'on y donne. » Ce même sens a été suivi par Sanadon.

Si la longueur de la dissertation de Dumarsais ne permet pas de faire connoître les raisonnements dont il appuyoit sa nouvelle explication, on pourra du moins en juger par la traduction de Batteux : quoique peu élégante et même négligée, elle suit ce même sens et le rend avec exactitude.

Voici d'abord les vers d'Horace, copiés avec les deux parenthèses conjonctives que Dumarsais y a insérées pour les lier et les éclaircir.

Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
Personam formare novam, servetur ad imum,
Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet :
(*Verùm*) Difficile est proprie communia dicere : *tuque*
Rectius Iliacum carmen deducis in actus,
Quam si proferres ignota indictaque primus.
(*Et tunc illa*) *Publica materies privati juris erit, si*
Nec circa vilem patulumque moraberis orbem :
Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres : Nec desilies imitator in arctum
Undè pedē proferre pudor vetet aut operis lex [1].

1. Nous avons reproduit le texte donné par Didot. Paris, 1855, in-12. Les mots entre parenthèses sont ajoutés pour le besoin de la cause en discussion, et ne se trouvent pas dans la charmante édition Didot.

TRADUCTION DE BATTEUX.

« Si vous osez donner à la scène un carac-
« tère entièrement neuf, qu'il soit à la fin tel
« que vous l'avez montré au commencement et
« qu'il ne se démente nulle part. Mais il est
« bien difficile de *donner* des traits propres et
« individuels aux êtres purement possibles; il
« est plus sûr de tirer un sujet de l'Iliade que
« de *donner* des choses inconnues, dont per-
« sonne n'ait jamais parlé. Cette matière, déjà
« *donnée* au public, deviendra votre bien pro-
« pre, si vous ne vous attachez pas trop à la
« lettre, ni à rendre trait pour trait et que vous
« n'alliez point, par une imitation scrupuleuse,
« vous mettre dans des entraves de manière
« que vous ne puissiez ni avancer sans blesser
« les règles, ni reculer sans rougir. »



PREMIER FACTUM.

Il est question de la véritable intelligence d'un passage d'un auteur célèbre. Le nom seul des parties qui plaident pourroit faire décider le procès; mais on espère de l'équité de M. de

Lamoignon qu'il jugera sans avoir égard aux personnes. On le prie de considérer qu'il arrive quelquefois que les plus grands hommes sont éblouis par trop de lumières et de connoissances. Ce malheur ne regarde point la partie adverse de M. Dacier.

Horace donne des règles pour faire de bonnes pièces de théâtre. Les tragédies doivent non-seulement instruire, elles doivent plaire aussi. Je conclus de là qu'Horace a voulu apprendre ce qui pouvoit le plus toucher et intéresser les spectateurs, et donner aux poëtes le moyen de parvenir au point de la perfection.

Dans cette pensée, il leur ordonne d'observer exactement ce qui convient aux mœurs, aux coutumes, aux climats des personnages qu'ils introduisent sur la scène. Il veut que l'on conserve à chacun son propre caractère, et que l'on ne change point les idées que les anciens ont données des héros. Il faut qu'Achille soit violent, Médée cruelle, etc.

Il continue ce même précepte dans les vers qui suivent immédiatement après, et il ajoute que si un auteur entreprend de faire une tragédie dont le sujet et les acteurs soient entièrement inconnus, il doit avoir une attention particulière au caractère qu'il aura donné à chacun d'eux : il faut qu'il le soutienne depuis le commencement jusqu'à la fin, sans se dé-

mentir en la moindre chose. Voilà ce qui est nécessaire pour faire de bonnes pièces de théâtre; mais Horace n'en demeure pas là; il veut apprendre comment on peut atteindre à la perfection; il exhorte à surmonter les difficultés qu'on y peut rencontrer, en montrant aux poëtes ce qui est excellent, après leur avoir enseigné ce qui étoit bon. On ne peut douter que ce ne soit là son intention.

Peut-il la mieux marquer qu'en déclarant qu'à la vérité il est difficile de dire d'une manière nouvelle et particulière des choses connues de tout le monde, et si communes, que presque personne ne les ignore; mais que cependant on fera bien mieux de mettre sur la scène quelqu'action de la guerre de Troye, que d'aller chercher des noms inconnus, peut-être inventés, et des événements purement imaginaires?

Quelle contradiction et quelle absurdité peut-on trouver dans cette interprétation? Dès qu'Horace a montré comment il faut éviter les défauts qui rendent une tragédie insupportable et ridicule, il enseigne ce qui peut la rendre parfaite. Un poète qui aura inventé son sujet fera une bonne tragédie, pourvu qu'il observe bien les caractères de ses personnages; mais il en fera une bien meilleure, s'il choisit pour son sujet quelque action éclatante de la guerre de Troye.

Horace préfère ces sujets connus et communs à ceux qui sont de l'invention du poète; il les oppose les uns aux autres et il décide en faveur des premiers. Pourquoi donner au mot *communia* une signification qu'il n'a jamais eue et qu'il ne peut jamais avoir? A-t-on jamais dit qu'une chose qu'on n'a jamais entendue soit commune, parce qu'elle pouvoit être trouvée par tous les hommes du monde? Les bons mots de madame Cornuel sont-ils communs, parce que personne ne les avoit jamais dits et parce que tout le monde les pouvoit dire? N'est-ce pas plutôt leur nouveauté qui fait qu'on ne les oubliera jamais? S'il est permis de traduire ainsi, on ne sait plus ce que les termes les plus ordinaires peuvent signifier. La beauté du précepte d'Horace subsiste dans toute son étendue, en donnant à ses vers le sens que je leur donne, et je suis persuadé qu'il expliqueroit ainsi lui-même le passage sur quoi nous disputons.

Gardez-vous bien, poètes qui m'écoutez, de rien changer aux idées que j'ai de Médée, d'Achille, d'Ixion, d'Oreste, etc.; je ne les reconnoîtrois plus. Si vous voulez introduire des personnages inconnus et former des caractères nouveaux, vous le pouvez, pourvu que vous les souteniez bien depuis le premier vers de votre pièce jusques au dernier. Je sais que

vous pourrez être tentés par le plaisir de faire une tragédie toute de votre invention, et trouver du dégoût à traiter un sujet rebattu, par la difficulté qu'il y a à y réussir. J'avoue qu'il est difficile de traiter ce sujet commun et rebattu d'une manière nouvelle, qui donne de la curiosité et de l'attention aux spectateurs; mais c'est le but où vous devez aspirer. Vous me toucherez et m'intéresserez infiniment davantage, en me faisant paroître sur le théâtre Achille, Agamemnon, Iphigénie, que si vous donnez à vos acteurs des noms inconnus et purement de votre invention. L'action même de votre tragédie, qui doit me plaire et m'instruire, fera bien plus d'impression sur moi, si elle est consacrée par l'antiquité, ou si elle est fondée dans quelque histoire célèbre, que si elle n'est qu'un jeu de votre imagination.

Ce discours est-il absurde? y a-t-il de la contradiction? diminue-t-il la beauté du précepte d'Horace? et a-t-on besoin d'exemples pour l'autoriser? J'en donnerai quelques-uns, si on le juge nécessaire, et je demanderai si on n'a pas plus d'attention pour Mithridate, pour Britannicus, pour Porus et Oreste, que pour Astrate, dont un seul auteur a dit *Astratus vixit*, et pour le grand Sésostrius, dont l'abbé de Pure est le père.

Je prévois qu'on me dira qu'il n'est pas juste

de comparer Quinault et l'abbé de Pure à Racine, et que la différence des pièces vient de la différence des auteurs qui les ont composées; mais je soutiens que quand Racine lui-même, tout Racine qu'il est, inventeroit le plus beau sujet du monde et qu'il le traiteroit dans toutes les règles de l'art, s'il donne à ses personnages des noms chimériques, les spectateurs n'en seront pas aussi touchés qu'ils l'ont été des admirables tragédies qui l'ont rendu immortel à la postérité.



SECOND CONTREDIT.

Quelque jugement que vous prononciez, Monsieur, sur le procès dont vous êtes l'arbitre souverain, votre suppliant trouve déjà qu'il a gagné sa cause. C'est assez pour un homme qui a passé les quinze premières années de sa jeunesse en qualité de courtisan ignorant, et qui depuis dix autres années est devenu provincial, d'avoir trouvé de fameux défenseurs de son opinion et d'avoir partagé tous les beaux esprits. M. l'abbé de La Fayette, après avoir entendu mes raisons, il y a quelques

jours et s'être déclaré de mon avis, m'appliqua ces vers de la comédie, en parlant de M. Dacier :

> Mais un roi l'attendoit au bout de l'univers,
> Par qui le monde entier a vu briser ses fers.

J'ai moins connu le péril qu'il y a à attaquer M. Dacier, que je n'ai été flatté du plaisir de faire connoître qu'on pouvoit donner à Horace un sens différent de celui de son traducteur, sans lui faire dire des absurdités et sans faire à ses paroles une aussi grande violence que celle de rendre le mot *communia* par des choses inventées et qui n'ont jamais été dites, ni trouvées par personne.

Il semble déjà que la difficulté diminue à mesure que la dispute s'augmente. Nous convenons tous qu'il faut préférer les sujets connus aux sujets inventés : Horace l'a décidé. Il s'agit donc uniquement de savoir s'il ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troye, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre, plutôt que d'inventer un sujet nouveau, à cause de la peine qu'on aura à y réussir. Voilà un des points dont il s'agit.

Je prends pour moi un des passages que ma partie a cités :

> *Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.*

Je soutiens que ce vers tout entier regarde

les sujets connus. Il est certain que si un poète veut introduire Achille sur le théâtre, il faut qu'il soit tel qu'Homère l'a dépeint et qu'il lui fasse faire les actions que la renommée lui attribue, ou qu'il en invente qui conviennent au caractère de violent et d'injuste qu'Homère lui a donné. Si la seconde partie de ce vers vouloit dire que : *Si l'on forme des caractères nouveaux, il faut faire en sorte que toutes leurs parties s'accordent et qu'elles aient entr'elles de la convenance et du rapport*, comme M. Dacier l'a paraphrasé plutôt qu'il ne l'a traduit, Horace n'auroit pas suivi lui-même les règles qu'il donne aux autres et il n'auroit pas soutenu son propre caractère. M. Dacier dit, dans ses Remarques sur la première Satire, que jamais poète n'a su si bien ménager le temps et moins perdre de paroles. Si Horace avoit voulu dire ce que M. Dacier a voulu exprimer dans sa paraphrase, les trois vers qui commencent par ces mots : *Si quid inexpertum, etc.*, seroient une répétition inutile de ce qu'il auroit déjà dit. Il n'est pas à croire qu'Horace ait employé trois vers pour donner un précepte qui étoit parfaitement expliqué dans la moitié d'un seul vers. Je ne puis penser qu'il exhortât les Pisons, et en leurs personnes tous les poètes, à feindre des mœurs et des actions qui convinssent à un personnage inventé. On ne

peut inventer un personnage, qu'on ne lui donne en même temps des mœurs et un caractère. Toutes sortes de mœurs et de caractères lui conviennent, et dépendent de la fantaisie du poète. En un mot, tout convient à un acteur chimérique dont on peut faire à son gré un héros ou un scélérat; et ces raisons me persuadent que, si cette moitié de vers signifioit ce que M. Dacier lui fait dire, ou il n'auroit point de sens, ou il auroit été inutile de faire trois autres vers pour dire la même chose. Notre juge est très-humblement supplié de se souvenir de cette remarque.

M. Dacier prétend que le mot *audes*, qui est dans le premier vers du passage que nous expliquons, est fait pour lui; et je prétends encore qu'il est pour moi. M. Dacier dit qu'Horace a voulu marquer, par ce terme, combien c'est une entreprise grande et difficile d'inventer le sujet d'une tragédie; et moi je soutiens qu'il a seulement voulu dire que : *Si l'on est assez hardi pour hasarder de mettre un sujet inventé sur le théâtre, il faut observer, etc.* Or, cette hardiesse est très-périlleuse, et elle l'étoit encore davantage du temps d'Horace, où je pense que le peuple étoit accoutumé à ne voir représenter que des sujets connus. Il fait donc voir aux Pisons combien cette hardiesse est grande, non pour les encourager, mais pour

les en détourner, en leur montrant combien elle est dangereuse.

A l'égard de la difficulté qui s'y rencontre, elle ne consiste pas à soutenir un caractère inventé, mais à plaire en inventant un caractère : ce n'est pas là aussi ce qu'Horace a appelé difficile. Dès qu'on voudra donner l'essor à son imagination, on inventera et on soutiendra aisément tels caractères qu'on voudra. La peine sera incomparablement plus grande à bien imiter les mœurs et les caractères d'Achille, d'Agamemnon, etc., et à les faire agir et parler comme ils auroient dû faire, selon les idées que nous en avons.

Il est vrai que l'Art poétique est dédié aux Pisons, jeunes Romains adonnés à la poésie; mais Horace n'a pas prétendu ne parler qu'à eux. Son intention n'est pas d'enseigner à faire des tragédies aisées, il veut apprendre à en faire de parfaites. S'il eût été mieux d'en inventer les sujets que d'en choisir de connus, il l'auroit ordonné, malgré la difficulté qu'on y auroit pu trouver. Il est toujours très-difficile, dans tous les arts, d'atteindre à la perfection. Cela n'empêche pas ceux qui en donnent les préceptes, d'exhorter à y parvenir. Je conclus de là que le difficile d'Horace est un difficile où il faut tendre, et non pas un difficile qu'il faille éviter.

Je viens enfin au mot *communia :* je reçois toutes les définitions de M. Dacier : *Les choses communes sont des choses qui sont exposées à tout le monde, et qui sont au premier occupant. Le cerf et le cheval étoient dans des herbes communes, et qui leur appartenoient également à tous deux.* J'embrasse de tout mon cœur cette définition, et je l'applique à notre dispute. Écoutons parler Horace :

Difficile est propriè communia dicere.

Voici la traduction de M. Dacier : *Il est difficile de traiter convenablement ces caractères que tout le monde peut inventer.* Je lui demande si ces caractères ne sont pas encore inventés, comment sont-ils à l'usage de tout le monde et au premier occupant ? Le pré où le cerf et le cheval se battoient et qui leur étoit commun, existoit avant qu'ils y vinssent. Une chose ne peut être commune avant que d'être. Le néant n'a point de propriété. Combien inventera-t-on de choses d'ici à deux cents ans ? M. Dacier auroit-il bien le courage de les appeler *communes ?* Elles ne sont pas encore dans la nature; elles seront pourtant imaginées et trouvées par des hommes comme nous, et nous pourrions nous-mêmes les trouver et les imaginer. Sont-elles *communes* pour cela ? M. Dacier s'offenseroit assurément si on

lui attribuoit une telle pensée. Je le supplie de ne pas faire cette injustice à Horace. Il lui a rendu de si grands services en faisant connoître toutes ses beautés, qu'il ne doit pas gâter lui-même ses propres bienfaits, en donnant à un mot une interprétation forcée, contre la définition qu'il en donne lui-même. Le sens de ces trois vers qui partagent maintenant les plus beaux esprits de l'Académie, sera donc *qu'il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, etc., les sujets connus, et que cependant on fera beaucoup mieux de les choisir, que d'en inventer de chimériques*. Il ne faut pas dire qu'il n'est pas question dans cet endroit de l'action des tragédies, mais des caractères seuls. Toutes les tragédies sont composées de caractères; et pour preuve qu'Horace a confondu dans ces vers l'action de la tragédie avec les caractères qui la composent, c'est qu'il exhorte à prendre l'Iliade pour sujet. Or, l'Iliade ne s'appelle pas un caractère. Il ne veut pas non plus qu'on fasse une tragédie de toute la guerre de Troye; il veut donc qu'on choisisse une action de la guerre de Troye, et qu'on fasse parler les héros qui y entreront d'une manière convenable et digne d'eux. J'ajoute encore, puisque le mot *propriè* peut recevoir cette signification, qu'il faut que ce soit d'une manière nou-

velle et particulière au poète, afin qu'on ne puisse pas l'accuser d'être le copiste ou le traducteur de ceux qui l'ont précédé. A l'égard de ce que M. Dacier dit, qu'il faut que la fable, c'est-à-dire le plan d'une tragédie soit inventé, j'en tombé d'accord; mais je n'avoue pas pour cela qu'il soit nécessaire que le sujet d'une tragédie soit purement imaginaire, et n'ait aucun fondement dans l'antiquité. Nous savons qu'il y a des actions véritables dont les récits sont des fables. Un auteur célèbre de ce temps l'a démontré admirablement; mais pour ne me point embarquer dans une érudition qui est au-dessus de ma portée, je me contenterai d'en rapporter quelques exemples. La clémence d'Auguste envers Cinna et Maxime est très-vraie; cependant la manière dont elle est exposée sur le théâtre est une fable. La mort de Phocas et le couronnement d'Héraclius sont très-vrais; la manière dont on les a traités dans la comédie est une fable : ainsi des autres. Enfin, il est certain que l'esprit qui règne dans tout le poème de l'Art poétique d'Horace, c'est d'exhorter les poètes à se servir de sujets connus, non pas parce qu'ils sont plus aisés à traiter que les autres, mais parce que les ouvrages en sont plus parfaits. Cette question est décidée par un auteur qui ne sera pas suspect à notre juge, et qui n'est pas inconnu à

M. Dacier. C'est Horace lui-même qui parle ainsi au 243ᵉ vers de ce même livre :

Tantum de medio sumptis accedit honoris.

M. Dacier l'a rendu ainsi :

Tant les sujets connus sont susceptibles de beautés et de grâces.

Je prie notre juste et équitable arbitre d'avoir égard à mon bon droit et à toutes mes raisons ; et s'il me fait gagner mon procès, comme il ne peut s'en dispenser en conscience, je lui demande avec empressement, contre M. Dacier, les mêmes dépens que M. Dacier demande contre moi. Et ferez justice.



TROISIÈME CONTREDIT.

Voici, Monsieur, la dernière réponse que vous aurez de moi. Dès que j'aurai répondu au second écrit de M. Dacier, j'abandonne le champ de bataille, et j'irai attendre votre arrêt. Je prie mes illustres défenseurs de prendre en main la cause d'Horace et d'empêcher qu'on ne lui attribue un sens bizarre, contraire aux mots dont il s'est servi pour s'expliquer, contraire aux instructions qu'il donne dans tout

son Art poétique, et, si je l'ose dire, contraire à l'idée qu'on doit avoir d'un auteur si sage et si net dans ses expressions.

M. Dacier dit que je ne réponds rien à tout ce qu'il a mis dans ses écrits. Je l'avoue, bien des raisons m'en empêchent : je n'ai jamais lu aucun des auteurs dont il parle, et, quand je les saurois aussi bien que lui, je n'aurois garde de les rapporter : ils ne font rien à notre question. J'ai toujours ouï dire que le seul moyen d'avoir une dispute bien réglée, c'est de ne point perdre de vue son objet et de ne faire nulle attention à ce qui lui est étranger. Nous cherchons la véritable signification du mot *communia*. Ce n'a jamais été là un point de droit, ni un point de philosophie. D'où vient donc que M. Dacier m'accable de citations de jurisconsultes et de philosophes? Veut-il que je fasse un cours en droit, et que j'aille une seconde fois étudier la métaphysique? Est-il besoin de tant d'érudition pour savoir que le mot *communia*, dans l'endroit dont nous parlons, ne signifie autre chose que *ce qui est commun, ce qui est connu de tout le monde, ce qui est entre les mains du peuple?*

Je déclare donc à M. Dacier que je reconnois Démocrite, Platon, Quintilien, Cujas, Bartole et tous ceux qu'il lui plaira encore de citer, pour fort honnêtes gens; mais, comme

je n'ai pas ouï dire qu'ils aient commenté l'Art poétique, je ne fais nul cas de leur autorité dans le fait dont il s'agit. Je ne citerai jamais qu'Horace. Si M. Dacier appelle cela ne lui point répondre, il peut s'assurer que je ne lui répondrai jamais.

Ce qui m'afflige le plus dans la querelle que j'ai à soutenir, c'est la nouvelle que j'ai apprise, qu'une dame dont on ne sauroit trop respecter le mérite, l'esprit et la personne, s'est laissé éblouir à l'éloquence vive et impétueuse de mon ennemi, et qu'elle se déclare pour lui. Ses décisions font beaucoup plus d'effet sur moi que tous les auteurs grecs et latins dont on veut m'épouvanter. Je la prie de se joindre à notre illustre arbitre pour juger ce procès. Je proteste de me soumettre avec joie à ce qu'elle voudra prononcer.

M. Dacier est si persuadé que sa cause est sans difficulté, que c'est seulement par générosité et par honnêteté qu'il veut bien, dans son dernier écrit, me dire à chaque page qu'il n'y a que des absurdités et des erreurs dans tout ce que je dis.

> Que feroit-il, hélas! si quelqu'audacieux
> Alloit, pour son malheur, lui dessiller les yeux?

S'il avoit été caché derrière une tapisserie quand on lut sa production devant une com-

pagnie de gens dont il ne sauroit mépriser l'esprit, ni la science, qu'il seroit étonné de voir combien ses raisonnements furent trouvés extraordinaires et captieux ! combien l'on fut surpris de ce qu'il faisoit parler Horace, tantôt comme un avocat, tantôt comme auroit fait Scott; et de ce qu'il passoit, au gré de ses désirs, des termes du barreau à ceux de la plus subtile métaphysique! Il ne diroit assurément pas que mes défenseurs sont réduits au nombre de trois ou quatre. Si je suis dans l'erreur et dans l'hérésie, mon opinion pourroit bien avoir le succès de celle de Luther et de Calvin, et trouver un nombre prodigieux de sectateurs. Venons au fait; je vais suivre la méthode de M. Dacier; elle est courte et énergique.

M. Dacier. — J'ai prouvé si fortement que *communia* signifie *ce qui n'a jamais été dit, ni trouvé par personne*, aussi naturellement que *collegium* signifie *collége;* d'où vient que M. de Sévigné n'y a pas répondu? Est-ce à lui à régler l'usage des mots latins?

Réponse. — Ce début si gracieux fait espérer une suite bien aimable. Non, ce n'est point à moi à régler l'usage des mots latins; je dois seulement tâcher de les entendre. Le mot *communia* est fort aisé à traduire et à entendre. Il n'y a pas d'écolier de cinquième qui ne lui donne sa véritable signification. Qu'a donc

prouvé si fortement M. Dacier? Il a prouvé, par un jurisconsulte, que les terres, les biens dont la propriété n'est à personne, sont au premier occupant et sont appelés *communs*. Il applique cette décision au précepte d'Horace dans l'Art poétique : c'est justement comme si l'on vouloit prouver, par le livre du chevalier de Clerville, qui traite de l'art militaire, que M. Godeau, dans son Histoire de l'Église, s'est servi du mot *canon* pour signifier une machine de guerre, et non pas un décret des conciles.

M. Dacier me fait dire qu'Horace ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troye, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre. Je réponds à M. Dacier que, si j'avois dit cela, j'aurois dit une grande sottise. Puisqu'on m'attribue cette pensée, j'en puis parler comme il me plaira : nous verrons tantôt à qui elle appartient. Je suis bien malheureux que M. Dacier ne daigne pas seulement lire ce que j'écris. Je veux, dans ma réponse à son premier écrit, établir nettement la question, afin d'empêcher, s'il se peut, que M. Dacier ne me donne le change, comme il fait presque toujours. Voici mes propres paroles : *Il s'agit donc uniquement de savoir si Horace ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troye, par la facilité qu'il y a d'en faire une*

bonne pièce de théâtre, plutôt que d'inventer un sujet nouveau, à cause de la peine qu'on aura à y réussir. Est-ce là décider qu'Horace ordonne de choisir la guerre de Troye, parce qu'il est aisé d'en faire une bonne tragédie? J'ai, au contraire, toujours soutenu et je soutiens encore, qu'il est bien plus difficile de faire une bonne pièce de théâtre d'un sujet connu, que d'un sujet inventé et chimérique. J'en dirai les raisons en peu de mots, et par là je répondrai à beaucoup de choses du dernier écrit, que je ne crois pas devoir traiter en particulier : ce seroit voler le papillon.

Horace ordonne généralement aux poëtes de soutenir tous les caractères qu'ils mettront sur la scène, soit connus, soit inventés. Cette règle est commune à tous, et il n'est pas permis de s'en écarter sans se rendre ridicule. Cette vérité étant supposée, je dis qu'il est aisé de représenter sur le théâtre un guerrier ambitieux, à qui on donnera, par exemple, le nom d'Alcidor; et que, pourvu qu'il soutienne son caractère de guerrier et d'ambitieux, depuis le premier vers jusqu'au dernier, on aura entièrement satisfait au précepte d'Horace. Il y a très-peu de poëtes qui ne le puissent faire; ceux qui ne le font pas ne méritent pas ce nom. Je ne dirai pas la même chose, si le poëte donne à ce guerrier le nom d'Alexandre :

non-seulement il faut qu'il le soutienne aussi bien que le personnage inventé; mais il faut, de plus, qu'il remplisse l'idée que les spectateurs ont d'Alexandre qu'il le fasse parler d'une manière digne d'Alexandre et comme Alexandre auroit dû parler lui-même. C'est ce qui est très-difficile et à quoi Horace exhorte pourtant tous les poètes, en la personne des Pisons.

M. Dacier dit : *Rien n'est plus aisé, car on a un guide*[1]. Je prie M. Dacier de me dire quel est ce guide ? En a-t-on d'autre que la nature? Ce guide est commun aux poètes qui inventent et aux poètes qui font parler Alexandre. A quoi leur peuvent servir Quinte-Curce et tous les auteurs qui ont écrit de lui? Horace défend qu'on les suive scrupuleusement : ce seroit être copiste, traducteur et non pas poète. Trois ou quatre traits que l'on a laissés d'Alexandre ne peuvent pas composer un rôle de tragédie. Il faut donc faire dire à Alexandre des choses qu'il n'a jamais dites, mais telles pourtant qu'elles pussent être avouées par Alexandre, s'il étoit au monde. M. Dacier trouve-t-il cette entreprise fort aisée, et dira-t-il encore qu'on a un guide?

1. Notre arbitre remarquera, s'il lui plaît, que c'est mon adversaire qui trouve qu'il y a très-peu de difficulté à traiter des sujets connus.

M. Dacier. — Le dessein de M. de Sévigné n'a été, sans doute, que de me contester l'explication que je donne à *si audes*, que j'explique, *si vous osez :* et il veut qu'il signifie, *si vous êtes assez hardi*. Véritablement je n'y vois pas de différence, et je lui en donne le choix.

Réponse. — Je veux fort bien recevoir l'explication de *si audes*, par *si vous osez*, pourvu qu'on l'entende d'une manière équivoque et qu'on ne dise pas qu'Horace s'est servi de ce mot pour marquer qu'il admiroit la beauté de cette entreprise. Je veux, au contraire, que *si audes* signifie *si vous hasardez, si vous êtes assez hardi pour hasarder*. Peut-être M. Dacier trouvera-t-il quelque différence entre ces deux sens; et, puisqu'il m'en donne le choix, je prends celui par lequel je crois qu'Horace a voulu détourner les poètes d'inventer des sujets, non par la difficulté qu'il y a d'inventer, mais parce qu'il est presque assuré qu'on ne plaira pas autant aux spectateurs en leur représentant des imaginations, que les actions véritables ou feintes d'un héros qu'ils respectent.

J'ai ouï dire que Castel Vetro (que, par parenthèse, je n'ai jamais lu) dit sur ce sujet : *Dove manca la fè, manca l'affetto*. Cela est décisif en ma faveur; et l'étonnement d'Aristote sur la comédie d'Agathon est encore d'un plus grand poids. Après avoir ordonné qu'on

prît des fables connues pour sujet des tragédies, il dit : *Nous avons pourtant vu la comédie d'Agathon, nommée la Fleur, où tout est inventé, les noms aussi bien que la fable : elle n'a pas laissé de plaire*. On voit assez par là que le dessein d'Agathon n'étoit pas sensé et qu'il se faut bien garder de l'imiter, quoique le succès de sa pièce ait été plus favorable qu'il n'auroit dû l'espérer en prenant une route si extraordinaire.

M. Dacier. — Horace veut détourner les Pisons d'inventer des sujets, parce qu'il présume, avec raison, que des gens qui commencent ne sont pas assez forts pour voler de leurs propres ailes; car, s'il les croyoit assez forts, il leur conseilleroit de mettre sur la scène des caractères nouveaux comme des caractères connus; ils ne touchent pas moins que les autres. Cela a été prouvé.

Réponse. — C'est donc, selon M. Dacier, un coup de maître, que d'exposer sur la scène des caractères inventés; et c'est l'entreprise d'un écolier de bien représenter des personnages connus. M. Dacier dit qu'il l'a prouvé. Cela me fait souvenir de cet évêque qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente-deux hérésies dans le livre de la *Fréquente communion*. Au commencement de son ouvrage, il disoit : *Comme nous le prouverons ci-dessous;* et à la

fin, il disoit : *Comme nous l'avons prouvé ci-dessus ;* sans que, ni ci-desssous, ni ci-dessus, il y eût la moindre chose démontrée, ni prouvée. Je prie, à mon tour, M. Dacier de se souvenir qu'il n'y a rien de moins prouvé que ce qu'il dit en cet endroit. S'il s'engage à le prouver, il trouvera des athlètes dignes de lui, qui me succéderont.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

J'avois dit : La peine sera incomparablement plus grande de bien imiter les mœurs et les caractères d'Achille, d'Agamemnon, etc., que d'en inventer de nouveaux. Voici la réponse décisive de M. Dacier.

M. Dacier. — Cela ne peut être soutenu avec aucune apparence de raison. Toutes les choses où l'on a des guides sont plus faciles, ou moins difficiles que celles où l'on n'en a point.

Réponse. — Voici encore les guides de M. Dacier : s'il vouloit bien les supprimer dans le temps où nous sommes, il feroit une épargne considérable. Voudra-t-il toujours faire semblant d'ignorer que ces guides, dont il parle tant, sont de pures chimères, et que les poètes qui inventent et ceux qui imitent, n'ont tous que le même guide qui est la nature ? Il ne se plaindra pas, pour aujourd'hui, que je n'aie pas répondu à cette objection dont il se sait si

bon gré; et j'espère qu'il ne parlera plus de ces guides merveilleux, qui ne sont autres effectivement que la nature qui doit guider tous les poètes. M. Dacier oublie qu'il a écrit, dans ses Remarques sur le chapitre IX d'Aristote : *Que, quand Homère représente les actions d'Achille, il n'a pas dessein de nous peindre un seul homme qui ait eu ce nom. Il veut nous mettre devant les yeux ce que la violence et la colère peuvent faire dire à tous les hommes de ce caractère. Achille est là une personne universelle, générale, allégorique. Il en est de même des héros de la tragédie.* Il n'y a donc plus de guides, puisque tous les héros des tragédies sont des personnes universelles, générales et allégoriques. M. Dacier est contraire à lui-même : apparemment il a voulu, en cette occasion, établir son jugement aux dépens de sa mémoire.

M. Dacier. — Les tragédies sur des sujets connus peuvent être très-parfaites; et, comme elles sont en même temps moins difficiles que celles dont les caractères sont inventés, il les conseille préférablement à ces dernières. Cela a été assez prouvé.

Réponse. — C'est là proprement supposer ce qui est en question; et c'est ce que M. Dacier appelle prouver. On le prie de consulter les poètes tragiques qui sont vivants, il saura d'eux

de quel côté tombe la difficulté : eux seuls peuvent décider la question; il apprendra du plus illustre d'entre eux, que les personnages de Mithridate et de Burrhus, qui sont fondés dans l'histoire, lui ont bien plus coûté que ceux de Xipharès et d'Acomat, qui sont inventés.

M. Dacier. — Ceux qui donnent des règles exhortent à atteindre à la perfection. Horace ne prétend pas défendre aux poètes les caractères, les sujets nouveaux; mais, comme ils sont plus difficiles que les autres, il veut qu'ils n'aient l'audace de l'entreprendre que lorsqu'ils se sentiront assez forts.

Réponse.—M. Dacier continue dans sa louable manière de raisonner, c'est de supposer toujours ce qui est en question; et c'est, encore une fois, ce qu'il appelle prouver. Son dictionnaire est d'une espèce toute particulière : *commun*, c'est-à-dire *inconnu*, *nouveau*, *ce qui est sans exister; supposer*, c'est-à-dire *prouver*. Il n'y a qu'à s'entendre : faute de savoir ces définitions *communes*, c'est-à-dire *nouvelles*, on tombe dans de grands inconvénients.

M. Dacier. — J'emprunterai ici une comparaison fort naturelle qu'Horace me fournit et qui renverse tout le raisonnement de M. de Sévigné. Un peintre veut conduire ses disciples à la perfection; mais conseillera-t-il à celui

qui ne sait qu'imiter un cyprès de peindre un homme échappé du naufrage ?

Fortasse cupressum
Scis simulare, etc.

Réponse. — S'il y a jamais eu un exemple d'une étrange méprise, celui-ci doit être mis au premier rang. Horace, dans l'endroit que cite M. Dacier, conseille aux poètes de bien étudier leur génie et à quoi ils sont portés. Il ne veut pas que pour savoir faire des vers et pour réussir en un certain genre de poésie, comme, par exemple, à faire des épigrammes, on se croie capable de toutes sortes d'ouvrages. Il compare ceux qui auroient cette folie à un peintre qui ne sauroit faire que des cyprès, et qui voudroit représenter un naufrage. Cette citation n'est-elle pas bien juste sur notre sujet ? Je dirai, en passant, que ce n'est pas tout de citer, il faut citer à propos.

J'avois demandé à M. Dacier comment des caractères qui ne sont pas encore inventés, peuvent être à l'usage de tout le monde. Cette question paroissoit à bien des gens mériter quelque attention ; M. Dacier y répond ainsi :

M. Dacier. — Je ne m'attendois pas à cette demande. Je l'avoue, ces caractères *communs* sont au premier occupant, parce qu'ils ne sont pas encore inventés.

Réponse. — M. Dacier est encore, en cet endroit, dans les maximes des jurisconsultes, et il veut toujours qu'un caractère, un personnage de comédie, soit au premier occupant, comme un fonds qui n'est réclamé par personne. Ces caractères *communs* sont, dit-il, *au premier occupant*, parce qu'ils ne sont pas encore inventés. M. Dacier est prié de laisser au barreau ce terme de *premier occupant;* il ne convient nullement à l'Art poétique. Horace, en écrivant aux Pisons, n'a pas prétendu parler en avocat; il a voulu parler le langage ordinaire des hommes. Quand M. Dacier aura une fois compris cette vérité, on lui dira que ces caractères ne peuvent être communs et à l'usage de tout le monde qu'après qu'ils ont été inventés; c'est ce qui les rend *communs*. Il y avoit dans le monde bien des gens fougueux et injustes avant qu'Homère eût écrit, cependant on n'en avoit fait aucun usage; mais dès qu'Homère a représenté son Achille, il a rendu son caractère *commun* à tous les poètes, et ils s'en peuvent servir toutes les fois qu'ils le jugeront à propos. Voilà comme on parle ordinairement entre les hommes, dès qu'on ne plaide pas dans la grand'chambre, ou dans le sénat, pour un héritage.

Je dirai de plus à M. Dacier, que, dans l'Art poétique, les vers qui commencent par *publica*

materies, *etc.*, d'un consentement général, ne sont que l'explication de ceux sur lesquels nous disputons. *Publica materies* est le véritable commentaire de *communia*, et *privati juris* est le commentaire de *propriè dicere*. M. Dacier dira que non : je dirai que si. La force des poumons et de la poitrine en décidera ; et par là M. Dacier gagnera son procès. Les paroles et les citations ne lui manquent jamais ; s'il en est de même des raisons, c'est une question toute séparée.

Il a affirmé en maître et avec une autorité à laquelle tout doit céder, que le mot *communia* n'avoit jamais eu d'autre signification que celle de *choses inconnues*, *nouvelles*, *non dites*, et ne pouvoit jamais signifier *ce qui est public*. Examinons cette grande vérité, qu'on nous donne avec un air si propre à imposer.

Horace, dans un endroit de ses ouvrages (je ne saurois dire précisément le lieu), parle à son livre et le gronde de l'impatience qu'il a de paroître dans le monde. Il lui dit : *Paucis ostendi gemis*, *et communia laudas*.

Prenons le sens de M. Dacier et traduisons ainsi pour lui plaire :

Tu t'ennuies, *mon livre*, *de n'être lu que par quelques-uns de mes amis ; tu trouves bien plus beau d'être tout à fait inconnu*.

Ce passage seul n'ouvrira-t-il pas les yeux

à M. Dacier? et faut-il lui dire que ce qu'Horace appelle *communia* sont des choses qui sont entre les mains de tout le monde? Et comment peut-on être entre les mains de tout le monde et à l'usage de tout le monde, sans être trouvé, inventé, raconté, imprimé? M. Dacier ne peut-il, pour quelque temps, suspendre sa science et son érudition, pour entendre le mot *communia* comme tous les hommes l'entendent, quand il ne s'agit point d'un procès particulier sur un bien abandonné. Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis le moindre écolier jusqu'à M. Dacier, tout le monde entend le mot *communia* d'une même façon, c'est-à-dire *des choses qui sont entre les mains et à l'usage de tout le monde*. Pourquoi entreprend-il de disputer contre son propre sentiment? Si *communia* veut dire *ignota*, *inconnus*, dans l'Art poétique, il veut dire aussi la même chose dans l'endroit que je cite, puisqu'il n'a point d'autre signification selon M. Dacier. C'est le même auteur qui parle et qui parle dans le même esprit. Que M. Dacier accorde maintenant ces deux passages, selon le sens qu'il donne au mot *communia* de l'Art poétique, et je serai bien vengé.

Dans l'erreur où je suis qu'une chose ne peut être *commune* avant que d'être, j'avois prié M. Dacier de m'apprendre comment il

entendoit qu'un caractère fût *commun* avant que d'être inventé. Voici la leçon qu'il m'a faite.

M. Dacier. — M. de Sévigné confond être avec exister. Une chose peut être sans exister, et elle ne peut exister sans être. Le triangle étoit avant qu'aucun homme du monde se fût avisé de faire un triangle. Deux et deux faisoient quatre avant qu'on sût compter et qu'on eût aucune connoissance de l'arithmétique. Il en est de même de tous les caractères imaginables : ils n'existent pas, mais ils n'en sont pas moins.

Réponse. — Grâces à Dieu, nous voilà heureusement transportés du barreau sur les bancs de l'école, et cela au sujet du mot *communia*. Qui l'eût jamais cru? Puisqu'il faut donc parler une langue toute nouvelle, je dirai qu'il est vrai que toutes choses sont dans les trésors de la nature, comme dit M. Dacier : *Potentialiter, concedo; materialiter, nego*. Quand Horace parle à son livre et aux Pisons, il n'a nullement en vue des êtres de raison ; il parle de choses ordinaires et qui sont connues de tout le monde. Dans l'Art poétique, il enseigne des poètes et non pas des disciples de Scott : il ne fait, dans ce discours, aucune des abstractions qu'on fait dans les classes; il veut être entendu de tout le monde. M. Dacier seul pouvoit ren-

fermer dans le mot *communia* des maximes de droit et la plus fine métaphysique. Je le prie de me dire si, quand Horace adresse ces mots à son livre : *Paucis ostendi gemis, et communia laudas*, il vouloit dire : *Tu es fâché de n'être montré qu'à peu de gens; tu loues les choses qui sont dans les trésors de la nature et qui sont sans exister*. J'espère que M. Dacier ne dira plus désormais si affirmativement qu'il a prouvé aussi fortement que *communia* veut dire *inconnu, et ce qui n'existe pas*, que *collègium* veut dire *collège :* il seroit le premier homme du monde qui eût trouvé l'invention de prouver une chimère.

Mais pour entrer un peu dans la question de métaphysique, je dirai à M. Dacier que j'ai l'esprit si grossier, que je ne puis croire que ce soit sérieusement qu'il ait pu dire que *le triangle étoit avant qu'aucun homme du monde se fût avisé de faire un triangle*. Il me semble qu'il y a aussi peu de raison à dire qu'il y avoit un triangle avant qu'il y eût un triangle, que si l'on vouloit soutenir qu il y avoit de la lumière avant que le Seigneur eût dit : *Fiat lux*. J'ai peur que M. Dacier n'ai honte de disputer contre un si stupide adversaire : pour le consoler, je lui dirai que je comprends fort bien que les hommes ne font pas les vérités mathématiques, et qu'ils ne font seulement que les découvrir;

elles subsistent toutes, indépendamment d'eux, dans leur premier principe, qui n'est autre que Dieu même : et c'est, pour ainsi dire, dans le sein de la Divinité même qu'il faut les aller chercher. Il y en a encore beaucoup qui ne sont pas découvertes. Par exemple, il est certain qu'on peut trouver la raison qu'il y a entre une ligne courbe et une ligne droite, quoique personne n'ait pu encore y parvenir. Pour revenir à notre question, en quittant des matières si sublimes, je demande à M. Dacier si ces vérités mathématiques, qui sont encore à découvrir, sont *communes*, ou si elles ne le sont pas. Si M. Dacier étoit parvenu à connoître la raison qu'il y a entre une ligne courbe et une ligne droite, et par ce moyen qu'il eût connu parfaitement la quadrature du cercle, se trouveroit-il dignement loué, si celui qui porteroit la parole pour tout le corps des mathématiciens, lui disoit : Nous venons, Monsieur, vous rendre mille grâces de ce que vous avez été plus loin qu'Archimède, et de ce que vous nous avez fait connoître une vérité *commune*, sur laquelle on avoit toujours travaillé inutilement. Elle étoit *commune* cette vérité, mais vous seul avez eu l'honneur de la pénétrer; et, de *commune* qu'elle étoit, vous l'avez rendue publique. Je suis sûr que M. Dacier trouveroit que celui qui lui parleroit ainsi diroit une sot-

tise. Pourquoi donc la veut-il faire dire à Horace? Voudroit-il bien soutenir que la quadrature du cercle est *commune* aujourd'hui, parce qu'elle est dans les trésors de la nature? N'y a-t-il pas bien plus de bon sens à croire qu'elle ne sera jamais *commune* qu'après que M. Dacier l'aura trouvée?

J'ai eu peine à comprendre comment ce qui sera inventé dans deux cents ans pouvoit être *commun* aujourd'hui; et j'avois demandé à M. Dacier s'il auroit bien le courage d'appeler *communes* des choses qui ne sont pas encore. Mais cela ne l'embarrasse pas et surtout dans l'Art poétique, où il veut toujours qu'Horace ait parlé comme le P. Malebranche. Voici sa réponse.

M. Dacier. — J'aurois ce courage assurément, et je croirois très-bien parler de les appeler *communia*, *communes*, si j'écrivois en grec ou en latin; car tout ce qui sera inventé dans deux mille ans est aujourd'hui dans la nature.

Réponse. — Il en faut toujours revenir à dire comme Thomas Diafoirus: *Potentialiter, concedo ; materialiter*, *nego*. Si jamais M. Dacier ose, *audet*, mettre le mot *communia* à cet usage, je lui conseille, avec toute la sincérité d'un homme qui veut être de ses amis, de n'écrire ni en grec, ni en latin; mais en chaldéen, en syriaque, ou en quelque autre langue encore moins

connue, afin d'avoir moins de lecteurs ; autrement :

Romani tollent equites peditesque cachinnum.

J'ai traduit en ces termes les trois vers qui sont en dispute : *Il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, particulière, les sujets connus ; cependant, vous ferez bien mieux de choisir dans l'Iliade les sujets de vos tragédies, que d'en inventer de nouveaux.*

M. Dacier. — Ce ne sera jamais là le sens de ces trois vers : il est trop absurde. M. de Sévigné dispute toujours, et ne prouve rien ; ou bien il prouve contre lui-même.

Réponse. — Cela est net, court, décisif : le maître l'a dit. Voilà pour la troisième fois ce que M. Dacier appelle prouver, et par où il prétend démontrer qu'un homme de la cour d'Auguste et qui parle à ses amis, appelle *communia* ce qui ne sera que dans deux mille ans. Il a pourtant cité tous les philosophes et tous les jurisconsultes les uns après les autres. Hippocrate même a déjà commencé à paroître sur la scène : si la dispute eût duré plus longtemps, il y a espérance qu'il y auroit fait venir aussi les apothicaires, et qu'il auroit prouvé fortement qu'avec le secours des simples bien préparés, *communia*, *ignota*, *indicta*, *inexperta* sont termes synonymes, et qu'on

peut s'en servir indifféremment toutes les fois qu'il en prend envie.

Si je n'étois pas si prêt à partir et que j'eusse moins d'embarras, je me divertirois à faire un dialogue entre un disciple de M. Dacier et une belle et jeune personne à marier. Le disciple diroit, dans les transports d'admiration que la beauté et l'esprit de sa maîtresse lui causeroient : Oui, Mademoiselle, je soutiendrai jusqu'au dernier soupir que vous êtes la personne la plus *commune* qui ait jamais été.— La personne aimée lui répondroit en souriant : J'aurois cru, Monsieur, que pour me dire une douceur, il auroit fallu me dire qu'on n'a jamais rien vu comme moi.— C'est ce que je veux dire, Mademoiselle, reprendroit le savant. Un des premiers hommes de ce siècle l'a prouvé fortement ces jours passés, contre un étourdi qui soutenoit que *commun* vouloit dire *commun* et non pas *nouveau;* mais il l'a bien bourré et il écrira bientôt en grec contre lui. Il y a encore une raison, Mademoiselle, par où je démontrerai clairement que vous êtes *commune*, *c'est que vous êtes au premier occupant.* Quand vous serez mariée, vous serez publique; mais tant que vous serez vierge, vous serez *commune*, parce que *vous serez au premier occupant :* c'est une affaire décidée. — Il est vrai, Monsieur, répondroit la demoiselle, que je suis

prête à me donner au premier que mon père et ma mère me choisiront pour mari ; mais je ne croyois pas pour cela devoir être appelée *commune.* — J'ai tous les jurisconsultes pour moi, Mademoiselle, s'écrieroit le disciple de M. Dacier. — Laissons-les au palais, répondroit cette jeune personne, ils ne valent rien dans notre conversation.

Et moi je dis qu'ils sont cités encore plus mal à propos au sujet de l'Art poétique :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.





HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE

DE LA

MAISON DE RABUTIN

DRESSÉE

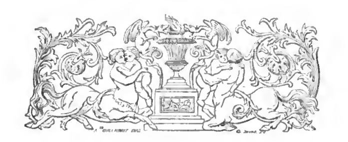
PAR MESSIRE ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY ET MESTRE DE CAMP GÉNÉRAL DE LA CAVALLERIE LÉGÈRE DE FRANCE.

ET ADRESSÉE A DAME MARIE DE RABUTIN, MARQUISE DE SÉVIGNÉ.









Nous connoissons deux manuscrits de l'*Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, entièrement écrits de la main de l'auteur. L'un est déposé à la bibliothèque de l'Arsenal; l'autre, qui appartient à M. Techener, est richement relié en maroquin rouge avec filets et tranches dorées, et il est orné des armes de Roger de Rabutin, ainsi que des armes de la duchesse de Holstein, accolées à celles du comte Louis de Rabutin, son mari.

Ce manuscrit, encore INÉDIT, commence par une lettre d'envoi à la marquise de Sévigné. Au milieu du volume, il y a une autre lettre adressée à la duchesse de Holstein, comtesse de Rabutin. On retrouve dans cet ouvrage, le style pur et élégant, et l'esprit satirique de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules;* on y reconnoît également les idées vaniteuses et les regrets d'ambition déçue, qui dictèrent les *Mémoires* de sa vie.

Cette généalogie renferme tant de détails intéressants sur la marquise de Sévigné et sur sa famille, que ce livre devient un appendice indispensable à la collection de ses *Lettres*. Nous imprimons

textuellement et sans aucune addition, le manuscrit autographe de Bussy-Rabutin. Nous avons seulement supprimé certains extraits des *Mémoires* d'Olivier de la Marche et des *Annales de Bourgogne* de Paradin, qui grossissent le volume, sans profit pour le lecteur et qui d'ailleurs sont imprimés.

Roger de Rabutin acheva la généalogie de sa maison en 1684. Il l'envoya à Mme de Grignan, le 22 mai 1685. (*Voy. la lettre de Bussy, et la réponse de Mme de Grignan, t.* VIII, *pp.* 83 *et* 158); il l'adressa, vers la même époque, à Mme de Sévigné (*Voy. t.* VIII : *lettres de Bussy, pp.* 120 *et* 151 ; *lettres de Mme de Sévigné, pp.* 129 *et* 137); et enfin, à la duchesse de Holstein (*Voy. la lettre de Bussy, t.* VIII, *p.* 128).

Quoique les lettres d'envoi et quelques passages de la généalogie soient déjà publiés dans le t. VIII que nous venons de citer, nous les avons cependant conservés, afin de reproduire complétement le manuscrit de Bussy-Rabutin : « C'est une histoire en abrégé, qui pourroit plaire même à ceux qui n'y ont point d'intérêt. Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée. Je garderai soigneusement ce livre. » (*Lettre de Mme de Sévigné, du* 22 *juillet* 1685).





A MADAME LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ.

Mayeul de Rabutin, le premier de cette maison (au moins de notre connoissance) accompagné d'une assés nombreuse noblesse, va trouver la postérité. Je me suis mis dans la trouppe pour faire ce voyage avec luy, et j'ay creu, Madame, que vous pouviés avoir des raisons de vouloir être de la partie.

Quoyqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriés encor plus celle de son père, si vous aviez l'honneur de le connoistre.

Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin étoit déjà de bonne maison; puisque les chartres qui parlent de luy le nomment parmi les grands seigneurs du Maconnois; mais il est certain qu'il étoit homme d'honneur, puisqu'il nous paroist comme garant de la foy d'un souverain.

J'aurois bien souhaitté de trouver de plus grandes particularités de sa vie que je n'ay fait, et vous pouvoir rapporter quelques unes de ses campagnes, de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous apprendre s'il n'a point eu affaire à quelque infidelle aussy bien que ses descendans; je n'en voudrois pas jurer, car ce n'est pas d'aujourduy que le changement plaist à votre sexe, et même le changement de bien en mal plutôt que de ne pas changer. Mais enfin ne pouvant avoir de mémoires de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin étoit un homme de qualité.

Si les chefs des familles prennent encor dans l'autre monde quelque intérest à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, veu le mérite des Amés, des Claudes, des Christophles, des Léonors, des Celses et de quelques autres particuliers; mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je croy qu'il prend patience, et d'autant plus qu'il voit en vous, Madame, tant de vertu et tant d'agrémens de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu recompencer de tous les malheurs de sa maison par une personne aussy extraordinaire que vous.

J'aurois moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, Madame, car celle-cy dépend de contracts (qu'on peut falsifier) et votre mérite est étably par le témoignage de toute la France.

Au reste, Madame, je ne voy guères de généalogies qui ne commencent par une chimère: cela vient de ce que les gens ne trouvant que des sources ou honteuses ou trop proches à leur gré, en inventent d'illustres ou d'éloignées. Pour moy qui, Dieu mercy, n'ay pas eu de sujet de mentir par l'une ou par l'autre de ces raisons, j'ay dit les choses comme je les ay sceues, et le soin que j'y ay pris ne peut pas laisser en doute que je n'en ay sceu la vérité. Si elle ne m'étoit pas assez honorable, je n'en aurois point parlé plutost que de me parer d'une fausse gloire.

Il faut donc que l'on tienne pour certain que j'ay les pièces justificatives de ce que j'avance.

Ainsy, Madame, il me semble que nous devons être contents de notre naissance, quelque ambi-

tieux que nous puissions être. Quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération. Ces avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste; mais les regrets n'y font rien. Nous pouvions naître simples gentilshommes avec moins de bien que nous n'en avons. Consolons-nous donc, Madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison. Je le savois confusément, quand j'étois mestre de camp général de la cavallerie légère. Mais ma disgrâce m'a donné le loisir de m'instruire à fonds des particularités de ma naissance, et c'est aussy dans l'adversité qu'on apprend à se connoistre.





HISTOIRE GENÉALOGIQUE

DE LA

MAISON DE RABUTIN.





Dans le comté de Charolois il se trouve grand bois appellé la forest Rabutin, au milieu de laquelle il y a une espèce de marais dans lequel on voit les restes d'un vieux château ruiné qu'on nomme encor le château de Rabutin.

Les premiers seigneurs qu'on trouve de ce nom-là tiroient leur origine au-delà des tems auxquels les surnoms distingués par les terres commencèrent à s'établir dans la Bourgogne.

Les armes de cette maison sont cinq poincts d'or équipolés à quatre de gueules, avec des chérubins pour cimier et pour supports.

Le premier qui soit connu sous le nom de Rabutin est :

Mayeul, seigneur de Rabutin, qui se rendit garant avec Hugues de Berzy, Henry Gros, Josserend,

son frère, Payen de Classy et autres, comme les principaux de Guillaume, comte de Macon, souverain de Maconnois, de l'exécution d'un traitté que ce comte fit avec Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, en aoust 1147, ainsy que l'on voit dans la bulle Eugène troisième qui se trouve dans la bibliothèque de Cluny.

Fragment de cette bulle.

« Proceres terræ comitis Matisconensis Hugo Videlicet de Berziaco, Henricus Grossus, Jocerandus, frater ejus, Guillermus de Neblens, Paganus de Classiaco, Bernardus Paganus, Maiolus Rabutinus et Stephanus de Baseners, juraverunt quod si prædicta pactio non teneretur, aut aliquo modo infringeretur, commoniti a fratribus Matisconem venirent et ibidem obsides manerent donec re pacificata cum licentia abbatis Cluniacensis redirent. Anno Incarnationis Christi 1147. »

Maveul fut encor présent avec Guillaume de Chatillon, Humbert de Brancion, Bernard de Chastenay et plusieurs autres chevaliers à un accord fait l'an 1149 entre Ponce, évêque de Macon, et Renaud, second du nom, seigneur de Beaugé et de Bresse, comme il se voit par une chartre du Trésor de l'église de Macon, dont voicy la fin :

Fragment de cette charte.

« Acta sunt hæc anno ab Incarnatione Christi 1149. Regnante Ludovico filio Ludovici regis Francorum, in præsentia domini Pontii tunc Matisconensis episcopi, D. Hugonis cantoris; D. Stephani tunc dapiferi; D. Gaufridi Gastinelli; D. Guichardi de

Leviniaco; D. Guarini de Ulgiaco; D. Vuillelmi de Castellione; D. Hugonis Ruis; D. Humberti de Brancione; D. Bernardini de Chastenay; D. Bernardi de Mongibert; D. Uuidonis Silvestris; Ulici de Felins; Maioli Rabutini; Hugonis de Vela; Bernardi Pagani; Gaufredi de Maisiaco; Uuichardi Vigerii; Stephani de Baseneriis; Bernardi Bermundi; Hugonis de Ponte; Guidonis Dapiferi et aliorum plurium qui ibidem interfuerunt.

Hardouin de Rabutin, fils de Mayeul, fut témoin avec Ponce de Rochebaron, Ponce d'Aubigny, Hardouin de la Salle, Hugues de Vinzelles, et autres, lorsque Guy, comte de Forest rendit l'abbaye de Savigny à Humbert, sire de Beaujeu, son oncle, comme il se voit par un extrait du cartulaire de l'église collégiale de Beaujeu.

Extrait du cartulaire de l'église collégiale de Beaujeu.

« Ut ea quæ sunt nota sint in antea, Ego Humbertus de Bellojoco volo ut præsentes et futuri sciant quod Guigo, comes forensis, nepos meus, Ludovic Dei gratia Francorum Regi quando rediit de Podio sanctæ Mariæ cum secum duxit captos vicecomitem de Poliniac et filium suum Horatium, donum quod ei dederat, scilicet abbatiam Saviniaci, quæ antecessoribus et mea semper fuerat, per virgam quandam eam abbatiam reddidit prædictam quæ mea fuerat, et esse debet integram per eandem virgam reddidit, scilicet in Monte Brisonis in Ecclesia sanctæ Mariæ Magdalenæ extra villam ubi

Rex missam audivit, his testibus de familia Regis Guido de Garlanda et Guido Pincerna, et Guido de Capreosa, consanguineus meus. Hoc fuit factum in præsentia abbatis Saviniaci qui ibi fuit major prior et cellarius, et Bertrannus de Tartaro, de familia comitis foresii, Guichardus de Iconio, Pontius de Rochebaron et Pontius de Albiniaco, et de familia mea Harduinus de la Salle, Odelardus consanguineus suus, Hugo de Vincellis, Maiolus et Vuillelmus frater ejus de Vincellis, Harduinus Rabutini et Thomas de Grandirivo. »

Dalmace de Rabutin, fils de Hardouin, fut un des chevaliers qui jurèrent la confirmation des priviléges que Guichard, sire de Beaujeu, fils de Humbert, connétable de France, donna au mois de novembre 1260 à ses habitans de Villefranche, comme il se voit par cette charte.

« Hæc autem omnia quæ superius dicta sunt juravimus nos Guichardus, dominus Bellojoci, filius quondam prædicti Huberti, connestabuli Regis franciæ tactis Evangeliis sacrosanctis cum vigenti militibus inviolabiliter in perpetuum observare. Sunt autem nomina eorum qui nobiscum juraverunt : Hugo Palatinus sancti Bernardi. Guillelmus de Illins. Hugo Palatinus. Hugo de Marzeus. Stephanus de Piseis. Guillelmus Marzeus. Guichardus de La Douza. Josserandus de Franchelens. Bartolomeus de Layas. Guigo de Monte Auro. Stephanus de Salvados. Tomas de sancto Latrivino. Hugo de Thelis. Hugo de Janay. Petrus de Roaens. Pontius Geminos. Dalmatius Rabutini. Gerinus de Vallibus. Guillelmus de Vernejo et Stephanus de Fougeres. Et ut

magis firma (quæ præmissa sunt) habeantur, nos Guichardus, dominus Bellojoci præsentem cartulam sigilli nostri munire duximus, roborandam. Anno 1260, mense novembris. »

Ce Dalmace, premier du nom, épousa N. de Loysia, sœur de Jobert de Loysia, chanoine de Chalons, de laquelle il eut quatre enfans masles, Gillet, Hugues, Dalmace et Henry de Rabutin.

Hugues de Rabutin, second fils de Dalmace premier, vend du bien à l'abbé de Cluny en 1287, comme il se voit par cette charte :

« Nos Guillelmus de Riparia, miles, baillivus Matisconensis notum facimus universis præsentes inspecturis quod Hugo Rabutini dictus quinars, domicellus, constitutus, etc. »

Je ne trouve point que Hugues de Rabutin, fils de Dalmace, ait été marié, mais assurément il n'a point eu de postérité.

Dalmace de Rabutin, second du nom, chevalier, troisième fils de Dalmace premier se maria et eut trois enfans, un garçon et deux filles :

L'aînée fut Alis de Rabutin qui épousa Girard d'Epinoux, chevalier, en 1272.

La cadette fut Caterine de Rabutin qui épousa messire Guillaume de Busseuil, chevalier.

Jean de Rabutin fut le fils unique de Dalmace second du nom. Il épousa Caterine de Sauvement dame de Baleure et il en eut Antoine de Rabutin.

Antoine de Rabutin, fils de Jean, épousa en premières noces Jeannette du Blé, fille du sieur de Courmatin, et d'une fille de Montagu. Cet Antoine n'eut point d'enfans de Jeannette du Blé, non plus que de Marguerite de Lugny, sa seconde femme.

Henry de Rabutin, quatrième fils de Dalmace premier, me paroist destiné à l'église par un extrait du cartulaire de Saint Vincent de Chalons par lequel il prie Ponce, évêque dudict Chalons, de mettre son sceau à des lettres qu'il avoit données. Cet acte est du mois d'avril 1271.

« Universis præsentes litteras inspecturis Ego Henricus dictus Rabutin, clericus, nepos quondam domini Joberti de Loysiaco, canonici Cabillonensis, notum facio, etc. »

Gillet de Rabutin, fils aîné de Dalmace premier du nom, se trouve nommé le neuvième de cent quarante et deux gentilshommes qui rendent leurs hommages à Amé de Savoie, suivant Guichenon, dans les preuves de son histoire de Bresse, folio 14, chapitre intitulé :

Hommage des gentilshommes de Bresse rendus à Amé de Savoie, seigneur de Beaugé et de Bresse, après son mariage au mois de septembre 1272.

« Gilletus Rabutini, domicellus, facta fidelitate et hommagio ligio, salva fidelitate de Burgundia, recognoscit se tenere in feodum a domino Baugiæi poypiam suam cum forteressa et fossatis, sitam apud Chavanes, in parrochiâ de Cuceil. »

Dans le même chapitre voicy un autre hommage rendu par Gillet de Rabutin pour Agnès de Saint Cire, sa femme, fille d'Antoine de Saint Cire :

« Die lunæ post octavas pentecostes apud Beaugiæum, anno 1280, dominus Gilletus Rabutini miles, facta fidelitate et hommagio, confitetur tenere a Domino Beaugiæi nomine Dominæ Agnetis, uxo-

ris suæ, filiæ quondam Domini Antonii de Sancto Cirico, domum suam de Chassagny in parrochia de Confrancon et servitium seu redditus quæ percipit apud Baugiæum et Rognonos porcorum occisorum apud Baugiæum ad vendendum. »

Gillet de Rabutin eut d'Agnès de Saint Cire deux enfans, Jean et Marguerite.

Marguerite de Rabutin épousa Perceval du Saix, chevalier, seigneur de Revona, de Montagna et de Jornens, environ l'an 1300, suivant Guichenon, folio 359. Elle eut de Perceval du Saix trois garçons et une fille.

Guillaume, l'aisné des garçons, épousa Marguerite de Mailbois, le deuxième avril 1325, du consentement de Dalmace de Rabutin, son grand-oncle, de Pierre de la Baume et de plusieurs autres.

Jean de Rabutin, fils de Gillet, épousa une femme dont on ne trouve point d'autre nom que celui de Jeannette.

Jean de Rabutin eut de Jeannette quatre garçons; il est parlé d'eux dans une transaction en latin faitte le lundy avant la feste saint Georges 1326, entre Guillaume, Jean, Aymon et Hugues de Rabutin, frères, sur le partage qu'ils avoient à faire des biens de feu Jean de Rabutin, damoiseau, leur père, et de Jeannette leur mère, à cause du mariage futur dudit Guillaume de Rabutin avec Jeanne Pitet, fille d'Eudes Pitet, chevalier, seigneur d'Étaules, et veuve de messire Guillaume de Marigny, chevalier, en présence de nobles hommes Jean de Digoine, chevalier, Pierre de Salornay, chanoine de Saint Vincent de Macon, Raulet de Lépinasse, docteur ès-droits, Bernard de Salornay, Robert Damas,

Jean de Roussillon, Guichard de Chateaumorand, Jean, fils de Hugues Meral et Josserand de la Guiche, damoiseaux.

Jean de Rabutin, second fils de Jean mourut sans avoir été marié.

Aymon de Rabutin fut chambrier de l'abbaie de Moutier Saint Jean, comme il se voit par un acte en latin fait en 1373 et rapporté par le P. Royer, jésuite, dans l'histoire qu'il a faite de cette abbaie

Hugues de Rabutin, quatrième fils de Jean, accompagna en 1340, Eudes, duc de Bourgogne au siége de Saint Omer sous le nom du seigneur d'Épiry.

Guillaume de Rabutin, fils aîné de Jean de Rabutin, premier du nom et de Jeannette, eut de Jeanne Pitet, fille du seigneur d'Etaules, Jean et Jeaune de Rabutin.

Jeanne de Rabutin fut prieure de Saint Martin de Chaumes, et l'on voit encór un terrier qu'elle en fit faire en 13....

Jeanne Pitet, sa mère, étant morte, Guillaume de Rabutin se remaria à Agnès de Sassangy. Il eut d'elle une fille unique appellée Jeanne de Rabutin.

Cette Jeanne de Rabutin épousa en 1356 Guillaume de Traves de la maison de Choiseul, fils de Pierre de Traves et d'Alix de Bourbon.

On trouve que cette Agnès de Lussangy étant veuve en 1314 de son premier mary, quitte à Guy d'Epeyssolle l'hommage qui lui étoit deu.

Jean de Rabutin, second du nom, fils de Guillaume de Rabutin et de Jeanne Pitet, fut seigneur d'Epiry, qualifié damoisean et chevalier dans les

titres qui parlent de luy. Il épousa Marie de Balorre fille et héritière de Philippes de Balorre et de Marguerite de Bessey, et par cette raison qu'elle étoit héritière, elle obligea la postérité de son mary à écarteler leurs armes avec les siennes qui sont d'azur, à la croix dentelée d'or.

Jean de Rabutin eut de Marie de Balorre un fils unique appellé Huguenin de Rabutin.

Huguenin de Rabutin, seigneur d'Epiry et de Balorre, fut fils de Jean de Rabutin, comme il se voit par un contract fait en 1395 et par un autre contract en latin fait en 1397 par lequel Huguenin rachette des terres que Jean, son père, avoit vendues à l'abbaie de Cluny.

Huguenin épousa le 19 novembre 1391 Philiberte, fille de Bertrand de Chasans chevalier, seigneur de Missery et de Caterine d'Ecutigny.

Huguenin eut de Philiberte de Chasans un fils et trois filles.

Le fils fut Amé de Rabutin.

Les filles furent Louise, Sidone et Antoinette de Rabutin.

Louise épousa Hugues de Loges, seigneur de Dracy, en 1424.

Sidone épousa noble homme Désiré du Pin, comme il se voit par le partage des biens d'Amé de Rabutin et de Claude de Traves, le 14e mars 1472.

Antoinette de Rabutin, troisième fille d'Huguenin de Rabutin, fut prieure de Saint-Julien-sur-Deune.

Amé de Rabutin, chevalier, seigneur d'Epiry, fut fils de Huguenin de Rabutin et de Philiberte de Chasans.

Il naquit en 1400.

Il épousa Claude de Traves, fille de Pierre de Traves, seigneur de la Porcheresse et de Caterine de Ragny, par contract du 9e septembre 1421, en présence de Philibert de Monjeu, évêque de Paris, de Gérard de Bourbon et de Huguenin de Monjeu, écuiers.

Ce fut un gentilhomme plein d'esprit et de valeur, bien fait de sa personne, et galant, qui ayma les plaisirs et la guerre et qui mérita d'avoir pour maître un plus grand seigneur que le Duc de Bourgogne. Il est trop célèbre pour ne pas écrire le détail de sa vie.

En 1443 il fit une jouste que décrit ainsy messire Olivier de la Marche au chapitre huitième du premier livre de ses Mémoires.

De quelques festes et ébattements en la maison du bon duc Philippe de Bourgongne en 1443.

« Et depuis fut remis le pas et exécuté à l'arbre de Charlemagne, qui sied à la charme de Marcenay près de Dijon et se devoient faire icelles armes en la présence et sous le jugement du Duc de Bourgongne ou de son commis; par l'exécution du pas on entendra les chapitres desquels (parce qu'ils sont malaisés à recouvrer et que l'écriture en est longue) je m'en passeray et deviseray de l'exécution de ce noble pas par où tout se pourra entendre et connoître, et commenceray ainsy qu'il s'en suit : »

« Pierre de Bauffremont, chevalier, seigneur de Charny, de Molinot et de Montfort, luy troisième de chevaliers et écuiers, natifs et sujets de la Du-

ché et comté de Bourgongne, nobles hommes de quatre lignées et sans vilain reproche, font à savoir à tous nobles hommes, etc. »

Dans le premier livre de la Marche au chapitre neuvième intitulé :

Comment treize gentilshommes de la maison du duc de Bourgongne tinrent le pas d'armes à tous venans, près Dijon en une place nommée l'arbre de Charlemagne, en 1443.

« D'autre part se présenta le tiers garde du pas pour celuy jour, et fut un chevalier moult honorable, vaillant et renommé, nommé messire Amé Rabutin, seigneur d'Epiry, duquel sera cy après écrit par honorable recommendation à l'entre suitte de ces mémoires. Le chevalier étoit monté et armé comme il appartenoit, et son destrier paré et couvert d'un drap de damas bleu à la parure de son compagnon qui devant luy avoit fait armes. Toutes choses faittes en devoir, les lances leur furent baillées et ainsy que les armes sont journalières et les bonnes avantures à la disposition de la fortune, ils coururent et achevèrent leurs armes et les onze courses limitées sans faire atteinte l'un sur l'autre et requirent tous deux au Duc, leur juge, de pouvoir courre plus longuement, mais le Duc pour les causes dessusdictes ne le voulut souffrir, et ainsy se départirent. »

Dans le premier chapitre on voit qu'Amé de Rabutin fait preuve aussi bien que ses compagnons de noblesse de quatre lignées, qui est de Huguenin, son père, de Jean, son grand-père, de Guil-

laume, son bisayeul et de Jean de Rabutin, premier du nom, son trisayeul.

Il auroit encor pu prouver quatre lignées s'il en avoit eu besoin.

Dans le second chapitre on voit qu'Olivier de la Marche le traitte de chevalier et seul de messire;

Qu'il falloit qu'il fust un des plus considérables de ces treize gentilshommes puisqu'il fit armes le troisième.

Les éloges que luy donne La Marche de moult honorable, vaillant et renommé, sont les plus glorieux du monde, et il paroist qu'Amé étoit un homme qui n'épargnoit rien pour paroistre parmy les gens de sa qualité.

Paradin de Cuyseaux décrit encor ces mesmes joustes au troisième livre de ses annales au chapitre intitulé :

D'un fait d'armes entrepris par douze gentilshommes de Bourgongne, en 1443.

En 1449 Amé fit des joustes mémorables, comme il se voit dans le premier livre de messire Olivier de la Marche, au chapitre vingt et unième intitulé :

Comment le bon Duc Philippes fit délivrer etc. et comment le Seigneur de Lalain tint le pas de la Fontaine de Plours à Chalons-sur Saosne, en 1449.

« Le second fut un chevalier qui se faisoit nommer le chevalier méconnu, et fut messire Amé Rabutin, seigneur d'Epiry, etc. »

En 1452, le 29e avril, Amé de Rabutin fit un

remplacement sur sa terre de Balorre de dix mille livres en principal faisant mille livres de rente à Claude de Traves, sa femme, pour pareille somme de son mariage qu'il avoit dépensé à la guerre. Voicy comme il en parle lui-même dans ce traitté :

« Lesquelles mille livres de rente me convint vendre ja piéça tant à l'occasion des guerres qui en tems passés ont régné en Bourgongne par lesquelles je fus prins des ennemis de mon très redouté seigneur Monseigneur le duc de Bourgongne par deux fois, dont me convint pour paier mes rançons, engager plusieurs de mes terres et chevances, etc. »

On voit par là qu'Amé de Rabutin ne faisoit pas seulement de la dépense dans les carrousels et qu'il étoit aussi brave dans la guerre que galant dans la paix.

La même année 1452, Amé va servir en Flandres où il commandoit cinquante lances, et sur la fin de la campagne il est mis en garnison dans Courtray, comme il se voit dans le premier livre des mémoires de messire Olivier, au chapitre vint et cinquiesme, intitulé :

Comment le duc de Bourgongne deffit ceux qui fuyoient du siége d'Audenarde vers Gand, etc., en 1452.

En 1453, Amé de Rabutin sert encore en Flandres avec ses cinquante lances, comme il se voit dans le premier livre de messire Olivier de la Marche au chapitre vint et huitième, intitulé :

De la bataille de Gaure gagnée par le duc de Bourgongne sur les Gandois, en 1453.

En 1465, Amé de Rabutin se trouva à la bataille de Montlhery, comme il se voit dans le premier livre de messire Olivier de la Marche au chapitre trente cinquiesme, intitulé :

Comment le roy Louis mécontenta le comte de Charolois.

En 1472, Amé de Rabutin fut tué sur le pont de Beauvais en allant à l'assaut, comme il se voit dans le second livre des mémoires de La Marche, au second chapitre intitulé :

Comment le duc Charles de Bourgongne ayant couru par Vermandois assiégea Beauvais, en 1472.

« Et le duc de Bourgongne par un matin fit assaillir Beauvais, mais il n'y gagna rien, ainsi y perdit beaucoup de gens et là mourût un vaillant chevalier Bourgongnon que l'on nommoit le seigneur d'Epiry (dont ce fut grand dommage) car il étoit moult vaillant chevalier. »

On ne sauroit voir un plus bel épitaphe que celuy là, ny plus honorable; messire Olivier dit que la mort d'Amé fut une grande perte et répète en quatre lignes deux fois qu'il étoit un moult vaillant chevalier.

Mais on pourroit dire que messire Olivier de la Marche étant de même party qu'Amé, le flatte. Voyons donc comment messire Philippes de Co-

mines, homme de grande qualité, confident de Louis Onze, le plus fidelle et le plus judicieux historien qui ait jamais écrit, traitte Amé en cette même rencontre, dans le troisième livre de ses mémoires, au chapitre dixiesme intitulé :

Comment le duc de Bourgongne voyant qu'il ne se pouvoit saisir de Beauvais, devant laquelle il avoit planté son camp, s'en alla devant Rouen, en 1472.

« A l'aube du jour fut l'assaut très bien assailly et très hardiment, et encore mieux deffendu, grand nombre de gens passèrent par-dessus ce pont; et y fut étouffé Monseigneur d'Épiry, un vieil chevalier de Bourgongne qui fut le plus homme de bien qui y mourust. »

Et plus bas *dans le même chapitre :*

« A cet assaut moururent environ six vint hommes, le plus grand fut Monseigneur d'Épiry. »

Et plus bas *dans le même chapitre.*

« Ils blessèrent un fort homme de bien nommé messire Jacques d'Orson, maître de l'artillerie dudit duc, qui peu de jours après mourut de laditte blessure. »

On peut remarquer dans ces trois endroits que Comines parle d'Amé de Rabutin comme d'un homme de grande qualité et comme d'un fort brave homme, et il le montre bien grand après avoir dit qu'Amé fut le plus homme de bien qui mourust à cet assaut, il dit que messire Jacques Dorson, maître de l'artillerie du duc, fort homme de bien y mourut aussy.

Paradin de Cuiseaux parle aussy de la mort

d'Amé dans le troisiesme livre de ses annales au chapitre intitulé :

De Roie et Mondidier pris par le duc de Bourgongne et du siége mis devant Beauvais, en 1472.

« Le duc voyant le devoir des gens de bien estant en la ville, et qu'il n'y étoit pas entré tel nombre de vaillans hommes pour la laisser prendre, ou pour la rendre, se leva de ce siége, après y avoir perdu le seigneur d'Épiry et Jaques d'Orson, maître de son artillerie. »

Paradin nomme Amé devant le maître de l'artillerie du duc, qui avoit pourtant une grande charge. Il le nomme le seigneur d'Épiry, et l'autre Jaques Dorson qui est encor une grande différence.

Toute la récapitulation qu'on peut faire c'est qu'Amé de Rabutin, seigneur d'Épiry, a été un cavalier fort accompli et qui fait grand honneur à sa maison.

Amé de Rabutin laissa de Claude de Traves cinq garçons et trois filles.

Les garçons furent Hugues de Rabutin, Cyprien, Sébastien, Christophle et Guillaume.

Les filles furent Jeanne, Louise et Sidone de Rabutin.

Cyprien de Rabutin, surnommé l'ancien sur ses vieux jours, à cause qu'il vécut plus de quatre-vingt-dix ans, et qu'il y avoit d'autres Cypriens de Rabutin que luy, fut seigneur de Varennes. Il ne fut jamais marié, mais il laissa une fille naturelle appellée Marie de Rabutin. Il mourut le 8 septembre 1543. Cette Marie passa sa vie à Saint-Julien-sur-Deune sans être religieuse. On voit par une

transaction faitte entre Hugues et Christophle de Rabutin, frères, en 1522, que cette Marie étoit bâtarde.

Sébastien de Rabutin fut prieur de la Madelaine-les-Charolès, suivant un partage du 14e mai 1472, fait en présence de noble et puissant seigneur messire Jaques de Traves, seigneur de la Porcheresse, de noble seigneur Jean, seigneur d'Aumont et Mussy-la-Fosse, de nobles hommes Hugues et Simon, seigneurs de Loges et de la Boulaye, frères, de Claude de Loges, chanoine d'Autun, de Guillaume de Loges, prieur de Saint-Martin-sur Vigennes, de Sébastien de Rabutin, prieur de la Madeleine-les-Charolès et de Cyprien de Rabutin, entre Hugues de Rabutin, écuier, seigneur de Huban et de Sully, dame Jeanne de Montagu, sa femme, et Christophle de Rabutin, écuier, des biens qui leur étoient écheus par la mort de noble seigneur messire Amé de Rabutin, chevalier, seigneur d'Epiry, Saint-Marc, Saugy, Saint-Jean-de-Luze, La Tioche, Echasse, Saint-Aubin, Varennes, Balorre en Charolois, la Vernotte, Curanges, la Ferandoise, l'Esclan, Escron, Martigny, Merisy, Aluse, Naverly, Chanotte et Ponsoul; et de dame Claude de Traves, leurs père et mère.

Guillaume de Rabutin, dernier fils d'Amé, fut pireur de Notre-Dame de Charmes en 1520.

Jeanne de Rabutin épousa Pierre, Palatin de Dio, seigneur de Montpeiroux.

Louise de Rabutin étoit prieure de Saint-Julien-sur-Deusne en 1502.

Sidone de Rabutin épousa noble homme Désiré du Pin.



A MADAME LA DUCHESSE D'HOLSTEIN
COMTESSE DE RABUTIN.

Vous faittes un si grand honneur à la maison de Rabutin, Madame, et particulièrement à la branche où vous êtes entrée, que nous ne sçaurions jamais assés vous en témoigner notre reconnoissance. Pour moy qui suis aujourduy le chef de cette famille, j'ay une joie infinie de la grâce que vous luy avés faitte, et il n'y a que mon cousin, votre mary qui en soit plus aise que moy.

Il me souvient, Madame, que la première fois que vous me fistes l'honneur de me mander votre mariage, vous m'écrivistes que mon cousin avoit bien du mérite; j'en demeuré d'accord avec vous, et j'en conviens encor aujourduy; mais vous m'avouerés aussy qu'il est bien heureux; car enfin, Madame, vous savés que ce ne sont pas les mépris ny les rigueurs de votre sexe qui l'ont fait sortir de France et qu'il n'a pas été longtemps en Allemagne sans qu'une des plus belles princesses de l'Empire l'ait jugé digne de l'épouser. Nous voyons dans ce royaume de grandes et de surprenantes fortunes, mais nous n'en voyons point de si complettes que celle de mon cousin; il n'a rien à souhaitter du côté du plaisir et de la gloire, il n'a qu'à demander à Dieu que cela dure longtemps, et que vous ne

vous quittiés qu'après avoir laissé des restes de vous deux qui perpétuent cette branche jusqu'à la fin du monde.

Ce sont là mes souhaits, Madame, et que vous me croiés avec toute l'estime, l'amitié et le respect imaginables pour vous, votre très-humble et très-obéissant serviteur.



LA BRANCHE DE MESSIEURS DE RABUTIN CHAMVIGY.

CHRISTOPHLE DE RABUTIN, seigneur de Balorre, quatriesme fils d'Amé de Rabutin, seigneur d'Epiry, et de Claude de Traves, épousa Marie de Stainville, comme il se voit par la donation du premier de février 1477, signée Godin, notaire au comté de Charolois, faitte par noble seigneur Christophle de Rabutin, écuier, seigneur de Balorre, à Damoiselle Marie de Stainville, sœur de nobles seigneurs Charles et Jean de Stainville, seigneurs de Poilly, en faveur de son mariage avec elle.

Christophle de Rabutin eut de Marie de Stainville, Cyprien de Rabutin et Marie de Rabutin.

CYPRIEN DE RABUTIN, fils de Christophle, fut seigneur de Balorre.

Il épousa Louise de Messey, vefve du seigneur de Chauvirey et fille d'Eudes de Messey et de Tiennette de Colombier, comme il se voit par un acte

du 28e aoust 1539 signé Tomas, notaire en Charolois, contenant le traité de mariage fait le 2e mars 1538 entre noble seigneur Cyprien de Rabutin, chevalier, seigneur de Balorre, et damoiselle Louise de Messey, fille de noble Odet, seigneur de Messey, écuier, et de damoiselle Tiennette de Colombier.

On voit que Cyprien est fils de Christophle de Rabutin et de Marie de Stainville, par l'acte de création de tutelle fait par devant Etienne Tyard, seigneur de Bissy, licentié es-lois et en droit, lieutenant-général du bailly de Charolois le 4e mai 1493, à Cyprien et Marie, enfants de noble homme Christophle de Rabutin, écuier seigneur de Balorre, et de Marie de Stainville, en présence de Sébastien de Rabutin, prieur de la Madeleine-les-Charolès et de noble personne Hugues, seigneur d'Epiry et de Bombilly, leurs oncles.

Cyprien de Rabutin eut de Louise de Messey Louis de Rabutin.

Louis de Rabutin, seigneur de Chamvigy, épousa Emée du Crest, fille de noble homme Hugues du Crest, seigneur de Chamvigy et de damoiselle Marie de Moroges. Laditte Emée assistée de nobles seigneurs Claude du Crest, seigneur de Cresty et Gilbert du Crest, ses oncles, et de damoiselle du Crest, sa tante, femme d'Antoine de Villiers.

Le contract de mariage de Louis de Rabutin et d'Emée du Crest est du 22e juillet 1572, receu du Four, et la Saulce, notaires en Charolois, qui qualifie Louis de Rabutin fils de noble et puissant seigneur messire Cyprien de Rabutin chevalier.

Louis de Rabutin eut d'Emée du Crest, Hugues de Rabutin et Françoise de Rabutin : celle-cy fut mariée au Seigneur de Hautecome, de la maison de Brancion.

Hugues de Rabutin, seigneur de Chamvigy, épousa Péronne des Marins par contract du 5e avril 1600, signé Dubois, notaire à Charoles. Cette Péronne des Marins étoit fille de noble Louis des Marins, seigneur de Mongenoust et d'Antoinette de L'Aubespin.

Hugues de Rabutin eut de Péronne des Marins quatre garçons et sept filles.

Léonor de Rabutin, l'aisné des garçons, seigneur de Chamvigy, fut guidon des gendarmes du maréchal de Vitry ; il épousa Renée de Saint-Paul, vefve de Jacques de Monbeton, seigneur de Selles et fille d'Antoine de Saint-Paul, seigneur d'Ovartigny, gouverneur de Vitry, de Mésières et de Reims, et lieutenant général pour le roy au gouvernement de Champagne, et de Gabrielle de Poisieu.

Renée de Saint Paul étant morte sans avoir laissé d'enfans de Léonor de Rabutin, celuy-cy se rendit Minime.

Jacques de Rabutin, second fils d'Hugues, fut seigneur de Chigy, enseigne des gendarmes du maréchal de la Motte en Italie et tué au siége de Turin.

Il ne laissa de son mariage avec Philippe de Moroges qu'Henriette de Rabutin, dame de Chigy, qui épousa messire Charles de Champier, baron de Jouy ;

Et Louise de Rabutin, mariée au sieur Dessertines.

Léonor de Rabutin, troisiesme fils d'Hugues,

mourut capitaine de cavalerie en Italie, sans avoir été marié.

Emée, Philiberte, Antoinette, Charlotte, Louise, Anne et Léonore de Rabutin furent toutes religieuses.

Jean de Rabutin, seigneur de Selles, quatriesme fils d'Hugues de Rabutin, fut d'abord comte de Saint-Pierre de Macon, et puis il épousa dame Françoise de Monbeton, fille de messire Jaques de Monbeton, seigneur de Selles et de Renée de Saint-Paul; de sorte que sa belle-sœur devint sa belle-mère.

Le contract de mariage de Jean de Rabutin est du 15e février 1642, receu Charlier et Rogier, notaires à Reims.

Jean de Rabutin eut de Françoise de Monbeton six garçons et deux filles.

Joseph Charles de Rabutin, l'aisné, capitaine au régiment de Piémont, fut fort blessé au siége de Besançon et, la même campagne, tué à la bataille d'Eimsen. S'il eust vescu, son esprit et sa valeur l'auroient poussé bien loin.

Louis de Rabutin,
Guillaume de Rabutin,
Charles de Rabutin,
Jules de Rabutin,
Louis François de Rabutin,
Charlotte de Rabutin,
Gabrielle de Rabutin.

Louis de Rabutin, aujourduy l'aisné de la branche des Rabutins Chamvigis, épousa en 1682, Dorothée-Elisabeth, fille de Philippe-Louis, duc de Holstein-Vissembourg, de la maison royalle de

Dannemarc, mais plus considérable encor par sa beauté, par son mérite et par sa vertu que par la grandeur de sa naissance.



HUGUES DE RABUTIN, chevalier, seigneur d'Epiry, fils aisné d'Amé de Rabutin et de Claude de Traves, épousa Jeanne de Montagu, fille de Claude de Montagu, seigneur de Conches, le dernier des princes de la « royalle » maison de Bourgongne.

Nous n'avons pas ce contract de mariage, mais nous avons des actes équivalans.

Premièrement, la donation de Bourbilly par messire Claude de Montagu à Hugues de Rabutin, son gendre, le 10e octobre 1467.

La donation de Sully par le même Claude au même Hugues, du 20e novembre 1469, font voir que ledit Hugues avoit épousé Jeanne de Montagu, fille dudit Claude.

Hugues de Rabutin fut conseiller et chambellan du roy Charles huit, capitaine de cinquante lances de la grande ordonnance et son seul lieutenant général au gouvernement de Bourgongne.

Hugues de Rabutin eut de Jeanne de Montagu vingt et deux enfants dont il ne resta que six garçons et huit filles, le reste étant mort fort jeune.

Les garçons furent Claude, Jean, Sébastien, Hugues, Blaise et Cyprien.

Les filles furent Anne, Louise, Susanne, Antoinette, Louise, Philippes, Aymonde et Claude.

Jean de Rabutin, seigneur de Bourbilly, épousa Jaqueline de la Rivière, de laquelle il n'eut point d'enfants, comme il se voit par le partage fait le 21 septembre 1511 entre Claude et Blaise, son frère, de la succession de Jean, leur frère.

Sébastien étoit abbé de Moutier Saint-Jean en 1491, comme il se voit dans le livre du père Royer, Jésuite, qui a fait l'histoire de cette abbaye.

Hugues de Rabutin, quatriesme fils d'Hugues, fut protonotaire du Saint-Siége apostolique, comme il se voit par un contract fait en 1515; il fut depuis chevalier de Malte et commandeur de Pontaubert.

Blaise de Rabutin, cinquiesme fils de Hugues de Rabutin, fut seigneur d'Huban et de Brinon; il épousa Françoise de la Porte, fille de messire Claude de la Porte, seigneur de Lion et vicomte de Saint-George.

Blaise de Rabutin eut de Françoise de la Porte un garçon et une fille.

Le fils fut Blaise de Rabutin, second du nom, seigneur d'Huban et de Brinon, il épousa Madelaine de Pontaillier, de laquelle il n'eut qu'une fille appelée Bénigne de Rabutin, qui épousa François d'Anlezy, seigneur d'Epeuilles.

La fille du premier Blaise de Rabutin et sœur du second, fut Gilberte de Rabutin qu'on appelloit à la Cour la Belle Huban. Elle épousa Philibert d'Anlezy, père de François, de sorte qu'elle étoit bellemère de sa nièce Bénigne de Rabutin.

Cyprien de Rabutin mourut sans avoir été marié.

Anne de Rabutin, l'aisnée des filles de Hugues, épousa Jaques de Neuchâtel, comme il se voit par une quittance que celuy-cy donne en 1525 au profit des héritiers de messire Claude de Rabutin, son beau-frère.

Louise de Rabutin, seconde fille d'Hugues, épousa François de Maugiron.

Susanne de Rabutin, troisiesme fille de Hugues, épousa le seigneur de la Tournelle.

Antoinette de Rabutin, quatriesme fille d'Hugues, épousa en premières noces Adrien Damas, seigneur de la Basolle, et en secondes noces elle épousa Louis de Montgommery, seigneur de Lantenay.

Louise de Rabutin, cinquiesme fille d'Hugues, fut prieure de Saint-Julien-sur-Deune.

Claude de Rabutin, seigneur d'Epiry et de Sully, fils aisné de Hugues de Rabutin et de Jeanne de Montagu, fut conseiller et chambellan du roy Charles huit, capitaine de cinquante lances de la grande ordonnance, et colonel général des Suisses. Il posséda toutes ces charges sous Louis douze, et partagea de plus la faveur du roy son maître, avec Bonneval et Châtillon, et l'on disoit comme un dictum :

> Épéry, Châtillon et Bonneval
> Gouvernent le sang royal.

Il perdit toutes ses charges après la mort du roy Louis douze et en voici la raison :

Louis douze étant un jour enfermé dans son cabinet, et ayant commandé à Claude de Rabutin (qui

étoit comme est aujourduy le capitaine des Cent-Suisses de la garde) qu'il ne laissast entrer personne, M. d'Angoulesme, héritier présomptif de la couronne (qui fut depuis François premier) vint à la porte du cabinet du Roy et y voulant entrer, Claude de Rabutin lui dit l'ordre qu'il avoit. Mr. d'Angoulesme luy respondit que cet ordre n'étoit pas pour luy et, disant cela voulut ouvrir la porte. Claude de Rabutin l'en empescha, le repoussant le plus respectueusement qu'il put, ce qui offença si fort Mr. d'Angoulesme que, s'en souvenant lorsqu'il fut roy, il obligea Claude de se deffaire de sa charge et de se retirer de la cour. Cependant François premier étant en Italie et donnant la bataille de Marignan contre les Suisses, Claude de Rabutin s'y trouva, y fut tué et enterré aux Cordeliers de Marignan.

Il avoit épousé en premières noces Barbe Damas, fille de N. Damas, seigneur de la Basolle, et en secondes noces il épousa Jeanne de Lavernade, vefve de Jacques Cœur, seigneur de Montglat et fille de messire Charles de la Vernade, chevalier et conseiller d'État et d'Antoinette Spifame.

Claude de Rabutin n'eut point d'enfants de Jeanne de la Vernade, mais il eut de Barbe Damas deux garçons et quatre filles.

Les garçons furent Christophle et Hugues; les filles furent Marguerite, Caterine, Philippes et Louise.

Hugues de Rabutin, second fils de Claude, fut seigneur d'Epiry; il épousa Louise Rolin dont il eut trois garçons et une fille.

Les garçons furent Christophle, René et Antoine de Rabutin.

La fille fut Malcione de Rabutin.

Christophle de Rabutin, fils d'Hugues, épousa Claude de Sainte Maure, dont il n'eut point d'enfants et mourut avant Hugues, son père.

René de Rabutin, baron d'Epiry, second fils d'Hugues, ayant été fort blessé à la guerre, et cela le mettant hors d'état de se pouvoir marier, donna sa terre d'Epiry à son cousin germain, François de Rabutin, mon grand-père.

Antoine de Rabutin, seigneur de Chason, troisième fils d'Hugues de Rabutin, épousa Charlotte d'Anlezy dont il n'eut point d'enfants. Cela l'obligea de donner sa terre de Chason à Léonor de Rabutin, mon père, fils de son cousin germain.

Malcione de Rabutin, fille d'Hugues, ne se maria point.

Marguerite de Rabutin, fille aînée de Claude de Rabutin, épousa messire Jean de Salagnac.

Caterine de Rabutin, seconde fille de Claude, fut abbesse de Rougemont.

Philippes de Rabutin, troisiesme fille de Claude, épousa messire Louis de Vertambaut.

Louise de Rabutin, quatriesme fille de Claude, ne fut point mariée.

Christophle de Rabutin, seigneur de Sully et de Bourbilly, fils aîné de Claude et de Barbe Damas, épousa Claude de Rochebaron, fille de François de Rochebaron, comte de Berzé et de Louise Hugonet de Saillant.

Christophle de Rabutin eut de Claude de Rochebaron cinq garçons et une fille.

Les garçons furent Charles, Celse, Guy, François et Jean de Rabutin.

La fille fut Aymée de Rabutin, mariée à Philippes de Vichy, seigneur du Jeu en l'Autunois.

Charles de Rabutin, fils aîné de Christophle, fut protonotaire du saint-siége apostolique.

Celse de Rabutin, second fils de Christophle, fut seigneur de Bourbilly et ne se mariant point, il donna cette terre à Christophle de Rabutin, son neveu, fils de Guy de Rabutin.

Jean de Rabutin épousa N. de Monins dont il n'eut qu'une fille, Marie de Rabutin, mariée à Eraste de Vins, seigneur du Bareuil.

Guy de Rabutin, troisième fils de Christophle, fut un grand homme, beau et bien fait. Il étoit fort jeune au combat de Renty, en 1552. Il y fut fort blessé (à ce que dit François de Rabutin, bâtard de ma maison dans ses Commentaires des guerres de Henri second, le nommant le jeune Bourbilly).

Il épousa le 19e janvier 1560 Françoise de Cossay, fille de messire Charles de Cossay, seigneur de Bauvoir et d'Anne d'Anlezy.

Ce mariage n'éteignit pas tellement ses feux, qu'il ne devinst amoureux de sa cousine de Traves, laquelle (son mary allant faire un voyage en Poitou, avoit laissée à sa maison de Vauteau dans le voysinage de Montelon) où Guy de Rabutin étant alors, avoit pris soin de désennuier sa cousine. Les suites de cette galanterie furent fâcheuses aux deux maisons, car Traves ayant à son retour maltraitté sa femme sur la conduitte qu'il avoit appris qu'elle avoit eue en son absence, Guy de Rabutin prit son tems que Traves étoit à la chasse pour enlever sa maîtresse. Il ne faut pas demander quel bruit fit

cette violence, et quel ressentiment eut Traves de cet affront; cependant je ne trouve point de combats et je ne voy que de grandes poursuittes en justice qui incommodèrent fort ces deux maisons, et plus encor celle de Traves que celle de Rabutin.

En 1570, le Roy Charles neuviesme voulant récompenser par des honneurs les services de Chantal luy donne son Ordre et luy écrit cette lettre :

« Monsieur de Chantal, pour vos vertus, vaillances et mérites, vous avés été choisy et éleu par l'assemblée des chevaliers frères et compagnons de l'ordre Monsieur saint Michel pour être associé à laditte compagnie, pour laquelle élection vous notifier et vous présenter de ma part le collier dudit ordre, j'envoie présentement mémoire et pouvoir au seigneur de Montmorancy, vous priant vous rendre devers luy pour cet effet, et être content d'accepter l'honneur que la compagnie vous désire faire, qui sera pour augmenter de plus en plus l'affection et bonne volonté que je vous porte et vous donner occasion de persévérer en la dévotion qu'avés de me faire service, ainsi que vous fera plus à plein entendre de ma part ledit seigneur de Montmorancy, auquel je vous prie adjouter sur ce autant de foy que vous feriés à moy-même. Priant Dieu, Monsieur de Chantal, qu'il vous ait en sa sainte garde. Écrit à Durtal, le 20e jour de mars 1570. Signé : CHARLES, et plus bas : *de l'Aubespine.* »

Trois mois après, le Roy donne une place de gentilhomme ordinaire de sa chambre à Chantal.

Henri troisiesme étant parvenu à la couronne,

emploia fort Chantal et le fit capitaine d'une compagnie de cinquante lances de la grande ordonnance en 1589.

En 1590, Henri quatriesme étant parvenu à la couronne, écrit de sa propre main cette lettre à Chantal par son fils.

« Monsieur de Chantal, j'ay receu la votre; je suis bien marry que jusques ici je n'aye pu faire pour vous ce que vous désirés, l'incommodité de mes affaires m'en a plus empesché que la volonté, mais j'espère bientôst qu'il se présentera occasion par laquelle je vous pourray témoigner la souvenance que j'ay de vous et de vos services. Vous entendrés de mes nouvelles par votre fils, présent porteur, auquel j'ay donné congé de vous aller trouver sur l'assurance qu'il m'a donnée de revenir au plus tôt. Donnés luy des moiens pour dépendre attendant que j'en aye pour en pouvoir départir à mes serviteurs, et nommément à luy que j'ayme et duquel je fais cas, s'il se présente jamais occasion de pouvoir faire pour luy, il me trouvera fort disposé. Ne le retenés que le moins que vous pourrés, car il se présentera tous les jours des occasions près de moy où il auroit trop de regrets de manquer, je m'en assure, aussy que vous en seriés bien marry; sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Chantal, en sa garde. A Saint-Denis, ce 3e novembre 1590. »

HENRY.

Christophle, fils de Guy de Rabutin, demeura deux ans durant auprès de son père, pendant les-

quels il se maria à Jeanne Fremyot le 28e décembre 1592.

Quelques temps après Chantal fit cette réponse au Roy.

Sire,

« Puisqu'il a pleu à Votre Majesté me faire cet honneur que d'avoir receu celle que je vous ay par cy devant écritte de bonne part, et m'assurer que les commodités vous croissant vous aurés souvenance de mes services passés, je prendray la hardiesse de la supplier très-humblement de s'en ressouvenir quand l'occasion s'en présentera ; et ne trouver pas cy après mauvais l'importunité que j'en pourray faire pour l'entretenement de ma compagnie de gendarmes affin de continuer le très-humble et fidelle service que je lui dois. Pour l'égard de mon fils, j'ay grand regret, sire, veu l'heur qu'il a et l'honneur que luy faittes d'en faire état, que mes moiens épuisés par les services précédens n'accompagnent ma sincère et fidelle affection, ne tirant rien de ce peu qui me reste qu'à la pointe de l'épée ; à quoy, sire, vous pouvés suppléer ou remédier par votre libéralité, donnant à ce jeune de bonne volonté et qui est grandement affectionné, le moien de vous pouvoir suivre aux magnanimes et héroïques exploits et vertueuses entreprises par lesquelles vous consacrés votre nom à l'immortalité, étant très-marry du long séjour qu'il a fait qui a été plus long que je n'eusse désiré, ses vieilles blessures s'étant rouvertes par une grande longueur de temps, et aussy les affaires de ma maison m'ayant induit à le marier, me servira d'excuse et à moy aussy si comme vieil gentilhomme françois je parle ouver-

tement à la vieille françoise. Priant Dieu qu'il vous doint en toute prospérité et santé,

Sire,

très-heureuse et longue vie.

Votre très humble et très affectionné sujet et serviteur, »

Chantal.

Après cette lettre, je ne trouve rien de Chantal jusqu'à sa mort.

Il laissa de Françoise de Cossay, Christophle de Rabutin.

Christophle de Rabutin, fils unique de Guy et de Françoise de Cossay, fut un fort brave gentilhomme; le témoignage qu'en rend le roi Henry quatre est un bel éloge pour luy. Il étoit fort doux et cela lui attiroit des querelles avec les brutaux qui ne croyent pas qu'on puisse être brave sans être fanfaron, mais il les désabusoit à grands coups d'épée. Cependant en dix-huit combats singuliers qu'il a faits et dans lesquels il a toujours eu l'avantage, il n'a jamais tué personne.

En 1589, le roy Henry trois luy donne un régiment d'infanterie de seize cents hommes en huit compagnies, suivant la commission de cette date, signée Henry, et plus bas : Rusé.

En 1592, le roy Henry quatriesme, luy donne une pension de douze cents écus assignée sur le prieur de Saint-Martin-des-Champs, suivant le brevet de cette datte, signée Henry, et plus bas: Potier.

En cette même année, Christophle de Rabutin

qu'on appeloit Chantal, épouse Jeanne Fremyot, le 28ᵉ décembre. Il avoit été fort galant jusqu'à ce mariage; mais trouvant en sa femme de grands agréments de corps et d'esprit, il s'y attacha fortement et elle l'ayma aussi avec des tendresses extraordinaires. Ce qui entretint encor cet amour jusqu'à sa mort furent les fréquentes absences et plus longues que les séjours qu'il faisoit auprès d'elle. Quand il étoit à l'armée ou à la cour, elle se donnoit toute à Dieu véritablement, quand il retournoit auprès d'elle, elle se donnoit toute à luy.

En 1595 le roy Henry quatriesme le fait gentilhomme ordinaire de sa chambre, comme il se voit par le brevet de cette datte signé Henry, et plus bas : Rusé.

En 1600, Chantal étant revenu chés luy malade d'un flux hépatique, il en guérit avec assés de peine, et commençant à se mieux porter il alloit assés souvent à la chasse. Un jour qu'il y étoit avec d'Anlezy, seigneur de Chaselle, son voisin, son parent et son bon amy, chacun une harquebuse sur l'épaule (car on se servoit encor alors fort rarement de fusils) la détente de celle de Chaselle s'en alla et blessa Christophle au ventre, dont il mourut huit jours après avec une fermeté et une résignation aux volontés de Dieu digne du mary d'une sainte.

Cette mort extraordinaire interrompit une grande fortune que Christophle auroit faite assurément, s'il avoit vescu un âge un peu plus avancé (car il n'avoit que trente-six ou trente-sept ans quand il mourut). Il y en avoit déjà plus de vingt qu'il faisoit parler de luy à la guerre. Il se signala particulièrement au combat de Fontaines-Françoises où il

fut fort blessé à la veue du roy Henry quatriesme; et au témoignage de ce prince, il ne contribua pas peu à la victoire. La manière dont le roy parla de Chantal au sortir du combat, lui fit plus d'honneur dans l'esprit des justes estimateurs de la gloire que tels bâtons de maréchaux de France n'en firent pendant ce règne à quelques particuliers. En ce tems-là, comme en celuy-cy, ces récompenses d'honneurs n'étoient pas toujours pour les plus dignes, mais seulement pour les plus heureux.

La mort de Chantal fut la prédestination de Jeanne Fremyot, car elle quitta le monde bientôt après, et s'étant remise à la conduitte de saint François de Sales, elle institua avec luy ce bel ordre de la Visitation de sainte Marie.

Il semble que Dieu, jaloux du partage du cœur de Jeanne Fremyot avec son mary le voulut retirer à luy par une mort précipitée.

Chantal laissa de Jeanne Fremyot un garçon et trois filles.

Celse-Benigne de Rabutin, baron de Chantal, dont je parleroy cy-après;

Marie-Aymée de Rabutin, mariée à Jean de Sales, baron de Toran, frère de saint François de Sales. Elle mourut fort jeune d'une couche terme et vescut comme une sainte.

Françoise de Rabutin mariée à Antoine de Toulongeon, capitaine au régiment des gardes du roy Louis treiziesme et gouverneur des ville et citadelle de Pignerol, homme de grand mérite, et qui fut allé bien loin sur le chemin de la fortune s'il eust vescu un peu davantage. Sa femme qui demeura vefve assés jeune, songea plus au bien de sa mai-

son qu'à ses plaisirs ; et il y parut, car elle donna un grand mariage à Gabrielle de Toulongeon, sa fille, et laissa beaucoup de bien à son fils, quoique son mary ne luy en eust pas laissé un fort considérable.

Charlotte de Rabutin, troisiesme fille de Christophle et de Jeanne Fremyot, mourut âgée de huit ans.

Celse-Benigne de Rabutin, baron de Chantal, fils de Christophle et de Jeanne Fremyot, naquit en 1596. Ce fut un des plus accomplis cavaliers de France, soit pour le corps, soit pour l'esprit, soit pour le courage. Il avoit la taille la plus fine du monde. Il dansoit avec une grâce sans pareille. Il faisoit si bien des armes, que si l'on n'eust connu qu'il étoit brave aux marques qu'il en avoit données à l'armée, on n'en eust pas pu juger à ses combats particuliers, tant il les faisoit surement.

Il étoit extremement enjoué ; il y avoit un tour dans tout ce qu'il disoit qui réjouissoit les gens, mais ce n'étoit pas seulement par là qu'il plaisoit, c'étoit encor par l'air et la grâce dont il disoit les choses. Tout jouoit en luy.

Le fréquent usage des duels étably parmy la noblesse de France et surtout parmy les gens de la cour de Louis treiziesme (qui avoit assés négligé dans les commencemens de son règne de faire observer exactement ses édits) ; cette coutume, dis-je, donna occasion à Chantal de se signaler en plusieurs combats singuliers, entre lesquels celuy qu'il fit contre Saligny de la maison de Colligny me paroist digne d'être rapporté.

Ces deux cousins n'avoient jamais eu d'autre sujet de se battre qu'une antipathie naturelle dont on ne peut attribuer la cause qu'à l'envie réciproque de leur réputation. Ils étoient tous deux braves, de même âge et de même pays et, quand ces conformités ne font pas naître l'amitié, elles ne manquent pas de faire naître la haine. Ils tirèrent donc l'épée seul à seul au bois de Boulongne, et Chantal ayant eu avantage, Saligny n'en convint pas un moment après le combat. Ils recommencèrent donc à se battre, et Saligny ayant été désarmé à cette fois, Chantal ne lui voulut rendre son épée qu'à la Muette chés Boier Bandole qui en étoit gouverneur, devant lequel ils convinrent de leurs faits.

Une autre fois, Chantal ayant fait ses dévotions à sa paroisse le jour de Pasques, avec toute la famille de sa femme, un laquais de Bouteville luy vint dire dans l'église (où il étoit encore) que son maître l'attendoit à la porte Saint-Antoine. Il y alla en petits souliers à mules de velours noir (comme on en portoit alors) et servit de second à Bouteville contre Fongibaut; ce duel fit un fort grand bruit; les prédicateurs déclamèrent fort contre un si grand scandale et Chantal se retira en Bourgongne où il fut caché à Alonne, chés Toulongeon, son beau-frère, pendant quelque tems, après lequel il revint à Paris, et puis insensiblement à la cour où le roy, peu jaloux de son autorité, ne luy fit pas plus mauvais visage.

Six mois après, Bouteville ayant prié d'appellèr de sa part le duc d'Elbeuf, et cela étant très-difficile à faire sans être découvert, à cause que cette que-

relle avoit fort éclatté, Chantal prit son tems pour faire sa commission que le duc d'Elbeuf étoit au bal, et luy ayant parlé tout haut d'une galanterie qu'il avoit, ce prince (à qui cela donnoit de l'inquiétude) le pressa si fort de luy dire tout bas ce qu'il en savoit, qu'il luy fit son appel, et puis il reprit tout haut : « Eh bien ! Monsieur, suis-je bien averty? — On ne peut pas mieux, luy répondit le prince. » Cependant les démarches qu'il falloit que le duc d'Elbeuf fist dans sa maison firent soupçonner ses domestiques qui en ayant donné avis à la Duchesse, sa femme et celle-cy au roy, l'affaire fut accommodée.

Chantal avoit été extrêmement amy de Chalais, maître de la garde-robe du Roy et l'on disoit à la cour qu'il étoit sa copie. Cela donne de grandes idées de l'original.

Les ennemis de Chantal s'étoient voulu servir du prétexte de cette amitié pour luy rendre de mauvais offices auprès du roy. Le cardinal de Richelieu qui venoit de faire coupper la tête à Chalais et qui haïssoit Chantal à cause qu'il étoit son amy, celuy de Bouteville et celuy de Toiras (qui fut après maréchal de France) avoit fait entendre à S. M. que Chantal avoit de grandes liaisons avec Chalais; et comme cela ne détournoit pas assés l'inclination naturelle que ce prince avoit pour Chantal, le ministre qui connoissoit le roy extremement deffiant, luy dit que Chantal se moquoit de tout le monde. Ce fut assés pour le faire haïr que de le faire craindre. Voyant donc le mauvais visage que S. M. luy faisoit depuis quelque tems et son bon amy Bouteville venant d'avoir la tête couppée, il s'alla jetter quasi

désespéré dans l'isle de Ré en 1627 auprès de Toiras, son bon amy.

Voicy comment il est parlé de luy dans le troisiesme tome de Mercure François, à la page 836 :

« Pendant que les ennemis faisoient mine de s'attacher à Samblanceau, Toiras avoit dès le matin fait marcher le reste de son régiment et de sa compagnie avec celle du sieur Desroches-Baritaut, avec les sieurs de Montandre, de la Rabatelière, Cusac et Chantal, et le reste des volontaires ses amis qui y étoient en bon nombre. »

A la page 838 du même tome :

« Les principaux des volontaires, comme les sieurs de Chantal, de Noailles, de Sombran, etc., et quantité d'autres gentilshommes de qualité avec le sieur de la Rabatelière, et ce qu'il y avoit de ses amis, et les chevau-légers du sieur de Toiras faisoient quatre escadrons qui voulurent être commandés, l'un par le baron de Chantal, l'autre par la Rabatelière, l'autre par Monfevrier, frère dudit Toiras, l'autre par Sainte-Anne, son neveu. »

A la page 841 du même tome :

« Nous y perdismes de la cavalerie Restinclaire, frère de Toiras, les barons de Chantal, de Noailles, de Causses, etc. »

A la page 904 du même tome :

« Au même temps fut apporté à Paris le cœur du baron de Chantal qui avoit été tué d'un coup de canon en l'isle de Ré à la descente des Anglois.

Mme Marie de Colanges, sa femme, le fit mettre en l'église des Minimes de la Place royalle, avec cet épitaphe mémorable :

Hospes si tibi sunt virtus et pietas
Cordi, sisto, atque luge. Pauxillo cor
Maximum vasculo hic concluditur invicti heroïs
Celsi-Benigni de Rabutin, baronis de Chantal, etc. »

Chantal mourut qu'il n'avoit guieres plûs de trente ans ; s'il eust vescu davantage et qu'il eust servy (comme il auroit fait assurément dans les guerres qui durèrent pendant le règne de Louis treisiesme), avec la naissance, l'esprit, et le courage qu'il avoit, vraysemblablement il seroit allé aux grands honneurs de sa profession ; je dis vraysemblablement, car de certitude il n'y en a point. La fortune empesche bien les gens sages de s'assurer de rien.

Chantal laissa Marie de Rabutin fille unique de Marie de Colanges et de Bèze, gens pleins d'honneur et de vertu.

Les morts extraordinaires et avant le tems de Christophle et de Celse Benigne de Rabutin font bien voir que les prospérités de ce monde ne sont pas les récompenses des gens de bien, puisque la sainte vie de Jeanne Fremyot ne put pas détourner ces malheurs, et au contraire, il semble que Dieu luy envoia ces afflictions pour l'attirer davantage à luy.

Marie de Rabutin, fille de Celse Benigne de Rabutin et de Marie de Colanges, naquit toute pleine de grâces. Ce fut un grand party pour le bien, mais pour le mérite elle ne se pouvoit dignement assortir. Elle

épousa Henri de Sévigné, d'une bonne et antienne maison de Bretagne; et quoyqu'il eust de l'esprit, tous les agrémens de Marie ne le purent fixer. Il ayma partout et n'ayma jamais rien de si aymable que sa femme ; cependant elle n'ayma que luy, bien que mille honnêtes gens eussent fait des tentatives auprès d'elle.

Sévigné fut tué en duel par le chevalier d'Albret, frère du maréchal, Marie étant encore fort jeune. Cette perte la toucha vivement. Ce ne fut pourtant pas (à mon avis) ce qui l'empescha de se remarier, mais seulement sa tendresse pour un fils et pour une fille que son mary luy avoit laissés, à quoy se joignit peut-être quelque appréhension de trouver encor un ingrat.

Par sa bonne conduitte (je n'entends point parler icy de ses meurs) je veux dire par sa bonne administration elle augmenta son bien, ne laissant pas de faire la dépense d'une personne de sa qualité, de sorte qu'elle donna un grand mariage à sa fille et luy fit épouser François Ademar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant pour le roy en Languedoc et puis après en Provence. Ce ne fut pas le plus grand bien qu'elle fit à Françoise de Sévigné que de luy procurer un grand party, la bonne nourriture qu'elle luy donna et son exemple sont des trésors que les rois mêmes ne peuvent pas toujours donner à leurs enfans. Elle en avoit fait aussy quelque chose de si extraordinaire que (moi qui ne suis point flatteur) je ne me pouvois lasser de l'admirer et que je ne la nommois plus quand j'en parlois que *la plus jolie fille de France*, croyant qu'à ce nom-là tout le monde la devoit connoître.

Marie de Rabutin acheta encore à son fils la charge de guidon des gendarmes de Monseigneur le Dauphin, ce qu'elle fit habillement, n'y ayant rien de mieux pensé que d'attacher de bonne heure ses enfans auprès du jeune prince qui a toujours plus d'égards un jour pour ses premiers serviteurs que pour les autres.

Les soins que Marie de Rabutin avoit pris de sa maison n'y avoient pas seuls mis tout le bon ordre qui y étoit, l'abbé de Colanges, son oncle, homme d'esprit et de mérite l'avoit fort aidé à cela.

En 1683 elle maria le marquis de Sévigné, son fils, à Jeanne de Bréhan de Mauron à qui l'on donna deux cent mille francs.

Qui voudroit ramasser toutes les choses que Marie de Rabutin a dittes en sa vie d'un tour fin et agréable, naturellement et sans affecter de les dire, il n'auroit pas sitost fait. Elle avoit la vivacité et l'enjouement de son père, mais beaucoup plus de politesse. On ne s'ennuioit jamais avec elle. Enfin elle étoit de ces gens qui ne devroient jamais mourir, comme il y en a d'autres qui ne devroient jamais naître.

Voicy un éloge que la seule justice me fit mettre au-dessous de son portrait :

MARIE DE RABUTIN,
MARQUISE DE SÉVIGNÉ, FILLE DE CHANTAL,
FEMME D'UN GÉNIE EXTRAORDINAIRE
ET D'UNE SOLIDE VERTU, COMPATIBLE
AVEC BEAUCOUP DE GAYETÉ ET BEAUCOUP
D'AGRÉEMENS.

FRANÇOIS DE RABUTIN, quatriesme fils de Christophle et de Claude de Rochebaron, fut le seul de la

branche des aînés dont la postérité soutient encor aujourduy le nom et les armes de Rabutin. Il ne paroist pas qu'il eust de l'étude, ny ce qu'il fit jusqu'à vingt et trois ans, mais il y a apparence qu'avant cet âge-là il fut à la guerre, puisqu'alors il eut une compagnie de deux cent hommes de pied sous le nom de Bourbilly, en 1568.

Peu de temps après il est fait gouverneur des ville et château de Noiers qui étoit alors une bonne place.

En 1569, on luy donne une compagnie de cinquante harquebusiers à cheval.

En 1570, il a une compagnie de cent chevau-légers.

Cette année-là, François de Rabutin épouse Nicole de Saint-Belin, vefve d'Antoine de Cresty, seigneur de Venarré; il en eut un fils qui ne vescut pas longtemps.

François de Rabutin prit en ce temps-là la qualité de seigneur de Lavaux qu'il garda jusqu'à sa mort.

En 1571, il fut fait gouverneur de Flavigny, lequel gouvernement il remit en 1572.

En ce temps-là il fut enseigne des gendarmes du marquis de Nesle.

Nicole de Saint-Belin étant morte en 1583 et ayant donné à François de Rabutin tout ce qu'elle pouvoit lui donner, il épousa deux ans après Hélie Damas, fille de Léonor Damas et de Claude d'Orges.

Il fut fait chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de cinquante lances.

En 1593 il servit de maréchal de camp dans l'armée de Bourgongne.

En 1598 Lavaux fut député de la noblesse dans

le bailliage d'Autun pour les États généraux tenus à Blois.

Il eut d'Hélie Damas cinq garçons et trois filles.

Les garçons furent Léonor, Hugues, Christophle, François et Guy de Rabutin.

Les filles furent Claude, Isabelle et Charlotte de Rabutin.

Hugues, le second des enfants de Lavaux, fut chevalier de Malte et mourut grand prieur de France, après avoir fait du bien à sa maison.

Christophle, le troisiesme des enfants de Lavaux, fut baron d'Epiry, garçon bien fait et de belles espérances, mais qui mourut à vingt et deux ans.

François de Rabutin, le quatriesme enfant de Lavaux, baron de Crux, épousa Madelaine, vefve de Ludovic de La Rivière, baron de Chamlemis, dont il n'eut point d'enfants.

Guy de Rabutin, le cinquiesme des enfants de Lavaux, fut grand prieur de l'ordre du Valdeschoux. Ce fut un homme d'esprit et de mérite, qui fit du bien à sa maison.

Claude de Rabutin, l'aisnée des filles de Lavaux, fut mariée à Claude de Meun, seigneur d'Alosse.

Isabelle de Rabutin, seconde fille de Lavaux, fut religieuse à Marcigny-les-Nonains.

Charlotte de Rabutin, troisième et dernière fille de Lavaux, fut prieure de Saint-Julien-Deusne et mit la réforme dans son bénéfice.

Ce fut un homme de fort bon sens et sage, quoy que naturellement un peu chaud ; il étoit opiniâtre et entier, quand il avoit dit : « *Ecco, cela sera.* » (C'étoit son serment): Rien au monde ne le pouvoit faire changer.

Sa devise étoit :

Et si omnes, ego non.

Il mourut à Dijon en 1618 à soixante-treize ans.

Léonor de Rabutin, fils aîné de François, naquit en 1587. Il avoit fort étudié et il en savoit plus qu'il n'en falloit savoir à un homme de guerre.

En 1609 il obtint du roy Henry quatriesme un brevet de gentilhomme ordinaire de sa chambre.

Cette même année il épousa Diane de Cugnac, fille de François de Cugnac, marquis de Dampierre, chevalier des deux ordres du roy.

Bientost après son mariage Bussy s'en retourna à la cour.

En 1612, Henri de Lorraine, duc du Maine, ayant été choisy pour aller en Espagne demander l'infante Anne d'Autriche en mariage pour le roy Louis treiziesme, Bussy fit ce voyage avec luy où il apprit la langue espagnole comme le françois.

En 1614, Bussy fut éleu de la noblesse du bailliage d'Autun pour l'assemblée des États généraux.

En 1615, n'y ayant point de guerre en France, Bussy alla servir le duc de Savoie avec une compagnie de cuirassiers et une de carabins. Il fut blessé à la cuisse d'un coup de pique à cette campagne, à la fin de laquelle le duc de Savoie ayant fait la paix licentia ses troupes et fit mille honneurs à Bussy, en suite desquels il luy donna une fort belle enseigne de diamans pour marque de son estime et de son amitié.

Bussy étant retourné à la cour de France, fut agréablement reçu du Roy qui avoit ouy parler de

la manière dont il avoit servi en Savoie, et pour cela S. M. le fit capitaine de cavalerie appointé.

En 1618, Roger de Saint-Larry, duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgongne, donna la lieutenance de ses gendarmes à Bussy, laquelle il garda jusques en 1623.

En 1626, Bussy eut une commission fort ample du Roy pour veiller au passage des troupes en Bourgongne et aux garnisons.

En 1627, le Roy donna une commission à Bussy pour lever un régiment d'infanterie de douze compagnies.

En 1629, la paix étant faitte, le roy licentia ses troupes et entr'autres le régiment de Bussy ; mais trois mois après ce licentiement, Bussy eut ordre de remettre son régiment sur pied jusqu'en 1672 qu'il fut enveloppé dans la réforme générale.

Deux ans après, le roy voulant réduire la Lorraine en son obéissance, fit de nouvelles levées entre lesquelles fut le régiment de Bussy, que mon père me donna lors à commander, de sorte que ma première campagne fut le siége de la Motte en 1634, moy ayant douze ans, au sortir duquel je vins à l'Académie.

Cette même année 1634 Bussy eut la lieutenance de Roy de Nivernois par la mort du marquis de La Boulaye. Cette charge ne l'empescha pas d'aller servir à la tête de son régiment au siége de la Motte, après lequel il passa en Allemagne avec l'armée commandée par le maréchal de la Force. Son régiment fut mis dans Manheim, qui est une forte grande place où Bussy tomba malade par les soins extraordinaires qu'il prit à la faire fortifier.

En 1636, les ennemis étant entrés en France du côté de Picardie, le Roy fit faire de grandes levées. La ville de Paris luy ayant donné trois régiments d'infanterie, S. M. en donna un à Bussy outre le vieux corps qu'il avoit depuis 1633, et luy fit tant de caresses et tant de promesses nouvelles d'avoir soin de son élévation, que malgré les résolutions qu'il avoit faittes de ne plus servir à moins que d'être officier général, il fit encore cette campagne pour la reprise de Corbie ; on luy en voulut donner le gouvernement, mais il le refusa sur le prétexte d'une grande affaire qu'il avoit au parlement de Paris ; et en effet parce que cette place ne lui paroissoit pas un poste digne de luy.

A la fin de cette campagne il tomba extrêmement malade.

L'hyver en suitte Bussy se brouilla avec des Noiers, secrétaire d'État au département de la guerre à l'occasion d'un capitaine de chevau-légers, parent de ce ministre, qui, enflé de cette prétendue faveur, faisoit mille insolences dans le Nivernois. Bussy le fit arrêter prisonnier à Nevers, ce que des Noiers (quoy que dévot) ne luy a jamais pardonné.

Depuis, le chagrin que lui donna cette affaire en 1637 jusques en 1645 qu'il mourust, il ne songea qu'à faire juger le grand procès qu'il avoit, mais son malheur voulut encor qu'il mourust trois semaines avant le jugement et le gain de ce procès.

Ce fut un homme d'esprit et de courage, mais il fut malheureux, et il pourroit bien être que n'étant pas aussy souple que les ministres veulent qu'on le soit avec eux, sa fierté ait été un obstable à son avancement.

Il a fait des observations sur les manquemens qui arrivent dans les armées et les remèdes à cela, qui est un petit ouvrage que je garde soigneusement.

Léonor de Rabutin eut cinq garçons de Diane de Cugnac :

François-Claude-Aymé, l'aisné, mourut à quinze ans de peste en Piedmont, dont ce fut grand dommage, car il avoit du courage et de l'esprit.

Hugues, le second, ne vescut que seize mois.

César, destiné à être chevalier, mourut à quatorze ans à Paris. Garçon de belle espérance.

Guy de Rabutin, le dernier de tous, mourut de maladie en 1648 après le blocus de Paris.

De cinq garçons que Léonor de Rabutin eut de Diane de Cugnac, je reste seul pour soutenir le nom et les armes de ma branche. J'épousay donc en 1643 Gabrielle de Toulongeon, fille de messire Antoine de Toulongeon, dont j'y parlé cy devant, et de Françoise de Rabutin.

J'eus trois filles de Gabrielle de Toulongeon :

Diane Jacqueline de Rabutin,

Charlotte de Rabutin,

et Louise Françoise de Rabutin.

Gabrielle de Toulongeon étant morte en 1646, le grand prieur de France, mon oncle, m'obligea de songer à de secondes noces. J'épousay donc en 1650 Louise de Rouville, fille de messire Jaques de Rouville, comte de Clinchamp, etc., et d'Isabelle de Longueval.

J'en eus deux garçons et deux filles.

Les garçons furent Amé-Nicolas de Rabutin et Roger-Celse-Michel de Rabutin.

Les filles furent Marie-Térèse de Rabutin, et Louise-Françoise-Léonor de Rabutin.

Si j'avois du mérite et des bonnes qualités, je perdrois l'honneur d'un éloge, parlant moy même de moy; il est vray que mes Mémoires peindront assés mon cœur et mon esprit; et mes portraits feront voir comment étoit faite ma personne.

Diane-Jaqueline de Rabutin, l'aisnée de mes filles, du premier lit, fut religieuse aux Dames de la Visitation Sainte-Marie du couvent de la rue Saint-Antoine à Paris. En 1683 elle fut élevée supérieure de la Visitation à Saumur.

Ce fut une fille de bon esprit et d'une vertu digne de la petite fille de Jeanne Fremyot, dame de Chantal, institutrice de l'ordre de la Visitation avec saint François de Sales.

Charlotte de Rabutin, fille d'un bon esprit et capable de gouverner une grande communauté, si Dieu luy en vouloit donner la charge, fut religieuse bénédictine auprès de sa grand'tante Charlotte de Rabutin, prieure de Saint-Julien-sur-Deusne.

Louise-Françoise de Rabutin, dernière fille de mon premier lit, épousa en 1675 messire Gilbert de Langhac, marquis de Colligny, dont elle eut Marie-François-Roger de Langhac, marquis d'Andelot.

Louise-Françoise de Rabutin fut une femme d'un mérite extraordinaire, que la fortune persécuta et rendit illustre. J'en diray le détail dans les Mémoires de ma vie.

Marie-Térèse de Rabutin, dame de Remiremont, fille d'esprit et de vertu, épousa en 1682 messire Louis de Madaillan de Lesparre, marquis

de Montaire, qui avoit été déjà marié et qui avoit un fils de son premier lit, appellé le marquis de Lassé.

Louise-Françoise-Léonor de Rabutin, seconde fille de mon second lit, fut religieuse bénédictine au couvent de Saint-Julien-sur-Deusne avec Charlotte sa sœur. Elle eut de l'esprit comme ses sœurs et autant de vertu que pas une.

Roger-Celse-Michel de Rabutin, second fils de mon second lit, fut destiné à l'église. Il parut qu'il y réussiroit, car il eut de l'esprit et beaucoup de douceur.

Amé-Nicolas de Rabutin commença sa première campagne en 1676, aide-de-camp du marquis de Renel, mestre de camp général de la cavalerie légère.

En 1677, il fut aide-de-camp de Louis de Crévant, marquis d'Humières, maréchal de France, son cousin.

En 1678, il fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Sibours.

La paix ayant été faitte en 1679, sa compagnie fut licentiée et il s'attacha particulièrement à la personne de Louis, monseigneur le Dauphin, jusqu'à la fin de 1683 que le Roy, levant de nouvelles troupes, lui redonna une compagnie de cavallerie dans le régiment de Pelleport.







ADDITIONS ET ERRATA.

T. Ier, lettre 3, p. 4. — Le manuscrit de Bussy de Rabutin, appartenant à M. le marquis de Laguiche, commence par la note suivante adressée à Madame de Coligny, sa fille, et cette note est placée en tête de la lettre en vers de Bussy et de Lenet à Madame de Sévigné.

A LA MARQUISE DE COLIGNY MA FILLE.

Vous avez souhaité, ma chère fille, que je vous donnasse un recueil de ce que nous nous sommes écrit votre tante de Sévigné et moi : j'approuve votre désir et je loue votre bon goût. Rien n'est plus beau que les lettres de Madame de Sévigné, l'agréable, le badin et le sérieux y sont admirables : on diroit qu'elle est née pour chacun de ces caractères, elle est naturelle, elle a une noble facilité dans ses expressions et quelquefois une négligence hardie, préférable à la justesse des académiciens. Rien ne languit dans son style, rien n'y est forcé ; il n'y a personne qui ne crût qu'il en feroit bien autant :

Ma querto facile et quanto difficile.

Pour ce qui me regarde dans ce recueil, ma chère fille, je n'en parlerai point; je hais les airs de vanité et encore plus ceux d'une fausse modestie. Madame de Sévigné dit que je suis le fagot de son esprit, et moi je dis

que c'est elle qui m'allume; et ce qui me le persuade, c'est que j'ai moins d'esprit avec les autres qu'avec elle. Mais enfin, ce recueil est curieux et digne d'être dans le cabinet d'un roi honnête homme, c'est-à-dire dans celui de Louis le Grand. Tous les gens délicats auroient du plaisir à le lire, si on le voyoit de notre temps; mais quel sera son prix à la postérité; car vous savez, ma chère fille, qu'en matière d'esprit

> On aime mieux cent morts au-dessus de sa tête,
> Qu'un seul vivant à ses côtés.

Vous trouverez encore dans ce recueil quelques lettres de Madame de Grignan et de notre ami Corbinelli; mais outre qu'elles sont presque toutes dans celles de Madame de Sévigné, c'est qu'elles ont encore leur agrément et qu'elles embellissent les endroits où elles se trouvent.

Bussy Rabutin.

T. Ier, p. 20. — De Madame de Sévigné à Ménage. Paris, dimanche 12 janvier 1654. — Cette lettre porte la date de 1652 dans quelques éditions.

T. Ier, p. 474. — De Madame de Sévigné à M. d'Hacqueville. Aux Rochers, juin 1671. — Cette lettre autographe appartient à la Bibliothèque impériale et porte la date du 27 juin.

T. II, p. 386 et 393. — Ces deux lettres de Madame de Sévigné et de Corbinelli au comte de Bussy, n'en font qu'une seule dans le manuscrit de M. de Laguiche.

T. II, p. 404 et 406. — Du comte de Bussy à Madame de Sévigné. A Chaseu, ce 25 mai 1672. — Cette lettre porte la date du 23 mai dans le manuscrit de M. de Laguiche. La lettre du même, page 406, n'en fait qu'une seule avec celle du 23 mai. Ligne 2 de cette dernière lettre, lisez : que j'ai de l'art d'Horace, au lieu de l'*air*.

T. II, p. 488 et 489.— De M. de Corbinelli au comte de Bussy. De Madame de Sévigné au même. — Ces deux

lettres n'en font qu'une seule dans le manuscrit de M. de Laguiche.

T. III, p. 119, note 2. — Toutes les filles de la reine furent chassées par suite de l'aventure infortunée de l'une d'elles, qui étoit Mlle de Ludres. Lisez : Mlle de Guerchy. (Voyez l'*Essai de biographie* de M. Beaupré.)

T. II, p. 490. — Lettre de Bussy, ligne 5. Le manuscrit de M. de Laguiche donne de plus les lignes suivantes : « Je ne doute pas que nous ne fassions mieux de vous écrire tout droit que par Paris. Je viens de recevoir votre lettre du 28 septembre : ce sont pourtant cinq semaines qu'elle a été par les chemins.

T. VI, p. 291 et 349. — En tête de ces lettres on lit, de la main de Bussy : « Au commencement de l'année 1680, je reçus cette lettre de Madame de Sévigné. » — « Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus celle-ci de Madame de Sévigné. » — Or ces deux lettres de Madame de Sévigné sont datées *des Rochers*, où Madame de Sévigné dit qu'elle n'étoit arrivée que le 31 mai, *après avoir passé un mois à Nantes*. Ces lettres doivent donc porter les dates des 10 juin et 1er juillet. Pour la même raison, la lettre de Bussy, p. 300, doit avoir pour date le 16 juin, et, ligne 6, il faut lire 10 juin (au lieu du 10 janvier). Enfin la lettre de Bussy au roi (p. 303), a dû être écrite un mois auparavant cette dernière, qui est datée du 16 juin. (Note communiquée par M. Léo.)

T. X, p. 504. — De Madame de Sévigné à la comtesse de Guitaud. A Grignan, 10 mars 1694. Lisez : 20 *mai*.

Il s'est glissé une faute typographique dans la *Préface*, relativement à la première édition du chevalier Perrin ; pages x et xix, lisez 1734, au lieu de 1736.





TABLE

DU ONZIEME VOLUME.



Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.



